This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

Nn

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANCOIS.

LIVRES de Géographie & d'Hiſtoire, imprimés en François au ſeizieme ſiecle.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comteſſe D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

840.9
M526
v.37

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-3-50
70495

AVERTISSEMENT.

*P*LUSIEURS *de nos Souscripteurs & des Lecteurs des* Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A. BIBLIOTHEQUE Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B. MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. VOL. C. PRÉCIS d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme siécles.

V. VOL. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI. VOL. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. VOL. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. POÉSIES du seizieme siecle.

VIII. VOL. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. VOL. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. LIVRES de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. VOL. K. Tome VII de la Lecture des Livres François. Premiere suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections III, IV.

XI. VOL. L. Tome VIII de la Lecture des Livres François. Septieme Partie. Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. VOL. M. Tome IX de la Lecture des Livres François. Seconde suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections V, VI.

XIII. VOL. N. Tome X de la Lecture des Livres François. Huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. VOL. O. Tome XI de la Lecture des Livres François. Troisieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections VII, VIII.

XV. VOL. P. Tome XII de la Lecture des Livres François. Suite de la huitieme Partie. LIVRES de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. VOL. Q. Tome XIII de la Lecture des Livres François. Quatrieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections IX, X.

XVII. VOL. R. Tome XIV de la Lecture des Livres François. Neuvieme Partie. LIVRES de Politique du seizieme siecle.

XVIII. VOL. S. Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XI, XII.

XIX. VOL. T. Tome XVI de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie. LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

XX. VOL. V. Tome XVII de la Lecture des Livres François. Sixieme suite de la cinquieme Partie. ROMANS du seizieme siecle. Sections XIII, XIV.

XXI. VOL. X. Tome XVIII de la Lecture des Livres François. Onzieme Partie. LIVRES de Physique générale & particuliere du 16e siecle.

XXII. VOL. Y. ROMANS du seizieme siecle. Sections XV, XVI.

XXIII. VOL. Z. SUITE des Livres de Physique & d'Histoire Naturelle du seizieme siecle.

XXIV. Vol. &. Romans du seizieme siecle. Sections XVII, XVIII.

XXV. Vol. A a. Livres de Médecine, Chirurgie, Chimie & Alchimie du seizieme siecle.

XXVI. Vol. B b. Livres concernant les Sciences Mathématiques & les Arts qui en dépendent, imprimés au seizieme siecle.

XXVII. Vol. C c. Livres Militaires du seizieme siecle.

XXVIII. Vol. D d. Suite des Livres Militaires du seizieme siecle.

XXIX. Vol. E e. Fin des Mémoires Militaires du seizieme siecle.

XXX. Vol. F f. Supplément aux portraits des illustres Militaires du seizieme siecle, & des progrès qu'ont faits pendant ce siecle les Arts de l'Imprimerie, de la Musique, de la Danse, du Dessin, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravure.

XXXI. Vol. G g. Des Livres écrits en François au seizieme siecle, qui traitent de l'Architecture, & des progrès de cet Art jusqu'au dix-septieme.

XXXII. Vol. H h. Suite des Livres François écrits sur les Arts mécaniques, des statuts & réglemens de ces Arts, de leur état & de leurs progrès jusqu'à la fin du seizieme siecle.

XXXIII. Vol. I i. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome I.

XXXIV. Vol. K k. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome II.

XXXV. Vol. L l. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle. Tome III.

XXXVI. Vol. M m. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés au seizieme siecle. Tome IV.

Vol. XXXVII. N n. Livres de Géographie & d'Histoire, imprimés au seizieme siecle. Tome V.

Fin de l'Avertissement.

DE

DE

LA LECTURE

DES

LIVRES FRANÇOIS.

TABLEAU de la France au ſeizieme ſiecle.

LE Bas-Languedoc renferme, ſuivant la diviſion ordinaire, ſix dioceſes; je vais commencer par le moins conſidérable. Celui d'*Alet* eſt en plus grande partie au pied des Pyrénées; il confine au Rouſſillon & au pays de Foix, & a même ſous ſa juriſdiction le petit pays de *Donezan*, qui en fait partie; il ne contient que quatre-vingts paroiſſes, & a cependant Bas-Languedoc.

treize lieues de long & huit de large : on le divise en deux parties. *Alet* est la capitale de l'une, & *Limoux* celle de l'autre, qu'on appelle Comté de *Razès*. L'église d'*Alet* n'étoit autrefois qu'une abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. Le Pape Jean XXII y transfera, en 1318, l'évêché qu'il avoit voulu établir quelque temps auparavant à *Limoux*. Effectivement *Alet* convenoit mieux. L'Abbé étoit Seigneur temporel de la petite ville ; & c'est sur cette seigneurie qu'est encore fondé le revenu de l'Evêque. L'église & le couvent étoient très-beaux, mais les Calvinistes détruisirent absolument la premiere au seizieme siecle. Lorsque les Evêques sont rentrés en possession de l'ancien couvent, on a été réduit à faire la cathédrale de ce qui faisoit autrefois l'ancien réfectoire des Moines ; le vaisseau en étant très-vaste, forme encore une église suffisante. A une lieue d'*Alet* est *Limoux*, à présent chef-lieu du *Razès*, dont le nom latin est *Redæ* : ce pays avoit autrefois une capitale qui portoit ce même nom, & qui est à présent absolument détruite. Les Archevêques de Narbonne s'y refugierent lorsque les Sarasins les

chasserent de leur ville. Il s'en est ensuivi que ces Prélats ont été assez long-temps maîtres du Razès & de sa nouvelle capitale : on ne sait comment les Comtes de Carcassonne, qui l'étoient en même temps de Beziers, les en ont dépossédés. Enfin, il a passé à Simon de Montfort, & a été réuni à la Couronne en même temps que Carcassonne. Les environs de Limoux sont très-agréables, & le vin qui y croît est bon, mais il ne souffre pas le transport. La riviere d'*Aude* est très-poissonneuse ; elle traverse le diocese dans toute sa longueur, & roule quelques paillettes d'or, preuve qu'il y en a des mines dans les montagnes ; on assure que les Romains les ont exploitées autrefois. Il y en a aussi d'argent dans les Basses-Pyrénées, qui sont les montagnes de ce diocese. On voulut au dix-septieme siecle les mettre en valeur, mais on les a abandonnées. Il y a à une lieue & demie d'Alet une fontaine d'eau minérale, appelée *le Tuberon*, dont les vertus médicinales sont en réputation depuis si long-temps, qu'on trouve auprès beaucoup de monumens d'antiquités Romaines & des médailles de ce temps-là. L'extrémité du diocese d'Alet

qui avoisine le Roussillon, s'appelle le pays de *Sault*. A l'entrée, on rencontre la petite ville de *Quilla*, plus loin, *Saint Paul de Fenouilledes* & *Escouloubre*.

Narbonne est la capitale du Bas-Languedoc, & même, à bien des égards, peut être regardée comme celle de toute la province, quoique dans l'état présent des choses elle n'en soit pas à beaucoup près la plus belle ni la plus grande ville. Tout prouve qu'elle est la premiere dans l'ordre ecclésiastique, politique, civil & militaire. En la considérant sous le premier point de vue, la Foi y a été prêchée dès le premier siecle de notre Ere, puisqu'on prétend qu'elle a eu pour Apôtre *Sergius Paulus*, qui avoit été Proconsul en Chypre. Saint Paul avoit d'abord étonné ce Sénateur Romain par son éloquence, & il parvint ensuite à le convertir au Christianisme. Sergius embrassa cette Religion de si bonne foi & avec tant de zele, qu'il se rendit dans la Gaule Narbonnoise, & y fit des Prosélytes, au risque de sa vie : on ne sait pourtant point s'il fut martyrisé, mais on se flatte de posséder ses reliques dans la cathédrale, qui cependant est dédiée à *S. Just* & *S. Pasteur*, martyrs.

Aussi-tôt que l'on entend parler des Evêques de Narbonne, on voit qu'ils prennent le titre de Métropolitains, & même de Primats de la Gaule Narbonnoise : cela devoit être, puisqu'ils étoient Evêques de la métropole & de la ville principale de cette grande province. Il est certain qu'en 588 ils se trouvoient en possession de ces titres. L'an 1097, l'Archevêque d'Aix ayant voulu se soustraire à cette primatie, Narbonne fut maintenue dans ce droit par le Pape Urbain II. En 1264, un Archevêque de Narbonne ayant été élevé au souverain Pontificat, sous le nom de Clément IV, non seulement il confirma son ancien diocese & ses successeurs dans tous leurs priviléges, mais il ordonna la construction d'une nouvelle cathédrale, l'ancienne ayant été plusieurs fois ruinée par les Sarazins & même les Albigeois ; la plus grande partie fut achevée dans ce même siecle (le treizieme), & subsiste encore ; mais, par une singularité remarquable, ce bel édifice gothique ne fut point achevé alors, & on a été 450 ans sans entreprendre de le conduire à sa perfection. Ce n'est qu'en 1704 qu'on s'est remis à y travailler. Jean XXII, pendant son Pontificat au commencement du quatorzieme siecle, dimi-

nua considérablement l'étendue du diocese de Narbonne & de sa jurisdiction métropolitaine, en érigeant Toulouse en archevêché, lui donnant des Suffragans, dont quelques-uns l'étoient de Narbonne, & créant plusieurs autres évêchés, dont deux, Saint Pons & Alet, furent faits aux dépens du diocese de Narbonne, qui s'est trouvé ainsi réduit à deux cent quarante paroisses & dix Suffragans. Mais il a du moins conservé le titre de Primat, & la présidence de l'Ordre du Clergé, & par conséquent des Etats de la province entiere.

L'Histoire de la ville de Narbonne, considérée du côté politique, civil & militaire, est encore plus intéressante. Il y a sur sa fondation des chimeres, comme sur celle de toutes les grandes villes. Un géant, Narbon, fils d'Hercule, premier Roi des Celtes, qui vivoit l'an du monde 2339, auquel le Roi David envoya des Ambassadeurs, &c. Mais comme ces fables sont peu intéressantes, il vaut mieux dire tout d'un coup qu'elle doit son origine à quelques Pêcheurs qui s'établirent à l'embouchure de la riviere d'*Aude*, que l'on appeloit anciennement *Atax*. La mer ne s'étoit pas alors retirée de

cette côte ; ainsi Narbonne, dans son origine, étoit un petit port ; aujourd'hui, au contraire, elle est enfoncée dans les terres, ou plutôt voisine de marais & d'étangs qui en rendent l'air assez malsain, & aucun bateau ne pourroit en approcher si l'on n'avoit successivement, de siecle en siecle, tiré différens canaux qui dessechent les terres & donnent de l'écoulement aux eaux. Le plus ancien s'appelle *la Robine*, un autre *la Nouvelle*, & leurs embouchures, en langage du pays, des *Graux*.

Le port étoit encore commerçant & fréquenté lorsque les Romains établirent une Colonie à Narbonne, à ce que l'on prétend l'an de Rome 686, soixante-sept ans avant Jésus-Christ, peu de temps avant l'arrivée de César dans les Gaules. Les Romains ayant senti qu'on pouvoit en faire en même temps une place de commerce, & une place forte & de frontiere, y mirent une Légion en garnison ; le Chef s'appeloit *Martius Narbo*, & la Légion étoit probablement la dixieme ; car la ville porte quelquefois le titre de *Decumanorum Colonia*. César se servit avantageusement de cette place pour contenir les Volsques Arécomiques qui habitoient le pays voisin.

Enfin, elle devint ſi conſidérable, qu'elle donna, comme je l'ai déjà dit ſouvent, ſon nom à une grande province que l'on appela la Gaule Narbonnoiſe, & qui fut par la ſuite diviſée en deux. Narbonne eut toutes les décorations qui caractériſoient alors une grande ville, temples, amphithéatres, cirque : elle fut, dit-on, totalement brûlée ſous l'empire de Tibere ; mais on a depuis rétabli une partie de ces monumens, dont on voit encore des reſtes.

Honorius ayant abandonné aux Barbares la Gaule Narbonnoiſe, les Goths continuerent de regarder Narbonne comme la capitale du pays qu'ils occuperent, & qu'ils appelerent *Septimanie*, *Duché* ou *Marquiſat de Gothie*. Dans quelque temps que ces derniers noms aient commencé, cette ville a toujours été une ville principale & conſidérable ſous les Viſigots ; & ſi leurs Rois ont plus ſouvent réſidé à Toulouſe, Narbonne a toujours été leur place d'armes & de commerce la plus importante. Cependant les Sarazins ayant conquis l'Eſpagne, s'emparerent auſſi de Narbonne en 719. Pepin les en chaſſa en 759 ; ils y rentrerent, & ce ne fut qu'un peu plus tard que Charlemagne les ren-

voya tout-à-fait de l'autre côte des Pyrénées. Les descendans de ce Monarque donnerent aux Archevêques la moitié de la seigneurie de la ville, & établirent sur le reste, des Ducs & des Comtes, & sous eux des Vicomtes qui devinrent héréditaires & patrimoniaux. Les Ducs d'Aquitaine & les Comtes de Toulouse prenoient quelquefois le titre de Ducs de Narbonne, & les Vicomtes les reconnoissoient pour leurs Seigneurs; quelquefois aussi ces derniers agissoient comme indépendans. Enfin, lorsque les Comtes de Toulouse eurent été dépossédés par Simon de Montfort, que le fils de celui-ci eut remis tout le pays au Roi de France, & que Saint Louis se fut arrangé avec le Roi d'Aragon, il n'y eut plus dans Narbonne que deux Seigneurs, l'Archevêque & le Vicomte. Ce dernier titre avoit été possédé jusqu'en 1134 par une Maison dans laquelle le nom d'*Aymeric* s'étoit perpétué; le dernier de cette race mourut en 1134. Sa sœur Ermengarde lui succéda, & n'ayant point eu d'enfans, laissa, en 1197, sa Vicomté à son neveu, fils de sa sœur. Il étoit Espagnol, & de l'illustre Maison de Lara en Castille. Ses descendans adopterent aussi le nom d'*Aymeric*,

en Espagnol *Manrique*. C'est d'eux que descendent Messieurs de Narbonne Lara; les Manrique de Lara en Espagne ont la même origine. La branche aînée des Vicomtes de Narbonne *Lara* s'éteignit au commencement du quinzieme siecle : le dernier d'entre eux vendit le Vicomté à Gaston IV du nom, Comte de Foix & de Béarn; Jean, son fils cadet, l'eut en partage, & Gaston, fils de Jean, l'échangea avec le Roi Louis XII, contre le Duché de Nemours. Cependant les Rois de Navarre de la Maison de Foix conserverent des prétentions sur le Vicomté de Narbonne. Enfin, le Roi Henri IV, héritier de tous les biens de Foix & d'Albret, ayant réuni tous les droits des Rois de France & de Navarre sur Narbonne, le Roi en partagea la seigneurie avec l'Archevêque. Tel est le dernier état des choses (1).

Narbonne a été autrefois entourée de fortes murailles; le Roi Louis VIII les fit démolir. Depuis, dans le temps des troubles & des guerres de Religion, ces murailles furent rétablies, & on y fit de bons

(1) MM. de Narbonne-Pelet font remonter leurs droits sur le nom de Narbonne, jusqu'à la premiere Race des Vicomtes, desquels Ermengarde hérita.

remparts qui la mirent à couvert de la fureur des Huguenots. On y ajouta encore de nouvelles fortifications, parce que, tandis que le Rouſſillon étoit à l'Eſpagne, Narbonne étoit une place frontiere en premiere ligne; mais depuis, ces fortifications ont été jugées avec raiſon très-inutiles : il ne ſubſiſte plus que les remparts, qui ſont très-beaux, & deux demi-lunes revêtues de pierres devant les portes. Le palais archiépiſcopal eſt plus ſolide que magnifique ; il eſt vaſte & a un beau jardin dans lequel on remarque quelques antiquités. Au milieu du chœur de la cathédrale, eſt le tombeau du Roi Philippe le Hardi, fils de Saint Louis, mort à Perpignan en 1285. Ce ſépulcre eſt remarquable par le coſtume des perſonnages repréſentés dans les bas-reliefs qui l'entourent. Au reſte, il ne renferme que les entrailles & une partie de la chair de ce Monarque, ſes os & ſon cœur ont été tranſportés à Paris & à Saint-Denis. Il y a à Narbonne beaucoup de couvens & d'hôpitaux; quelques-uns ſont aſſez beaux, mais les détails en ſeroient peu intéreſſans. Les environs de Narbonne produiſent d'excellent miel, très-blanc ; on en fait de temps immémorial des ſyrops &

des conſerves eſtimés. Il a ſur-tout une qualité laxative, qui le rend précieux pour les Médecins & les Apothicaires. Le bled qui croît dans le dioceſe de Narbonne, paſſe pour le meilleur de tout le Languedoc; on le recherche pour les ſemailles. Il y a une partie du dioceſe qui eſt en plaine, entre autres, le canton appelé le *Termenès*, à cauſe du château de *Termes* qui en eſt le principal lieu, & qui paſſoit autrefois pour une place importante. La partie montueuſe s'appelle *les Corbieres*; on y trouve d'aſſez beaux marbres tachetés de jaune & de blanc ſur un fond violet. Ce fut dans ces montagnes que Charles Martel remporta une victoire complette ſur les Saraſins en 737. On fait beaucoup de ſel dans un étang qui commence aſſez près de Narbonne & communique à la mer par le *grau* de la Nouvelle. Les principales ſalines ſont à *Peyrac* & à *Sigean*. *Leucate* eſt une petite ville & une place fortifiée, tout-à-fait ſur les frontieres du Rouſſillon. Les Eſpagnols l'ont pluſieurs fois aſſiégée, même au dix-ſeptieme ſiecle; elle étoit alors en très-bon état; mais depuis que le Rouſſillon eſt à la France, on la néglige & on l'abandonne avec raiſon, car l'habitation n'en eſt pas fort ſaine.

Au deſſus du dioceſe de Narbonne, dans les terres, eſt celui de *Saint Pons*, dont la plus grande partie eſt très montueuſe. C'eſt là que l'on trouve les plus belles carrieres de marbre de Languedoc. Il n'y a de remarquable que la ville épiſcopale ; elle s'appeloit anciennement *Tomieres*. Mais *Pons*, Comte de Toulouſe, qui vivoit au dixieme ſiecle, y ayant fait tranſporter les réliques de ſon Patron, *Saint Pons*, martyriſé à Nice, il y fonda en même temps un monaſtere de l'Ordre de Saint Benoît, qui devint bientôt très-célebre. C'eſt là qu'un Prince d'Aragon, nommé *Ramire*, ſe fit Moine en 1134; ſon pere & ſes freres étant morts, les Aragonois vinrent le chercher & le placerent ſur le trône. En 1317, Jean XXII érigea cette abbaye en évêché; le dioceſe fut formé aux dépens de celui de Narbonne, mais il ne lui enleva que 39 paroiſſes, & n'en a pas davantage. Les Moines reſterent dans la cathédrale juſques au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, qu'ils ont été convertis en Chanoines. L'Evêque de Saint Pons réſide ordinairement dans une autre abbaye qui eſt à l'extrémité du dioceſe, du côté de Narbonne. Elle eſt dans une jolie

ſituation; on l'appelle dans le pays *Saint Chignan*, par corruption du nom de *Saint Aignan*, Evêque d'Orléans.

Le dioceſe de *Beziers* n'a qu'une très-petite partie de côtes; mais il s'avance très-profondément dans les terres. Il a cent ſix paroiſſes. Il eſt très-ancien, & reconnoît pour ſon Fondateur *Saint Aphrodize*. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que cet évêché ſubſiſtoit au quatrieme ſiecle, & a toujours été ſuffragant de Narbonne. La cathédrale étoit autrefois hors de la ville, & dédiée à Saint Aphrodize. Mais comme on trouva que dans des temps de rroubles elle étoit expoſée, & par conſéquent mal placée, on la transféra avec raiſon dans la ville, & on la plaça dans une égliſe dédiée à *Saint Nazaire*, que l'on agrandit, & que l'on orna au moyen d'une contribution que l'on tira des Juifs, qui la payerent volontiers, pour ſe rédîmer d'une vexation à laquelle ils avoient été aſſujettis, auſſi bien que ceux de Toulouſe, dès le temps de Charlemagne. A certains jours de l'année, on ſouffletoit tous ces malheureux Hébreux en cérémonie devant la porte de la cathédrale. On a fondé à *S. Aphrodize* une abbaye, & l'Evêque, qui exerce une juriſ-

diction fort étendue dans la ville, a consenti à céder à l'Abbé quelques droits dans les fauxbourgs.

Le nom que Beziers portoit du temps que ses environs étoient habités par les Volsques Arécomiques, est *Biterræ.* Les Romains s'en étant emparés à peu près dans le même temps que de Narbonne, y établirent aussi une de leurs Légions, que l'on dit avoir été la septieme, d'où vient qu'elle s'appela *Colonia Septimanorum*; d'autres Auteurs prétendent qu'il y avoit sept Colonies Romaines dans la Gaule Narbonnoise (que Beziers en étoit une), & que de là est venu le nom de Septimanie qui a été donné à la plus grande partie de la province. Les Goths s'étant emparés de Beziers au cinquieme siecle, ruinerent cette ville. Ce fut alors que les édifices du temps des Romains furent détruits, si bien qu'il n'en subsiste aucun. Cependant elle s'étoit bien rétablie, lorsque les Sarasins s'en emparereut en 736. Charles Martel les en chassa l'année suivante, mais ce fut en la prenant d'assaut; & elle fut encore alors pillée & presque détruite. Sous Charlemagne, elle avoit repris tout son lustre. Cet Empereur en partagea la seigneurie, comme celle de Nar-

bonne, entre l'Evêque & les Comtes séculiers, qu'il y établit à vie & amovibles. Ceux-ci eurent des Vicomtes qui, au bout de quelque temps, se trouverent héréditaires & tout puissans dans Beziers. Ils s'assurerent de la protection des Comtes de Barcelone, Rois d'Aragon, en leur rendant hommage. Un de ces Vicomtes, nommé *Raymond Trincavel*, épousa, comme je l'ai dit, *Ermengarde*, héritiere du Comté de Carcassonne. L'Histoire de ses descendans se confond avec celle de Carcassonne & d'Alby, que j'ai déjà extraite de nos anciens Auteurs. Depuis le regne de Saint Louis, on ne reconnoît plus dans Beziers d'autre Souverain que le Roi; cependant l'Evêque prend le titre de Comte de Beziers, & a dans la ville une jurisdiction assez étendue. Les beautés de Beziers consistent bien plus dans les agrémens de sa situation, dans les charmans coups-d'œil dont on y jouit, & dans la fertilité de son territoire, que dans la somptuosité de ses édifices. La ville est située sur une hauteur au pied de laquelle coule la riviere d'*Orbe*. Après l'avoir passée sur un beau pont, on peut monter à la ville par deux chemins, l'un plus court, étroit & roide; l'autre plus long,

long, plus large & tournant. La cathédrale n'eſt pas fort grande; il y a au devant une terraſſe dont la vue ſur la vallée fertile dans laquelle paſſe l'Orbe, eſt vraiment admirable. Le palais de l'Evêque jouit du même coup-d'œil; celui de l'eſplanade de l'ancienne citadelle étant dans le lieu le plus élevé de la ville, eſt encore plus étendu. Mais au milieu du jour, il n'eſt pas poſſible de ſe tenir ſur les places dont je viens de parler; à peine peut on les traverſer ſans s'expoſer à de violens coups de ſoleil, Beziers étant le lieu le plus chaud de tout le Languedoc. Les habitans ſont accuſés d'être un peu pareſſeux, parce qu'ils ne ſe livrent pas autant au travail des manufactures que ceux des autres villes de la province : de là vient que Beziers eſt la moins peuplée; mais ſes citoyens n'ont pas de peine à vivre, par la grande fertilité des environs. Le dioceſe a vingt-quatre lieues de long ſur dix de large, & on peut dire que c'eſt une vraie terre promiſe, car elle produit beaucoup plus de bled qu'il n'en faut pour nourrir ſes habitans, de l'huile d'olive en abondance, ſur-tout des vins muſcats, & il s'y fait beaucoup de ſoie. Auſſi tous ceux de Beziers qui ſavent un peu de latin, ont-

ils souvent à la bouche ce joli vers latin, si honorable pour eux :

Si Deus in terris vellet habitare, Biterris.

En terre si Dieu vouloit naître,
C'est à Beziers qu'il voudroit être.

Le diocese d'*Agde* est le plus petit de tout le Languedoc; il n'a que vingt-cinq paroisses; mais c'est un des plus riches & des plus fertiles de la province : & de ces vingt-cinq paroisses, il y en a neuf que l'on regarde comme des villes, dont trois sont considérables; d'ailleurs le pays, qui s'appelle l'*Agadez*, est abondant en bled, vins, huile, laine & soie, & les ports d'*Agde* & de *Cette* fournissent les plus grands débouchés pour ces denrées. L'ancien nom de la ville d'*Agde* étoit *Agatha*. On prétend que c'est une Colonie des Marseillois, qui en étoient eux-mêmes une des Phocéens; de là vient qu'elle portoit un nom grec. On ne voit pas que les Romains se soient empressés à le changer, ni que de leur temps il se soit rien passé d'important dans cette ville; les Goths en étoient les maîtres au sixieme siecle, & leur Roi Alaric convoqua alors dans cette ville un Concile, dans les actes duquel on voit pour la premiere fois la signature d'un Evêque

d'Agde ; il s'appeloit *Sophronius*. Depuis ce temps jusques au douzieme siecle, on n'entend presque plus parler d'*Agde*; alors cette ville avoit des Vicomtes qui se reconnoissoient Vassaux des Rois d'Aragon. Les Evêques d'Agde avoient aussi part dans la seigneurie de la ville; il paroît qu'ils la tenoient, comme plusieurs autres Evêques du Languedoc, de la libéralité de Charlemagne. A la fin du douzieme siecle, les Vicomtes abandonnerent leurs droits aux Evêques : ces Prélats prirent l'investiture d'abord des Comtes de Toulouse, & ensuite, depuis le regne de Saint Louis, de nos Rois, & ont porté le titre de Vicomtes; depuis quelque temps ils prennent celui de Comtes d'Agde. La ville est située sur la riviere d'*Erau*, à une demi-lieue de son embouchure, que l'on appelle le *Grau d'Agde*, qui forme un petit port assez commerçant, quoiqu'il n'y puisse entrer que des barques. La ville a environ dix mille habitans. La cathédrale est petite & sombre; les autres édifices n'ont rien de remarquable. Il y a assez près de la ville, sur le bord de la mer, une dévotion fameuse, que l'on appelle *Notre-Dame du Grau*. On y révere une image miraculeuse de la Sainte Vierge,

qui fait l'objet d'un nombre considérable de processions & de neuvaines de la part des habitans du voisinage. Cette chapelle est desservie par des Capucins, dont le couvent est si joli & si propre, qu'on prétend qu'un Général de cet Ordre, qui en fit la visite, en fut scandalisé. C'est là qu'est enterré Henri II du nom, Duc de Montmorenci, si connu au seizieme siecle sous le nom de *Montmorenci d'Anville*. Il fut fait, en 1593, Connétable de France, & mourut en 1614, dans sa belle maison de la Grange, près Pézenas, d'où son corps fut transporté à *Notre-Dame du Grau*. Tout vis-à-vis de cette chapelle, sur un rocher pelé au milieu de la mer, est le petit fort de *Brescou*, qu'on peut regarder comme imprenable, pourvu qu'il soit bien garni de vivres & de munitions; car les magasins, les casemates, les batteries mêmes sont taillés dans le roc. On n'y peut faire aucun débarquement, & ni les vaisseaux, ni les galiottes à bombes, ni les barques canonnieres ne pourroient en approcher; il sert à présent à renfermer des prisonniers d'Etat.

La ville & le port de *Cette* sont du diocese d'Agde, à l'extrémité d'une langue de terre, entre l'étang de *Thau* & la mer;

ils n'existoient pas au seizieme siecle; on ne connoissoit que le cap sur lequel ils sont situés. Le projet de leur construction a été formé sous le regne d'Henri IV; mais il n'a été exécuté que pendant le cours du dix-septieme siecle. Quoique ce port ne soit pas un des meilleurs de la Méditerranée, qu'il ne puisse jamais l'être, & qu'il coute beaucoup à entretenir, il est cependant précieux pour la province de Languedoc; car il est nécessaire pour le maintien de son commerce avec la Provence; il n'y en a pas d'autre dans cette partie de la Méditerranée, que l'on appelle le *Golfe de Lyon*, & qui est renfermé entre les bouches du Rhône & les côtes du Roussillon.

On prétend que l'Evêque d'Agde voit des fenêtres de son palais épiscopal tout son diocese, dont le revenu est cependant à présent d'environ cinquante mille livres de rente. En effet, l'on découvre d'Agde d'un côté jusqu'à *Cette*, & de l'autre jusqu'à *Pezenas*, qui est le séjour le plus agréable & le plus charmant de l'Agadez, & peuplé de cinq à six mille habitans. Il étoit autrefois connu des Romains sous le nom de *Piscena.* Pline dit que c'étoit le lieu de la Gaule Narbonnoise

où l'on faisoit les meilleures étoffes, parce que la laine, la fabrique & la teinture en étoient également bonnes. En 1261, Saint Louis acheta cette Terre de ses anciens Seigneurs & l'unit à son domaine. Cent ans après, le Roi Jean l'érigea en Comté pour Charles d'Artois, descendant de Robert d'Artois frere de S. Louis. Au seizieme siecle, elle vint au grand Connétable de Montmorenci, & passa à son fils d'Anville, qui fut aussi Connétable. Ces Seigneurs firent bâtir tout auprès une charmante maison de campagne, que l'on appela *la Grange des Prés*. Après la fin tragique du dernier Duc de Montmorenci, Pézenas & la Grange passerent au Prince de Condé, & devinrent le partage des Princes de la branche de Conti. Il n'y a pas long-temps que M. le Prince de Conti en étoit encore Seigneur. Sous le gouvernement de MM. de Montmorenci, les Etats de Languedoc se sont souvent tenus à Pézenas, & s'y trouvoient très-bien.

Les autres lieux considérables du diocese d'Agde sont *Montagnac*, *Villemagne*, *Florensac*, *Meze* & *Marseillan*.

Le diocese de *Lodeve* est tout entier dans les terres, derriere ceux d'Agde & de

Beziers. Bien différent de ceux-ci, il est montueux & stérile ; cependant comme il contient beaucoup de pâturages, on y nourrit des bestiaux, & il y a des manufactures considérables de draps & de chapeaux : ainsi ce diocese n'est point pauvre, l'Evêque sur-tout, étant Seigneur de la ville & de la plus grande partie de son diocese.

On prétend que *Lodeve* s'appeloit, du temps des Romains, *Luteva*, & que c'est de là que lui est venu le nom qu'elle porte aujourd'hui. D'autres donnent, comme nous le verrons tout à l'heure, une origine plus moderne à ce nom. Elle passa, comme toutes les autres villes de la Gaule Narbonnoise, des Romains aux Goths & aux François; cependant elle ne fut parfaitement soumise que par nos Rois de la seconde Race. Elle eut aussi ses Vicomtes, & paroît quelquefois avoir dépendu de ceux de Narbonne, de Beziers, & même de Rodez, en reconnoissant presque toujours la supériorité des Comtes de Toulouse. Les Vicomtes céderent quelque partie de la seigneurie aux Evêques, & ces Prélats s'attacherent particuliérement à nos Rois. En récompense, Louis VII, Philippe Auguste & Louis VIII augmente-

rent tant qu'ils purent les possessions, les droits & les priviléges de ces Prélats; & ce fut alors, dit-on, que Lodeve prit le nom de *Ludova*, ou *Ludovica*, *ville Louise*. Lors de la guerre des Albigeois, les Evêques s'étant, comme de raison, tout-à-fait opposés aux Hérétiques, ils furent déclarés Seigneurs uniques de leur ville & de leur diocese, au préjudice des Vicomtes de Lodeve & des Comtes de Toulouse. Ils jouirent alors de tous les droits régaliens, même de celui de battre monnoie; Saint Louis les y confirma, & ils conservent encore tous ceux qui sont compatibles avec la souveraineté de nos Rois. Ils ne frappent plus de monnoie; mais ils ont été les derniers des Evêques du Languedoc qui en ont frappé à leur coin. Ce sont les Evêques de Lodeve qui ont fait enceindre la ville de bonnes murailles & l'ont fait fortifier à l'antique; ce qui n'a pas empêché qu'en haine du zele de ces Prélats pour la Religion Catholique, les Hérétiques n'aient fort maltraité Lodeve. Les Albigeois y causerent de grands désordres, & les Huguenots, en 1573, y firent le plus terrible ravage; ils pillerent la cathédrale, qui est dédiée aux Saints *Genest* & *Fulcran*, & dissipe-

rent leurs reliques si bien qu'on n'a pu recouvrer qu'une main du dernier de ces Saints, que l'on conserve encore dans la cathédrale, qui d'ailleurs n'est point magnifique. Lodeve prétend que son premier Evêque a été *Saint Flour*, l'un des soixante-douze Disciples de J. C., & dont les reliques sont dans l'église cathédrale, autrefois abbatiale de son nom en Auvergne; mais le plus illustre de ses Evêques est Saint Fulcran, qui mourut l'an 1006.

La seconde ville du diocese est *Clermont*, qu'on surnomme de *Lodeve*, pour la distinguer de tant d'autres villes du même nom. C'est une des vingt Baronnies du Languedoc. Elle a été longtemps possédée par une Maison qui portoit le nom de *Clermont-Lodeve*, précédé de celui de *Guillem*, nom de baptême devenu *patronymique* dans cette Maison, dont la branche aînée s'est éteinte au commencement de ce siecle. Le dernier s'appeloit le *Marquis de Seyssac*.

Le diocese de *Montpellier*, le septieme & dernier du Bas-Languedoc, est certainement un des plus intéressans. Cette ville, qui est actuellement la seconde de la province, n'est pourtant pas ancienne; quoiqu'il y ait différentes opinions sur sa fon-

dation, on convient généralement qu'il n'en étoit pas question avant le dixieme siecle. L'évêché étoit, depuis le cinquieme siecle, dans l'Isle de *Maguelone*, au milieu d'un grand étang d'eau salée, qui communique avec le golfe de Lyon. Les Visigots avoient fait de Maguelone une place très-forte, & c'étoit un port assez commerçant; mais les Sarasins s'en emparerent au commencement du huitieme siecle. Charles Martel l'ayant repris sur eux, en fit raser les fortifications; les habitans Chrétiens & l'Evêque s'étoient retirés en terre ferme, dans un petit bourg nommé *Sustantion*, qui n'est qu'à une demi-lieue de Montpellier. L'on n'y voit plus que quelques masures. Les Seigneurs de ce lieu l'abandonnerent au Prélat, & se retirerent à *Mauguio* ou *Melgueil*, qui leur appartenoit aussi à titre de Comté. Peu de temps après, Montpellier se forma sur une hauteur où l'air étoit plus sain, & où l'on étoit plus à couvert des courses des ennemis qu'à *Sustantion*, & même qu'à *Melgueil*. Le nom de Montpellier étoit venu, dit-on, de deux saintes filles qui s'y étoient retirées & y avoient formé une espece de Communauté Religieuse: on croit que c'est à cause de cela qu'on l'a appelé quel-

quefois en latin *Mons Puellarum* ; mais on ne ſait pourquoi on l'appelle auſſi *Mons Peſſulanus*. Le nom de Montpellier peut venir également de l'un ou de l'autre de ces deux mots latins. Le premier Comte de Montpellier paroît être de l'an 1100; il ſe nommoit *Guy* ; ſon fils Guillaume I du nom eut pour deſcendans & pour ſucceſſeurs trois autres *Guillaume*. Le dernier mourut en 1204, laiſſant une fille unique nommée *Marie*, qui épouſa Pierre II, Roi d'Aragon, avec lequel elle fut fort malheureuſe, mais dont elle eut un fils nommé *Dom Jayme* ou *Jacques*, qui ſuccéda à la Couronne de ſon pere. Celui-ci donna à ſon fils cadet l'Iſle de *Maïorque*, avec le titre de royaume, & la ſeigneurie de Montpellier. Pendant le cours d'un ſiecle, ces deux titres paſſerent ſucceſſivement à quatre de ces Rois. Le dernier, qui s'appeloit *Jayme IV*, dépouillé du royaume de Maïorque, vendit le Comté de Montpellier au Roi Philippe de Valois, l'an 1349. Cette réunion fit ceſſer toutes les diſputes qui s'étoient élevées ſur la mouvance de Montpellier; car les Comtes de *Melgueil*, d'un côté, avoient prétendu en être les Suzerains, & ce Comté étant paſſé par une héritiere aux Comtes de

Touloule, ceux-ci avoient la même prétention. Mais ni les Rois de Maïorque, ni les Evêques de Maguelone ne vouloient s'y soumettre. Enfin tout a été concilié au quatorzieme siecle; les Evêques avoient fait rebâtir leur cathédrale de Maguelone au douzieme siecle; ils en étoient restés Seigneurs, & en portoient le titre; mais ils résidoient plus souvent à Montpellier. Enfin, en 1536, à la requête de François I, l'Evêché fut absolument transféré à Montpellier, & il ne fut plus question de Maguelone. Vers le milieu du seizieme siecle, l'héréfie fit de grands progrès dans Montpellier. Depuis 1562 jusqu'en 1568, les Hérétiques y détruisirent beaucoup d'églises, dont quelques-unes étoient très-belles, si bien que de quarante-cinq qu'il y avoit en 1560, on n'a jamais pu en rétablir que vingt-deux, lorsque le Catholicisme y a été parfaitement réintégré. En 1208, un des Rois de Maïorque, Comte de Montpellier, avoit fait entourer la ville d'une enceinte de belles murailles avec des tours & un fossé, mais sans terrasses ni remparts. Elles subsistent encore. Les Huguenots formerent, au seizieme siecle, une enceinte plus étendue avec des bastions qui enveloppoient tout le plateau

ſur lequel eſt ſitué Montpellier, & la rendirent une véritable place de guerre & de défenſe. Louis XIII fut obligé de l'aſſiéger en 1622. Il ne la prit qu'après un ſiége long & ſanglant. Il fit auſſi-tôt raſer toutes les fortifications extérieures, & ne conſerva que l'enceinte, où l'on voit encore des traces de la principale attaque. Après y avoir fait ſon entrée, le Monarque ordonna d'y conſtruire un citadelle, &, malgré toutes les plaintes & les proteſtations des Huguenots, cette réſolution a été exécutée. La citadelle eſt bâtie ſur une eſplanade qui commande également la ville & la campagne; elle eſt très-belle & très-réguliere; mais comme c'eſt un ouvrage du dix-ſeptieme ſiecle, ce n'eſt point ici le lieu de la décrire. Loin d'être dommageable & inutile à la ville, elle lui a procuré premiérement un ornement & une belle promenade ſur ſon eſplanade; ſecondement, ſon repos & ſa tranquillité, en la garantiſſant de tous les troubles que les Religionnaires & les mal-intentionnés auroient pu faire naître. C'eſt à l'abri de cette forteteſſe que les Etats ſe ſont toujours depuis aſſemblés tranquillement à Montpellier, que les Commiſſions en dépendantes y ont fait leur travail, que la

Chambre des Comptes, la Cour des Aides, & autres Jurisdictions y ont exercé leurs fonctions; que les Sciences, particuliérement celles relatives à la Médecine, y ont fleuri; que le Clergé catholique est rentré dans tous ses droits; que le commerce s'est agrandi, & que la ville de Montpellier est devenue la plus peuplée du Languedoc, à proportion de son étendue, la plus fréquentée des étrangers, & celle où la société est la plus agréable; à quoi contribuent beaucoup la beauté & la douceur du climat, & le caractere des Dames, que leurs compatriotes & beaucoup d'étrangers regardent comme les plus jolies & les plus aimables de la France (1). On compte aujourd'hui dans Montpellier soixante mille habitans, indépendamment des étrangers. J'ai déjà dit que la Cour des Aides du Languedoc y étoit établie depuis l'an 1467, & la Chambre des Comptes en 1520. Elles ont été réunies au dix-

(1) On remarque que depuis plus d'un siècle il vient beaucoup d'Anglois à Montpellier pour se guérir du *spléen*, maladie de langueur, de tristesse & d'humeur, qu'ils contractent chez eux; leur guérison fait autant d'honneur au lieu où ils vont la chercher, qu'aux savans Médecins qu'ils y trouvent.

ſeptieme ſiecle, & forment une Cour de Judicature de cent vingt Officiers, dont la plupart ſont aſſez à leur aiſe pour tenir de bonnes maiſons, auſſi bien que les Tréſoriers de France, qui ſont au nombre de trente, & les Chefs du Préſidial & des autres Juriſdictions. Il y a une fabrique de monnoie, dont les pieces ſont marquées à la lettre *N*. Le Corps Municipal eſt composé de ſix Conſuls; l'hôtel-de-ville n'a rien de remarquable; mais il y a de vaſtes ſalles où s'aſſemblent à préſent tous les ans les Etats du Languedoc. J'ai déjà parlé de la forme, de la compoſition & de l'ordre de la ſéance de ces Etats. En parcourant les différens dioceſes, je parle des Evêques qui y entrent dans l'Ordre du Clergé, & des villes qui y envoient leurs Députés pour le Tiers-Etat. Quant à l'Ordre de la Nobleſſe, je parlerai bientôt du Comte d'Alez & du Vicomte de Polignac qui y ſiégent les premiers. Pour ce qui eſt des vingt Barons, ce ſeroit entrer dans de trop grands détails, & ſur leſquels je pourrois même manquer de Mémoires ſuffiſans, ſi je voulois dire à qui appartenoient au ſeizieme ſiecle, & dans quelles familles ſont paſſées les vingt Terres qui donnent à leurs Seigneurs entrée aux Etats.

Il y en a peu qui ſoient reſtées depuis deux cents ans dans les mêmes familles; mais celle de Mirepoix eſt poſſédée par la Maiſon de Lévis depuis le treizieme ſiecle.

La cathédrale de Montpellier étoit anciennement l'égliſe d'un couvent de Bénédictins; elle a appartenu enſuite à des Chanoines réguliers, qui furent ſéculariſés, lorſque l'évêché fut tout-à-fait fixe à Montpellier, par le Pape Paul III. On l'a dédiée à Saint Pierre, comme étoit l'ancienne cathédrale de Maguelone, premier ſiége des Evêques de Montpellier; mais ni elle, ni les autres égliſes qui ont été rétablies dans la ville, ne conſervent aucuns monumens d'antiquité civils ni eccléſiaſtiques, pas même celle de *Notre-Dame des Tables*, qui étoit en réputation autrefois, & qui eſt encore une paroiſſe de la ville; car toutes les reliques ont été diſperſées, à l'exception du bâton de Saint Roch, que l'on montre dans l'égliſe de Saint Paul, deſſervie par les Trinitaires. Il a cinq pieds de haut, eſt d'un bois noueux & noirâtre, & ferré par les deux bouts. Tout le monde ſait que ce Saint eſt invoqué en temps de peſte, & tout le monde croit qu'il naquit & mourut à Montpellier, & qu'il étoit même de la famille

famille des anciens Comtes. Mais cette tradition n'est justifiée par aucun titre, & on n'en trouve nulle trace dans les registres de la ville, ni même dans les anciens Rituels du diocese, dans lesquels on lit des Oraisons pour la peste, où il n'est pas fait mention de Saint Roch ; ainsi rien de si suspect que sa légende, à plus forte raison sa généalogie.

Il y a deux belles promenades à Montpellier ; l'une s'appelle la *Canourgue* ; c'est l'endroit le plus élevé de la ville ; son principal mérite est dans la vue : l'autre est *le Peyrou*, qui est à la porte de l'ancienne ville, & à l'entrée d'un fauxbourg de ce nom. Ce n'est qu'au commencement de ce siecle qu'on a entrepris de l'accommoder. On a fait de la porte un arc de triomphe d'une belle architecture, en l'honneur de Louis XIV, & sur l'esplanade, ou place du Peyrou, on a placé sa statue équestre, qui ne lui a été élevée qu'après sa mort, comme le marque très-bien l'inscription qui est au pied. De nos jours on a encore embelli cette promenade & les environs de la place, en y formant des promenades basses, & en y construisant un château-d'eau auquel aboutit un bel aqueduc. A peu de distance de la porte du Peyrou, est le

jardin des plantes, un des plus beaux de l'Europe, qu'on appelle le *Jardin du Roi*; il fut commencé en 1598 par André du Laurens, Chancelier de la Faculté de Médecine de Montpellier, premier Médecin du Roi Henri IV. Depuis ce temps, les Chanceliers de la Faculté de Médecine en ont toujours eu la direction. J'ai déjà eu occasion de dire combien cette Faculté étoit en réputation depuis le treizieme ſiecle. Quand on y reçoit des degrés en Médecine, on revêt une vieille robe qu'on nomme communément la *robe de Rabelais*; mais c'eſt une eſpece de plaiſanterie qui lui a fait donner ce nom, parce que Rabelais ayant été reçu Docteur en Médecine à Montpellier, en fut revêtu comme les autres: d'ailleurs cette Faculté a produit de bien plus grands Médecins que Rabelais, quoique moins gais que lui. J'ai dit auſſi que la Faculté de Droit de Montpellier avoit été très-eſtimée dès le treizieme ſiecle. Au commencement du ſeizieme, Pierre Rebuffe, grand Juriſconſulte, y enſeignoit encore le Droit avec la plus grande réputation; le Roi Charles IX & le Pape Paul III en faiſoient le plus grand cas. Ils s'empreſſerent à le combler d'honneurs; non ſeule-

ment le Roi l'anoblit, mais il voulut que sa postérité pût prendre dans la Faculté tous les degrés *gratis*. On dit qu'elle subsiste encore dans le Languedoc & dans la Magistrature : si cela est, ces MM. auroient grand tort de prendre leur degrés ailleurs qu'à Montpellier. Cette ville a quelques coutumes locales; il en existoit anciennement une qui autorisoit les peres à déshériter absolument leurs enfans, les mâles en leur donnant un bouquet, & aux filles un chapeau de fleurs; cette disposition a été abolie, dans le siecle dernier, par le Parlement de Toulouse, qui, avec raison, l'a trouvée injuste.

Le génie des habitans de Montpellier est tourné du côté du commerce; il s'en fait un considérable, quoique les environs ne soient pas fort fertiles en bled. C'est dans cette ville que l'on a imaginé de faire du verd-de-gris, par un procédé qui consiste à faire macérer des lames de cuivre avec de la *vinasse* ou *jus de raisins écrasés*. Quoiqu'on ait cherché ailleurs à faire du verd-de-gris suivant le procédé usité à Montpellier, on n'a pu réussir à le rendre aussi bon, sans doute à cause de l'air du pays, & de la qualité du raisin, très-favorable à la corrosion du cuivre.

On recueille beaucoup de vin muſcat dans les environs, particuliérement à Lunel, qui eſt à l'extrémité du dioceſe, du côté de Nîmes, & à Frontignan, à l'autre extrémité du côté d'Agde. Ces vins s'envoient fort au loin en bouteilles, & ſans préparation ; on fait auſſi avec ces raiſins muſcats des liqueurs & des ratafias de différentes eſpeces, en y joignant du Cédrat, de la Bergamotte, &c. On les appelle *eaux de Montpellier* ou *de Cette*. Enfin une partie ſe débite en grappes ſéchées au ſoleil, que l'on nomme *paſſerilles*. Le blanchiment de la cire, la préparation des laines d'Eſpagne & la fabrique des futaines forment le reſte du commerce des environs de Montpellier. Le mouton de la petite ville de *Ganges*, à ſept lieues de Montpellier, paſſe dans tout le Languedoc pour délicieux à manger.

L'abbaye d'*Aniane* eſt dans ce dioceſe. Elle fut fondée, du temps de Charlemagne, par un Saint nommé *Benoît*. Il étoit, dit-on, fils d'un Comte de Maguelone ; s'étant ſenti du goût pour la vie monaſtique, il paſſa en Bourgogne, & ſe fit Moine dans l'abbaye de Saint Seine. Revenu dans ſon pays l'an 780, il y bâtit d'abord un petit hermitage, que la libéra-

lité de ſes parens & l'affluence des peuples transformerent bientôt en un monaſtere conſidérable. Il y mourut en 821, ayant laiſſé pour ſes Moines des regles & des conſtitutions particulieres, qui forment un précieux monument de l'ancienne Hiſtoire monaſtique & eccléſiaſtique de France. Quelques ignorans ont confondu ce Saint avec le grand Saint Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, qui vivoit en Italie deux cent cinquante ans avant celui-ci.

Balaruc eſt ſur le chemin de Montpellier à Toulouſe, & eſt très-fameux par ſes eaux minérales; elles ſont chaudes à leur ſource; & pour en faire uſage quand elles ſont tranſportées, on les fait chauffer. Elles ſont purgatives & ſudorifiques; on les prend communément en boiſſon pour les paralyſies, les rhumatiſmes, & quand il s'agit de rendre du reſſort & du jeu aux fibres. On prétend qu'elles ne peuvent faire aucun mal à ceux qui ont la poitrine délicate, parce qu'elles n'ont aucune acidité; mais on s'apperçoit en s'y baignant qu'elles ſont ſulfureuſes & contiennent un bitume gras & onctueux.

La partie montueuſe du Languedoc,

que l'on appelle en général du nom de *Cevennes*, comprend six diocefes. Le plus méridional, & le feul qui s'étende fur les côtes de la mer méditerranée, eft celui de *Nîmes*; il contient quatre-vingt-douze paroiffes, plufieurs villes confidérables, dont la principale eft la ville épifcopale, fix abbayes, dont cinq d'hommes & une de filles. Nos anciens Cofmographes s'étendent d'autant plus volontiers fur Nîmes, qu'il y avoit déjà au feizieme fiecle des Ouvrages entiers écrits fur l'hiftoire & les antiquités de cette ville, qui eft celle de toute l'Europe, après Rome, qui renferme le plus de monumens antiques. Le plus fameux Hiftorien de ces antiquités s'appeloit *Polda d'Albenas*; fon Livre a été imprimé en 1560; il adopte toutes les anciennes fables qui ont été débitées fur l'origine de Nîmes, & en même temps il nous donne des planches gravées en bois qui repréfentent très-bien l'état où étoient cette ville & fes antiquités il y a deux cent vingt ans. Je ne peux pas mieux faire dans ce moment-ci que de le fuivre, comme a fait Belleforêt, qui a même copié fes plans & fes gravures en bois, & a répété toutes les explications qu'il en donne.

Le crocodile & le palmier, que l'on voit

ſur les anciennes médailles de Nîmes, ont fait croire que cette ville avoit été d'abord peuplée par une Colonie d'Egyptiens, conduite par *Nemoſus* fils d'Hercule. Les amateurs des fables & du merveilleux ont mieux aimé tirer l'étymologie du nom de Nîmes, de ce prétendu Héros, que de l'attribuer tout bonnement à ce que cette ville a été premiérement conſtruite au milieu des bois. Ils s'imaginent qu'indépendamment des Egyptiens, il s'établit encore à Nîmes des Grecs venus de Marſeille; mais il eſt plus vraiſemblable qu'elle fut d'abord habitée par des Celtes, qu'à ceux-ci ſuccéderent les Volſques Arécomiques, & que Nîmes étoit leur ville capitale; qu'elle fut ſoumiſe aux Romains par *Fabius Maximus*, & que, dès le temps des premiers Empereurs, c'étoit une Colonie importante & conſidérable : elle continua d'être regardée comme telle pendant les beaux jours de l'Empire Romain; c'eſt ce que nous prouvent les monumens qui y furent alors élevés, & dont les magnifiques reſtes ſont encore ſous nos yeux. Ce fut Craſſus qui fit entourer Nîmes de murs, dont on reconnoît encore l'enceinte tout entiere. On eſt redevable à Agrippa, gendre d'Auguſte, du fameux aqueduc que l'on ap-

pelle à présent le *Pont du Gard*, & qui conduit les eaux du *Gardon* jusques à la superbe fontaine que l'on a rétablie de nos jours (1). Les bains publics & le temple de Diane ne furent finis, à ce que l'on croit, que sous le regne de Tibere. L'opinion générale des anciens Auteurs est que l'édifice que l'on appelle la *Maison carrée*, étoit un temple élevé à la mémoire de l'Impératrice Plotine, à qui l'Empereur Adrien reconnoissoit qu'il étoit redevable de l'Empire, & qu'il avoit, à cause de ce service, fait déifier. Le beau & fameux *amphithéatre* de Nîmes est aussi, dit-on, l'Ouvrage du même Empereur Adrien, ou de son successeur Antonin, que l'on prétend avoir été originaire de la Colonie Romaine de Nîmes. Il y a encore dans cette ville un grand nombre d'autres antiquités qui, au seizieme siecle, n'étoient pas aussi entieres ni aussi connues que celles dont je viens de parler. Une partie même étoit enfouie, & n'a été découverte que dans ce siecle, où l'on a tâché de tirer parti de leurs ruines, pour décorer & embellir la ville de Nîmes. L'origine de ce que l'on

(1) Elle étoit jadis dans la ville de Nîmes, & est à présent en dehors.

appelle la *Tour Magne*, eſt fort incertaine. Elle eſt placée à l'endroit le plus élevé de la ville, & fort exhauſſée par elle-même. Les uns prétendent qu'elle ſervoit autrefois de fanal pour éclairer les vaiſſeaux qui, ſoit du côté d'Aigues-Mortes, ſoit en remontant le Rhône, s'approchoient de la ville, qui étoit, du temps des Romains, bien moins éloignée de la mer qu'elle ne l'eſt aujourd'hui; d'autres, qu'elle renfermoit les tréſors d'abord de la Colonie Romaine, & enſuite ceux des Rois Viſigots. On eſt aſſuré qu'il y avoit encore dans Nîmes un temple dédié à Auguſte, un champ de Mars, un temple à Cérès, qui étoit hors de la ville, & autour duquel on voit encore une multitude de ſépultures antiques, des urnes cinéraires, des épitaphes, d'autres inſcriptions, des médailles, des pierres ſculptées & gravées, & quelques ſtatues, dont les unes étoient connues du temps de Poldo d'Albenas; les autres ne l'ont été que depuis, & nous indiquent l'uſage de différens autres édifices, tels qu'un temple à la Déeſſe *Salus*, un théatre où des Hiſtrions repréſentoient des Comédies, un temple d'Hercule, dont le pavé étoit en moſaïque, &c. &c. Les François qui n'ont pas le temps d'aller

faire leurs cours d'antiquités à Rome, peuvent le faire à Nîmes, avec d'autant plus d'utilité qu'ils y trouveront un assez grand nombre de *Cicérons*, & des gens qui se piquent d'érudition & de connoître la matiere des antiquités.

Continuons de tracer en peu de mots l'Histoire de Nîmes jusques au seizieme siecle. Ce fut au troisieme siecle, dit-on, que la Religion Chrétienne y fut prêchée par Saint Saturnin ou Sernin, qui fut l'Apôtre de Toulouse. On cite le nom de plusieurs Saints qu'il convertit au Christianisme; un, entre autres, étoit de Nîmes même & né dans les Arenes; il s'appeloit *Saint Pasteur*. La cathédrale lui est dédiée : cependant on n'a la suite des Evêques de Nîmes que depuis le sixieme siecle. Ce fut au cinquieme que Nîmes, comme tout le reste de la Gaule Narbonnise, fut abandonnée aux Goths. Un peu auparavant, en 407, elle avoit été ravagée par les Vandales. Les Visigots mêmes avoient achevé de la dégrader avant que d'en être paisibles possesseurs. Ce fut ce qui empêcha sans doute que les Rois Visigots n'en fissent leur principale résidence, & leur fit choisir Toulouse pour leur capitale. Mais ils firent de Nîmes une place frontiere, &

transformerent l'amphithéatre en citadelle ; ils bâtirent deux grosses tours aux deux extrémités, des maisons dans l'intérieur, creuserent des fossés tout autour ; les gradins leur servirent de banquettes, le haut de remparts, & les grottes destinées à renfermer les bêtes féroces, & les passages souterrains devinrent des casemates. L'ensemble formoit une assez bonne forteresse, qu'on appeloit le château des *Arenes*. Cependant cette fortification même fut cause que Nîmes fut plusieurs fois assiégée & prise par les Rois François, Clovis & Clotaire, qui chasserent à différentes époques les Goths de la Septimanie. A la fin, les François en étoient les maîtres, lorsque les Sarasins, après avoir conquis l'Espagne, pénétrerent en Languedoc, & parvinrent jusqu'à Nîmes: ils ne purent prendre cette ville qu'après l'avoir assiégée & lui avoir fait essuyer de nouveaux ravages. Ses temples avoient été convertis en églises; celles-ci le furent en mosquées. Les Mores, qui s'étoient avancés dans l'intérieur de la France, furent vaincus & repoussés par Charles Martel jusqu'à Nîmes; mais ils tinrent dans cette place si long-temps, que le Conquérant, pour se venger de cette résistance, prit le

parti, après l'avoir emportée, de la détruire de fond en comble. Quelques Visigots épars rentrerent dans ses ruines; les Sarasins revinrent les en chasser. Sous le regne de Pepin, Guillaume au *Cornez* ou *Court Nez*, qu'on prétend avoir été Connétable de France, & dont l'Histoire est un véritable Roman, reprit Nîmes & y rétablit le Christianisme & l'autorité des Rois de France. Cependant ce ne fut qu'après avoir totalement soumis les Ducs de Gascogne & de Guienne, que Charlemagne en fut en entiere possession. Ce fut lui, dit-on, qui y établit des Comtes ou des Vicomtes. Ils devinrent héréditaires comme tous les autres de la province. On ne sait de quelle famille étoient les premiers; mais une héritiere nommée *Cecile*, ayant épousé un Comte de Béziers & de Carcassonne, appelé *Bernard Atton*, lui porta la seigneurie de Nîmes. A la fin du onzieme siecle, elle fut le partage d'un cadet. Au douzieme, il paroît que le haut domaine de la Vicomté de Nîmes étoit disputé entre les Comtes de Toulouse & les Rois d'Aragon. Ce fut Raymond V, Comte de Toulouse, qui forma la nouvelle enceinte de Nîmes, plus restreinte que celle du temps des Romains;

il la diſtingua en deux villes, dont l'une étoit Nîmes proprement dite, & l'autre le bourg des Arenes, comprenant les maiſons renfermées dans l'intérieur du château, qui avoient leurs Conſuls à part. Le reſte de l'Hiſtoire de Nîmes eſt la même que celle de toutes les villes du Languedoc dont j'ai déjà parlé. Après les guerres occaſionnées par l'héréſie des Albigeois, Simon de Montfort en fut le maître; enfin, elle revint au Roi Saint Louis, qui y acquit toute autorité. En 1417, les Anglois s'étant preſque rendus maîtres de la France ſous le regne de Charles VI, le Prince d'Orange, leur Général, s'empara de Nîmes. Au milieu du ſeizieme ſiecle, l'héréſie des Calviniſtes s'introduiſit en Languedoc, & elle domina dans Nîmes en 1560, ſi bien que les égliſes Catholiques y furent détruites, l'Evêque, les Chanoines & les Religieux chaſſés, & un grand nombre de Catholiques maſſacrés. Malgré les différens édits de pacification, on peut dire que les Huguenots furent abſolument les maîtres dans cette ville & dans Montpellier juſqu'au regne de Louis XIII, que ce Monarque la prit en 1629, en fit raſer les fortifications, & y fit bâtir un château. Les égliſes furent rendues aux Ca-

tholiques ; & le grand temple fut entiérement abattu lors de la révocation de l'Edit de Nantes. En 1533, François I y ayant fait son entrée, le peuple fit élever une colonne à une porte de la ville, & on plaça au dessus une salamandre, qui étoit le symbole adopté par ce Roi. Ce monument subsistoit encore à la fin du seizieme siecle; mais il est à présent détruit. Dans l'état actuel des choses, Nîmes & ses fauxbourgs contiennent plus de quarante mille habitans. Il y a dans l'intérieur de la ville douze églises, & huit dans les fauxbourgs ; mais seulement deux paroisses, huit couvens d'hommes & quatre de filles. De ces douze couvens, il n'y en a que trois d'ancienne fondation, les neuf autres n'ont été établis que depuis le rétablissement du Catholicisme. La cathédrale étoit desservie depuis 1095 par des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint Augustin, qui en formerent d'abord le Chapitre; ils furent sécularisés au quinzieme siecle : mais tout fut détruit en 1562, & n'a été rétabli qu'au dix-septieme. La *maison carrée*, ou le temple que l'on croit avoir été élevé par Adrien en l'honneur de Plotine, a été donné, lors du rétablissement du Catholicisme, aux Au-

gustins pour en faire une église; mais c'a été sans rien changer à l'arrangement extérieur du temple; & celui-ci est absolument dans le même état que le fameux Panthéon à Rome. A l'endroit où l'on voit encore aujourd'hui les ruines du temple de Diane, il y avoit, avant 1560, un couvent de Bénédictines, qui fut ruiné alors : ces pieuses filles se retirerent à Beaucaire. Nos vieux Auteurs ne manquent pas de dire qu'elles avoient été établies dans cet endroit de la ville, pour remplacer les Prêtresses & les Nymphes de Diane qui habitoient autrefois ce lieu. Ils assurent même qu'il y avoit là, du temps des Romains, un temple de Vesta, & une communauté de Vestales qui entretenoient le feu sacré comme à Rome.

Il s'est tenu à Nîmes jusqu'à six Conciles, dont le plus considérable est en 1096. Le Pape Urbain II y présida; il s'y trouva dix Archevêques, quatre-vingt-six Evêques, & cinq Cardinaux non Evêques. Les Etats de la province du Languedoc s'y sont assemblés plusieurs fois, avant que les Calvinistes s'en rendissent les maîtres.

L'air est au moins aussi bon à Nîmes qu'à Montpellier; les environs sont aussi fertiles, & le commerce y est aussi florissant. Dès

l'an 1559, il y avoit des manufactures de velours, de ſatins & de Damas; d'autres de petites ſerges, & de toiles de lin que l'on appelle *blancards*. Preſque de toute ancienneté on y fait de gros draps, que l'on appelle des *frocs*, parce qu'ils ſervent aux habits & aux robes de Moines, particuliérement des Capucins.

C'eſt au dehors de Nîmes, pendant l'eſpace de trois lieues, que l'on voit les reſtes du fameux pont, ou plutôt aqueduc, du *Gard*. Il eſt briſé en quelques endroits, mais il en reſte aſſez de parties entieres, pour que l'on puiſſe juger de la beauté & de la ſolidité de ſa conſtruction.

Dans le dioceſe de Nîmes, ſur la riviere de *Vidourle*, à quatre lieues de cette ville & à autant de Montpellier, eſt la petite ville, & le château de *Sommieres*, important par ſa poſition & ſes fortifications. La ville contient environ 4000 habitans, & n'a qu'une ſeule égliſe paroiſſiale. Il y avoit, au ſeizieme ſiecle, un grand & beau couvent de Cordeliers; mais ils furent tous maſſacrés & jetés dans des puits par les Huguenots: un autre couvent de Bénédictins & un de Religieuſes furent auſſi ruinés; mais ceux & celles qui les habitoient furent aſſez heureux pour s'enfuir. Cette ville

appartenoit

appartenoit autrefois à l'ancienne, puissante & illustre Maison de *Bermont* en Languedoc. Un de ces Seigneurs l'échangea avec Saint Louis, contre le château du Cayla ou Gaylar, qui est resté aux Bermont jusqu'à l'extinction de la branche aînée & principale de leur Maison, qui s'est éteinte dans celle de *Baschi*. D'ailleurs Sommieres a soutenu plusieurs siéges pendant le cours du seizieme siecle & au commencement du dix-septieme. Le premier fut en 1572; le second en 1574, & dura un an tout entier; le troisieme en 1622. Ce fut le Prince de Condé qui fit ce dernier siége par ordre de Louis XIII. Les fortifications de la ville furent alors rasées; mais celles du château subsistent, & il seroit même presque impossible de les détruire, la place étant extrêmement fortifiée par la Nature. Il y a quelques vieilles tours que l'on dit être du temps de Saint Louis.

Le *chemin* de *Nîmes* à *Beaucaire* a été fait par les Romains, & on trouve presque à chaque pas des vestiges de leur construction, des *empierremens* & des *chaussées*, dont l'ouvrage est particulier à ces temps-là. Chaque mille se trouve encore très-bien marqué sur des colonnes de

pierres rondes, & chacune de ces pierres milliaires porte de plus des inſcriptions qui indiquent par l'ordre de qui elles ont été élevées. Il y en a du temps d'Auguſte, de Tibere & de Claude, d'Adrien & d'Antonin.

Beaucaire eſt en Languedoc, ſur les bords du Rhône, vis-à-vis de *Taraſcon*, qui eſt en Provence. Il ne paroît pas que cette ville ait été connue des Romains. C'étoit le chef-lieu d'un canton que l'on appeloit la *Terre d'Argence*, & qui appartenoit, au douzieme ſiecle, aux Comtes de Toulouſe. L'égliſe principale étoit autrefois celle d'un couvent & d'un riche prieuré. En 1597, il fut converti en collégiale. Il y a quelques autres petits couvens qui ont preſque tous été ruinés par les Calviniſtes au ſeizieme ſiecle. Le Pape Urbain V, mort en 1370, étoit né aſſez près de Beaucaire, & en étoit peut-être originaire ; il a fait quelque bien à cette ville : mais le Seigneur auquel elle a le plus d'obligation, eſt Raymond IV, Comte de Toulouſe, que l'on ſurnomma de *S. Gilles*, parce qu'il étoit né dans cette Terre voiſine de Beaucaire. Ce fut lui qui accorda, en 1217, le privilége de cette foire fameuſe qui ſe tient tous les ans à la Magdeleine, & qui attire tant de monde

à Beaucaire. Les Marchands s'assemblent dans une plaine à la porte de la ville, où l'on établit des baraques de toute espece.

Entre Beaucaire & Aigues-Mortes, sont le bourg & l'abbaye de *Saint Gilles*, qui faisoient partie de la Terre d'Argence, & appartenoient à Raymond IV, Comte de Toulouse, qui y étoit né, & qui donna par dévotion le bourg au monastere qui subsistoit depuis long-temps, puisqu'il étoit connu du temps de Louis le Débonnaire. C'étoit le lieu de la retraite d'un Saint que l'on appelle en latin *Ægidius*, & en françois *Saint Gilles*, qui vivoit au cinquieme siecle. Les Rois Visigots avoient un palais dans cet endroit; à présent l'abbaye de Saint Gilles est une église collégiale, dont les Catholiques sont rentrés en possession après que Louis XIII a eu soumis les Hérétiques du Languedoc.

Entre Saint Gilles & Aigues-Mortes, assez près de la mer, est la fameuse saline de *Peccais*, qui est d'un grand rapport pour les fermes du Roi, mais dont l'habitation est très-mal-saine. On y a fait quelques fortifications contre les Faux-sauniers & les Corsaires, qui ne sont cependant pas bien à craindre, les plus dangereux ennemis de ce canton étant les

insectes volans, & l'air salin qui pénetre & corrode tout. Actuellement les salines de Peccais produisent par an deux cent seize mille minots de sels. Il y a environ trente ans que l'on estimoit le produit de chaque minot, distribué dans le royaume, à vingt francs.

Le nom seul d'*Aigues-Mortes* indique que cette ville a toujours été au milieu des eaux stagnantes & croupissantes, à quelque distance de la mer; mais certainement elle n'étoit point, aux douzieme & treizieme siecles, dans une situation aussi fâcheuse & aussi désagréable que celle où elle se trouve aujourd'hui. Les canaux par lesquels elle avoit communication avec la mer, étoient plus libres & plus ouverts, & son port, plus profond, pouvoit contenir des vaisseaux de transport en usage dans ce temps-là, & des barques chargées de munitions & de troupes. D'ailleurs les marais qui entouroient ses murailles la mettoient à l'abri des siéges & des invasions par terre. C'est ce qui engagea Saint Louis à choisir cette ville pour y faire son embarquement lorsqu'il partit pour l'Orient. Nos Rois n'avoient alors aucun port sur la Méditerranée, la Provence ne leur appartenant pas encore; ainsi il fallut s'assurer de celui-

là. Le Pape Clément IV, qui étoit du pays, s'employa utilement pour faire réussir les intentions de Saint Louis. La seigneurie d'Aigues-Mortes appartenoit aux Moines de l'abbaye de *Psalmodi*. Le Pape les obligea de la céder au Roi, & on donna en échange aux Moines des terres dans l'intérieur de la province. Les habitans avoient quelques priviléges; on les augmenta, pour engager les peuples à venir en plus grand nombre s'établir à Aigues-Mortes. On entoura la ville de belles murailles & de superbes remparts qui subsistent encore en partie: on les joignit avec la tour de *Constance*, que l'on appelle ainsi, parce qu'elle a été bâtie, du temps de Saint Louis, sur les ruines d'une plus ancienne, élevée par l'Empereur *Constantius* au quatrieme siecle. Elle existe encore dans son entier. Sa forme est ronde, elle a quarante-deux pieds de diametre; ses murs ont quatre-vingt-seize pieds de hauteur, & dix-huit d'épaisseur. On nettoya les grands canaux qui communiquent des étangs au Rhône, en passant par Aigues-Mortes, & que l'on appeloit encore alors *fossés de Marius*, parce que, dit-on, ils ont été creusés par ordre de ce Général Romain, qui vainquit les Cimbres sur les bords du Rhône,

environ quatre-vingts ans avant la naissance de Jésus Christ. Ainsi Aigues-Mortes devint une place importante & un port considérable. Saint Louis s'y embarqua deux fois pour ses croisades, & y revint après la premiere. La Province ayant été réunie à la Couronne, le port d'Aigues-Mortes ne fut plus si nécessaire; cependant il étoit encore praticable au seizieme siecle; car, en 1538, Charles-Quint revenant d'Italie en Espagne, y débarqua avec une flotte de cinquante-quatre galeres. Le Roi François premier & toute la Cour de France vinrent l'y recevoir; mais depuis ce temps là, les troubles du Languedoc ayant empêché de prendre des mesures convenables pour entretenir ce port, il est devenu impraticable pour tous autres bâtimens que des barques de Pêcheurs. On voit encore les restes de son ancien port & des quais dont il étoit bordé; mais il est comblé de vases & de sables. Le canal, qu'on appelle, comme à Narbonne, *la Robine*, est encore très-bien tracé; l'on s'est même occupé, de nos jours, des moyens de le dégager & de rendre plus large l'embouchure qu'on nomme *le grau du Roi*; mais c'est avec peu de succès, le mal est trop invétéré.

La fortification de terre eſt en bon état, composée de belles murailles & de ſeize groſſes tours baſtionnées. Il y a un arſenal & de bons magaſins.

Les habitans ſont réduits à deux mille & quelques cents hommes; leur nombre a toujours été en diminuant; car au commencement de ce ſiecle il y en avoit encore quatre mille, & au dix-ſeptieme & au ſeizieme en remontant, il y en avoit bien davantage. Ceux d'aujourd'hui ont tous l'air mal-ſain, & aucun d'eux ne parvient à la vieilleſſe. Cependant il y a encore des gens qui ſe fixent dans ce triſte lieu, pour profiter des avantages dont les habitans jouiſſent, & dont les principaux remontent juſqu'au temps de Saint Louis. Ils conſiſtent dans une exemption totale de toutes impoſitions, à l'exception d'une légere capitation. On a d'ailleurs autrefois décoré cette ville de toutes les juriſdictions dont elle étoit ſuſceptible; Amirauté, Grenier à ſel, Bureau des Traites, Viguerie, Corps Municipal ou Conſulat. Toutes ces charges trouvent des gens qui les rempliſſent & même les achetent. On eſt plus embarraſſé à en former la garniſon: on a renoncé à y envoyer des troupes réglées; peut-être ceſſera-t-on même d'y

envoyer des Invalides. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, & un Major. Ces places ne sont pas mauvaises pour le revenu ; mais la résidence en est désagréable ; aussi depuis long-temps le Gouverneur, dont la place est la meilleure de toutes, puisque le gouvernement vaut dix-huit mille livres de rente, n'approche-t-il point de sa place. Tout le commerce consiste dans le transport du sel & la pêche du thon & des sardines, les environs étant tout-à-fait marécageux & stériles. Il n'y a qu'une seule paroisse desservie par un Vicaire & trois Prêtres ; un couvent de Cordeliers, fondé par Saint Louis, & un de Capucins peu nombreux, mais un grand hôpital, établissement fort nécessaire. Je ne peux finir l'article d'Aigues-Mortes, sans rapporter une anecdote consignée dans tous nos Auteurs, encore plus affreuse que ridicule. L'an 1419, la faction Bourguignone s'étoit emparée de plusieurs places dans le Languedoc, entre autres d'Aigues-Mortes. Le Dauphin, depuis Roi sous le nom de Charles VII, marcha pour les en chasser. A son approche, les habitans d'Aigues-Mortes massacrerent la garnison Bourguignone, & en jeterent les cadavres dans leurs fossés : mais ayant

fait réflexion que la pourriture de ces corps morts jetteroit l'infection dans la ville, ils ramasserent du sel, qui étoit en grande quantité sous leurs mains, & acheverent de combler les fossés. On montre encore à Aigues-Mortes cet endroit, que l'on appelle *le saloir des Bourguignons*; & de là est venue l'épithete qui a été donnée long-temps aux Bourguignons : on les appeloit *Bourguignons salés*, quand on vouloit les injurier. Pendant bien long-temps cette injure a été en usage, sans qu'on sût sur quelle anecdote elle étoit fondée. A une demi-lieue d'Aigues-Mortes, étoit encore, au seizieme siecle, l'abbaye de *Psalmodi*, dont j'ai déjà dit que la seigneurie d'Aigues-Mortes avoit dépendu autrefois. On en attribue la fondation à Charlemagne. Son nom indique que l'on y avoit établi une psalmodie continuelle, & que l'on y chantoit jour & nuit les louanges de Dieu. Effectivement elle étoit d'abord habitée par une communauté assez nombreuse pour cela ; mais elle diminua insensiblement, & au seizieme siecle elle fut sécularisée & transférée à Aigues-Mortes, & l'ancienne abbaye fut abandonnée. Cependant l'Abbé commendataire avoit encore de bons revenus, &

les Chanoines, autrefois Moines; en avoient aussi. Mais avec cela il étoit fâcheux de résider dans Aigues Mortes. Cette affaire s'est arrangée; l'évêché d'Alais a été érigé en 1692. L'on a donné le revenu de l'Abbé au nouvel Evêque; & les Chanoines de Psalmodi, transportés à Alais, ont formé le chapitre de la nouvelle cathédrale.

Le diocese d'*Alais* a été formé aux depens de celui de Nîmes, seulement en 1694. Cependant il est assez étendu, ayant quatre-vingt-quinze paroisses. Sa cathédrale étoit autrefois une collégiale qui n'avoit rien de bien remarquable, & n'étoit que médiocrement vaste; elle est encore dans le même état. Tout le chapitre n'est composé que de dix-huit Dignitaires ou Chanoines. La ville n'a qu'environ huit mille habitans, trois couvens d'hommes & deux de religieuses; ils sont, ou modernes, ou rétablis au dix-septieme siecle, ayant été auparavant ruinés par les Religionnaires. Il y a à présent quelque commerce de soierie; mais il n'y en avoit aucun autrefois. La ville est entourée d'une simple muraille, bâtie au onzieme siecle avec quelques *redans*, ouvrages de fortification extérieure, devant

chaque porte, qui ſont au nombre de ſept. Il y a une partie des rues qui ſont bordées d'arcades, à l'abri deſquelles on peut marcher ſans craindre les injures du temps. La riviere du *Gardon* paſſe auprès de la ville, mais ne la traverſe pas. Preſque tous les habitans d'Alais étoient Religionnaires avant la révocation de l'Edit de Nantes ; c'eſt ce qui a engagé Louis XIV à y faire bâtir une eſpece de citadelle ou château en 1689. Quoique cette citadelle ſoit petite, elle eſt ſuffiſante pour renfermer une garniſon deſtinée à contenir les Huguenots & à ſoutenir les troupes Catholiques, que l'on tient toujours diſpoſées dans les Cevenes. Il ne reſte plus qu'à faire en peu de mots l'Hiſtoire des Seigneurs d'Alais. Cette ville a appartenu pendant long-temps à la Maiſon de *Pelet*, deſcendante des anciens Comtes de *Mauguio* ou *Melgueuil*, qui avoient eux-mêmes pour auteurs les premiers Vicomtes de Narbonne. Les *Pelet* ont toujours, ſuivant les anciens Hiſtoriens du Languedoc, réclamé contre le tort qu'on leur avoit fait en leur enlevant le Comté de Melgueuil & la Vicomté de Narbonne, mais ils n'ont jamais pu en obtenir la reſtitution. Ils ont été forcés de

ſe contenter de la ſeigneurie de la moitié de la ville d'Alais, dont ils avoient fait hommage, d'abord à Simon de Montfort, enſuite à Amaury ſon fils, enfin, au Roi Saint Louis & à ſes ſucceſſeurs. Les Monarques poſſédoient l'autre moitié d'Alais. C'ſt cette moitié qui forme aujourd'hui le *Comté*, & la partie qui eſt reſtée à la Maiſon de Pelet, s'appelle la *Baronnie*. En 1345, *Humbert*, Dauphin Viennois, ayant cédé le Dauphiné à Philippe de Valois, ne ſe réſervant qu'un revenu modique, le Roi le lui aſſigna ſur Alais qu'il lui abandonna. Humbert le vendit preſque auſſi-tôt au Pape Clément VI; ce Pontife le fit paſſer à ſon neveu *Roger de Beaufort*, dont il réuſſit à faire un riche & puiſſant Seigneur. Ce fut en faveur de ce neveu de Pape, qu'Alais fut érigé en Comté, ſans préjudice de la Baronnie, qui appartenoit toujours aux Pelet (1). La meilleure partie des biens de Beaufort ayant paſſé aux Seigneurs de *Montboiſſier-Canillac*, ils furent Comtes d'Alais juſqu'à la fin du

(1) Ce fut en conſidération du Pape que le Corps de la Nobleſſe du Languedoc conſentit que le Comte d'Alais le préſidât dans les Etats de la province.

ſeizieme ſiecle, qu'un d'eux vendit ce Comté au Maréchal de Montmorency d'Anville, Gouverneur de Languedoc, qui mourut Connetable de France ſous le regne d'Henri IV. On ſait quel fut le ſort des enfans de ce Connétable. Sa fille aînée épouſa le Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX. Elle eut en dot le Comté d'Alais, & l'un de ſes fils en porta le titre; mais après ſa mort, celle de ſa mere & l'extinction de la Maiſon d'Angoulême, ce Comté revint aux héritiers de Madame la Princeſſe de Condé, ſeconde fille du Connétable. Il a paſſé dans la branche de Conti, cadette de celle de Condé, & il y eſt reſté juſqu'à nos jours.

MM. de Narbonne-Pelet ont conſervé la Baronnie d'Alais juſqu'au milieu du dernier ſiecle; alors elle a été partagée entre pluſieurs filles, héritieres d'une de leurs branches, qui ont porté cette Baronnie, ainſi diviſée, dans différentes Maiſons de Gentilshommes de la province.

A deux lieues d'Alais eſt la petite ville d'*Anduze*; elle eſt placée dans la ſituation la plus agréable; elle eſt peuplée & com-

merçante : on y fabrique quantité d'étoffes de laine & de ſoie. Elle a long-temps appartenu à l'ancienne Maiſon de Bermont, dont j'ai dit que la principale branche, celle du *Caila*, s'étoit éteinte de nos jours.

En continuant de longer les grandes montagnes des Cevennes, ſans s'y enfoncer, on trouve, à cinq lieues d'Alais, la petite ville de *Saint-Hyppolite*, qui n'étoit, au quinzieme ſiecle, qu'un village dépendant de l'évêché de Montpellier. L'Evêque en a inféodé quelques petits fiefs à des particuliers qui ſe font nommer les *Barons de Saint-Hyppolite*. Ce lieu a quatre ou cinq mille habitans ; quoique la ville ſoit très-petite, elle a quatre fauxbourgs. La riviere de Vidourle, qui coule tout auprès, fournit de l'eau à différens canaux qui font tourner quelques moulins, & ont procuré la facilité d'y établir des Tanneries. La ſituation où ſe trouve *Saint-Hyppolite*, au débouché des plus hautes montagnes des Cevennes, a déterminé Louis XIV, en 1687, à entourer cette ville de murailles & de fortifications, & à y faire conſtruire une petite citadelle, où l'on tient toujours une garniſon pour

contenir les Religionnaires. Le reste du diocese d'Alais est hérissé de montagnes quelquefois très-hautes. Les unes sont arides, d'autres plus fertiles, & les vallons sont très-peuplés; mais les habitans en sont plus agrestes, plus méchans, & plus obstinés Religionnaires que ceux du reste du Languedoc. Ce sont eux qui ont fait tant de bruit, à la fin du siecle dernier & au commencement de celui-ci, sous le nom de *Camisards*. Le principal lieu, situé tout à l'extrémité du diocese d'Alais, du côté du Gevaudan, est *Merveis*, & la plus haute montagne de ces cantons, celle de *Lesperoux*.

Le diocese d'*Uzès* est borné à l'orient par le Rhône, au midi par le diocese de Nîmes, à l'occident par celui d'Alais, & au septentrion par le Vivarais. C'est un des plus anciens & des plus étendus du Languedoc; il renferme près de deux cents paroisses. Dès l'an 419, on voit qu'il y avoit un Evêque d'Uzès nommé *Constantius*: on compte au nombre de ses successeurs *Saint Firmin* & *Saint Féréol*. Malheureusement, au seizieme siecle, un Evêque d'*Uzès*, *Jean de Saint-Gelais-Lansac*, abjura le Catholicisme & embrassa publi-

quement l'héréſie de Calvin ; tout ſon Chapitre ſuivit ſon exemple. Ces Chanoines étoient réguliers, car ils n'ont été ſécularisés que dans ce ſiecle-ci.

Il y a quelques Hiſtoires fabuleuſes ſur l'antiquité d'*Uzès*, mais elles ne méritent pas que l'on s'y arrête. Son nom ſe trouve dans la notice de la Gaule Narbonnoiſe; mais il n'eſt marqué par aucun grand événement. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que la ſeigneurie eſt depuis long-temps partagée entre les Evêques & les Vicomtes de cette ville, & que les Prélats partagent avec le Roi les droits qui, ſuivant toute apparence, leur ont été donnés dans le temps des guerres des Albigeois. Ceux des Vicomtes appartiennent à préſent à M. le Duc d'Uzès. Ce fut au commencement du ſeizieme ſiecle que Jacques, déjà Baron de Cruſſol, épouſa Simone de Bermont, héritiere de Jean de Bermont, Vicomte d'Uzès. Leur fils épouſa une autre riche héritiere, celle de Galliot de Genouillac; & leur petit-fils obtint, en 1566, l'érection d'Uzès en Duché, & en Pairie en 1572. M. le Duc d'Uzès eſt actuellement le plus ancien Pair du royaume, toutes les Pairies qui étoient plus anciennes que celle-là étant à préſent

préſent éteintes. La cathédrale d'Uzès n'a rien de remarquable, & ce que le palais de l'Evêque a de plus beau eſt la vue de ſa terraſſe, qui eſt très-étendue, ſur un pays fertile. Les Evêques en ont été exclus pendant long temps; car les ſucceſſeurs de Jean de Saint-Gelais n'ayant pas voulu ſuivre ſon exemple, les Calviniſtes continuerent cependant de dominer abſolument dans la ville, & y érigèrent une eſpece de petite République, qui ne fut détruite que lorſque Louis XIII vint en perſonne ſoumettre la province de Languedoc. Au deſſus du palais épiſcopal eſt la fontaine d'*Aure*; elle fournit de l'eau au pont ou aqueduc du Gard, qui la conduit juſques à Nîmes. Le château du Duc, ou plutôt celui des anciens Vicomtes, eſt un bâtiment aſſez noble & aſſez vaſte, mais maſſif & décoré de groſſes tours rondes. Une partie du dioceſe d'Uzès eſt dans les montagnes des Cevenes, & confine au Vivarais & au Gévaudan; c'eſt là qu'on trouve les petites villes de *S. Ambroix*, *Bargeac* (1), *Portes*, & les *Vans*. La partie la plus in-

(1) Bargeac eſt une Baronnie qui appartient à la Maiſon du *Roure*, dont le premier nom eſt *Grimoard*, Maiſon an-

téressante du diocese est celle qui approche du Rhône. *Bagnols* n'est pas tout-à-fait sur ses bords; mais c'est une jolie petite ville sur la riviere de *Ceze*; cette riviere roule dans son sable beaucoup de paillettes d'or. La ville du *Pont-Saint-Esprit* est bien plus considérable & plus importante; elle est fameuse, sur-tout par son pont & par le riche prieuré de Saint Saturnin, qui étoit une dépendance de l'Abbaye de Cluni, fondée en 950. Il se forma tout autour une petite ville qui porta d'abord le nom du prieuré. En 1265, on commença d'y bâtir un pont qui subsiste & passe pour un ouvrage merveilleux : effectivement il est d'une architecture très hardie & solide, car c'est le seul pont qui ait tenu contre la rapidité du Rhône. Il fut fini en 1309. On voit encore à son entrée, du côté du Languedoc, l'église dédiée au Saint-Esprit, qui a donné son nom au pont, & la ville a pris ensuite le nom du pont.

---

cienne, dont on prétend qu'étoit le Pape Urbain V, élu en 1362. Le nom du Roure leur est venu par héritage d'une Maison que l'on prétend être la même que celle de la *Rovere* en Italie, qui a produit deux Papes, Jules II & Sixte IV. MM. du Roure portent aussi le nom de *Beauvoir*, joint au leur depuis 500 ans, & les armes du *Gévaudan*.

Nos vieux Mémoires disent que ce fut un Ange, sous la forme d'un Berger, qui en fournit la premiere idée. Le Pape Nicolas V, au quinzieme siecle, a autorisé cette opinion pieuse, par une Bulle qui a attribué des Indulgences à ceux qui donneroient des aumônes pour les réparations du pont & l'entretien de l'hôpital; & nos Rois ont appliqué au même objet, & à peu près dans le même temps, un droit sur tous les bateaux de sel, qui, en remontant le Rhône, passent sous le pont. Au seizieme siecle l'hôpital étoit encore desservi par des Prêtres habillés de blanc, qui appartenoient à un Ordre hospitalier actuellement supprimé. Le pont s'étant trouvé être d'une grande utilité pour le commerce & la communication du Languedoc avec le Dauphiné, la ville s'est agrandie, & on y compte aujourd'hui cinq ou six mille habitans; mais elle est tout entiere à la rive gauche du Rhône; il n'y a point de maisons de l'autre côté du pont, qui a quatre cent vingt-cinq toises de longueur, mais un peu étroit, n'ayant que deux toises quatre pieds de largeur; il est soutenu par vingt-six arches. La ville est entourée de murailles, & n'a

point de remparts. En 1618, ſous le regne de Louis XIII, on y a conſtruit une citadelle à ſix baſtions, qui ne peut avoir eu d'autre objet que de contenir les Religionnaires. Elle a cependant un Gouverneur & un Etat-Major; les appointemens du premier ſont aſſez conſidérables. La ſeigneurie eſt en *pariage* entre le Roi & le Prieur Bénédictin. Au reſte, quand on dit que cette ville eſt du dioceſe d'Uzès, c'eſt relativement au temporel, car pour le ſpirituel elle eſt du dioceſe d'Avignon.

En deſcendant le Rhône, on trouve *Roquemaure*, l'abbaye *Saint André*, & *Villeneuve-d'Avignon*. L'abbaye, qui eſt de l'Ordre de Saint Benoît, eſt d'une fondation très-ancienne; car l'égliſe fut conſacrée par le Pape Gelaſe II, au commencement du douzieme ſiecle. Dans ce même temps, Raymond de Saint Gilles donna à cette égliſe la ville voiſine, nommée *Villeneuve d'Avignon*, qui eſt ſituée vis-à-vis d'Avignon même. Elle eſt de ſon dioceſe pour ce qui regarde le ſpirituel, & du dioceſe d'Uzès, relativement aux impoſitions; elle jouit d'ailleurs de beaucoup d'exemptions & de grands priviléges qu'elle tient de la munificence de nos

Rois ; savoir, deux foires franches par an, où l'on fait un très-considérable commerce, sur-tout d'huile d'olive; celle de Villeneuve passe pour une des meilleures de la France. La justice y est administrée au nom de l'Abbé de Saint-André. Il y a environ trois mille habitans. Indépendamment de quelques églises & couvens, on voit dans cette ville une belle Chartreuse, fondée par le Pape Innocent VI, mort en 1362, & qui y est enterré. Dans le siecle dernier, on y enterra aussi le Prince de Conti, Gouverneur de Languedoc, mort en 1666. Villeneuve d'Avignon est aujourd'hui située entre deux forts, dont l'un s'appelle le *Fort Saint-André*, construit par ordre de Philippe le Bel, dès 1306, mais accommodé à la moderne dans ce siecle-ci; l'autre est la tour du pont d'Avignon, construite par ordre de Saint Louis, à l'extrémité de ce fameux pont, qui ne subsiste plus. Quoique ces deux postes ne soient pas actuellement bien importans, ils forment deux gouvernemens assez lucratifs.

Le diocese de *Viviers*, ou le *Vivarais*, est dans la même partie du Languedoc, & forme une province particuliere, qui, du Le Vivarais.

temps de César, étoit habitée par des Peuples nommés *Helviens*. Leur capitale s'appeloit *Albe*. César soumit tout leur pays, & y établit une Colonie Romaine, qui, par flatterie pour l'Empereur Auguste, prit le nom d'*Alba Augusta*. Lorsque la Gaule méridionale fut séparée en Narbonnoise & en Viennoise, ce qui est aujourd'hui le Vivarais, fit partie de la derniere. Le lieu où étoit cette ancienne ville d'Albe, est aujourd'hui un petit village au fond d'un vallon, à environ deux lieues de Viviers; il s'appelle *Albs* ou *Alps*. Cette ville fut d'abord ruinée par les Vandales, au cinquieme siecle; ensuite par Sigismond, Roi des Bourguignons, qui s'empara du pays au sixieme. Clovis & ses enfans le prirent sur les Bourguignons. On entend parler de Viviers, pour la premiere fois, à l'occasion d'un Concile d'Auvergne, dans lequel *Venantius* réunit les deux titres d'Evêque d'Albe & de Viviers; ce qui prouve qu'*Albe* étoit déjà ruinée, & que Viviers, située plus avantageusement sur les bords du Rhône, s'élevoit sur ses ruines. Effectivement, bientôt après ce temps, il ne fut plus question d'Albe ni des Helviens; mais tout le pays prit le nom de

Vivarais. Sous la seconde Race de nos Rois, ce pays, comme tous les autres, eut des Comtes, mais aucune famille ne posséda ce Comté héréditairement : on voit les Comtes de Toulouse y dominer quelquefois, plus souvent les Evêques de Viviers, & ceux-ci reconnoître la suzeraineté des Rois d'Arles & de la Bourgogne Transjurane, & des Empereurs qui succéderent à ceux-ci. D'un autre côté, les Rois de France trouverent mauvais que ces Evêques aimassent mieux être regardés comme Princes & Prélats de l'Empire, que de se reconnoître dépendans de la Couronne de France. Enfin, au quatorzieme siecle, Philippe le Bel, & ensuite le Roi Charles V, s'assurerent tout-à-fait des Evêques de Viviers, qui ont toujours conservé depuis le titre de Comtes & la seigneurie de leur ville, mais en reconnoissant nos Rois pour leurs uniques Souverains. Cependant les Evêques n'ont point de part à l'administration du pays, qui a ses petits Etats à part, lesquels ressortissent, en quelque façon, des Etats Généraux du Languedoc. Mais l'Evêque a séance parmi ceux de cette grande province, suivant l'ancienneté de son sacre. Il y a

toujours un des douze Barons du Vivarais, qui, à tour de rôle, prend place dans l'Ordre de la Noblesse aux États du Languedoc, après le Comte d'Alais & le Vicomte de Polignac. Les douze Barons du Vivarais sont Seigneurs d'autant de Terres considérables, qui presque toutes, au seizieme siecle, étoient possédées par des Maisons illustres, dont quelques-unes sont à présent éteintes. Comme il me seroit difficile de savoir au juste entre les mains de qui elles sont aujourd'hui, je me contenterai d'indiquer les principales, en parcourant les petites villes du pays. On divise le Vivarais en Haut & Bas; le Haut est voisin du Forez & du Velay; on regarde *Annonay* comme sa capitale : le Bas se rapproche du diocese d'Uzès, & a pour capitale *Viviers* même. L'une & l'autre partie de la province est très-montueuse; mais les habitans tirent parti de ces montagnes, qui sont remplies d'excellens pâturages. On y nourrit & on y éleve quantité de bestiaux; il croît même du bled dans certaines parties, & certains côteaux disposés le long du Rhône, produisent d'excellens vins. Ils étoient connus dès le temp des Romains; Pline en fait mention sous le

nom de *Helvicum vinum*, *vin des Helviens.*

Annonay eſt du dioceſe de Vienne, quoiqu'il ſoit la capitale du Haut-Vivarais & la premiere Baronnie du pays. Il eſt ſitué ſur deux petites rivieres qui ſéparent la ville des fauxbourgs, qui font tourner des moulins à papier, qui font le principal commerce du lieu; il eſt devenu très-conſidérable, & le papier d'Annonay paſſe pour le meilleur du royaume, ſans doute parce que l'eau de ſes rivieres eſt propre à cette eſpece de fabrique. On n'en conſomme point d'autre à Lyon & dans pluſieurs provinces de France. Cependant la ville n'eſt pas grande, puiſqu'elle ne contient pas plus de deux mille habitans. L'Hiſtoire en eſt peu connue; & l'étymologie qui fait dériver ſon nom du mot latin *Annona*, qui veut dire un magaſin de vivres & particuliérement de grains, eſt ridicule. Au ſeizieme ſiecle, la ſeigneurie appartenoit à la Maiſon de Lévis-Ventadour, d'où elle eſt venue à M. le Maréchal Prince de Soubiſe, auſſi bien que deux autres Baronnies du Vivarais, ſituées ſur les bords du Rhône, *Tournon* & *la Voulte.*

Tournon est dans une belle & singuliere situation, sur le penchant d'une montagne, au haut de laquelle est le château dominant sur le Rhône. Elle n'a que trois à quatre mille habitans. Comme l'abord en est très-difficile, le commerce ne peut pas y être considérable. Elle est principalement connue par un magnifique collége fondé par le Cardinal de Tournon, qui étoit de la famille des Seigneurs de ce pays, & qui eut grand crédit à la Cour sous François I; il ne mourut que sous Charles IX. Ce Cardinal possédoit à la fois les quatre plus beaux archevêchés du royaume, & les six plus riches abbayes; aussi se trouva-t-il en état de prêter à gros intérêts de l'argent à François I & à Henri II. Il fut le premier protecteur des Jésuites, & leur donna le collége dont je viens de parler. Ils l'ont conservé jusqu'à l'entiere destruction de leur Ordre en France. La Maison de Tournon subsistoit dès le temps de Philippe Auguste. Elle possédoit encore au seizieme siecle la Terre & Baronnie dont elle avoit pris le nom; mais elle s'est éteinte, du moins quant à sa branche principale, en 1644. Ses grands biens ont passé dans la Mai-

son de Lévis, branche de Ventadour.

Aubenas est une petite ville, chef-lieu d'une Terre considérable dans les montagnes du Vivarais. C'est une des premieres Baronnies de la province; elle appartient aujourd'hui, par acquisition, à M. le Marquis de *Vogué*, qui possede aussi au même titre celle de *Montlaur*, & d'ancienneté celle de son nom.

Viviers, capitale du Bas-Vivarais, & qui a donné son nom à toute la province, est une ville petite, mal-propre, située entre les rochers; les rues en sont étroites. La cathédrale n'a rien de remarquable, sinon qu'elle est fort grande; elle domine toute la ville, & en est l'unique paroisse. L'Evêque, en trouvant le séjour fort désagréable, n'y réside pas ordinairement, mais au *bourg Saint Andeol*, qui est aussi sur le Rhône, deux lieues plus bas, dans une situation beaucoup plus gracieuse. Ce Prélat en est Seigneur, aussi bien que de *Donzere*, petite ville située de l'autre côté du Rhône en Dauphiné, qui porte le titre de Principauté. *Saint Andeol* doit son nom à un Saint qui souffrit le martyre dans le Vivarais l'an 208 de notre Ere. Ses reliques se con-

servent dans l'église principale du lieu, où l'on voit d'ailleurs des antiquités assez curieuses. L'Evêque de Viviers est encore Seigneur de l'*Argentiere*, qui étoit, au seizieme siecle, une des Baronnies de la province, mais qui a (dit-on) cédé son rang. Tout auprès est la Baronnie *de Joyeuse*, d'abord érigée en Vicomté, & puis en Duché-Pairie en 1581, pour le fameux Duc de Joyeuse, beau-frere & favori d'Henri III. Des Princes de la Maison de Lorraine en hériterent. Ce Duché fut éteint en 1675; il a été recréé depuis pour un Prince d'Epinoy (Melun), & s'est éteint de nouveau pendant le cours de ce siecle. Enfin, Madame la Comtesse Douairiere de Marsan (Lorraine) en jouit aujourd'hui. Tout le monde sait que le Duc de Joyeuse, dont je viens de parler, étoit de la Maison de *Château-Neuf de Randon*, originaire du Vivarais, & illustre dès le onzieme siecle.

Le bourg de *Vals* en Vivarais est fameux par ses eaux minérales; ce lieu est situé à cinq lieues du Rhône. Il y a différentes sources qui ont chacune des qualités & des vertus particulieres; généralement elles sont purgatives; on les

prend plus communément en boiſſon qu'en bain, & elles ſouffrent le tranſport.

Le dioceſe de *Mende*, ou le *Gévaudan*, eſt la province du Languedoc la plus montueuſe & la plus ſtérile; mais elle eſt étendue, ayant plus de vingt lieues de long. Ses montagnes ſont regardées comme faiſant partie des Cevenes, auſſi bien que celles du Vivarais; elles ont de même quelques vallons abondans en pâturages; mais en général les habitans ne ſubſiſtent que par leur induſtrie. Autrefois ils ſortoient de leur pays pour aller cultiver la terre, & ils paſſoient en grandes bandes juſqu'en Eſpagne, dans le royaume d'Aragon. On prétend qu'ils en rapportoient aſſez d'argent dans leur pays: mais s'ils mettoient à contribution la pareſſe des Eſpagnols en travaillant pour eux, & ſe faiſoient bien payer de leurs peines; d'un autre côté, les Eſpagnols les mépriſoient & les regardoient comme des mercenaires; ils les appeloient *Gavatchos*, terme de mépris, que par la ſuite les Eſpagnols ont étendu à toute la Nation Françoiſe, à l'égard de laquelle ils ſe ſervent quelquefois de cette épithete injurieuſe. A préſent les peuples du Gévaudan ne ſortent plus ainſi de leur province; ils s'occupent à Le Gévaudan.

diverſes manufactures d'étoffes de laine, aſſez communes, mais qui ont un grand débit. Du temps de Céſar & de Strabon, les Peuples du Gévaudan s'appeloient *Gabàli* ou *Gabaldi*. Ils avoient une capitale qu'on appeloit *Javouls*, qui a été détruite par les Barbares au cinquieme ou ſixieme ſiecle, ſi bien qu'elle eſt réduite à l'état d'un petit village ſitué à quatre lieues de Mende, dans la Baronnie de Peyre: on y trouve encore quelques ruines, des fragmens de monumens, d'inſcriptions, & des médailles. Cependant cette ville étoit déjà épiſcopale, à ce que l'on croit, dès le troiſieme ſiecle; l'Evêque qui y réſidoit lors de l'invaſion des Vandales (nos vieux Auteurs les appellent Allemands), commandés par leur Roi *Crocus*, étoit *Saint Privat*. Il ſe retira dans une grotte; mais on l'en arracha, & on le conduiſit juſque dans un petit bourg nommé *Mende*, où il fut martyriſé & enterré. Les Barbares s'étant retirés, les Chrétiens s'empreſſerent à élever une égliſe ſur le tombeau du Saint. Les miracles qu'opérerent ſes reliques, y attirerent une affluence prodigieuſe de peuple, & inſenſiblement il s'éleva tout autour une ville ſi conſidérable, que,

Javouls ayant été tout-à-fait abandonnée, l'évêché du Gévaudan se trouva, au onzieme siecle, établi à Mende, & y est toujours resté depuis. Il contient plus de deux cents paroisses; il a été suffragant de la métropole de Bourges, jusqu'à l'érection de l'archevêché d'Alby. Les Visigots ont dominé sur le Gévaudan, comme sur tout le reste de la Gaule méridionale, jusqu'à ce que Clovis & nos Rois de la premiere Race s'en soient emparés. Sous ceux de la seconde Race, le Gévaudan fut gouverné par des Ducs & des Comtes; mais on en ignore les noms & la suite jusqu'au douzieme siecle, qu'une héritiere du Gévaudan épousa un Comte de Barcelone. Ce mariage est la source des droits que les Rois d'Aragon eurent pendant long-temps sur cette province. Cependant l'Evêque de Mende en possédoit la seigneurie utile, & prétendoit même à la souveraineté; & l'on rapporte que les Evêques de Mende, quand ils officioient pontificalement, faisoient mettre devant eux, auprès de l'hôtel, un sceptre d'or. En 1258, le Roi d'Aragon céda la plupart de ses droits sur nos provinces méridionales, & particuliérement ceux sur le Gévaudan, au Roi Saint Louis: ainsi

ce ne pouvoit plus être que contre les Rois de France, que l'Evêque fît valoir ses prétentions ; mais bientôt il sentit qu'il étoit trop foible pour leur tenir tête, & Guillaume Durand, Evêque de Mende, consentit, en 1306, à partager avec Philippe le Bel la seigneurie & la justice du Gévaudan. Dix ans après, cet arrangement fut absolument consommé sous Philippe le Long ; l'Evêque de Mende fut reconnu Comte du Gévaudan, & le Roi Souverain du pays, qui, par la suite, a fait partie du gouvernement général du Languedoc, mais qui cependant a, comme je l'ai déjà dit, ses petits Etats particuliers. L'Evêque y préside, & forme, avec sept autres Députés, l'Ordre du Clergé. Huit Barons composent celui de la Noblesse ; chacun d'eux la préside à son tour, & a de même séance aux Etats du Languedoc. Je ferai la même observation sur ces Baronnies que sur celles du Vivarais. Depuis le seizieme siecle, elles ont passé successivement dans plusieurs Maisons ; je parlerai tout à l'heure de quelques-unes. Le Tiers-Etat est composé des Consuls des villes & bourgs. La ville de *Mende* est située sur la riviere du Lot, qui n'est point encore

encore navigable en cet endroit. Elle est d'une forme triangulaire, & nos anciens Auteurs disent qu'elle ressemble à un cœur. Elle n'est pas grande, ne contenant qu'un peu plus de quatre mille habitans. Elle est sale ; les rues en sont étroites, & ses édifices n'ont rien de remarquable : on admire seulement la délicatesse des deux tours qui servent de clochers à sa cathédrale, qui est dédiée à la *Sainte Vierge* & à *Saint Privat*. On montre assez près de la ville un hermitage & une chapelle taillés dans le roc. C'est là, dit-on, que s'étoit réfugié Saint Privat, & qu'il souffrit le martyre.

La seconde ville du Gévaudan est *Marvejols*, située à quatre ou cinq lieues de *Mende*. On prétend que les Etats doivent se tenir alternativement dans l'une & dans l'autre de ces deux villes. Celle-ci est assez jolie, & presque aussi peuplée que Mende. Il y a plusieurs foires par an, qui contribuent beaucoup à son commerce & à sa richesse. Elle étoit déjà assez considérable au milieu du seizieme siecle ; mais elle a beaucoup souffert durant les guerres civiles & de religion, & a été plusieurs fois pillée & ravagée, sur-tout par les troupes Catholiques, parce qu'elle étoit remplie

d'Huguenots. L'armée du Duc de Joyeuse la saccagea entiérement en 1586.

Sur les bords du *Tarn*, qui n'est point encore navigable à cet endroit, est la petite ville de *Saint Ennimie*, avec un prieuré de Bénédictins : l'Histoire de sa fondation est singuliere. C'étoit autrefois une abbaye de filles. La Fondatrice étoit Princesse de France, fille du Roi Clotaire II. Ayant fait vœu de rester vierge, elle demanda à Dieu la grace de devenir si difforme, que personne ne voulût l'épouser. Elle fut exaucée, car elle se trouva tout d'un coup couverte d'une lepre affreuse. Pendant quelque temps elle ne s'en plaignit pas ; mais enfin voyant qu'il n'étoit plus question de mariage pour elle, & cette lepre l'incommodant beaucoup, elle pria Dieu de l'en délivrer. Elle eut révélation qu'elle ne le seroit qu'en se baignant dans les eaux d'une fontaine située dans les montagnes du Gévaudan, à l'embouchure du Tarn. Elle s'y rendit, se baigna, & fut parfaitement guérie : mais quand elle voulut quitter ce pays, il ne lui fut plus possible de s'en tirer, & d'aller plus loin que le lieu qui porte son nom, qui est au milieu des plus terribles montagnes, &, pour ainsi dire, écrasé

entre deux rochers. Elle y fonda un monastere où toutes les Demoiselles de sa suite prirent le voile & se conduisirent sans doute d'une maniere très-édifiante. Mais trois cents ans après, les Religieuses, qui les avoient remplacées, ne suivirent pas leurs exemples. Le relâchement & même le désordre s'introduisirent dans ce monastere de filles; on les en chassa, & on leur substitua des Religieux Bénédictins.

A quelques lieues de Mende, tirant vers le Vivarais, est la petite ville de *Castelnau* ou *Château-Neuf de Randon*. Elle n'a que six ou sept cents habitans, & n'est fameuse que parce que c'étoit ci-devant une des premieres Baronnies du pays. Ce fut en l'assiégeant, en 1380, que mourut l'illustre Connétable Duguesclin. Tous nos Cosmographes répetent que la ville n'ayant voulu se rendre qu'à lui, on en porta les clefs sur son cercueil. C'est des anciens Seigneurs de Château-Neuf de Randon que descendoient MM. de Joyeuse, qui ont joué un si grand rôle en France sous le regne d'Henri III. Le dernier rameau de la branche de Joyeuse ne s'est éteint que de nos jours; mais la Maison de Château-Neuf de Randon subsiste encore dans plu-

ſieurs branches qui portent le nom d'*Apchier*, qui eſt celui d'une Baronnie qu'ils ont poſſédée dans le Gévaudan, mais qui a paſſé dans d'autres Maiſons, auſſi bien que celle de Randon.

Le Velay. Il ne me reſte plus à parler que d'un ſeul dioceſe du Languedoc (*le Puy*), & d'une des petites provinces qui en dépendent (*le Velay*). Les bornes n'en ſont pas fort étendues; mais le pays n'eſt pas ſtérile; quoique les montagnes ſoient très-hautes & couvertes de neige quelquefois pendant la moitié de l'année; il y croît du bled, même du vin; l'on y nourrit beaucoup de beſtiaux: il y a d'ailleurs au Puy une fabrique de dentelles qui ont un grand débit, quoique fort communes. L'évêché eſt fondé très-anciennement; on prétend que ſon premier Evêque s'appeloit *Saint Georges*, & qu'il fut envoyé de Rome dans les Gaules par Saint Pierre même avec Saint Front, Apôtre du Périgord. Les anciens Peuples, habitans du Velay, s'appeloient *Velavi* ou *Velauni*: du temps de Céſar ils étoient dépendans des Auvergnats, & effectivement ils ont aſſez généralement ſuivi le ſort de ceux-ci, ſous les Empereurs Romains, les Viſigots & nos Rois de la premiere Race; ſous ceux de la ſeconde, on

voit que le Velay fut soumis aux premiers Rois & Ducs d'Aquitaine; au commencement de la troisieme Race, la partie du Velay qui tenoit de plus près à l'Auvergne, forma le Comté de ce nom, & l'autre partie qui a conservé le nom de Velay & dépend à présent du Languedoc, fut abandonnée aux Evêques du Puy, qui en furent alors & en sont encore les Seigneurs, en reconnoissant pourtant la souveraineté des Rois de France. En 1304, l'Evêque *Jean de Cumenis* admit le Roi Philippe le Bel en *pariage* de la seigneurie & justice du Puy & du Velay, conservant pourtant toujours le titre de Comte.

Le Velay a ses petits Etats particuliers, composés des trois Ordres, dont les Chefs vont ensuite prendre séance aux Etats de Languedoc; savoir, l'Evêque dans l'Ordre du Clergé, & le Vicomte de Polignac (qui préside les petits Etats en l'absence de l'Evêque) dans celui de la Noblesse; après eux, siégent dans les Etats de Velay quinze Barons qui ne vont point à ceux de Languedoc, & un certain nombre de Députés du Tiers-Etat.

Tous nos Cosmographes du seizieme siecle conviennent que de leur temps le Puy étoit la seconde ville du Languedoc

en étendue & en population, & qu'elle ne le cédoit qu'à Toulouse (1); ils attribuent cet agrandissement de la ville à la quantité de Pélerins & de dévots qui venoient au Puy pour honorer l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, & y révérer les reliques qui y sont en grand nombre dans la cathédrale. Effectivement, si le pélerinage du Puy n'est plus à présent aussi connu en France que bien d'autres, c'est que les temps ont changé; mais il ne faut, pour se convaincre de l'ancienne gloire de cette ville épiscopale, que lire son Histoire. Nous avons plusieurs Livres écrits uniquement sur ce sujet; les uns sont de la fin du seizieme siecle; les autres du commencement du dix-septieme. Je les ai lus, pour connoître les sources dans lesquelles nos Cosmographes ont puisé ce qu'ils disent de la ville du Puy & du Velay; j'y ai trouvé tantôt des anecdotes très-curieuses, tantôt des faits si singuliers, appuyés cependant sur les autorités les plus respectables, que je ne peux m'empêcher d'en présenter ici du moins un léger extrait. Tous les Auteurs conviennent que l'an-

(1) Sur quoi il faut observer que Montpellier & Nîmes n'étoient pas alors aussi peuplés qu'ils le sont aujourd'hui.

cienne capitale des *Velauni* s'appeloit *Ruessium*, & que c'étoit une assez grande ville; le bon air & les belles eaux y avoient attiré beaucoup d'habitans; elle n'étoit point située où est aujourd'hui le Puy; car, suivant les Historiens du diocèse, c'est dans un village nommé *S. Paulian* qu'il faut chercher ses ruines. Ce lieu est tout-à-fait sur les confins de l'Auvergne, & il ne faut pas s'étonner que la capitale du Velay fût placée là, puisque les Peuples *Velauni* faisoient partie des Auvergnats. On y voyoit plusieurs temples d'idoles, fameux & peut-être magnifiques; mais il n'en reste aucunes traces; la Religion Chrétienne a tout changé, jusqu'à la ville capitale même & aux noms de tous les lieux du pays. Il n'y a que le seul château de *Polignac*, dédié autrefois à Apollon, qui porte encore dans son nom (1) quelques traces de cette ancienne dédicace, & dans lequel on conserve des débris de statue, un bas-relief & des inscriptions qui rappellent à la mémoire l'ancien culte. Tous les autres monumens du Velay

(1) On le nomme en latin *Appollinis Arx*, Château d'Apollon.

ſont des reliques, & non point des antiquités païennes.

Quoiqu'on convienne que ce fut Saint Georges qui fut le premier Apôtre du Velay, on varie ſur l'époque du temps où vivoit ce Saint. Grégoire de Tours & les meilleurs Auteurs ne placent ſa miſſion qu'au troiſieme ſiecle; mais les anciennes légendes & les anciens bréviaires de l'égliſe du Puy diſent qu'il étoit un des ſoixante-douze Diſciples de Jéſus-Chriſt. Saint Pierre étant à Rome (continue la légende), envoya deux Diſciples prêcher la Foi dans les Gaules; l'un fut Saint Front, & l'autre Saint Georges. Le Prince des Apôtres leur prédit les plus heureux ſuccès; ils ſe mirent enſemble en route. Etant arrivés à *Bolſene*, qui eſt encore en Italie, Georges tombe malade, & meurt. Saint Front, déſolé de cette perte, & croyant la miſſion de ſon Confrere & la ſienne propre, terminées par cet accident, le fait enterrer, retourne à Rome, & expoſe à Saint Pierre le ſujet de ſon affliction. *Raſſurez-vous*, *mon fils*, lui dit Saint Pierre en lui remettant ſon bâton paſtoral, *retournez à Bolſene*, *faites exhumer votre compagnon*, *en le touchant*

de ce bâton, ordonnez-lui au nom de Jésus, notre commun Maître, de se relever & de vous suivre, & continuez l'un & l'autre de remplir la mission qui vous est confiée. Saint Front ne manqua pas de se conformer à cette instruction avec la foi que les Disciples de Notre-Seigneur avoient eux-mêmes & inspiroient aux autres. Saint Georges fut ressuscité, & ce premier miracle en présagea beaucoup d'autres. Saint Bernard parle dans ses Lettres de cette résurrection, & dit que Saint Georges ne fut enterré que dix jours: c'est bien peu pour que Saint Front ait eu le temps de faire deux fois le voyage de Bolsene à Rome; mais l'on peut encore ajouter cette circonstance de plus au miracle. Le bâton de Saint Pierre, que Saint Front conserva & a laissé à Perigueux, dont il a été le premier Evêque, se montre encore à Saint Surin, église de Bordeaux, où j'ai dit que l'on voit les plus précieuses reliques. Pour achever de rendre compte du voyage des deux Apôtres du Velay & du Périgord, après avoir visité Saint Lazare & Sainte Marthe, qui habitoient alors la Provence, ils arriverent à Toulouse peu après le martyre de Saint

Sernin, & rassurerent les Chrétiens effrayés de son supplice. Au sortir de Toulouse, ils se séparerent, & Saint Georges seul entra dans le Velay; il convertit quinze mille ames à *Ruessium*; mais le Seigneur de Polignac lui ferma les portes de son magnifique château, consacré à Apollon. Saint Georges, sans s'amuser aux reproches, fit d'un seul mot tomber la statue du faux Dieu. Les fragmens de cette idole, qui subsistent encore depuis tant de siecles, sont des monumens de l'idolâtrie & du miracle. L'Histoire ne nous apprend point si le Seigneur de Polignac se convertit (1); mais il paroît que Saint Georges, forcé de s'éloigner de Ruessium, se retira sur une montagne peu élevée, qu'on appeloit alors *Anis*, & qu'on a depuis nommé *le Puy*, nom commun à

(1) La preuve qu'il ne se convertit pas alors, c'est que Saint Sidoine (Sidonius Apollonaris), que nos vieux Auteurs prétendent avoir été de la Maison de Polignac, qui mourut Evêque de Clermont ou d'Auvergne l'an 481, en odeur de sainteté, dit dans ses Epîtres, que nous avons imprimées en latin aussi bien que ses Poésies généralement estimées, que son pere a été le premier de sa famille qui ait embrassé le Christianisme; il ajoute que son pere & lui avoient occupé les premieres dignités de l'Empire dans les Gaules: il étoit marié, & peut avoir laissé postérité.

toutes les montagnes du pays, puisque, dans l'ancienne Langue Celtique, *Puy* veut dire également hauteur ou profondeur. C'est là que le Saint fit élever une des premieres chapelles qui ait été bâtie en l'honneur de la Sainte Vierge dans les Gaules. Le plan de cette construction lui fut envoyé du Ciel, & l'exécution fut accompagnée des plus merveilleux prodiges. Le Saint y demeura pendant plusieurs années ; du moins il y revenoit après avoir fait les courses qu'exigeoit son apostolat. Un certain nombre de Chrétiens se rassemblerent auprès de lui, & donnerent commencement à la ville du Puy. Il paroît qu'il y mourut en paix & fut enterré auprès de sa chapelle. Son successeur dans l'épiscopat du Velay, s'appela Macaire, & à celui-ci succéda Saint Marcellin, dont les reliques sont conservées à Monistrol, petite ville à quelques lieues du Puy, & où l'Evêque a actuellement sa maison de campagne. A la fin du second siecle vivoit Saint Paulian. Le Christianisme & les Chrétiens étoient encore persécutés. Ce Prélat, rempli de zele, se rendit à Ruessium pour soigner & encourager son troupeau ; il y fut martyrisé. Les Fideles conserverent précieu-

ſement ſes reliques, & elles échapperent aux Barbares, qui, environ deux ſiecles après, ruinerent la ville. Cette capitale du Velay, réduite à un petit village, s'appelle aujourd'hui Saint Paulian. Cependant, à la fin du troiſieme ou au quatrieme ſiecle, les Chrétiens commençant à reſpirer, & leur nombre étant fort augmenté dans le Velay, l'Evêque Saint Voſi entreprit d'y bâtir une égliſe plus conſidérable que la premiere chapelle, & c'eſt en partie celle qui ſubſiſte aujourd'hui, ce que la cathédrale contient de plus n'étant que des augmentations qui y ont été faites en différens temps. Les anciens Hiſtoriens du Puy étendent à l'infini le récit des miracles qui s'opérerent à cette occaſion ; c'en eſt un que l'exiſtence même de cet ancien édifice qui dure depuis tant de ſiecles. On remarque que l'architecture en eſt plutôt romaine que gothique ; preuve qu'elle a précédé le temps où les Barbares ont été maîtres du pays, & où s'eſt perdu le bon goût des Arts. L'égliſe étant entiérement finie, fut conſacrée par les Anges mêmes ; car à l'inſtant qu'on en ouvrit les portes & que l'Evêque & ſon Clergé y entrerent, on entendit chanter les louanges de Dieu

par des voix inconnues; les cierges s'allumerent d'eux-mêmes, & les lampes se trouverent remplies d'une huile aromatique qui parfuma toute l'église. Saint Martial, premier Evêque de Limoges & Disciple de Jésus-Christ, avoit, dit-on, donné à Saint Georges un soulier de la Sainte Vierge; il fut placé avec honneur dans la nouvelle église : c'est la premiere relique que l'on sache y avoir été; mais elle fut successivement accompagnée de beaucoup d'autres: je nommerai tout à l'heure les principales. Elles ont rendu l'église du Puy si respectable, & lui ont même assuré une protection du Ciel si marquée, que depuis ce temps la ville du Puy a toujours prospéré, s'est agrandie, & n'a jamais éprouvé aucun des funestes accidens qui ont désolé les autres villes des provinces circonvoisines. Crocus, Roi des Vandales, fit dans les Gaules une irruption qui causa la destruction des capitales du Gévaudan, du Vivarais, & même de celle du Velay; mais ses troupes épargnerent le Puy, ou n'en approcherent pas. Quelque temps après, les Visigots, encore Païens, ne lui causerent pas plus de dommages, & aussitôt que leurs Rois furent convertis, ils comblerent de dons & d'honneurs cette église

& ses Evêques. Les Rois François de la premiere & de la seconde Race (1) tinrent la même conduite, ainsi que les Ducs d'Aquitaine. Le Puy échappa à la fureur des Sarasins comme à celle des autres ennemis de la Foi Chrétienne ; & quoiqu'il y ait eu beaucoup de ses Prélats reconnus pour Saints, il y en a eu fort peu de Martyrs. L'évêché fut bientôt regardé comme si important, que les plus grands Seigneurs s'empresserent de l'obtenir pour quelqu'un de leurs familles. On rechercha même les places de Chanoines, & il s'y établit une école où l'on envoyoit étudier les jeunes gens de qualité que l'on destinoit à l'état ecclésiastique. Dès l'an 800, Rorico, qui avoit été un des Généraux de Charlemagne, ayant été fait, par cet Empereur, Comte du Velay, devint ensuite Evêque du Puy ; d'où l'on doit conclure que les autorités temporelle & spirituelle pouvoient être réunies sur la même tête. Environ cent ans après, Robert, fils de Guillaume I, Comte d'Auvergne, de Poitou, de Berri, d'une partie de la Bourgogne, & Duc d'Aqui-

(1) Clovis II & Charlemagne ont été plusieurs fois en pélerinage au Puy, ainsi que Louis le Débonnaire & Charles le Chauve.

taine, Fondateur de l'abbaye de Cluni, remplit le siége du Puy. Adelard ou Alard, qui lui succéda, étoit son neveu. Gui, frere de Geoffroi Grisegonelle, Comte d'Anjou, le fut encore un peu plus tard; enfin les familles des Ducs d'Aquitaine, Comtes de Poitou & d'Anjou, occuperent tant de fois ce siége, qu'elles prétendirent s'en faire un patrimoine. Le Pape fut obligé de chasser l'un d'entre eux, qui s'y étoit intrus : on substitua à ces Princes de simples Gentilshommes de bonnes Maisons. Un de ceux-ci, qui se nommoit *Frédol*, étoit, dit-on, de celle de *Pelet;* deux autres de celle de *Mercœur*. Enfin succéda à ces derniers le fameux *Ademar* ou *Aymar de Monteil*, frere du Fondateur de Montelimart; il fut installé par le Pape Urbain II. Ce Souverain Pontife vint pour cet effet au Puy sur la fin du onzieme siecle, & passa de là à Clermont; il y tint un Concile où fut résolue la premiere croisade. Deux cent vingt-cinq Evêques y assisterent; de ce nombre étoit celui du Puy. Il fut chargé de marcher à cette expédition en qualité de Légat du Pape, & s'acquitta de ces importantes fonctions avec une habileté & un courage qui ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût l'ame & le véritable

Général de l'armée. Les Chrétiens lui durent la prise de Nicée & celle d'Antioche; mais ils lui eurent encore de plus grandes obligations lorsqu'ils furent forcés de défendre cette même ville d'Antioche, assiégée par les Persans. Tout étoit perdu sans le bonheur qu'eut Aymar de trouver le fer de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Un saint Hermite, à qui le lieu où étoit cachée cette relique avoit été révélé, la lui apporta : le Légat la reçut & la montra à toute l'armée, comme un gage certain d'une prochaine victoire. Ses espérances furent parfaitement remplies; *Corbagath*, Général des Mahométans, fut complétement défait. La sainte lance étoit portée à la tête de l'armée, entre l'étendart du Pape & le guidon de l'Evêque du Puy. Celui-ci étoit confié à *Héracle*, Vicomte de *Polignac*, qui fut tué à la bataille d'un coup de fleche. Aymar ne survécut pas long-temps à cette victoire; il mourut peu après, accablé de fatigue, l'an 1098. Dès l'année précédente, il avoit fait réconnoître pour Roi de Jérusalem Godefroi de Bouillon; mais ce Seigneur avoit refusé d'en prendre le titre & de se laisser couronner dans le temple du Saint Sépulcre. Le Légat fut

généralement regretté, & fut enterré avec pompe dans le lieu même où avoit été trouvée la lance ſacrée. En mourant, il recommanda au Comte de Toulouſe (Raymond IV) ſa famille & celle de Polignac. On prétend qu'on apprit ſa mort au Puy, au moment même où elle arriva en Paleſtine. On ne tarda pas à lui donner un ſucceſſeur; ce fut Ponce-Maurice de Montboiſſier, un des freres de Pierre le Vénérable, Abbé de Cluni. A celui-ci ſuccéderent Ponce de Tournon & deux autres Evêques, pendant l'épiſcopat deſquels les Papes Caliſte II, Innocent II & Alexandre III vinrent au Puy, & ces Souverains Pontifes, auſſi bien que les Rois de France Louis le Gros & Louis le Jeune, accorderent aux Evêques la confirmation de tous les priviléges qu'ils avoient obtenus de leurs prédéceſſeurs, & de nouveaux encore. L'évêché du Puy fut déclaré ſoumis immédiatement au Saint Siége, & indépendant de la métropole de Bourges. L'Evêque obtint le *Pallium*, comme les Archevêques; les Rois non ſeulement lui permirent de faire battre monnoie, mais lui confirmerent la ſeigneurie & le domaine d'une bonne partie du Velay. Philippe Auguſte enchérit encore ſur ces dons,

Ce fut pendant le cours du regne de ce Prince qu'il arriva une aventure aſſez ſinguliere & qui mérite d'être rapportée. Le pays étoit infeſté par de nombreuſes troupes de bandits, appelés les *Routiers*. Profitant de la guerre qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre, ils couroient ſur les terres de l'un & de l'autre, & cauſoient d'affreux déſordres. Il étoit important de les arrêter & même de les détruire ; mais le peuple étoit timide. Un bon Chanoine, nommé *Durand*, imagina, pour les encourager, une fraude pieuſe. Il engageá un jeune homme à s'habiller de la maniére qu'étoit vêtue l'image de Notre-Dame, d'apparoître pendant la nuit devant un citoyen pieux & crédule, & de lui perſuader d'établir une Confrérie dont il lui donna les réglemens. Les Confreres devoient porter pour marque un chaperon blanc, réciter pluſieurs prieres, entre autres l'*Agnus Dei*, &c. promettre d'avoir une conduite pieuſe, ſobre & chaſte, mais ſur-tout de travailler ſérieuſement à exterminer les bandits. Cette fraude eut d'abord les plus grands ſuccès. Les Chaperons blancs attaquerent les Routiers, & les défirent à pluſieurs repriſes; mais enfin s'étant trop haſardés, ils furent

eux-mêmes battus & fort étonnés de ce que la Sainte Vierge les avoit abandonnés. Le Chanoine, auteur de cette ruse, craignant alors de compromettre la protection de la Patrone du Puy, avoua la faute qu'il avoit faite. La Confrérie des Chaperons blancs fut délaissée; mais par bonheur on trouva d'autres moyens de détruire les Routiers.

Ce fut sous les regnes suivans que s'éleverent les guerres contre les hérétiques Albigeois, & celles entre les Rois de France & d'Aragon. Heureusement que la ville du Puy fut préservée des malheurs qu'éprouverent dans ces circonstances presque toutes celles du Languedoc. Les Hérétiques n'y pénétrerent point; ceux qui se croiserent contre eux respecterent un lieu de dévotion aussi vénérable. La foi des habitans ne pouvoit leur être suspecte. Les Rois d'Aragon, les Comtes de Barcelone, leurs ancêtres & ceux de Toulouse y avoient souvent fait des pélerinages; ils laisserent l'Evêque du Puy & les Vicomtes de Polignac tranquilles au milieu de leurs montagnes. Le Prélat d'alors étoit de la Maison de *Chalençon*, dont un Seigneur, cent ans après (en 1349), épousa l'héritiere de Polignac, &

en prit le nom. En suppoſant même qu'il ne fût pas de la même Maiſon, comme bien des Auteurs le prétendent, il eſt certain que, dès le treizieme ſiecle, ſa famille étoit comptée parmi les premieres du pays. Saint Louis ayant fait avoir à ſon frere Alphonſe le Comté de Toulouſe, non ſeulement l'empêcha de tourmenter l'Evêque Bernard de Montaigu, mais voulut qu'Alphonſe lui fît hommage pour une partie des terres qu'il poſſédoit dans le Velay. Il accorda au Prélat le droit de porter une épée avec la croſſe derriere l'écu de ſes armes. Les ſucceſſeurs de Bernard à l'évêché du Puy furent Guillaume de Murat, & Bernard de Ventadour, tous deux de Maiſons anciennes & illuſtres dans l'Auvergne, & après eux Armand de Polignac. Ce fut ſous l'épiſcopat de Bernard de Ventadour, l'an 1254, que Saint Louis étant venu au Puy, on lui montra toutes les ſaintes reliques dont l'égliſe étoit remplie. Cette cérémonie attira une quantité ſi conſidérable de peuple, que Guillaume de Nangis rapporte qu'il y eut cent quarante perſonnes d'étouffées : on bâtit à cette occaſion une chapelle, & on fonda une meſſe pour le repos de leurs ames. Le ſucceſſeur d'Armand

de Polignac à l'évêché du Puy, fut Guy Fulcodi; par la ſuite il devint Pape ſous le nom de *Clément IV*, & la reconnoiſſance le porta à confirmer tous les priviléges accordés à l'égliſe du Puy, & à y en ajouter de nouveaux. Philippe le Hardi vint auſſi au Puy, & confirma ceux du Roi ſon pere : ils étoient ſi conſidérables, que l'Evêque étoit Comte de tout le Velay, Seigneur ſuzerain de pluſieurs autres grands fiefs & de la province entiere de Bigorre; les Seigneurs de Polignac étoient ſes Vicomtes & lui faiſoient hommage. Les Evêques du Gévaudan & de Cahors avoient à peu près la même autorité dans leurs provinces; mais Philippe le Bel les engagea à ſe dépouiller d'une partie. L'Evêque du Puy renonça à tous ſes droits ſur le Bigorre & ſur pluſieurs autres fiefs hors du Velay; en s'aſſurant le titre de Comte de ſa province, il conſentit à en partager la ſeigneurie & la mouvance avec le Roi, dont il reconnut d'ailleurs complétement la ſouveraineté. Dès lors la juſtice s'exerça dans le Puy en *pariage*, c'eſt-à-dire, par moitié entre le Roi & l'Evêque. La mouvance du Vicomté de Polignac fut partagée de même. Depuis ce temps, les droits & la puiſſance des Evêques du Puy ont été

bien & sagement réglés, & ce diocese a toujours eu à sa tête des Prélats d'une grande distinction. Un des plus savans a été *Durand de St. Pourçain*, ami du Pape Jean XXII; nous avons de cet Evêque des Ouvrages fort estimés, dans lesquels on remarque quelques opinions singulieres, mais d'ailleurs d'excellentes choses, surtout de bons & sages réglemens. De son temps, les Chanoines du Puy vivoient en communauté, quoiqu'ils n'aient jamais été Moines; ils mangeoient dans un réfectoire que l'on voit encore au Puy, & où il n'entre ni mouches ni aucunes bêtes venimeuses; ce qui est regardé comme un miracle & une suite de la protection de la Sainte Vierge, quoique cela puisse arriver par des effets purement physiques. Ce fut en considération de Jean Durand & de son successeur que le Pape Jean XXII donna à l'église du Puy une grande quantité de reliques, dont je citerai dans un moment les plus remarquables. Pendant le cours du quatorzieme siecle, le Puy eut pour Evêque le Cardinal d'*Ailly*, Prélat d'un grand mérite, & Gentilhomme d'une ancienne Maison d'Auvergne. Le Roi Charles VI fit un voyage de dévotion au Puy. Son frere, le Duc de

Guienne, en fit un autre, & fut témoin de quelques miracles qu'opéra la Sainte Vierge. Ce fut sous l'épiscopat de Guillaume III du nom de Chalençon, que Charles VII, se trouvant au Puy, apprit la mort de son pere le Roi Charles VI; aussitôt il se fit proclamer Roi. Voici comment nos Auteurs disent que se passa cette cérémonie. Le premier jour il prit le grand deuil, & fit célébrer dans l'église du Puy un service solennel pour le repos de l'ame de Charles VI. Le lendemain il parut revêtu d'une robe d'écarlate; il se montra ainsi au peuple, & fut proclamé Roi par les Hérauts & la multitude. Il fit Chevaliers dans cette occasion le Comte de *Pardiac* (d'*Armagnac*), les Barons de *Chalençon* (cadets de *Polignac*), d'*Apchier* & de la *Tour Maubourg*; d'ailleurs il remit les cérémonies de son sacre pour le temps où il pourroit se rendre à Reims, ce qui n'arriva que quelques années après. Guillaume de Chalençon eut pour successeur *Jean*, *Bâtard de Bourbon*, qui étoit aussi Abbé de Cluni. Sous son épiscopat, Louis XI fit un pélerinage à Notre-Dame du Puy, & y envoya, à plusieurs reprises, de beaux présens. François I passa aussi deux fois par le Puy, pendant qu'*Antoine*

de Chabanes en étoit Evêque. Malheureusement ce Prélat fut impliqué dans la révolte du Connétable de Bourbon, & mourut à Paris, après une longue détention. Enfin, au milieu du seizieme siecle, le Calvinisme s'introduisit dans le royaume & dans le Velay même. Mais les Huguenots ne purent pénétrer dans la ville du Puy. En 1585, ils formerent un projet pour s'en saisir, & attacherent un pétard à la porte de la ville ; mais il ne put jamais prendre feu, & les habitans avertis, comme par miracle, du danger qui les menaçoit, repousserent les ennemis. C'est le dernier événement qui intéresse la ville & l'évêché du Puy, & qui se soit passé avant la fin du seizieme siecle. J'oubliois de remarquer qu'au quinzieme, ce fut au Puy que commença de s'établir l'usage pieux de sonner & de dire l'*Angelus* trois fois le jour, le matin, à midi, & le soir. Le Roi Louis XI, qui étoit très-dévot à la Sainte Vierge, confirma ce pieux usage par une Ordonnance de l'an 1475. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il est plus ancien, & qui le font remonter à l'an 1317, sous le pontificat de Jean XXII.

Il ne me reste plus qu'à dire aussi briévement qu'il me sera possible, quelles sont

les plus précieuses reliques que renferme l'église cathédrale du Puy. Le grand autel, dans lequel elles sont conservées, est regardé comme si respectable, que, suivant les bulles des Papes, il n'est permis qu'à l'Evêque & aux Chanoines du Puy d'y célébrer la Messe habituellement, & par grace à quelques Prélats du premier ordre, & jamais à des Prêtres non constitués en dignité. On a écrit des volumes entiers, ou du moins de longues dissertations sur l'origine & l'histoire de l'image de Notre-Dame du Puy. *Pierre Comestor* (le Mangeur) soutient que cette statue a été faite en Egypte par Jérémie, & que ce fut par un esprit prophétique que ce Saint de l'Ancien Testament la plaça dans une chapelle, avec une inscription hébraïque qui annonçoit pour les siecles suivans la naissance de Jésus-Christ & de sa Sainte Mere. L'image est de bois de cedre, d'une couleur rembrunie; l'Enfant Jésus est assis sur les genoux de la Sainte Vierge. Il est d'usage de laver chaque année (le Vendredi Saint) avec de l'eau & du vin, les deux statues nues, les autres jours elles sont revêtues de robes de soie rouge, richement brodées en pierreries, & on leur met des couronnes précieuses sur la tête.

On n'eſt pas d'accord ſur celui qui a donné cette image miraculeuſe à l'égliſe de Notre-Dame du Puy. Il eſt certain qu'elle n'y étoit point encore placée lors de la fondation de l'égliſe par Saint Georges ; il y en a qui croient que c'eſt un préſent du Roi *Dagobert* I ou du Roi Clovis II ; d'autres, que *Charlemagne* la reçut en préſent du fameux Calife *Aaron-Al-Raſchild*. Ces ſentimens ſont mal appuyés. On ne peut même aſſurer qu'elle ait été donnée par Louis le Jeune ni par Philippe Auguſte. Selon toute apparence, c'eſt un préſent de Saint Louis, qui l'avoit rapportée d'Egypte. Mais elle a opéré au Puy beaucoup de miracles, il s'en faiſoit déjà dans cette égliſe avant qu'elle y fût placée. La cathédrale contenoit auparavant bien des reliques précieuſes, données par les Papes & les Rois que j'ai nommés dans le courant de cet article. Les plus reſpectables ſont un morceau de la chair ſanglante de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt, coupée pendant ſon enfance ; c'eſt le même qui eſt partagé ou diſputé par l'abbaye de Charroux ; la lance avec laquelle fut percé le côté du Sauveur, trouvée lors de la premiere croiſade par l'Evêque Aymar ; le Roi Philippe le Hardi y a

ajouté du bois de la vraie croix, & l'éponge mentionnée dans le récit de la Passion. Un soulier de la Sainte Vierge est, comme je l'ai rapporté, la premiere relique apportée au Puy; l'autre y a été miraculeusement joint. Le Pape Clément IV, qui, ainsi que je l'ai dit, avoit été Evêque du Puy, grossit considérablement ces reliques. On lui est redevable d'une tasse dans laquelle Notre-Seigneur a bu; d'une partie de la nappe sur laquelle il fit la Cene; du linge qui couvrit sa nudité sur la croix; d'une fiole du lait de la Sainte Vierge, & d'une des manches de sa robe; d'une frange de celle de Notre-Seigneur; d'une pierre ou morceau de la crêche; d'une dent de Sainte Magdelaine; des reliques de Saint Lazarre; & de six corps des onze mille Vierges. Le Pape Jean XXII y ajouta encore un morceau de la peau de chameau dont se couvroit Saint Jean Baptiste; le doigt du Précurseur avec lequel il montra Jésus-Christ, en disant: *Voici l'Agneau de Dieu*; un doigt de Sainte Anne, mere de la Sainte Vierge; & le voile du calice de Saint Pierre. On voit encore dans le trésor du Puy, des cheveux de Saint Louis; ils sont blancs, parce que le Saint étoit vieux lorsqu'on

les lui coupa peu avant sa mort; le crâne de Saint Sigismond, Roi de Bourgogne; une cruche des noces de Cana; le cornet de Saint Hubert, Patron des Chasseurs; enfin le pectoral, les franges & les sonnettes de l'habit du premier Grand Pontife *Aaron*, frere de Moïse, pesant vingt-un marcs d'or, & orné de pierreries. On montre aussi au Puy des présens offerts à Notre-Dame par les plus grands Princes de l'Europe, entre autres la couronne que reçut Jean Stuard, Duc d'Albanie, lorsqu'il fut reconnu Régent d'Ecosse pendant la minorité de Marie Stuard. Je ne pousserai pas plus loin l'immense catalogue du trésor de la cathédrale du Puy. C'est le plus riche de tous ceux de la France, parce qu'il n'a jamais été pillé par les Barbares ni les Hérétiques.

Le Gouvernement du Languedoc est si étendu & si intéressant, que l'on ne doit pas s'étonner si nos Cosmographes du seizieme siecle se sont long-temps arrêtés sur sa description & sur son Histoire. J'espere que mes Lecteurs ne me sauront pas mauvais gré de n'avoir pas été moins prolixe qu'eux, & d'avoir même ajouté à ce que j'ai tiré d'eux, quelques observations sur le sort des villes & des établissemens de

l'Aquitaine & du Languedoc. Je vais ſuivre la même méthode en parlant de la *Provence*, qui, toutes proportions gardées, par rapport à ſon étendue, ne mérite pas moins d'attention. Je ſens bien que mon ſujet m'entraîne beaucoup plus loin que les bornes que je m'étois d'abord preſcrites; mais ſi je ne dis rien à mes Lecteurs qui ne ſoit capable de les inſtruire & de les amuſer, j'eſpere que je n'eſſuierai aucuns reproches, & que je n'aurai point à m'en faire.

La Provence.

La *Provence*, en y comprenant les pays adjacens (j'expliquerai en quoi ils conſiſtent), & le Comtat Venaiſſin & Avignon, dont nos Rois laiſſent depuis long-temps jouir les Papes, eſt bornée au ſeptentrion par le Dauphiné, au levant par le Comté de Nice, qui fait partie des Etats de Savoie, au midi par la mer Méditerranée, & au couchant par le Rhône, qui la ſépare du Languedoc. On lui donne cinquante lieues de longueur depuis le Rhône juſqu'au Var, & quarante dans ſa plus grande largeur. Elle contient ſept ou huit cent mille habitans; ainſi c'eſt une des grandes provinces du royaume; cependant on prétend que la ſeule ville de Paris en renferme à préſent autant. On

la divise en Haute & Basse. La Haute comprend les diocefes qui sont les plus éloignés de la mer, & la Basse, ceux qui sont sur les côtes, ou se rapprochent de la Méditerranée. Le climat de cette derniere partie de la Provence est en général beaucoup plus chaud & plus fertile que celui de la premiere; d'ailleurs le commerce y est plus considérable. Je dirai en quoi il consiste, en parcourant chacun de ses districts & de ses ports, & quelles sont les principales productions de chaque canton. Il y en a beaucoup qui sont particulieres à cette province, & qui ne croissent point dans le reste de la France. L'Histoire naturelle de la Provence est peut-être la plus curieuse de toutes celles du royaume. Je ne manquerai pas de faire à chaque occasion les remarques convenables à ce sujet, en suivant toujours nos anciens Auteurs comme mes guides, mais en rectifiant quelquefois les fausses notions qu'ils avoient, ou en ajoutant ce qu'ils n'ont pas su. Il y a sur l'Histoire naturelle de la Provence un Livre imprimé en latin au seizieme siecle, & traduit quelques années après en françois, qui contient des remarques très-curieuses. Il est intitulé, *des Louanges de la Pro-*

vence. L'Auteur s'appeloit *Quiqueran de Beaujeu*, & mourut Evêque de Senez, mais fort jeune, en 1550. Le caractere des Provençaux est vif & spirituel. Ils ont de l'adresse, de l'activité & de l'intelligence pour le commerce; nos vieux Auteurs ne font pas autant d'éloges des qualités de leur cœur que de celles de leur esprit. Ils nous les représentent comme très-intéressés, vindicatifs, & manquant quelquefois de fidélité & de délicatesse. Les femmes sont en général bien faites, ont des graces & de la physionomie, plutôt que les traits réguliers qui caractérisent la beauté. Elles ont les passions très-vives. L'accent Provençal a beaucoup plus de graces dans leur bouche que dans celle des hommes : ce qui différencie cet accent de celui des Languedociens, c'est une espece de grasseyement & quelques inflexions de voix gutturales. Le Gouvernement ecclésiastique de la province est partagé entre dix-sept dioceses, en y comprenant ceux du Comtat Venaissin; & dix-huit, si l'on veut y joindre celui d'Orange. Dans le nombre, sont trois archevêchés, *Arles*, *Aix* & *Avignon*. La justice est administrée en premiere instance par les Vigueries & les Sénéchaussées, des

jugemens desquelles on appelle au Parlement séant à Aix. En parlant de cette ville, je dirai quelle est la composition de cette Cour, & depuis quand elle est instituée, aussi bien que la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances, établie dans la même ville. Au seizieme siecle, la Provence avoit encore ses Etats; mais depuis cent cinquante ans ils ne se tiennent plus en entier; on assemble seulement une Commission, qui fait toutes les années l'ouverture de ses séances à *Lambesc*, petite ville à quelques lieues d'Aix; l'Archevêque de cette ville y préside; après lui sont deux Evêques, deux Gentilshommes de la province, les Consuls d'Aix, & un nombre de Députés des Vigueries, dont la réunion forme proprement le Comté de Provence & des districts ou terres adjacentes. Le Commandant de la province & l'Intendant s'y rendent comme Commissaires du Roi. C'est dans cette assemblée que l'on décide sur les dons gratuits & impositions extraordinaires, les ordinaires étant réglées par un cadastre ancien & permanent; d'après lequel toute la province est divisée par feux. Cette division sert de base à la répartition des impositions extraordinaires, comme à celles ordinaires,

dinaires, & les pays adjacens conforment leurs répartitions à celles qui ont lieu pour l'ancien & véritable Comté de Provence.

Au commencement du seizieme siecle, toute la *Provence* appartenoit déjà uniquement à nos Rois, à l'exception d'Avignon & du Comtat Venaissin, dont ces Monarques laissoient jouir les Papes en toute souveraineté. Nos Cosmographes nous apprennent en peu de mots quels avoient été les maîtres de cette province avant le regne de Louis XI.

Avant la conquête des Romains, elle avoit été partagée entre les Salviens, Peuple Celte ou Gaulois, qui occupoit l'intérieur des terres, & les Phocéens, qui, après s'être établis en qualité de Commerçans dans la partie maritime de la Provence, en devinrent les maîtres, & particuliérement de Marseille. Ces derniers, qui parloient grec, furent les premiers qui firent connoître la Langue, les usages & la Religion de la Grece dans les Gaules: ce furent eux qui appelerent les Romains pour les aider à se défendre contre les Salviens. L'an 631 de Rome, Sextius fonda la ville d'Aix : ce lieu étoit déjà connu par ses eaux chaudes & médicinales,

& fut appelé à cause de cela *Aquæ Sextiæ.* Peu après, le Consul Marcius fonda un peu plus loin la ville de Narbonne. Fabius Maximus avoit défait les Allobroges sur les bords de l'Isere. Marius arrêta les Cimbres prêts à passer en Italie, & les vainquit sur les bords du Rhône. Metellus, Pompée, César, traverserent toujours la Provence pour pénétrer plus avant, & ce dernier en fit son point d'appui pour la conquête des Gaules. Sous Auguste, elle se trouva déjà Province Romaine; & s'appela par excellence *Provincia* (la Province); en s'étendant, elle fut successivement divisée, sous les Empereurs Romains, en Narbonnoise & en Viennoise. L'Empire Romain en conserva la domination jusqu'à ce que toute la Gaule Transalpine fût abandonnée aux Barbares; les Visigots & les Ostrogoths la partagerent alors, & ce furent ceux-ci qui régnerent en Provence. Les François s'en emparerent sur eux, & elle fut soumise à nos Rois de la premiere Race & à ceux de la seconde, jusqu'à l'établissement du royaume d'Arles & de la Bourgogne Transjurane. J'ai parlé de ce royaume à l'occasion du Languedoc, & j'en parlerai encore en traitant du Dauphiné. Ces Rois établirent sous eux des Comtes d'Arles & de Provence, qui, au

dixieme siecle, devinrent héréditaires comme tant d'autres Comtes. Tant que les Rois d'Arles furent puissans, les Comtes de Provence reconnurent leur autorité; à mesure qu'ils devinrent plus foibles, les Comtes se rendirent plus indépendans; ce qui arriva lorsque le royaume d'Arles eut passé dans la Maison de Souabe. La premiere Race des Comtes s'éteignit au onzieme siecle. Leur héritage passa, par des filles, à un Vicomte du Gévaudan, dont les filles épouserent, l'aînée, Raymond Bérenger Comte de Barcelone; la cadette, Etiennette Raymond Comte de Baux, &, selon quelques Auteurs, Fedide-Alphonse Jourdain Comte de Toulouse. Les Comtes de Baux, comme les plus foibles, n'obtinrent qu'une médiocre portion du pays; les Comtes de Barcelone en possédérent la plus grande partie. Ce ne fut pourtant qu'après de grandes guerres que ces Comtes, devenus Rois d'Aragon, se maintinrent en Provence: elle devint successivement le partage de plusieurs cadets de ces Rois; enfin, le dernier des Comtes de Provence, de la Maison des Rois d'Aragon, qui s'appeloit *Raymond Bérenger*, troisieme du nom, mourut en 1245, laissant quatre filles. L'aînée étoit Margue-

rite, femme du Roi S. Louis; Beatrix, qui épousa Charles Comte d'Anjou, frere de S. Louis, n'étoit que la derniere; mais son pere l'ayant instituée héritiere de préférence aux autres, S. Louis ne voulut rien disputer à son frere; & la premiere branche d'Anjou posséda ainsi le Comté de Provence, & y joignit bientôt après le royaume des Deux Siciles. Elle finit, en 1382, en la personne de la Reine Jeanne premiere: cette Princesse avoit adopté Louis, Duc d'Anjou, fils du Roi Jean, & frere du Roi Charles V. Il hérita des royaumes de Jeanne & de son Comté de Provence, & forma la seconde Race des Rois de Naples de la Maison d'Anjou: mais la postérité de Louis ne posséda paisiblement que la Provence. Enfin, René, Roi titulaire de Sicile, mourut à Aix en 1480; ses titres passerent à son neveu Charles, qu'on appeloit auparavant *Comte du Maine*: il survécut peu à son oncle, & mourut en 1481, laissant ses Etats & ses prétentions au Roi Louis XI, qui s'empara de la Provence, malgré les réclamations bien fondées du Duc de Lorraine, petit-fils du Roi René par Yolande sa fille (1). De-

(1) Il n'est resté aux Ducs & aux Princes de la Maison de Lorraine de tous leurs prétentions sur la succession du Roi René, que l'honneur de porter dans l'écu de leurs armes celles des royaumes de Naples, de Sicile & de Jérusalem.

puis cette époque, nos Rois sont souverains de la Provence, du Comté de Forcalquier, qui y avoit été réuni dès le commencement du treizieme siecle, ainsi que la Vicomté de Marseille, & de plusieurs petites Souverainetés ou Terres qui prétendoient l'être, & que les Comtes de la Maison d'Anjou ont forcées à reconnoître leur autorité; c'est ce qu'on nomme encore en Provence *terres adjacentes*.

Après cet exposé général, nos Cosmographes entrent en matiere; & nous allons parcourir avec eux les différens cantons & les principales villes de la Provence, un des plus beaux gouvernemens militaires de la France.

Aix étant regardée comme la capitale de la Provence, c'est par cette ville que nos Cosmographes commencent à la décrire. Elle est située dans un pays aussi fertile & aussi agréable que ceux situés sous un climat aussi chaud peuvent l'être, sur une petite riviere nommée l'*Arc*, à six lieues de la mer & à trois de la Durance. J'ai déjà dit que cette ville devoit son nom à ses eaux minérales, & l'honneur d'avoir été Colonie Romaine, au Proconsul *Sextius Calvinus*, qui la fonda l'an 631 de Rome, cent vingt-trois ans avant la naissance de

Notre-Seigneur. On voit encore à Aix plusieurs restes de monumens antiques, & l'on en a découvert dans le dix-septieme siecle & dans le nôtre, qui ne l'avoient pas encore été au seizieme. On y montre les ruines du palais de Sextius, celles d'un aqueduc bâti l'an 696 de la fondation de Rome, une rotónde de huit colonnes, dont six de marbre vert, & deux de granit d'Egypte, au milieu desquelles étoit un autel à quatre faces, chargé de bas-reliefs (cette rotonde enveloppe aujourd'hui les fonts baptismaux de l'église cathédrale); les murailles de ces fameux bains d'eaux chaudes, qui ont donné leur nom à la ville, au dehors d'Aix. On trouve encore, à différentes distances, des traces de l'aqueduc qui se prolongeoit jusqu'à *Mairargues*; des restes d'un ancien temple, & les ruines d'une pyramide triomphale, élevée en l'honneur de la grande victoire que *Marius* remporta sur les Cimbres.

L'église d'Aix se vante d'avoir eu pour premier Evêque *Saint Maximin*, l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ, qui aborda, dit-on, en Provence avec Sainte Magdeleine, Sainte Marthe & Saint Lazare; pour second Evêque, *Saint Si-*

doine, qu'on dit aussi avoir été un des Disciples, & même l'aveugle né à qui il est dit dans l'Evangile que Notre Seigneur rendit la vue. Après cela, les Historiens de l'église d'Aix conviennent qu'il y a une lacune de trois cents ans dans la liste de ses Evêques. Vers l'an 390, on trouve un Evêque d'Aix Arien; il s'appeloit *Tripherius*. On connoît ses successeurs pendant deux cents ans; mais, à la fin du sixieme siecle, les Sarasins s'étant emparés de la Provence, la chronologie des Evêques est encore suspendue pendant cent cinquante ans. Elle recommence en 828; & l'on voit qu'en 878 le Pape Jean VIII envoya le Pallium à Robert, qui par conséquent étoit alors Archevêque. On prétend qu'en 1276 un de ses Prélats fut élevé sur le trône Pontifical, mais qu'il ne le remplit pas long-temps; son nom de famille étoit *Vice-domini*. Voici comme nos vieux Auteurs content cette histoire. Il étoit neveu du Pape Grégoire X, qui le créa Cardinal & Légat dans la Romagne. Il se fit beaucoup d'honneur dans cette légation; il passoit pour être également savant, éclairé, juste & pieux. Grégoire X mourut au mois de Janvier 1276. Le Sacré Collége élut aussi-tôt à sa place un Cardinal

qui prit le nom d'*Innocent V*; mais il mourut au mois de Juin de la même année. On lui substitua Adrien V, qui mourut au mois d'Août : enfin, le Cardinal *Vice-domini*, Archevêque d'Aix, fut élu, quoiqu'absent : mais il n'eut pas le temps de se faire couronner, ni de prendre un nom, car il mourut un jour ou deux après son élection, ou du moins après en avoir reçu la nouvelle. Il avoit été marié avant que d'être Prêtre & Evêque, & laissa des enfans. Ses successeurs furent pour la plupart des Prélats sages & édifians; mais dans le cours du seizieme siecle, l'Archevêque Jean de Saint-Chamon prit un parti bien condamnable & bien scandaleux ; ce fut celui de se déclarer publiquement Huguenot, & de quitter l'habit ecclésiastique, après avoir déclamé en chaire contre le Pape & l'Eglise Catholique. Quelques Chanoines de sa cathédrale, de concert avec lui, pillerent les trésors & les reliquaires de l'église; mais tous ne penserent pas de même. L'Evêque apostat fut expulsé, & le Chapitre, encouragé par les Brefs du Pape & par des lettres du Cardinal de Lorraine, continua à gouverner le diocese, & y maintint le Catholicisme. Il ne faut pas s'étonner de l'apostasie de Jean de Saint-Chamon, puis-

qu'elle eut lieu en même temps que celles du Cardinal de Châtillon, Evêque de Beauvais; de Jean de Montluc, Evêque de Valence, & de plusieurs autres, qui causerent un pareil scandale.

L'Archevêque d'Aix n'a que cinq suffragans, dont quatre dans la province; ce sont les Evêques de Fréjus, de Riès, d'Apt & de Sisteron, & celui de Gap en Dauphiné. Le diocese d'Aix a quatre-vingt-quatre paroisses. La cathédrale n'est pas la plus ancienne église; c'en est une que l'on appelle *Notre-Dame de la Seds*; elle n'est pas belle, & est située dans le quartier d'Aix le moins fréquenté. Le nom qu'elle porte indique qu'elle a été anciennement la cathédrale, *sedes episcopi*; mais il y a sept cents ans qu'elle est abandonnée pour celle d'aujourd'hui. Celle-ci est dédiée à la Transfiguration de Notre Seigneur. Le bâtiment est vaste, l'architecture gothique & de mauvais goût, & le portail très-chargé de figures. Les portes sont d'un beau bois rouge, sculpté en bas reliefs représentant des fleurs & des figures très-bien exécutées. Dans l'église, à côté du grand autel, est le tombeau de Charles d'Anjou, dernier Comte de Provence & Roi titulaire de Sicile, mort en 1481; sa figure est en marbre

blanc, avec beaucoup de bas-reliefs & des titres très longs & très-brillans, mais qui, en sa personne, étoient presque tous réduits à des prétentions. Vis-à-vis est celui d'Hubert de la Garde, Seigneur de Vins, un des meilleurs Capitaines du seizieme siecle, qui fut tué, en 1589, au siége de la ville de Grasse. La province a fait les frais de ce mausolée, monument très-honorable pour la Maison de MM. de Vins, éteinte depuis quelques années. C'est dans le baptistaire, à l'entrée de l'église, que sont ces huit colonnes dont j'ai parlé un peu plus haut, qui forment une rotonde, reste d'un ancien temple. On montre quelques reliques remarquables dans le trésor, entre autres le gril sur lequel fut rôti Saint Laurent.

Il y a d'ailleurs dans Aix plusieurs belles églises & chapelles, mais plus modernes que le seizieme siecle, sur-tout celle des Peres de l'Oratoire, & celle des Religieuses de la Visitation. Les dorures & les peintures ne sont point épargnées dans les chapelles des Pénitens Bleus & des Pénitens Blancs. On voit dans l'église des Dominicaines le tombeau de Charles II du nom, dit le *Boiteux*, Roi des Deux Siciles & Comte de Provence, mort en 1309 près de Naples, mais dont le corps, suivant ses inten-

tions, a été apporté en 1312 dans ce couvent, qu'il avoit fondé. Celui des Jacobins, que l'on appelle à Aix les *Prêcheurs*, feroit très-beau s'il étoit achevé. Il eft vafte, auffi bien que l'églife, dans laquelle on voit encore en dépôt le cercueil de Jeanne de Laval, feconde femme du Roi René, Comte de Provence; elle mourut dix-huit ans après lui, fans avoir jamais eu d'enfans. Cette Princeffe avoit ordonné qu'on lui élevât un tombeau dans cette églife; mais perfonne, depuis près de trois cents ans, ne s'eft encore empreffé à exécuter fes dernieres volontés. Les Jéfuites s'étoient établis à Aix à la fin du feizieme fiecle, & y avoient une très-belle églife; la chapelle de la Congrégation, qu'ils dirigeoient, étoit infiniment ornée; je ne fais quelle difpofition on en a faite de nos jours. Enfin, on montre dans l'églife des Carmes un affez mauvais tableau, qui n'a d'autre mérite que d'avoir été peint par la main même du bon Roi René.

La plus belle rue ou place de la ville d'Aix s'appelle le *Cours*; il eft planté de quatre rangs d'arbres, & bordé des deux côtés de belles maifons, dont quelques unes font fort décorées; au milieu fe voient quatre belles fontaines. L'eau de l'une d'entre elles eft chaude & minérale, parce

qu'elle communique avec la même ſource qui fourniſſoit de l'eau aux fameux thermes ou bains d'eaux chaudes, ſi connus & ſi eſtimés autrefois des Romains, & qui ont donné leur nom à la ville. Cette ſource a été long-temps perdue : ce n'eſt qu'en 1704 qu'elle a été retrouvée, & qu'on y a rétabli des bains, à l'imitation de ceux dont je viens de parler, mais qui, ſelon toute apparence, ne ſeront jamais auſſi fréquentés qu'ils l'ont été autrefois. Nos anciens Coſmographes ne font pas plus mention des nouveaux bains que de la place du Cours, ces beaux établiſſemens ne datant que de la fin du dix-ſeptieme ſiecle, ou du commencement du dix-huitieme.

Le palais où ſe tient la Juſtice eſt ſitué à l'extrêmité de la place des Freres Prêcheurs ou Dominicains. Il eſt vaſte & beau, & c'eſt là que s'aſſemblent toutes les Cours & Compagnies qui ſont en ſi grand nombre dans Aix. On trouve au rez-de-chauſſée, d'un côté, le tribunal du Sénéchal, qui eſt le Juge ordinaire civil & criminel de la ville & de ſon diſtrict, que l'on appelle communément la *Viguerie*; de l'autre côté, la Chambre ou Cour des Comptes, Aides & Finances, qui fait remonter ſon inſtitution aux an-

ciens Comtes de Provence, mais qui a reçu de nouveaux réglemens de nos Rois au ſeizieme ſiecle, & particuliérement d'Henri II, en 1555. Le Parlement tient ſes ſéances au premier étage du bâtiment, & l'occupe tout entier. La ſalle que l'on appelle communément des *Pas-perdus*, eſt belle & grande; au fond, eſt une chapelle, & la Grand'Chambre des plaidoyers ou audiences: on y voit les portraits de tous les Rois, & particuliérement de ceux de Louis XII & de François I. Ce fut le premier de ces Rois qui inſtitua ce Parlement, en 1501. C'eſt ſous le ſecond que la Grand'-Chambre a été décorée, car on diſtingue par-tout les ſalamandres, qui étoient les ſymbole qu'il avoit adopté. Le reſſort du Parlement d'Aix eſt égal à l'étendue de la province. Cette Cour eſt diviſée en quatre Chambres; ſavoir, la Grande, la Tournelle, celle des Enquêtes, & celle des Requêtes. Le premier qui remplit la place de premier Préſident du Parlement de Provence, fut *Michel Riccio*, Napolitain, qui s'étoit attaché à Charles VIII, & enſuite à Louis XII & au Cardinal d'Amboiſe, & leur avoit rendu de grands ſervices en Italie. Peu de temps après avoir été nommé premier Préſident du Parlement d'Aix, il fut obligé de retourner dans ſa patrie, toujours pour le

service de la France. On avoit francisé son nom à Aix, & on l'appeloit *M. du Ris.* Il eut pour successeur le Président *Mulet*, homme d'un grand mérite. On voit le portrait de ce Président & des douze plus anciens Membres de ce Parlement, dans le tableau de l'autel de la chapelle du Palais. Ils y sont représentés sous la figure de Jésus-Christ & des douze Apôtres. Plusieurs bonnes familles de Provence se font encore honneur de retrouver dans ce tableau la physionomie de leurs ancêtres. Dans la suite des premiers Présidens, on voit avec intérêt les noms de *Barthelemi Chassanée*, grand Jurisconsulte; d'*Accurse de Meynier*, & de *Jean de Meynier*, Baron d'*Oppede*, son fils. Ce fut pendant que ce dernier étoit premier Président & Commandant dans la province, que se fit la terrible exécution de *Merindol* & de *Cabrieres*, un des événemens du seizieme siecle dont les Historiens des deux Religions se sont le plus occupés. La petite-fille & héritière du premier Président Meynier d'Oppede, épousa un Fourbin, descendant de Palamedes de Fourbin, auquel on peut dire que Louis XI eut l'obligation de posséder & de conserver la Provence. L'arriere-petit-fils du premier Président, du côté ma-

ternel, porta le surnom d'*Oppede*, & même celui de Meynier, joint à celui de ses peres. Il eut l'ambition de devenir premier Président, & l'on convient qu'il avoit acquis les talens & les connoissances nécessaires pour remplir cette place. Il lui fallut cependant encore employer l'intrigue pour y parvenir. Il s'y conduisit avec hauteur, & déplut par-là à sa Compagnie & aux Provençaux. Son fils lui succéda, non immédiatement, mais par la suite; il parut d'abord avoir les mêmes défauts; cependant on finit par convenir de son équité & de ses lumieres. Il mourut regretté & respecté de toute la province. Ce n'est que de ce siecle-ci que la branche de Fourbin d'Oppede a abandonné la Magistrature. A la fin du seizieme siecle, le Parlement d'Aix eut à sa tête *Guillaume du Vair*, un des personnages des plus sages, des plus savans & des plus beaux esprits de son temps. Il fut tiré de Provence, en 1616, pour être Garde des Sceaux; & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il mourut Evêque de Lizieux. Nous avons ses Œuvres imprimées, & elles sont excellentes pour le siecle où elles ont été composées.

Il y a à Aix une Université établie dès l'an 1409, sous les Rois de Naples,

Comtes de Provence; on l'a enſuite miſe ſur le même pied que les autres Univerſités de France.

L'hôtel-de-ville eſt un beau bâtiment, dont l'architecture eſt chargée d'ornemens peut-être trop conſidérables. Il a été commencé ſous Louis XI, dont on voit la ſtatue à côté de celle du dernier Comte de Provence (continué à pluſieurs repriſes), & n'a été parfaitement achevé que ſous le regne de Louis XIV.

Il ſe tient à Aix, pendant le cours de l'année, pluſieurs grandes & belles foires; mais rien n'y attiroit, au ſeizieme ſiecle, un plus grand concours d'étrangers que la proceſſion de la Fête-Dieu, qui s'y célébroit alors avec toutes les cérémonies inſtituées par le bon Roi René. Voici, d'après nos anciens Coſmographes, comment tout s'y paſſoit. L'intention du Monarque étant de repréſenter dans cette fête le triomphe de la Religion Chrétienne & Catholique ſur le Paganiſme & l'Héréſie, ainſi la marche de la proceſſion commençoit par une pompe tout-à-fait païenne, entremêlée de quelques ridiculités tendantes à tourner en dériſion l'ancienne & fauſſe Religion des Grecs & des Romains. On y voyoit montés ſur des chevaux, des ânes

ânes & des mulets, des gens habillés en Dieux & en Prêtres des Païens. On y reconnoissoit Bacchus, Silene, des Satyres, même les Dieux des bois & des jardins; mais la principale piece étoit un chariot orné de feuillages, au haut duquel étoient deux personnages ridicules, représentant Cybele, mere des Dieux, & son mari Saturne, ou le Temps. Tout cela pouvoit être instructif & même édifiant, en prouvant de quelles erreurs la Religion Chrétienne nous a tirés. Pour le faire mieux sentir, la véritable procession, qui suivoit, chantoit sans cesse, *Noctem lux eliminat* (la lumiere chasse les ténebres). A la tête étoit la croix de la cathédrale, ensuite toutes les Confréries de la ville, chacunes rangées sous leurs bannieres. A la place la plus honorable devoient être les Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui ont de grands établissemens en Provence. Mais comme ils n'y venoient point en personnes, ils étoient représentés par de petits garçons habillés de rouge avec des croix blanches, tenant enchaînés des Turcs & des Sarasins qui paroissoient bien plus forts qu'eux. Venoient ensuite les représentans du Peuple Chrétien, partagés en trois compagnies; savoir,

les Gendarmes, armés de pied en cap, avec de grandes épées, des piques & des mousquets; ils faisoient différentes évolutions, & tiroient même quelques coups chargés à poudre, en signe de réjouissance. La seconde troupe étoit composée des suppôts de la Magistrature; leur société s'appeloit *la Bazoche*, & leur Chef porta d'abord le titre d'Abbé, & ensuite de Roi. La troisieme compagnie étoit d'artisans & de Marchands; quoique les derniers de tous & ceux dont l'état paroît le plus inférieur, ils étoient les plus magnifiques, du moins quant à leur Chef & à sa suite; on appeloit ce Chef le *Prince d'Amour*. On choisissoit pour le représenter un jeune homme de la plus belle taille & de la figure la plus agréable; il étoit vêtu magnifiquement, précédé de son guidon, entouré de ses Grands Officiers habillés avec le même faste, & suivis de tous les Corps d'arts & métiers, chacun caractérisé par les vêtemens & les instrumens convenables; entre ceux-ci & le Clergé séculier, passoit une nombreuse troupe chargée d'exécuter ce qu'on appeloit à Aix les *Jeux Sacrés*; c'étoit proprement ce que nos aïeux nommoient *des Mysteres*, qui se jouoient en marchant. On y voyoit d'abord la transf-

gression de nos premiers parens & leur exil du Paradis terrestre; le sacrifice de leurs fils Caïn & Abel; le meurtre de ce dernier; le sacrifice d'Abraham; Moïse surpassant les Magiciens d'Egypte par les prodiges qu'il opéroit : ce tableau étoit un des plus curieux, parce qu'il étoit toujours accompagné de tours de passe-passe. On remarquoit ensuite ce qu'on appelle à Aix les *Rascassès*, Lépreux ou Teigneux, personnages qu'on trouvoit très-comiques; la visite de la Reine de Saba à Salomon; la troupe des Prophetes de l'Ancien Testament; la prédication & la décolation de Saint Jean-Baptiste; l'adoration des Bergers qui chantoient des Noëls Provençaux, accompagnés d'une musique champêtre; le martyre des Innocens; Jésus-Christ faisant des miracles avec tous ses Apôtres & ses Disciples; la passion, la résurrection; le fameux géant S. Christophe, personnage emblématique, présenté autrefois aux Fideles avec la meilleure intention, mais qui, depuis long-temps, fait plutôt rire qu'il n'édifie : la marche enfin étoit terminée par la Mort, dont l'idée est si triste, mais qu'on avoit trouvé le moyen de rendre comique, par la façon dont elle étoit représentée. Après tout cela on voyoit

paroître l'Université d'Aix en Corps dans le plus grand éclat, suivie des Moines & Religieux, du Clergé de chaque paroisse, & du Chapitre de l'église métropolitaine. C'est toujours l'Archevêque ou l'Ecclésiastique le plus constitué en dignité, qui porte le Saint Sacrement sous le dais le plus magnifique. Il est immédiatement suivi par la Cour de Parlement en Corps. Lorsque le Gouverneur de la province assiste à cette cérémonie, il marche entre le premier & le second Président. Le Parlement doit être suivi de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Trésoriers de France, des Juges de la Sénéchaussée & des Officiers Municipaux. Au seizieme siecle, ces compagnies respectables étoient suivies de ce qu'on appeloit les *Momons*; mais cette partie de la fête ayant dégénéré en abus scandaleux, a été supprimée par l'autorité du Parlement : elle consistoit dans une troupe de Jongleurs qui se vantoient de tirer leur origine des anciens Troubadours ; ils chantoient des chansons tout-à-fait profanes & souvent satiriques, en langage du pays, s'accompagnoient avec des instrumens, des sonnettes & des grelots, & formoient des danses la plupart du temps

ſort indécentes. Le bon Roi René avoit cru trouver dans ces eſpeces de ſatires, des moyens de corriger ſes ſujets, en leur faiſant reprocher publiquement leurs vices & les ſottiſes qu'ils pouvoient avoir faites; mais il en réſultoit ſûrement plus d'inconvéniens que d'utilité. On appeloit ces Momons, les *Jeux du Duc d'Urbin*, apparemment parce qu'un de ces Ducs en avoit mis de pareils à la mode dans ſon pays; & on diſoit alors vulgairement en Provence, *dire ſon vers à quelqu'un*, pour ſignifier lui dire ſon fait; parce que c'étoit toujours en vers ſatiriques que les Momons faiſoient leurs reproches.

Telle étoit & eſt encore en partie la fameuſe proceſſion de la Fête-Dieu à Aix. Les apologiſtes du bon Roi René ſe ſont empreſſés de le juſtifier de ce qu'il peut y avoir de blâmable dans cette inſtitution, en rappelant que ce Prince avoit été dans ſa jeuneſſe un des plus habiles joûteurs & des plus vaillans guerriers de ſon temps; qu'il avoit vaincu les Anglois en France, & les Aragonois en Italie; qu'il avoit toujours gouverné ſes ſujets en bon Pere & en Roi juſte; qu'auſſi en avoit-il été adoré pendant ſa vie, & regretté à ſa mort, ſur-tout des Provençaux. Sur la

fin de ses jours, accablé des revers de la fortune, il s'amusa à écrire sur les tournois, & à composer des Romans moraux & philosophiques, à peindre à l'huile & en miniature assez bien pour son siecle; il s'attacha à la culture des fruits & des fleurs si heureusement, qu'il en a perfectionné plusieurs especes, & nous en a fait connoître de nouvelles; il institua des Ordres de Chevalerie, & leur donna des réglemens bien entendus; il fonda des hôpitaux propres à multiplier les actes de bienfaisance. Enfin il ordonna des processions, dans la vûe d'entretenir la piété dans le cœur & l'esprit de ses sujets. Il disoit lui-même qu'il les avoit arrangées conformément à ce passage de la prose du Saint Sacrement: *Sit jucunda, sit decora mentis jubilatio.* Un Roi malheureux peut-il mieux mettre à profit ses infortunes, & se consoler de la perte de la plus grande partie de ses sujets, qu'en s'occupant du bien & même de l'amusement des autres?

Après la ville d'Aix, les deux plus considérables de la Provence sont *Arles* & *Marseille*. La premiere n'a point été, comme la seconde, fondée par une Colonie Grecque; mais elle fut bâtie très-anciennement par les

Gaulois Saliens ou Salviens ; le nom d'*Arelas* ou *Arelate*, indique sa situation ; car il veut dire dans la Langue Celtique, lieu humide & marécageux. Effectivement elle est située sur le bord du Rhône, à l'endroit où, se séparant en deux branches, il forme l'Isle de la *Camargue*. Jules-César en fait mention dans ses Commentaires. Il paroît qu'il y faisoit construire des barques & galeres qui descendoient aisément de là jusqu'à la mer. Cet Empereur, retournant à Rome, laissa dans les Gaules quelques Légions ; il établit, entre autres, la sixieme à Arles, & y envoya ensuite une Colonie Romaine sous la conduite de *Tibere Néron*, pere de l'Empereur *Tibere*. Cette Colonie s'appela *Julia Sextanorum*. Elle continua d'être florissante pendant les trois premiers siecles de l'Empire Romain ; & ce fut alors que s'éleverent les grands & beaux édifices dont on voit les ruines. Constantin y séjourna assez long-temps, & y fit bâtir un palais dont on montre encore les débris. On prétend même qu'il la surnomma *Colonia Constantina*, & qu'il y tint un Concile. Constance, son fils, vint aussi résider dans *Arles* ; malheureusement il étoit Arien. Il persécuta les Catholiques, qui ne furent parfaitement tranquilles que

sous le regne de *Théodose*. Cet Empereur y demeura long temps, aussi bien que son fils *Honorius*. L'on sait que ce fut sous le regne de celui-ci que les Barbares commencerent à s'établir sur les terres de l'Empire Romain. Cependant Arles ne tomba que quelque temps après au pouvoir des Goths; ils la prirent l'an 470, après l'avoir assiégée plusieurs fois inutilement. Quelques Rois Goths, entre autres Théodoric, y firent leur résidence. C'étoient particuliérement les Ostrogoths qui occupoient la Provence, & leurs Rois se tenoient à Arles, tandis que ceux des Visigots dominoient sur ce que nous appelons aujourd'hui le *Languedoc*, & tenoient leur Cour à Toulouse. Au milieu du sixieme siecle, *Vitigès*, dernier Roi des Ostrogoths en Provence, l'abandonna aux Rois François, descendans de Clovis. Cependant Childebert fut obligé d'assiéger Arles, & la prit; il s'y arrêta quelque temps, & son neveu Gontrand l'eut dans son partage. Les Visigots troublerent les François dans la possession d'Arles; mais ceux-ci y rentrerent, & s'y maintinrent jusqu'à ce que les Sarasins, après s'être emparés d'Avignon, l'attaquerent, &, l'ayant prise d'assaut, y commirent les plus grands dé-

ſordres. Quoique Charles Martel eût vaincu ces Mahométans auprès de Poitiers, il ne put les pourſuivre juſqu'à cette ville ; il étoit réſervé à Charlemagne de la reprendre, après avoir, diſent nos vieux Auteurs, gagné une grande bataille ſur les Saraſins à l'abbaye de *Montmajour*, preſque ſous les murs d'Arles. Il y rétablit les anciennes égliſes, & en fit conſtruire de nouvelles; il y aſſembla même un Concile, & confia le gouvernement du pays à des Comtes amovibles. Louis le Débonnaire & Charles le Chauve firent de même; mais ce dernier Empereur & Roi de France ayant joint la ville d'Arles & la Provence à la partie de la Bourgogne que poſſédoit déjà ſon beau-frere *Boſon*, celui-ci uſurpa bientôt la ſouveraineté abſolue & même le titre de Roi. On le regarde comme le premier de ces Rois dont j'ai parlé au commencement de cet article, & qui prirent par la ſuite le titre de Rois d'Arles. La famille de Boſon s'éteignit dans ſon petit-fils. La ſeconde Race des Rois de la Bourgogne Transjurane, qui, ayant réuni tout ce que l'on appelle aujourd'hui le *Dauphiné*, une partie du Bas-Languedoc & la Provence, prit, vers l'an 930, le titre de Rois d'Arles,

finit en la personne de Rodolphe III, dit le Fainéant, mort en 1032. Alors le royaume d'Arles passa à l'Empereur Conrad II, dit le Salique, après qu'il eut chassé un usurpateur qui s'en étoit emparé. La Maison de Souabe, dont étoit Conrad, occupa le trône impérial, & conserva le titre de Roi d'Arles pendant 250 ans; mais au milieu d'une infinité de troubles & d'embarras qu'occasionna la foiblesse de ces Empereurs. Cette Maison étant éteinte au treizieme siecle, les Empereurs, qui n'en étoient plus, n'eurent réellement aucun droit au royaume d'Arles; cependant ils s'obstinerent à en conserver la prétention. Au quatorzieme siecle, l'Empereur Charles IV, de la Maison de Luxembourg, allié & très-attaché au Roi de France, fut encore couronné Roi d'Arles en 1368; mais ce ne fut, pour ainsi dire, qu'afin de céder tous ses droits au Roi Charles V, dit le Sage, à son fils le Dauphin, depuis Charles VI, & à leurs successeurs. Depuis, il n'y a plus eu de Roi d'Arles: cependant l'Electeur de Treves prend encore le titre de Chancelier de l'Empire dans ce royaume.

Sous le gouvernement des Rois d'Arles de la Maison de Souabe, les Comtes de

Provence se rendirent fort indépendans; ils furent maîtres d'Arles, en prenant cependant l'investiture des Empereurs, jusque vers 1220. Alors la ville s'érigea en république, &, à l'imitation des grandes villes d'Italie, fut gouvernée par des *Podestats* pendant le cours d'environ trente ans; ces Magistrats partageoient à un certain point l'autorité avec les Archevêques, & leur faisoient même hommage; mais d'ailleurs ils ne recevoient aucuns ordres des Empereurs ni des Comtes, jusqu'à ce que Charles d'Anjou, faisant valoir les anciens droits des Comtes de Provence, dont il étoit l'héritier, & les concessions des Empereurs, se fit rendre hommage par l'Archevêque, & ensuite par les Consuls, à certaines conditions & moyennant certaines conventions; il devint à peu près maître d'Arles. Le reste des difficultés qui pouvoient encore subsister, furent levées par l'Empereur Charles IV; & en vertu d'une nouvelle convention, les Comtes de Provence des deux Maisons d'Anjou, & nos Rois, après eux, sont restés paisibles possesseurs de la souveraineté & seigneurie d'Arles, qui n'est cependant pas regardée comme

partie intégrante du Comté de Provence, mais comme *terrre adjacente.*

Telle eſt l'Hiſtoire civile & politique de la ville d'Arles; ſon Hiſtoire eccléſiaſtique n'eſt pas moins intéreſſante. On eſt perſuadé à Arles, que Saint *Trophime*, Diſciple de Saint Pierre, y fut envoyé pour prêcher la Foi Chrétienne; mais cela n'eſt ni plus ſûr ni plus vrai que ce que l'on dit de tant d'autres Apôtres des Gaules dont j'ai déjà parlé. L'autorité de Grégoire de Tours, qui ne place la miſſion de Saint Martial, Saint Auſtremoine, Saint Saturnin, Saint Front, Saint Georges, &c. qu'au troiſieme ſiecle, doit ſûrement être préférée à la tradition qui met tous ces Saints au nombre des ſoixante-douze Diſciples de Jéſus-Chriſt, & qui fait, entre autres, *Saint Trophime* parent de Saint Etienne, premier Martyr, & de *Gamaliel.* Dans quelque temps que ce Saint ſoit venu à Arles, il eſt probable que c'eſt lui qui a le premier travaillé à diſſiper les erreurs du Paganiſme, dans leſquelles cette ville étoit plus profondément plongée que toute autre. Il y avoit un fameux autel ſur lequel on ſacrifioit tous les ans, avec beaucoup de céré-

monies, en l'honneur de Diane, trois jeunes gens. On l'appeloit en latin *Aralata*, ſoit que le nom de l'autel vînt de la ville, ou celui de la ville de l'autel même. Saint Trophime fit ſentir aux habitans d'Arles la barbarie de ces affreux ſacrifices ; il les engagea à abattre eux-mêmes la ſtatue de Diane, qui fut enfouie au même lieu où étoit l'autel & le temple de cette Déeſſe. Cette ſtatue étoit très-belle ; elle a été retrouvée en 1651 (1), l'original a été envoyé au Roi Louis XIV, & placé à Verſailles ; il étoit mutilé des deux bras ; une main habile les a réparés dans les juſtes & belles proportions de l'antique ; on en garde dans l'hôtel de ville d'Arles une copie.

On attribue auſſi à Saint Trophime l'établiſſement d'un cimetiere & d'une chapelle hors de l'enceinte de la ville d'Arles. La chapelle fut, dit-on, dédiée à la Sainte Vierge, pendant qu'elle étoit encore en vie. Cette circonſtance très-remarquable étoit gravée ſur une pierre que l'on voyoit, au ſeizieme ſiecle, ſur la porte de la chapelle. Quant au cimetiere ; la tradition porte, qu'il a été conſacré par

---

(1) on a beaucoup diſputé alors pour ſavoir ſi elle repréſentoit Diane ou Vénus.

Jésus-Christ même. Le Pape Saint Sylvestre assura, dit-on, à l'Empereur Constantin, que les corps d'un grand nombre de Martyrs immolés dans le temps des premieres persécutions, y étoient enterrés. En conséquence, Constantin y fit ensevelir un de ses fils qui mourut à Arles, & depuis, ce cimetiere a été en grande vénération : on étoit persuadé que les ames de tous ceux dont les corps y étoient déposés, ne pouvoient manquer d'entrer en Paradis. Charlemagne passant par Arles & marchant contre les Sarasins, fit ses dévotions dans la chapelle de la Vierge, & ordonna que s'il mouroit dans cette expédition, son corps seroit porté dans ce cimetiere. Il n'y périt pas; mais une partie de son armée ayant été défaite à Roncevaux, il envoya du moins à Arles les corps de ses principaux Paladins qui furent trouvés sur le champ de bataille. Ainsi l'on prétend posséder dans ce cimetiere les corps de Samson premier Duc de Bourgogne, d'Astolphe Comte de Langres, & même celui de Roland. D'ailleurs on compte qu'il y a huit Evêques d'Arles reconnus pour Saints, qui y ont été enterrés. Leurs corps en ont été depuis retirés, pour être placés dans des châsses ou reliquaires. La dé-

votion au cimetiere d'Arles duroit encore du temps des croisades ; car il y eut des Seigneurs François qui, étant morts dans le Levant, ordonnerent que leurs corps fussent transportés à Arles.

Saint Trophime y mourut, dit-on, tranquillement. Ce ne fut qu'au milieu du douzieme siecle que son corps fut trouvé dans le cimetiere dont je viens de parler. L'Archevêque Raimond de Montrond le fit enlever & placer dans une châsse sur le grand autel de la cathédrale, qui fut dès ce moment dédiée à Saint Trophime; elle l'étoit auparavant à Saint Etienne, premier Martyr ; & cette premiere dédicace étoit fondée sur ce que l'on croit que Charlemagne donna à cette église les corps de trois Disciples de Jésus-Christ, *Saint Etienne*, premier Martyr, *Gamaliel* & *Nicodeme.*

Après que l'église d'Arles eut été gouvernée par trois Saints, elle eut le malheur de voir le cinquieme de ses Evêques tomber dans l'hérésie, ou du moins dans le schisme. Ce fut Marcien, qui s'attacha à Novatien; mais son successeur pensa mieux; il assista à un Concile que tint le grand Constantin l'an 314. Il s'y trouva tant d'Evêques, que Saint Augustin traite

cette assemblée de Concile général. Il y fut décidé que l'on ne devoit pas réitérer le baptême aux Hérétiques. Dans le cours du quatrieme siecle, il y eut encore un Evêque d'Arles Arien. Celui qui remplit ce Siége au commencement du cinquieme, obtint de grands priviléges & de grands avantages pour son église; malheureusement ce fut, dit-on, par de mauvaises voies, car on assure qu'il étoit simoniaque : il se nommoit *Patrocle*. Ce fut, ajoutent nos vieux Auteurs, en punition de ses fautes qu'il eut une fin tragique; un Militaire le maltraita si fort qu'il en mourut. Après lui, on mit sur le siége d'Arles *Saint Honorat*, Fondateur d'une fameuse Communauté, établie à l'imitation des Cénobites de l'Egypte & de la Grece, dans les petites Isles de Lerins, sur la côte de Provence. Le Saint quitta son monastere pour gouverner l'église d'Arles, ou plutôt il partagea ses soins & son temps entre son diocese & son abbbaye. Saint Cassien, de concert avec Saint Honorat, rédigea les regles de ces Moines. Enfin, le Saint Archevêque étant mort en 429, fut enterré dans le cimetiere sacré d'Arles; mais, au quatorzieme siecle, son corps en fut enlevé & transporté dans

la principale des Isles de Lerins qui prit son nom & le porte encore. Au sixieme siècle, Arles eut pour Archevêque *Saint Cesaire*. Ce Prélat & sa sœur *Cesarée* y fonderent la belle abbaye de filles qui subsiste encore sous le nom de Saint Cesaire. L'abbaye de *Montmajour*, à une demi-lieue d'Arles, a été fondée par Childebert, un de nos Rois de la premiere Race, & consacrée par Saint Cesaire. Les premiers Moines qui y furent mis, suivirent la regle de Saint Cassien & de Saint Honorat. Les Sarasins s'étant emparés de la ville, les chasserent & détruisirent l'abbaye; Charlemagne la rétablit avec magnificence, & l'enrichit beaucoup. En 1117, cette église a été encore rebâtie. Les premiers Comtes de Provence l'ont choisie pour leur sépulture. Cet édifice, qui subsiste encore, mérite d'être vu, ne fût-ce que par cette considération.

On trouve dans la liste des Archevêques d'Arles, qui vivoient sur la fin du sixieme siecle, *Sabaudius*, dont l'Histoire est remarquable; on prétend que c'est lui qui a donné le nom à la Savoie: il étoit d'origine romaine & illustre, car il des-

cendoit, dit-on, d'un Empereur. Son zele le porta à aller prêcher la Foi dans les montagnes des Allobroges, où elle n'étoit point encore connue, ou du moins établie. Sabaudius réussit dans cette mission, & se fit chérir de ses nouveaux Disciples, au point qu'ils voulurent prendre son nom. Ils s'appelerent *Savoyards*, & leur pays Savoie. *Saint Virgile* étoit Abbé de Lerins avant que d'être Archevêque d'Arles. Il avoit déjà quatre-vingts ans lorsqu'il fut élevé à cette dignité; mais son zele & sa piété, qui étoient extrêmes, soutinrent sa vie & sa santé, au point qu'il gouverna son diocese pendant quarante-sept ans, & ne mourut qu'en 616, âgé de plus de cent ans. L'Archevêque *Roland*, qui vivoit en 869, fut le sujet d'un tour abominable que les Pirates Normands jouerent aux habitans d'Arles. Ceux-ci aimoient beaucoup leur Evêque, qui alloit prêcher dans les campagnes jusqu'à l'extrémité de son diocese; un jour qu'il s'étoit arrêté dans un village de l'Isle de Camargue, sur les bords de la mer Méditerranée, les Normands firent une descente, l'enleverent, & le maltraiterent si

fort qu'il en mourut. Les habitans d'Arles ne furent pas plus tôt instruits de sa captivité, qu'ils se rendirent en foule sur le rivage, moins pour repousser les ennemis, que pour tâcher de se faire rendre leur Prélat. Les Normands, instruits du désir des habitans d'Arles, se garderent bien de leur faire connoître que leur Archevêque étoit mort; ils le leur montrerent de loin assis sur une chaise, & lui faisoient remuer les bras comme s'il eût imploré leur secours. Les bons diocésains offrirent aux Normands une grosse rançon, que ceux-ci accepterent, & quand ils l'eurent reçue, ils leur rendirent leur Archevêque mort, mirent promptement à la voile, & s'en allerent.

Au dixieme siecle, Arles eut pour Archevêque *Manassès*, illustre par sa naissance; car il étoit neveu de Hugues III, Roi d'Arles & de Bourgogne, puissant par son crédit, puisqu'il fut son premier Ministre, & riche en bénéfices, puisqu'il posséda à la fois plusieurs archevêchés, tels que ceux d'Arles & de Milan. Il fut, dit-on, le premier qui donna l'exemple de ces réunions illicites; il disoit, à ce que l'on prétend, pour s'excuser, que Saint Pierre avoit bien possédé à la fois

l'évêché d'Antioche & celui de Rome. Ayant les inclinations plus guerrieres qu'ecclésiastiques, il fit pour son oncle de grandes conquêtes en Italie ; mais il tyrannisa ses sujets, & occasionna plusieurs révoltes. Hugues III étant mort, *Conrard*, son neveu, & cousin de Manassès, lui ayant succédé, l'Archevêque ne s'accommoda pas également de ce nouveau Roi. Il se retira à Arles, y vécut en Souverain, & Conrard y étant venu, il voulut lui disputer la préséance. Il eut recours au Pape Léon VIII, qui décida en sa faveur ; mais Manassès étoit mort quand cette décision fut portée, & ses successeurs ont eu la sagesse de ne pas vouloir en profiter.

L'Histoire des Archevêques des onzieme, douzieme & treizieme siecles ne nous présente rien de bien particulier. Pendant ce temps, ces Prélats s'enrichirent encore considérablement par les libéralités des Empereurs & des Rois de France. Ils furent faits par les premiers, Princes de l'Empire, eurent le droit de battre monnoie, & même, dit-on, de créer des Nobles. A la fin de la guerre des Albigeois, on leur donna plusieurs terres de la dépouille des Comtes de Toulouse,

dont la jouissance leur fut confirmée par Saint Louis & ses successeurs. L'archevêché d'Arles étant devenu ainsi très-considérable, il a été, pendant tout le cours des quinzieme & seizieme siecles, presque toujours possédé par des Cardinaux & des grands Seigneurs. Depuis 1409 jusqu'en 1426, il fut rempli par le Cardinal de *Brognier*, qui joua un grand rôle au Concile de Constance, & à l'occasion du grand schisme qui duroit alors. Il eut pour successeur le Cardinal *Louis Allemand*, d'une famille noble du Dauphiné, qui subsiste encore. Ce Cardinal eut beaucoup de part à l'élection d'Amédée VIII, Comte de Savoie, qui se fit appeler Félix V, & n'en eut pas moins à la résolution qu'il prit quelque temps après de se démettre de la papauté, pour vivre délicieusement dans le château de Ripailles. On élut à sa place Nicolas V, qui finit le schisme. Cette pacification de l'Eglise fit grand honneur au Cardinal Allemand : comme il étoit d'ailleurs très-pieux & très-charitable, il mourut dans son diocese en odeur de sainteté, en 1450. Le Pape Clément VII l'a béatifié, & a permis que son corps fût placé dans une châsse, & que l'on fît un office particulier

en ſon honneur. C'eſt à lui que l'on eſt redevable d'une augmentation de l'égliſe cathédrale, des ornemens du grand autel, & de pluſieurs chapelles, dans l'une deſquelles l'on a placé ſes reliques. C'eſt auſſi lui qui a fait conſtruire un grand reliquaire d'argent doré, que l'on appelle la *Sainte Arche*, qui contient, entre autres, des os de Saint Pierre & Saint Paul, la plus grande partie du corps de Saint Trophime, & le Miſſel de ce premier Evêque d'Arles, que l'on a enterré avec lui (1). Au Cardinal Allemand ſuccéda le Cardinal de Foix-Grailly, enſuite le Cardinal de Lévis, & ſon neveu, de la branche de Mirepoix; Nicolas Cibo, neveu du Pape Innocent VIII, &, au ſeizieme ſiecle, le Cardinal Robert de Lénoncourt, d'une illuſtre Maiſon de Lorraine; Antoine d'Albon, qui paſſa à l'archevêché de Lyon; le Cardinal Hyppolite d'Eſt, fils du Duc de Ferrare, & le Cardinal de Sainte-Croix, qui avoit été Nonce en France ſous le regne de Charles IX.

La principale égliſe d'Arles, après la cathédrale, eſt celle de Notre-Dame

(1) Ce Livre ſeroit peut-être la piece la plus curieuſe à examiner de ces reliquaires.

la Majoure, fondée dès l'an 450. Elle est collégiale, & paroisse de l'hôtel-de-ville. Entre autres précieuses reliques, on y montre la mâchoire inférieure de l'Evangéliste Saint Marc. Il y a, sur la façon dont elle est parvenue à Arles, une anecdote remarquable. On prétend que dans le temps qu'Arles se gouvernoit en République & avoit un Podestat, elle avoit de grandes relations avec la République de Venise. Celle-ci se trouvant dans une grande disette de bled, s'adressa à celle d'Arles pour en avoir, & en obtint autant qu'elle en avoit besoin, de la maniere la plus généreuse, car les citoyens d'Arles ne voulurent point d'argent. Les Vénitiens, embarrassés de reconnoître ce bon procédé, détacherent une mâchoire de la tête de Saint Marc, & l'envoyerent en grande cérémonie à Arles, où elle fut reçue avec tous les honneurs possibles, & placée dans la paroisse de l'hôtel-de-ville. Depuis ce temps, on célebre tous les ans à Arles, dans l'église de Notre-Dame la Majoure, la fête de cette translation, & on prononce en françois un panégyrique de la ville d'Arles. Quelques-uns de ces discours ont été imprimés.

L'église de *Saint-Lucien* est encore une

des plus anciennes d'Arles ; elle s'appeloit autrefois *Notre-Dame du Temple*, parce qu'elle étoit bâtie vis-à-vis d'un temple de Minerve. On y remarque quelques morceaux d'architecture Romaine, que les connoisseurs admirent. Près de là se voyent quelques fragmens de colonnes qui dépendoient peut-être du temple de Minerve, ou, selon quelques Auteurs, du Capitole d'Arles.

L'église des *Trinitaires* fut construite à Arles au treizieme siecle, à peu près dans le même temps que fut fondé leur Ordre. Elle a été rebâtie au dix-septieme ; mais l'on y conserve toujours des reliques données par le Maréchal de Boucicaut au quatorzieme. Ce brave Militaire ayant rendu de grands services à la ville de Montpellier, & l'ayant sauvée de la fureur des Anglois, ne voulut pour toute récompense que le corps de Saint Roch, qui y étoit conservé. Quoiqu'il fût fâcheux pour la ville de Montpellier de se voir privée des reliques d'un Saint né dans ses murs, l'on donna cependant le corps saint au Maréchal, qui le plaça à Arles, où il est encore. Son bâton seul est resté à Montpellier.

Il y a bien d'autres antiquités à Arles. Un ancien Auteur a eu raison d'avancer

qu'Arles morte eſt bien plus riche qu'Arles vivante, c'eſt-à-dire, qu'il y a bien plus de monumens anciens que d'édifices modernes remarquables. Un des plus beaux du premier genre, eſt l'*obéliſque*, le ſeul qu'il y ait en France. Il eſt de marbre granit d'Egypte, haut de ſoixante-un pieds, ſans compter le piedeſtal & les ornemens. Au ſeizieme ſiecle, il étoit encore couché par terre, mais entier. Charles IX & la Reine Catherine de Médicis penſerent à le faire relever; mais ce projet n'eut point alors d'exécution, il n'a été accompli que ſous le regne de Louis XIV, en 1676. L'obéliſque a été élevé ſur un magnifique piedeſtal, & décoré d'inſcriptions faſtueuſes en l'honneur de ce grand Monarque.

Les ruines du théatre d'Arles ſont dans une rue nommée la *Calade*. Il a été détruit par les Goths & par les Saraſins. Il n'en reſte que ce qu'il faut pour juger du plan, & un peu de la conſtruction de cet ancien théatre. L'amphithéatre, ou les arenes, eſt un monument plus ſuperbe & bien mieux conſervé, quoiqu'il ſoit preſque tout-à-fait maſqué par des maiſons bâties en dedans & en dehors.

On trouve encore à Arles des reſtes de

thermes ou bains, & ceux d'un temple dont on ne ſait point quelle étoit la véritable Divinité. Selon toute apparence, c'étoit Cybele, qui y eſt repréſentée avec une infinité de mamelles, pour indiquer la fécondité de la *Mere Nature*, qui produit tous les êtres, les fait croître & vivre.

Enfin, hors la ville d'Arles, ſont les fameux cimetieres, qu'on appelle du nom général d'*Alicamps* ou *Eliſcamps*, mot dérivé de Champs Eliſées; on trouvoit encore au ſeizieme ſiecle, en y fouillant, grand nombre de fragmens d'épitaphes & d'inſcriptions antiques, des urnes cinéraires, des lacrymatoires & des lampes ſépulcrales; on diſtinguoit les épitaphes des Païens par ces deux lettres gravées à la tête, *D. M.* qui veulent dire, *Diis Manibus*, aux *Dieux Manes.* Au contraire, les monumens des Chrétiens ſe font connoître par des croix ou des monogrammes de Jéſus-Chriſt. C'eſt au milieu des alicamps qu'eſt le fameux cimetiere qu'on dit avoir été conſacré par Jéſus-Chriſt lui-même, la chapelle dédiée à la Sainte Vierge de ſon vivant, & l'ancienne égliſe de Saint Honorat, au deſſous de laquelle ſont des catacombes ou grottes

ſouterraines, où, parmi les tombeaux de tant de ſaints Evêques que j'ai nommés, on voit celui de Sainte Dorothée, Vierge & Martyre d'Arles.

Rentrons dans la ville, pour dire, avant que de finir ſon article, qu'elle a environ vingt-ſix mille habitans. Les rues en ſont, pour la plupart, étroites & tortueuſes, & pavées de petits *cailloux de la Crau*, pointus & inégaux, qui ſont cauſe que l'on n'y marche qu'avec peine & déſagrément.

L'archevêché eſt un gros bâtiment maſſif, qui, à ce que l'on dit, dépare plutôt la place ſur laquelle il eſt ſitué, qu'il ne l'orne. Mais on a rempli le veſtibule & même la cour d'une multitude d'antiquités, ou, pour me ſervir de l'expreſſion de nos vieux Auteurs, d'*antiquailles* qui ſont très-communes à Arles.

Auprès de la porte Saint Jean & de l'hôtel du Grand-Prieur de l'Ordre de Malte, l'on trouve les reſtes d'une tour & d'un vieux bâtiment connu ſous le nom de *la Trouille*; il a été autrefois la réſidence du Préfet du Prétoire des Gaules; Conſtantin s'y logea, & ce fut là que l'Empereur Maximien Hercule, ſon beau-pere, eut la fin la plus lamentable. Ce Prince avoit été aſſocié à l'Empire par Dioclé-

tien, & il s'en étoit démis en même temps que ſon collegue. Il voulut le reprendre & en dépoſſéder ſon propre fils Maxence; mais celui-ci ſe trouva le plus fort, & chaſſa ſon pere. Maximien ſe refugia auprès de Conſtantin ſon gendre; mais, toujours dévoré d'ambition, il voulut encore trahir celui-ci & même le faire aſſaſſiner. Le complot étant découvert, l'ancien Empereur, déſeſpéré, ſe donna la mort à lui-même. Le château de la Trouille continua à être la réſidence des Empereurs & Généraux Romains, des Rois Goths, de ceux de France de la premiere & de la ſeconde Race, des Rois d'Arles, des Podeſtats de la République, & des Comtes de Provence. Enfin, ce n'eſt que depuis la ruine entiere de ce vieux palais, que l'on a conſtruit l'hôtel-de-ville, qui eſt moderne & aſſez orné.

La ville d'Arles s'étendoit autrefois des deux côtés du Rhône; à préſent il ne reſte ſur la rive droite, à la pointe de l'Iſle de la Camargue, qu'un aſſez médiocre fauxbourg, nommé *Trinquetaille* (1). On trouve en fouillant dedans & aux environs

(1) Son nom lui vient de ce qu'il a été exempté de taille & d'impoſition.

de ce fauxbourg, beaucoup de médailles, d'inſcriptions, & même des fragmens de pavés en moſaïque. D'ailleurs la ſituation de ce fauxbourg eſt agréable & aſſez ſaine; un côté des dehors d'Arles l'eſt également, mais il y en a un autre qui eſt humide & marécageux, & même ſujet aux maladies dans certains temps de l'année. C'eſt de ce côté-là qu'eſt ſituée l'abbaye de Montmajour, au milieu de pluſieurs canaux qui communiquent de la Durance au Rhône. Il y a des années & des saiſons où les Moines de Montmajour ſont obligés d'abandonner leur monaſtere, pour ſe retirer à Arles, où ils ont toujours une Maiſon de refuge.

Preſque toute la *Viguerie* (diſtrict ou juriſdiction) d'Arles eſt compoſée de la Camargue, & celle-ci de pluſieurs Iſles formées par différentes branches du Rhône qui ſe jette dans la mer par pluſieurs embouchures. L'ancien nom de Camargue étoit *Campus Marii*; & l'on fait dériver ce nom de *Caius Marius*, fameux Général Romain, qui ſe campa, dit-on, dans ces Iſles & s'y retrancha, pour attendre les Cimbres, qu'il battit peu après. Quoi qu'il en ſoit, la plus plus grande partie de ce canton eſt fertile en pâturages; il y croît même du bled &

du vin. Il y a une extrémité que l'on appelle *la Pinede*, parce qu'elle est remplie de pins; il y en avoit encore beaucoup au seizieme siecle. On prétend qu'autrefois la Camargue en étoit toute couverte; mais aujourd'hui elle l'est de bêtes à cornes & de chevaux sauvages qu'on y laisse se multiplier & s'élever en toute liberté, passant l'hiver & l'été, le jour & la nuit en pleine campagne, sans connoître l'étable ni l'écurie. Ce genre d'éducation rend ces animaux très-vigoureux; quand on veut en faire usage, on les chasse, & on les prend en les arrêtant avec des tridens de fer, dont les habitans de la Camargue sont habitués à se servir pour les dompter. Quelque indociles que soient les chevaux de la Camargue, il s'en fait cependant un grand commerce dans la Provence & les provinces circonvoisines. Quant aux taureaux, ils sont petits & très-vifs : on les fait quelquefois combattre contre des dogues ou même des hommes, à la maniere d'Espagne. On remarque dans l'Histoire d'Arles, que sous l'empire de Constantin, ou du moins sous celui de Théodose, les combats de Gladiateurs ayant été défendus, les derniers spectacles que l'on donna dans l'amphithéatre

d'Arles, furent des combats de taureaux. Les différentes embouchures du Rhône, dans la Méditerranée, s'appellent des *gras*. L'on peut se souvenir que les débouchés des canaux du Languedoc dans la même mer, se nomment *graus*. Il n'y a dans toute la Camargue, quoique fort étendue, qu'une seule petite ville ou bourg nommé *les Trois Maries*, parce que l'on prétend que c'est là qu'aborderent les saintes femmes, Marie-Magdeleine, Marie Jacobé & Marie Salomée, avec leur frere Lazare, lorsqu'ils passerent de Judée en Provence.

Presque tout le reste du territoire d'Arles, à la gauche du Rhône & par conséquent de la Camargue, consiste dans ce que l'on appelle *la Crau*. C'est une plaine toute remplie de cailloux jusques à une épaisseur assez considérable, tous mouvans & séparés les uns des autres par une terre légere, mais chargée de sels qui lui font produire de l'herbe très-fine que les moutons mangent avec plaisir; ils la cherchent & la trouvent aisément entre les cailloux; de sorte que ce territoire, qui, au premier coup-d'œil, paroît sec & aride, est toujours chargé de bêtes à laine. On y cultive même des vignes qui produisent du vin fort estimé, d'un goût piquant &

qu'elle a formé de justes prétentions sur le Comté de Provence, & a possédé la Principauté d'Orange.

Le nom de *Baux* signifie en vieux Provençal, lieu éminent & escarpé. On se sert encore dans cette Langue du mot *débossarder*, pour dire jeter précipiter, du haut en bas; aussi le château de Baux est-il sur une hauteur.

Il est sûr qu'au dixieme siecle ce château étoit entre les mains d'une famille qui n'avoit point d'autre nom que celui-là. Au douzieme siecle, Raymond I, Seigneur de Baux, épousa Etiennette, fille cadette de Gilbert de Gévaudan Comte de Provence par sa femme Gerberge. Raymond prétendit partager le Comté de Provence avec son beau-frere Raymond Bérenger, Comte de Barcelone, qui avoit épousé Douce, sœur aînée d'Etiennette; mais le Comte de Barcelone se trouvant plus puissant, sur-tout depuis qu'il fut monté sur le trône d'Aragon, Raymond de Baux ne put presque rien obtenir de l'héritage de sa belle-mere. Il laissa trois enfans, dont l'aîné épousa l'héritiere de la Principauté d'Orange. Cette Principauté est restée dans la Maison de Baux jusqu'au quinzieme siecle, qu'elle a passé dans celle de Châlons, & au sei-

zieme, par la même voie, dans celle de Naſſau. Les deſcendans du ſecond fils de Raymond poſſéderent la Terre de Baux, dans le dioceſe d'Arles, & ſe réſolurent à en faire hommage aux Comtes de Provence. Cette branche finit en 1426, par une Dame qui, n'ayant point d'enfans, voulut laiſſer ſon bien aux deſcendans du troiſieme fils de Raymond de Baux, qui avoient paſſé dans le royaume de Naples & s'y étoient établis. Mais les Comtes de Provence, de la Maiſon d'Anjou, s'emparerent de ces Terres, & les unirent à leurs domaines. Les Rois de France les ont conſervées juſqu'en 1642, que la ſimple ſeigneurie en a été donnée au Prince de Monaco, avec le Duché de Valentinois (1).

(1) La fameuſe Comteſſe de Baux, dont il eſt ſi ſouvent queſtion dans l'Hiſtoire des Troubadours Provençaux, qui préſidoit à la Cour d'Amour & donnoit en vers ſes déciſions ſur les queſtions qui lui étoient propoſées, étoit cette même Etiennette ou Stéphanie, fille de Gilbert Vicomte de Gévaudan, & de la Comteſſe Gerberge, dont je viens de parler; elle vivoit au commencement du douzieme ſiecle; ainſi l'on doit rapporter à cette date les plus anciennes poéſies des Troubadours qui nous reſtent. Jean de Noſtradamus, Auteur du ſeizieme ſiecle, nous a conſervé les noms des Dames qui tenoient la Cour d'Amour avec Etiennette de Baux, & en étoient les Conſeilleres; on y remarque la Comteſſe de Dye, qui étoit elle même Poëte, & faiſoit des

En ſe rapprochant de la mer, du côté de l'étang ou mer de Martigues, on trouve *Salon*, qui eſt encore du dioceſe d'Arles, & dont la Seigneurie appartient même à l'Archevêque. La ville eſt petite, mais aſſez jolie; elle eſt particuliérement connue pour avoir été la patrie de *Michel Noſtradamus*, fameux par ſes prédictions en vers, ou Centuries. On ne paſſe point par *Salon*, ſans voir le tombeau de ce prétendu Prophete, qui mourut dans ſa patrie en 1566, âgé de ſoixante-deux ans; on fait des contes fort extraordinaires ſur ce tombeau. On prétend que Noſtradamus s'y enterra tout vivant. Les gens inſtruits, même au ſeizieme ſiecle, étoient auſſi perſuadés du contraire que de la fauſſeté de ſes prédictions. Selon toute apparence, lui-même, qui étoit homme d'eſprit & bon Médecin, ſe moquoit du talent qu'on lui ſuppoſoit pour la divination, & il s'amuſoit à faire par centaine, des vers & des quatrains que l'on pouvoit appliquer à toutes ſortes d'événemens paſſés, préſens & futurs. Ce fut en 1555 qu'il fit

chanſons pour le beau Guillem Adhémar; Adelazie, Comteſſe d'Avignon, la Dame de Signe, & celle de Clauſtral, toutes deux Vicomteſſes de Marſeille, &c.

imprimer à Lyon ses sept premieres Centuries. Voyant qu'elles avoient le plus grand succès, il y en ajouta trois autres, & dédia la seconde édition au Roi Henri II. Ce Monarque & Catherine de Médicis en parurent très-satisfaits; il en reçut des bienfaits, aussi bien que d'Emanuel Duc de Savoie, & de sa femme, Catherine de France, & même du Roi Charles IX. Son épitaphe l'exalte comme un prodige. Avant sa mort, ses Centuries ont été portées jusqu'à douze. *Jean Nostradamus*, Procureur au Parlement d'Aix, & frere de Michel, étoit un des meilleurs Poëtes Provençaux de son temps. Il a publié les Vies des anciens Troubadours, imprimées en 1575, dans lesquelles il y a des anecdotes bien curieuses, & des traits fort singuliers. *César*, fils de *Michel*, n'est mort qu'en 1629, & a fait imprimer, en 1614, une Histoire de Provence qui est mal écrite, mais qui contient des recherches intéressantes. Tout le monde connoît le Prophete de Salon, dont je viens de parler; mais ce que l'on sait moins, c'est que, sous le regne de Louis XIV, il se trouva dans cette petite ville un autre personnage qui prétendit savoir des choses si

extraordinaires qu'il ne voulut les révéler qu'au Roi même. Il trouva moyen de faire parvenir une lettre à ce Monarque, par laquelle il offroit de se rendre auprès de lui, ne demandant pour toute récompense que les frais de son voyage. Louis XIV jugea à propos de voir cet homme, qui n'étoit qu'un simple Maréchal ferrant de la ville de Salon; on le fit venir à Paris: il parla au Roi; on n'a jamais su ce qu'il lui dit; mais le Roi en parut très-content, & le renvoya avec une bonne gratification.

La Principauté de *Martigues* forme un petit pays qui se prolonge sur le bord de la Méditerranée & autour d'un grand étang d'eau salée, que l'on appelle communément la *mer de Martigues*. Une partie de ce canton est marécageuse, & l'autre dans une situation agréable & très-fertile. Tout ce pays a appartenu autrefois aux Vicomtes de Marseille. Les Comtes de Provence, de la Maison d'Anjou, l'acquirent ou s'en emparerent en 1382, & le dernier d'entre eux, pendant l'année de son regne (en 1481), le donna, à titre de Vicomté, mais avec tous les droits de Souveraineté, à François de Luxembourg son cousin, dont la postérité l'a

possédé jusqu'en 1540, que Marie de Luxembourg épousa Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur. Leur fille unique fut mariée au premier Duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV. La Maison de Vendôme a continué d'en jouir, jusqu'à son extinction, à titre de Principauté, moyennant un simple hommage au Roi. Le Prince a la haute-justice sur tout le canton, sauf l'appel au Parlement dans les cas royaux. Le peuple ne paye point de taille au Roi, mais seulement des droits à l'entrée & à la sortie, soit par la mer, soit par la Provence, de tout le comestible, & c'est dans ces denrées que consiste tout le commerce du pays. Les habitans, que l'on appelle communément *Martegaux*, passent pour être bons hommes de mer, & les plus habiles pêcheurs de la Méditerranée. Au fond de l'étang ou mer de Martigues, est la petite ville de *Berre*, auprès de laquelle il y a de belles salines; elle est naturellement forte, étant entourée de marais. Le Duc de Savoie l'attaqua en 1591, & ne la prit qu'après un long siége. Il la garda jusques à la paix de Vervins en 1598. Sur cette même mer de Martigues, est *Istre* &

le bourg de *Saint Chamas*, aux environs desquels il croît beaucoup d'oliviers, dont les olives sont petites, mais de très-bon goût. On les appelle en Provence *picholines*. On en transporte par toute la France & encore plus loin, en les entassant dans des barrils avec une saumure. Tout auprès de Saint Chamas, sur la petite riviere de *Touloubre*, est un pont que l'on appelle communément *les Arcs*. C'est un ouvrage des Romains, d'une belle architecture. Les inscriptions prouvent qu'il a été construit par le Prêtre d'un temple dédié à Rome & à Auguste.

La communication de la mer de Martigues à la Mediterranée, se fait au milieu de plusieurs petites isles, sur l'une desquelles, en avant, est une fortification que l'on nomme la *tour de Bouc* ou *d'Embouc*, destinée à défendre les *madragues*, *bourdigues* & *pescheries*, qui font toute la richesse & le commerce du pays. Ces pescheries sont entre trois bourgs; celui du milieu s'appelle l'*Isle*, & les deux autres *Ferrieres* & *Jonqueres*. Les *madragues* sont particuliérement destinés à prendre les thons; il y en a sur toute la côte. On prend dans les *bourdigues* une multitude d'anguilles que l'on sale comme les ha-

sengs, & que l'on transporte en Italie; mais on en fait bien moins de cas en Provence que des anchois, que l'on sale aussi, & qu'on fait entrer dans les salades, après les avoir coupés en filets & arrosés d'huile. On fait à peu près le même usage & un aussi grand débit de la *poutargue*, composée d'œufs d'esturgeons ou de mugets, mêlés avec de l'huile. A deux lieues environ de Martigues, sur la côte, on pêche du corail que l'on vend à Marseille, & qui est aussi beau que celui que l'on prend sur la côte de Toscane; mais il n'est pas assez en abondance pour qu'on puisse se passer de ce dernier.

C'est à Martigues que naquit le bienheureux *Gerard Tinque*, Fondateur de l'illustre Ordre militaire & hospitalier de Saint Jean de Jérusalem. Il mourut à Jérusalem au commencement du douzieme siecle. Les Chevaliers de son Ordre ayant été obligés d'abandonner la Terre-Sainte, ses Reliques furent rapportées dans sa patrie, & son crâne est conservé dans une belle châsse d'argent à Manosque, principale commanderie de la Langue de Provence; cependant il n'est que béatifié & non canonisé.

Marseille, à laquelle nos Auteurs n'ac-

cordent que le troisieme rang parmi les villes de Provence, est cependant la plus riche, la plus commerçante & la plus peuplée de toute cette province. Si Aix en est actuellement la capitale, & si Arles l'a été autrefois d'un grand royaume, de son côté Marseille a formé une République d'origine Grecque, qui, bien avant la naissance de Jésus-Christ, étoit déjà en grande réputation & étendoit son commerce dans tout le Monde connu.

J'ai déjà, dans plusieurs de mes Volumes précédens, parlé des Fondateurs de Marseille. Ils étoient venus de Phocée, ville d'Ionie; leur langage, leurs mœurs, leur religion, tout annonçoit chez eux une origine Grecque. Les Celtes Gaulois, qui ignoroient l'usage de l'écriture, & encore plus les regles de l'éloquence & de la poésie, en eurent les premieres notions par les Marseillois. Le grand Aristote, dans son Traité des Républiques, parle de celle de Marseille, & fait l'éloge de son Gouvernement dans ses Politiques. Tout le monde sait l'usage établi à Marseille, de condamner les coupables à boire de la ciguë pour s'empoisonner. On gardoit pour cet effet du suc de cette plante venimeuse dans un dépôt

public près de la prison; la même chose se pratiquoit à Athenes; mais ce qui étoit particulier à Marseille, c'est la permission que l'on accordoit aux citoyens qui se trouvoient vieux & infirmes, ou ennuyés de la vie, de boire publiquement le jus de ciguë, après avoir pris congé de leurs parens & amis. Ainsi le suicide étoit autorisé par les anciennes Loix de Marseille. Un de nos Cosmographes du seizieme siecle dit que cinquante années avant celle où il écrivoit, on montroit encore les masures du lieu où la ciguë étoit conservée, & qu'elles n'ont été détruites que pour construire l'hôpital général.

Les anciennes coutumes de la République des Marseillois étoient encore de faire le guet sur leurs murailles, de fermer leurs portes à la nuit tombante, d'interroger tous les étrangers qui entroient dans leur ville, & de leur faire quitter toutes les armes offensives qu'ils avoient sur eux. Les Romains imiterent les Marseillois en ce point. Tous nos vieux Auteurs disent qu'ils étoient dans l'usage de prêter de l'argent à leurs amis, à condition qu'ils le leur rendroient dans les Champs Elisées après leur mort. Ils ajoutent que ce n'étoit point une plai-

fanterie; mais que cela venoit de ce qu'ils étoient très-convaincus de l'immortalité de l'âme. Une autre preuve que l'on en donne, c'est que les Marseillois enterroient gaiement leurs parens & leurs concitoyens; qu'ils se régaloient à leur enterrement, & qu'après s'être un peu plaints de ce qu'ils en étoient séparés au moins pour quelque temps, ils se réjouissoient de ce qu'ils se retrouveroient quelque jour dans un lieu de repos & de délices, destiné pour les honnêtes gens après leur mort. Malheureusement les Marseillois avoient, comme bien d'autres Nations, la coutume de sacrifier des victimes humaines à leurs fausses Divinités; mais ils s'en déshabituerent peu à peu. D'abord les peres sacrifioient leurs enfans; ensuite ce ne furent plus que des étrangers esclaves que l'on immoloit, & que l'on jetoit aussi-tôt après dans le feu. Enfin, tout se réduisit, dans les temps de calamité, à une simple cérémonie, dont voici le détail: on choisissoit un pauvre que l'on nourrissoit pendant quelque temps, & quand il étoit bien engraissé, on prononçoit sur sa tête toutes sortes de malédictions, on le chargeoit de toutes les iniquités du peuple, & on le chassoit hors de

la ville. C'étoit dans des bois sacrés que se faisoient ces sacrifices barbares dont j'ai parlé, & ces bois servirent ensuite à d'autres cérémonies mystérieuses dont le détail n'est pas venu jusqu'à nous. On montroit encore au seizieme siecle près de la ville le lieu où étoient situés ces bois. J'ai déjà eu occasion de dire que les Marseillois s'allierent avec les Romains contre les Salviens, Peuples Gaulois qui habitoient le reste de la Provence. Aussi ne traverserent-ils point les premiers progrès de Romains dans les Gaules, d'autant que ceux-ci ne chercherent point à attenter à leur liberté. Jules César fut le premier Général Romain qu'ils eurent à combattre. Sentant sans doute qu'il menaçoit la liberté de Rome même, ils lui tinrent tête en bons Républicains, & prirent le parti de Pompée. César se prépara à les attaquer par mer & par terre, ils lui opposerent une flotte, mais elle fut battue. Ils en formerent une seconde qui eut un aussi malheureux sort. Ils furent alors assiégés dans toutes les formes. César lui-même, dans ses Commentaires, rend justice à la maniere dont ils se défendirent. Ils le repousserent à plusieurs assauts; mais enfin

ils furent obligés de se rendre. César fit entrer deux légions dans la ville; il enrichit ses troupes d'une partie du trésor de cette opulente Cité; mais il n'attenta ni à la vie, ni à la liberté des Marseillois. L'Empire Romain tout entier s'étant soumis à ce Vainqueur, les Marseillois, s'ils ne furent plus tout-à-fait libres, furent au moins encore très-puissans; car les Empereurs augmenterent leur territoire, & toute la Provence maritime leur fut assujettie. Mais les richesses corrompirent leurs mœurs. Le luxe s'y introduisit, & y fut porté à un point extrême. A la fin il tarit la source même qui l'avoit produit, & le commerce tomba avec l'activité & le zele des citoyens. Chacun préféra la satisfaction de jouir, au désir d'acquérir. Marseille languissoit lorsque les Barbares s'en emparerent; & Rome, loin de pouvoir la défendre, succomba elle-même. Après avoir été la proie des Vandales & puis des Bourguignons, Marseille fut enfin assujettie aux Goths. Théodoric, ensuite les Rois Mérovingiens dominerent sur les restes de cette République réduite aux abois; & les Sarasins, auxquels elle fut livrée par des traîtres, acheverent de la dé-

truite, au point que, durant quelques siecles, elle fut presque tout-à-fait abandonnée.

Pendant le cours de ses beaux jours, elle avoit produit, indépendamment du fameux Voyageur & Astronome *Pytheas*, qui fit de si belles découvertes long-temps avant la naissance de Jésus-Christ, *Petronius Arbiter*, connu sous le nom de Petrone, Auteur de plusieurs beaux Poëmes, & de cette fameuse Satire, dans laquelle il a dépeint, d'une façon très-libre, mais très-ingénieuse, les désordres de la Cour de Néron, & les mœurs dépravées de son temps.

Marseille s'étant un peu relevée des dommages que lui avoient causés les Sarasins, fut soumise à Louis le Débonnaire & à ses enfans. Le royaume de Provence s'étant formé à la fin du neuvieme siecle, Marseille y fut compris, & les Comtes d'Arles, qui ont été la tige des Comtes de Provence, s'étant élevés sous ceux-ci, l'un deux, qui s'appeloit Pons, fils cadet, à ce que l'on croit, de Bozon II, eut, sur la fin du dixieme siecle, la Vicomté de Marseille en partage. Ce fut à condition d'en rendre hommage à son aîné. Mais bientôt après, il paroît que ces cadets secouerent le joug de leurs aînés;

car, dès le onzieme siecle, ils s'intituloient *par la grace de Dieu.* La Vicomté de Marseille étoit très-étendue; car, suivant (*Ruffi*) le meilleur des Historiens de cette ville, elle comprenoit, d'un côté, Martigues & la tour de Bouc; de l'autre, la Ciotat, Toulon & ce qui compose aujourd'hui son district, la ville d'Hieres & toute sa Viguerie, & même les Isles de ce nom. Les Vicomtes de Marseille conserverent pendant près de deux cents ans ces possessions & leur puissance, d'autant plus qu'ils eurent la politique de faire presque toujours élire leurs freres cadets Evêques de Marseille. Ils firent de grands biens à l'abbaye Saint Victor de cette ville. Sur la fin du douzieme siecle, un malheureux partage entre cinq freres fut cause de leur affoiblissement, & enfin de leur extinction. *Hugues Geoffroy* mourut en 1170, laissant cinq enfans. Ils s'intitulerent tous Vicomtes de Marseille par la grace de Dieu. Mais chacun ayant formé différentes branches qui apparemment ne se trouverent pas d'accord sur ce qui leur appartenoit, la plupart ayant fini par des filles, & le dernier mâle d'une de ces branches s'étant fait Moine à Saint

Victor, les petits-fils & les gendres de Hugues Geoffroy vendirent successivement leurs portions de la Vicomté de Marseille aux Recteurs & Consuls de cette ville. L'abbaye de Saint Victor a des prétentions sur la portion de celui des enfans de Hugues Geoffroy qui s'y étoit fait Religieux, quoiqu'il eût ensuite quitté le couvent pour se marier, ce qui le fit excommunier par le Pape. Au treizieme siecle, il s'éleva encore des prétentions de la part de quelques héritiers des filles mariées dans les Maisons de *Baux* & d'*Adhemar de Monteil*. Ils prétendirent que ces héritieres ni leurs maris n'avoient pas pu aliéner ce Comté au préjudice de leurs descendans. La Maison de Vintimille, actuellement subsistante, s'intitule encore *des Comtes*, ou plutôt *Vicomtes* de Marseille; elle tire son droit à ce beau titre, de *Sybille de Signe* ou de *Marseille*, descendante de Hugues Geoffroy, qui épousa, en 1266, *Manuel de Vintimille*. Mais la seule opposition à ces aliénations qui a eu quelque effet, est celle des Comtes de Provence.

Dès 1237, Raymond Bérenger, dernier Comte de la Maison de Barcelone, avoit assiégé Marseille; mais il n'avoit

pu s'en emparer. Charles d'Anjou, son gendre & son successeur, parvint d'abord à dépouiller cette ville d'une partie du domaine des anciens Vicomtes; & ensuite l'ayant assiégée & se prévalant, tant des droits de ses prédécesseurs que de ceux de l'Evêque qu'il avoit achetés, il vint enfin à bout de la soumettre entiérement en 1257.

Pour consoler un peu les Marseillois, les Comtes de Provence leur ont accordé l'exemption de toutes taille & impositions personnelles, & d'assez belles prérogatives pour leurs Magistrats Municipaux. Mais ces avantages se bornent au district immédiat de Marseille, & le reste du territoire des anciens Vicomtes est tout-à-fait réuni au Comté de Provence. En 1427, Alphonse, Roi d'Aragon, faisant la guerre à Louis d'Anjou, Roi des Deux Siciles, jugea à propos, tandis que celui-ci se défendoit le mieux qu'il pouvoit dans le royaume de Naples, de faire une diversion dans la Provence. Il débarqua avec ses galeres, d'abord à *Hieres*, & ensuite vint jusque devant Marseille; il força, non sans peine, la chaîne qui ferme le port de cette ville, entre la tour de Saint Nicolas & celle

de Saint Jean ; & ayant pénétré dans la ville, il y mit le feu. Il ordonna cependant à ses troupes de respecter les églises & les femmes : il s'empara de grandes richesses, mais il ne garda pas la ville. En 1524, les troupes Impériales, sous le commandement du Connétable de Bourbon, firent des tentatives pour s'emparer de Marseille, mais elles n'eurent aucun succès. En 1536, Charles-Quint en personne forma le même projet, & n'y fut pas plus heureux.

L'Histoire ecclésiastique de Marseille n'est pas moins intéressante que son Histoire civile. Tout le monde sait qu'elle prétend avoir eu pour premier Evêque Saint Lazare, & que, d'après une tradition très-anciennement reçue, ce Lazare est le même que Jésus-Christ ressuscita, & il passa, dit-on, en Provence avec Sainte Magdeleine & Sainte Marthe. J'ai déjà plusieurs fois parlé de la venue de ces Saints, & je serai encore dans le cas de discuter en peu de mots cette opinion, à l'occasion de la Sainte Baume & de la ville de Saint Maximin. La certitude de l'Episcopat de Saint Lazare dépend de celle de ce voyage. Mais quoi qu'on puisse en penser, il faut convenir que Marseille

est un des plus anciens évêchés de France; car dès le commencement du quatrieme siecle, on trouve qu'*Oresius*, Evêque de Marseille, assista au Concile d'Arles, assemblé par ordre de l'Empereur Constantin. A la fin de ce même siecle, les Evêques de Marseille disputoient la primatie de la Gaule Narbonnoise aux Archevêques d'Arles. On prétend que ceux-ci ne l'emporterent que par le crédit de l'Archevêque *Patrocle* : du moins les Evêques de Marseille sont-ils toujours restés depuis ce temps premiers suffragans d'Arles, & ont-ils été également honorés par les Empereurs Chrétiens, les Rois Goths & les Rois de France de la premiere Race. Ils furent chassés de leur siége par les Sarasins, & rétablis par Charlemagne. Les Rois & les Comtes d'Arles leur accorderent des graces & des priviléges, & les Vicomtes de Marseille s'accommoderent d'autant mieux avec eux, que plusieurs Evêques étoient de la même famille que les Vicomtes. Ils ne furent pas d'abord si bien d'accord avec les Comtes de Provence ; cependant par la suite ils s'arrangerent avec eux, & les Comtes acheterent même partie de leurs droits. Lorsqu'Alphonse, Roi d'Aragon,

prit & pilla Marſeille au commencement du quinzieme ſiecle, *Paul de Sade*, de l'illuſtre famille de ce nom, qui ſubſiſte encore, étoit Evêque de Marſeille. Les Aragonois s'étant retirés après le pillage, les habitans ſe trouverent dans une grande détreſſe; l'Evêque, preſſé par ſon zele & ſa charité, s'occupa des moyens de pourvoir à leurs beſoins; il mit en gage à des Marchands d'Avignon, la châſſe qui contient les Reliques de S. Lazare, & qui eſt conſervée dans l'égliſe cathédrale. On étoit bien ſûr qu'un dépôt auſſi reſpectable feroit promptement retiré; ce fut ce qui arriva.

L'*abbaye de Saint Victor*, qui eſt ſituée dans Marſeille même, eſt une des plus anciennes & des plus reſpectables du royaume. Le Saint auquel elle eſt dédiée, étoit un des ſoldats de la légion Thebaine, qui, ſous l'Empire de Maximien Hercule, s'étant déclaré Chrétien, eut la tête tranchée à Marſeille par ordre de cet Empereur, & même en ſa préſence, l'an 290. Il convertit cinq autres ſoldats qui étoient chargés de le garder dans ſa priſon, & ils furent martyriſés comme lui. Les Chrétiens, qui étoient déjà en grand nombre à Marſeille, les enterrerent honorablement dans une des *baumes* ou

grottes creusées dans les montagnes voisines de Saint Victor. Bientôt ces Saints y opérerent tant de miracles, que les Chrétiens, qui ne tarderent pas à avoir le libre exercice de leur religion, y accoururent en foule. Au cinquieme siecle, Cassien, né près de la Thébaïde, & qui avoit de bonne heure visité les demeures des Solitaires de la Haute-Egypte, & étudié leur façon de vivre, ensuite avoit été ordonné Diacre par Saint Jean Chrysostome à Constantinople, passa en Provence, & établit à Marseille un couvent de Moines & un de Religieuses. Il fit transporter dans le premier le corps de Saint Victor & ceux de ses Compagnons, & ces reliques contribuerent à mettre ce nouvel établissement en réputation; il en fut le premier Abbé, & eut sous sa direction un nombre considérable de Moines. J'ai déjà dit qu'il composa, de concert avec Saint Honorat, d'abord Abbé de Lerins, puis Archevêque d'Arles, une regle de Moines qui fut admirée, & servit de loi à tout l'état monastique des Gaules, jusqu'à ce que celle de Saint Benoît prévalut; ce qui n'arriva que quelques siecles après. Au neuvieme, ce respectable monastere fut entiérement dé-

truit par les Sarasins; & pendant plusieurs siecles, à peine reconnoissoit-on l'endroit où il avoit été bâti. Cependant les reliques furent sauvées, ayant été reportées dans ces mêmes grottes, desquelles elles avoient été tirées par Saint Cassien. Ce ne fut qu'à la fin du dixieme, que Guillaume, premier Vicomte de Marseille, de concert avec l'Evêque Honoré son frere, rétablit l'abbaye de Saint Victor. Ils y placerent des Moines de l'Ordre de Saint Benoît, & leur firent de grands biens. Le Vicomte même étant vieux & infirme, après avoir cédé ses Etats à son fils, y prit l'habit monastique. Depuis cette époque, les Vicomtes & les Evêques, pour ainsi dire à l'envi, & les Comtes de Provence, ont fait beaucoup de bien à l'abbaye, & les Papes lui ont accordé de grands priviléges. Benoît IX avoit consacré cette église avec éclat, l'an 1040. Urbain V, qui en avoit été Religieux & Abbé, étant devenu Pape en 1362, lui fit beaucoup de biens. Il la fit entourer de murailles; on y voit encore deux tours de son temps. Ce Pape étant mort à Avignon en 1370, voulut être enterré à Saint Victor, & l'on y voit son tom-

beau. Au seizieme siecle, elle a été mise en commande, & de nos jours tout-à-fait sécularisée. Le nombre des Moines a été réduit de quarante à seize Chanoines; les offices claustraux changés en dignités canoniales, & les prieurés réguliers en prieurés simples.

Il existe un Ouvrage plein des recherches les plus curieuses, sur les anciens usages de l'église de Marseille & de l'abbaye de Saint Victor. Je vais rapporter un petit nombre des plus singuliers. Au seizieme siecle, on faisoit encore tous les ans, à Marseille, une procession en mémoire du rétablissement de l'abbaye de Saint Victor, dans laquelle on portoit les reliques du Saint. A la tête de tous les Religieux de l'abbaye, marchoit un Cavalier armé de toutes pieces, tenant d'une main une lance, & de l'autre le guidon ou étendart de Saint Victor: d'aussi loin que l'on appercevoit cette enseigne, le peuple joignoit ses acclamations au bruit des tambours & des trompettes qui précédoient le Cavalier. La procession passoit sur le port, & tous les bâtimens & galeres qui s'y trouvoient la saluoient en tirant leurs canons & leur mousqueterie, & déployant leurs pavillons. Les Consuls, tous les corps & toutes

les communautés se trouvoient à certains endroits marqués, pour offrir leurs hommages à Saint Victor, & le reconduisoient jusques à son abbaye : cette procession s'appeloit *la Triomphale.* On prétend que le Cavalier armé de toutes pieces représentoit Saint Victor même, qui, comme je l'ai dit, étoit Militaire. Son armure étoit superbe, son cheval beau & richement caparaçonné, couvert de damas blanc avec des croix bleues. On voyoit sur le guidon quatre bâtons d'or en sautoir, qui sont les armes de l'abbaye. Six Pages suivoient le Cavalier, qui étoit précédé de douze flambeaux.

Le jour de la fête de S. Lazare, on faisoit une autre procession encore plus magnifique, parce que toute la bourgeoisie y assistoit sous les armes & rangée par compagnie. L'étendart de la ville de Marseille se trouvoit joint ce jour-là à celui de Saint Victor. Les anciennes familles Marseilloises se font honneur d'avoir eu parmi leurs ancêtres des gens qui ont porté ces étendarts.

Saint Eloi est le patron des Muletiers de Marseille ; ces bonnes gens faisoient aussi le jour de sa fête une procession militaire & triomphale, qu'ils rendoient ma-

gnifique autant qu'ils le pouvoient, avec cette ſingularité que toute la cavalcade étoit montée ſur des mulets, & que le ſoir de cette fête il ſe faiſoit hors de la ville des courſes de mules, pour leſquelles il y avoit des prix.

Le jour de *S. Cannat*, qu'on dit avoir été un des premiers Evêques de Marſeille, tous ceux qui marchoient à la proceſſion, ceux qui la ſuivoient, & ſur-tout les enfans, portoient de grandes cannes, en mémoire d'un miracle du Saint, qui, voulant ſe retirer dans une ſolitude de peur d'être Evêque, répondit à ceux qui le preſſoient d'accepter cette dignité, que le bâton ſec qu'il portoit à la main fleuriroit plutôt qu'il ne ſeroit digne d'être Evêque, & auſſi-tôt ſon bâton fleurit.

Il y a dans Marſeille une petite chapelle dédiée à un Saint dont le nom en latin eſt *Siffredus*, & que l'on traduit en provençal par *Suffren*. Le jour de ſa fête, toutes les bonnes femmes de Marſeille offrent au Saint des couronnes d'épines, les font bénir & les emportent chez elles pour s'en ſervir dans l'occaſion, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles ont des maux de tête. Il paroît que la confiance qu'elles ont dans ces couronnes, eſt fondée ſur les mérites

du Saint, & sur son nom qui a quelque rapport à celui de *souffrance* : cette analogie étoit si bien établie, il y a quelques siecles, que l'on appeloit généralement à Marseille, parmi le peuple, les maux de tête, le *mal de Saint Suffren*.

On voit encore à Saint Victor de Marseille, dans la crypte ou église souterraine, une chapelle que l'on appelle *Notre-Dame de Confession*. Elle est de la plus haute antiquité, & très révérée. Il n'est permis à aucune femme d'y entrer; on est même convaincu que celles qui voudroient violer cette défense deviendroient aveugles; les bonnes femmes du pays ne manquent pas d'avertir les étrangeres de prendre garde d'encourir cette punition ; elles citent l'exemple d'une Reine, Princesse ou Comtesse de Provence, qui fut ainsi punie; mais malheureusement on en a oublié le nom & l'époque. Une autre particularité de cette chapelle, c'est qu'on ne brûle sur l'autel que de la cire verte. On prétend que c'est en signe des priviléges & indulgences accordées à cette chapelle, parce qu'en Provence toutes les graces se scellent de cette couleur.

Les Marseillois se vantent d'avoir les premiers établi l'usage de donner des au-

bades, & de chanter des *Noëls* aux approches de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur. C'eſt ſur-tout la nuit de Noël qu'ils chantent, jouent des inſtrumens & danſent dans les rues; ce qui eſt très-praticable en Provence, à cauſe de la chaleur du climat, & ne le ſeroit pas autant dans les pays froids. Un autre uſage du temps de Noël, qui ne s'eſt point étendu juſques à Paris, c'eſt celui de couvrir ce jour-là une table de trois nappes l'une ſur l'autre, & d'y placer tout autour treize pains, dont l'un, beaucoup plus gros que les autres, s'appelle *le pain du bon Dieu*; ce pain eſt toujours partagé en trois, & donné à trois pauvres. On étoit anciennement perſuadé en Provence, que l'on pouvoit mettre des charbons ſur ces nappes, & qu'elles ne brûloient point; depuis long-temps les bonnes ménageres ne mettent plus leurs nappes à cette épreuve, mais on ne manque point de couvrir la table de viandes froides & de fruits, tels que la ſaiſon peut les produire; on les arroſe d'eau bénite, & ceux qui viennent voir le maître & la maîtreſſe de la maiſon, & leur ſouhaiter les bonnes fêtes, ſont invités à en manger: ces mets bénits s'appeloient des *deſfructus*, & ce mot venoit de celui qui commence un verſet que

l'on chante à Noël, *de fructu ventris tui.* Les Provençaux se font encore honneur d'avoir été les premiers qui aient brûlé une grosse bûche à Noël. On l'allumoit à Marseille avec des cérémonies particulieres, & l'on chantoit *Can Noel ven tot ben ven*, on versoit du vin sur la bûche, en mettant dessous des charbons arrangés en croix pour la faire brûler, & on faisoit des signes de croix. L'Auteur du Livre que j'extrais, donne à cet usage un sens moral & mystique trop forcé pour que je veuille le rapporter. Je ne finirois point si je voulois répéter tout ce qu'il nous apprend des usages dévots de Marseille. Il y en a de particuliers à l'abbaye Saint Victor. On y communie le Vendredi Saint; ce qui ne se fait dans aucune autre église du Monde.

On regarde comme essentiel à Marseille de manger de la viande de cochon le jour de Pâques, pour marquer que l'on a en horreur le judaïsme; la foi de quelqu'un qui y manqueroit deviendroit suspecte. Cependant l'Evêque se contente de dîner en cérémonie avec tout son Clergé, & de manger un agneau rôti. Le jour de la procession de la Fête-Dieu, on fait courir un bœuf par la ville, & on l'assomme

à la porte, en mémoire de l'abolition des sacrifices païens, auxquels a succédé le sacrifice non sanglant de l'Eucharistie. La procession de Marseille n'est pas si mystérieuse que celle d'Aix; cependant on y voyoit anciennement beaucoup de gens habillés en diables, le visage barbouillé de suie, des cornes à la tête, & le corps tout nu, à l'exception d'un caleçon noir.

La ville de *Marseille*, qui a actuellement plus de quatre-vingt mille habitans, & en avoit près de cinquante mille au seizieme siecle, est divisée en cinq paroisses. L'étendue du diocese n'est pas proportionnée à celle de la ville, car il ne contient en tout que trente paroisses; mais elles sont très-peuplées. La ville se divise en vieille & en nouvelle. La premiere, qui est la plus ancienne, est bâtie sur le penchant d'une colline, & se présente en amphithéatre aux vaisseaux qui entrent dans le port. Elle descend jusque sur le quai, qui depuis long-temps est large, beau, bien pavé, & garni de beaux bâtimens. Mais les rues de cette vieille ville sont montueuses, étroites; la plupart des bâtimens en sont antiques: c'est là cependant qu'est la cathédrale que l'on

appelle *Notre-Dame la Majoure*, & une autre très-ancienne église collégiale & paroissiale, nommée *Notre-Dame des Acoules*. Elles n'ont de bien remarquable que leur antiquité. La premiere paroît avoir été bâtie du temps des Goths; l'on croit que ce fut sur les ruines d'un temple dédié à Vénus. C'est là que sont conservées les reliques de Saint Lazare. Il paroît qu'elle a servi de mosquée aux Sarasins; car on y a trouvé quelques inscriptions Arabes.

La nouvelle ville a toujours été fort préférable à l'ancienne, parce que les rues en sont plus larges & plus belles, & les édifices plus modernes; depuis deux siecles elle a été encore fort augmentée & fort embellie. La principale rue s'appelle le *Cours*; elle est plantée de deux rangs d'arbres, & toutes les maisons sont d'une belle architecture. L'ancienne & fameuse abbaye de Saint Victor, dont je viens de donner l'Histoire, est à l'extrémité de Marseille du côté de la tour, à présent citadelle de S. Nicolas, qui ferme l'entrée du port d'un côté. La caverne, grotte ou baume, sur laquelle elle est fondée, & où furent transportés, comme je l'ai dit, les corps de Saint

Victor & de ses Compagnons, a aussi, dit-on, servi de retraite à la Magdeleine, avant qu'elle entrât plus avant dans les terres de la Provence, & se retirât à la Sainte Baume. Cette opinion a beaucoup contribué à faire respecter cette église, sur-tout la partie souterraine, où l'on montre les tombeaux d'un grand nombre de Martyrs & des premiers Abbés, même celui de Saint Cassien. Lorsque le monastere fut ruiné & brûlé par les Sarasins, les flammes ne pénétrerent point dans ces grottes souterraines; ainsi ce qui y étoit renfermé s'y conserva; mais comme on a perdu les premiers renseignemens de la plupart de ces monumens, il est à craindre que les noms qu'on leur donne à présent ne soient pas fort exacts. Une partie a été transportée dans l'église supérieure, le reste est demeuré dans la souterraine.

On y montre un tableau de la Sainte Vierge peint sur bois, que l'on attribue à Saint Luc; la croix sur laquelle a été martyrisé l'Apôtre Saint André; un vase d'albâtre très-bien travaillé, dans lequel on prétend que la Magdeleine renfermoit les parfums qu'elle versa sur les pieds de Jésus-Christ. Enfin, des

reliques des ſept Dormans, que l'on prétend que Saint Caſſien apporta autrefois d'Epheſe. Effectivement, c'eſt dans cette derniere ville que s'eſt paſſée, dit-on, la ſinguliere hiſtoire de ces ſept freres qui dormirent un grand nombre d'années, croyant n'avoir ſommeillé qu'une nuit.

Il y a à Marſeille une abbaye de filles, appelée *Saint Sauveur*, dont la fondation eſt attribuée, auſſi bien que celle de Saint Victor, à Saint Caſſien.

La ville de Marſeille eſt très-médiocrement fortifiée, & n'a jamais eu pour défenſe qu'une ſimple muraille, avec des redans, quelques tours & un foſſé. Pendant le cours du ſeizieme ſiecle, elle a trois fois réſiſté aux armes des Eſpagnols, des Impériaux, & du Duc de Savoie ; mais c'eſt au courage & au grand nombre de ſes habitans qu'elle en eſt redevable. C'eſt ce qui lui a mérité le privilége de ſe garder elle-même, ſans être obligée de recevoir aucune garniſon ; encore à préſent il n'y a jamais de troupes dans la ville ; mais depuis le regne de Louis XIV, on a converti les deux tours qui défendoient l'entrée du port, en citadelles ;

dont l'une porte le nom de *Citadelle S. Nicolas*, & l'autre, qui est un peu plus petite, s'appelle le *Fort Saint Jean*; & il y a toujours dans chacune au moins un bataillon de troupes réglées, sans compter ce que peut renfermer le petit château de Notre-Dame de la Garde, placé sur une hauteur fort près de la ville, d'où l'on découvre toute la rade de Marseille & trois Isles, au milieu desquelles il faut que les bâtimens passent pour entrer dans le port.

Ces Isles étoient connues des Anciens sous le nom de *Stæcades*. La plus petite d'entre elles est devenue la plus importante, parce qu'elle est remplie tout entiere par une fortification que l'on appelle le château d'*If*. Les batteries qui sont taillées dans le roc & à fleur d'eau, suffisent seules pour arrêter tous les vaisseaux qui voudroient pénétrer dans le port de Marseille. On se sert des tours & des bâtimens qui sont au dessus, pour renfermer des prisonniers d'Etat. Il y a moins de fortifications dans les deux autres Isles, qui sont plus grandes, & qui concourent avec celle d'If pour le même objet. D'ailleurs, il n'y a pas dans toute la Méditerranée une rade & un port plus

sûrs qu'à Marseille. Le port, creusé depuis long-temps, a cinq cents toises de long & deux cents de large : il peut contenir deux cents bâtimens de l'espece de ceux qui étoient en usage dans la Méditerranée au seizieme siecle ; vaisseaux marchands, galeres, barques & bateaux. Mais les gros vaisseaux de guerre qui ont été construits depuis, auroient de la peine à y entrer & à s'y tenir ; c'est pour cela que la rade & le port de Toulon sont devenus nécessaires ; celui de Marseille, considéré militairement, avoit été réservé pour les galeres. Celles du Roi y sont restées pendant tout le cours du dix-septieme siecle & une partie de celui-ci. C'est à leur occasion que l'on avoit orné Marseille de plusieurs superbes bâtimens, arsenaux, magasins, atteliers de construction, manufactures de différentes especes ; d'ailleurs les Officiers des galeres, & les chiourmes augmentoient considérablement la population & l'activité de la ville. Depuis la destruction du corps des galeres, & leur retraite de Marseille, la plupart des bâtimens sont devenus inutiles ; une partie du port & de la ville est devenue moins peuplée : mais les objets de commerce ont toujours été si étendus,

& se sont si fort multipliés de nos jours dans cette ville, que le dommage est à présent tout-à-fait réparé (1).

Le commerce de Marseille rouloit dès le seizieme siecle sur les mêmes objets d'exportation & d'importation qui le font fleurir aujourd'hui. Ce port étoit déjà le principal débouché par lequel passoient tout ce que produisent le sol de la Provence & les manufactures, qui ont toujours été considérables, relativement aux siecles dans lesquels elles se sont établies. Les Marseillois en portent le produit dans toute l'Italie, en Espagne, dans la Grece & les Isles de l'Archipel, à Constantinople, dans les ports de la Turquie Asiatique, que l'on appelle depuis long-temps *Echelles du Levant* (parce que les vaisseaux passent graduellement de l'un à l'autre), en Egypte & dans la Barbarie. En retour, ils rapportent les marchandises que fournissent les pays dont je viens de parler. Mes Lecteurs ne seront peut-

(1) Disons avant que de cesser de parler des galeres, que la France a constamment entretenues à Marseille pendant trois cents ans, que ce n'est qu'au seizieme siecle que l'on a commencé à condamner les criminels à servir cur ses bâtimens; les premiers Arrêts qui prononcent cette peine, sont de 1532, & la premiere Ordonnance qui en parle, de 1564.

être pas fâchés d'apprendre en peu de mots en quoi consistent les unes & les autres. La Provence trafique de ses vins, qui n'étoient pourtant pas encore en si grande réputation au dehors il y a deux cents ans, qu'ils le sont aujourd'hui. On étoit persuadé qu'ils n'étoient pas de garde; mais on a éprouvé le contraire. On en transporte dans toute l'Italie; il y en a de rouges & de blancs; les muscats d'auprès de Toulon sont les plus estimés. Il passe beaucoup d'eau-de-vie par Marseille, quoiqu'on n'en fasse guere dans la Provence; elle se débite dans toute l'Italie. Tout le monde sait que l'huile d'olive de Provence est très-estimée; quoiqu'il y ait beaucoup d'oliviers en Italie & en Espagne, on ne laisse pas que d'y en porter, parce que celle de Provence a des qualités particulieres; elle est très-grasse, sans aucune mauvaise odeur ni mauvais goût; & si elle est moins bonne que quelques huiles d'Italie, lorsqu'elle est chaude & qu'on s'en sert pour les ragoûts, elle est préférable froide & pour les salades. Les olives entieres se transportent aussi en France, & même dans des pays où il croît des oliviers, parce que les saumures & les accommo-

dages en sont excellens. Par la même raison, on fait en Provence un commerce des capres confites au sel, des figues, des prunes, & des raisins muscats desséchés, même des poires, des abricots & des cerises dans le même état. J'ai déjà parlé des anguilles, des anchois, du thon & des œufs d'esturgeons. Il vient du riz en Provence; mais les Provençaux en tirent plus de Barbarie qu'ils n'en portent ailleurs : on en peut dire autant du corail, de la manne, des drogues & des plantes médicinales, des cannes de sucre, de certaines épices, & des dattes, qui sont lé fruit des palmiers. La laine de Provence se transporte, ou crue ou travaillée, dans les manufactures de draps & dans celles de bonneterie, dont les ouvrages se débitent dans le Levant. La culture de la soie est une des principales de cette province; c'est au bon Roi René qu'elle en a l'obligation. Ce Monarque fit venir de Naples des plants de mûriers blancs; ce sont les premiers qui aient été cultivés en France. Une partie de ces soies passent à Lyon; le reste s'emploie dans la province à faire des étoffes, telles que les bourres de Marseille; de petits satins & Pekins, façon de la Chine;

des étoffes brochées en or & en argent trait, qui portent le nom de Marſeille, & des taffetas, appelés *taffetas d'Avignon.* Le liége paſſe de Provence en France; mais la ſoude, & le ſavon qui provient de la ſoude, vont infiniment plus loin, & ſont une vraie ſource de commerce très-lucratif pour la province. La ſoude ſe recueille ſur les rivages du Golfe de Lyon, vers l'embouchure du Rhône. Le ſavon ſe fabrique à Marſeille & à Toulon, & on le parfume dans la Haute-Provence, principalement à Graſſe, où l'on en fait des ſavonnettes. En revanche de toutes ces productions de ſon climat & de ſes manufactures, la Provence retire bien d'autres marchandiſes de l'Italie, de l'Eſpagne, & enfin des Echelles du Levant: C'eſt la Chambre du Commerce de Marſeille qui a la direction de celui de ces Echelles. Cette Compagnie n'exiſte que depuis le dix-ſeptieme ſiecle, ſous le miniſtere de M. Colbert; elle eſt compoſée des premiers Officiers Municipaux de la ville, & de douze Membres qui entretiennent une exacte correſpondance avec les Conſuls du Roi dans le Levant, les Maiſons de commerce, & ce qu'on appelle la *Nation Françoiſe* dans ces pays.

Elle paye les appointemens des Consuls sur les produits de son commerce. Elle avoit même autrefois la nomination de ces places; mais ces Consuls sont à présent proposés au Roi par les Ministres de Sa Majesté. Les principaux de ces Consulats sont ceux de Smyrne, de Salonique, de Candie, de l'Isle de Chypre, d'Alep, du Caire & d'Alexandrie; enfin ceux des Etats de Barbarie, Alger. Tunis & Tripoli. La France avoit déjà, au seizieme siecle, un établissement considérable dans le royaume d'Alger; il étoit connu sous le nom de *bastion de France*: il y en a eu ensuite un second au Cap-Negre, dans le royaume de Tunis. De ces établissemens est née une Compagnie d'Afrique, qui a fini par être réunie à la Compagnie des Indes Orientales, à présent supprimée. Cependant Marseille a toujours de grandes relations avec l'Afrique, d'où elle tire infiniment de secours, sur-tout en bled & en riz, & des curiosités de toute espece, animaux rares & sauvages, &c.

Les richesses des Indes ne parviennent à Marseille que par la mer Rouge; mais de nos jours on a établi un commerce de cette ville avec l'Amérique, qui, malgré la longueur des trajets, est assez fructueux.

La Bourse des Négocians se tient dans une grande salle au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville; ce bâtiment, qui est superbe, est plus moderne que le seizieme siecle; & les grands hôpitaux le sont également. Le bureau de santé & le Lazaret sont des établissemens bien intéressans. On a toujours pris quelques précautions à Marseille, relativement à la peste, mais la contagion de 1720 a fait sentir la nécessité de les redoubler.

Depuis le ministere de M. Colbert, le port de Marseille est franc.

Il y a encore dans cette ville une jurisdiction singuliere, c'est celle des *Prudhommes*, établie en 1431*, pour juger de tout ce qui a rapport à la pêche. Ils sont au nombre de quatre, tirés du corps des pêcheurs, & choisis par eux-mêmes.

La beauté & la pureté du climat de Marseille ne sont troublées que par le vent de *Mistral*, qui vient du nord-ouest; il est impétueux & froid; mais quand il ne souffle pas, les jours de l'hiver y ressemblent à nos beaux jours de printemps. Les environs de Marseille sont remplis d'une quantité prodigieuse de petites maisons, qu'on appelle des *Bastides*; on en comptoit il n'y a pas long-temps

jusqu'à vingt mille. A quelque distance de la ville, du côté de Saint Victor & de Notre-Dame de la Garde, sont plusieurs grottes ou *baumes*, qui renferment des *stallactites* & autres curiosités d'Histoire Naturelle; celles qui sont dans la *baume Roland*, sont les plus brillantes & les plus singulieres.

En suivant la côte, on trouve *Cassis*, médiocre ville & petit port, qui dépend de la Baronnie d'*Aubaigne*, dont l'Evêque de Marseille est Seigneur; ensuite la *Ciotat*, ville & port plus considérables, ayant environ dix mille habitans. Il en sort beaucoup de petits bâtimens, tant pour la pêche que pour le commerce & la course; on y en construit même. Les environs sont renommés pour leurs bons fruits, & sur-tout pour les vins muscats rouges & blancs. La *Ciotat* dépendoit autrefois du village de *Cereste*, qui est tout auprès. On y voit une tour dont on fait remonter l'ancienneté jusqu'au temps de César.

A l'extrémité du diocese de Marseille, est la fameuse Sainte Baume, hermitage où se retira, à ce qu'on assure, Sainte Magdeleine, & où elle passa trente ans dans la pénitence & les austérités. On n'arrive dans

la grotte qui lui servit d'asile, qu'après avoir grimpé sur une montagne très-élevée; l'on ne peut faire qu'une partie du chemin à cheval, & on est forcé de faire le reste à pied. La grotte où la Sainte se mettoit en prieres, est transformée en chapelle entourée de grilles de fer, & en tout temps éclairée par un grand nombre de flambeaux. Tout auprès est une fontaine d'eau claire & fraîche qui ne tarit jamais; un peu plus loin est un couvent de Dominicains, fondé par Charles, Prince de Salerne, qui fut depuis Roi titulaire de Sicile & Comte de Provence, sous le nom de Charles II.

Plus haut que cette chapelle, est la pointe de la montagne, qu'on nomme le *Saint Pilon*; c'est là qu'on prétend que les Anges transporterent Sainte Magdeleine. On a bien de la peine à parvenir jusqu'à la chapelle qui occupe cette cîme du rocher.

En général la Sainte Baume est un lieu qui mérite la curiosité des voyageurs, indépendamment du motif de dévotion qui y attire un grand nombre de Pélerins.

Quoique *Saint Maximin* soit du diocese d'Aix, les églises que l'on y voit & les reliques qu'on y révere, ont trop de relation avec la Sainte Baume, pour

n'en pas parler ici, d'autant plus que cette ville n'a que cela de remarquable. Le couvent étoit autrefois un prieuré de Bénédictins dépendant de l'abbaye Saint Victor de Marseille; mais il a été transformé en couvent de Dominicains, l'an 1283, en même temps que celui de la Sainte Baume. C'est dans son église que sont renfermées les plus précieuses reliques, particuliérement la tête de la Magdeleine. On remarque au milieu du crâne desséché, un morceau de chair de la longueur d'un doigt, qui seul n'a point été corrompu. On l'appelle communément le *noli me tangere*, parce que l'on prétend que ce fut là où Jésus-Christ toucha Sainte Magdeleine du doigt, lorsqu'elle-même voulant mettre les doigts dans les plaies, Notre-Seigneur la repoussa, & lui dit, *ne me touche pas.* Cette tête de la Sainte est dans une magnifique châsse, donnée par le Prince de Sicile dont je viens de parler, & par son pere le Roi Charles d'Anjou; elle est ornée de pierres précieuses, & depuis enrichie & embellie par la Reine Anne de Bretagne. Le reste du corps de Sainte Magdeleine est séparé dans d'autres reliquaires, tous superbement décorés; dans l'un

est un bras, dans un autre le second; dans un troisieme une multitude de ses ossemens, qui ont été long-temps renfermés dans de simples châsses de bois; mais en 1660, Louis XIV & la Reine Marie-Anne d'Autriche sa mere étant venus en Provence & ayant visité l'église de Saint Maximin, on fit une nouvelle translation de ces reliques des anciennes châsses, dans une seule fort magnifique, donnée par l'Evêque de Fréjus. Alors on examina en présence du Roi & de la Reine, tous les documens & les écrits authentiques qui pouvoient prouver la vérité de ces reliques, ou du moins l'antique conviction des Papes & des Rois de leur légitimité. Dans un reliquaire à part, sont les cheveux avec lesquels la Sainte essuya les pieds du Sauveur; on en reconnoît encore la couleur, qui est blonde & très-belle. Dans une fiole de cristal, on voit des pierres & de la poussiere teintes du sang de Notre-Seigneur, que la Magdeleine ramassa au pied de la croix; on est persuadé en Provence, que cette poussiere, qui est grise toute l'année, devient rouge le jour du Vendredi Saint, & le peuple de la province accourt de toute part ce jour là à Saint Maximin, pour être témoin de ce miracle. Six autres tombeaux ou re-

liquaires contiennent, 1°. les ossemens de Saint Maximin, un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, premier Evêque d'Aix (il n'y a que le crâne à Aix): 2°. la tête de Saint Sidoine, qu'on croit avoir été l'aveugle né ; le reste de son corps est à l'abbaye de Vezelai, où Gerard, Duc ou Comte de Bourgogne, le fit transférer très-anciennement. C'est mal à propos, disent les Religieux de Saint Maximin, que ceux de Vezelai se vantent d'avoir les reliques de la Magdeleine ; ils n'ont que celles de Saint Sidoine, son compagnon de voyage. On a imprimé des Livres entiers, les uns pour établir, les autres pour infirmer cette opinion : 3°. le corps de Sainte Susanne, que l'on croit avoir été la femme *hémorroïsse*, qui fut guérie en touchant le bas de la robe de Jésus-Christ : 4°. celui de Sainte Marcelle, servante de Sainte Marthe ; quant aux reliques de celles-ci, elles sont à Tarascon ; j'en parlerai par la suite : 5°. & 6°. les corps de Saint Blaise & de Saint Suffren, tous deux disciples de S. Maximin. L'église qui renferme ces reliques est ornée de marbres & de beaucoup de dorures ; l'autel, entre autres, est d'une grande richesse. Les Provençaux ont fort à cœur de justifier la vérité de ces reliques. J'ai déjà dit

qu'on avoit imprimé beaucoup de Livres à ce ſujet ; je vais citer ſeulement les principaux. En 1519, *Jacques le Fevre d'Eſtaple*, grand Théologien & homme de la plus profonde érudition, fit un Traité en latin contre le voyage de la Magdeleine en Provence. Cet Ouvrage fit beaucoup de bruit, & rendit ſon Auteur ſuſpect d'opinions haſardées, quoique d'ailleurs il fût fort eſtimé. *Joſſe Clictoveus* enchérit encore ſur le premier; mais celui qui fit le plus d'impreſſion fut le fameux Docteur *Launoi*, qui, au dix-ſeptieme ſiecle, prétendit prouver par l'autorité de Grégoire de Tours, qu'on voyoit à Epheſe le tombeau de la Magdeleine ; qu'elle n'étoit jamais venue en Provence, non plus que Sainte Marthe & Saint Lazare ; que tous les autres Saints honorés à Saint Maximin étoient des perſonnages imaginaires ; que le Dragon nommé la *Taraſque*, qu'on prétendoit que Sainte Marthe avoit vaincu à Taraſçon, étoit une pure allégorie ; qu'il n'étoit pas plus vrai que le corps de la Magdeleine fût à Vezelai : mais les Provençaux répondirent dans le plus grand détail, que dès le quatrieme ſiecle un Evêque de Barcelone avoit écrit à Saint Jérôme, que la Magdeleine étoit venue en Provence,

& que des légendes du ſixieme ſiecle le diſoient poſitivement ; que la prétendue tranſlation des corps de la Magdeleine & de Saint Lazare de Provence à Vézelai, n'étoit fondée que ſur de légeres autorités du dixieme ſiecle ; mais que les Papes Urbain II & Grégoire VII avoient décidé par des bulles, que ces reliques étoient encore en Provence ; que S. Louis, au treizieme ſiecle, les avoit viſitées, comme Joinville le rapporte dans ſon Hiſtoire ; que le Pape Boniface VIII avoit écrit qu'il ſavoit, *fide occulata*, c'eſt-à-dire, qu'il avoit vu par ſes propres yeux les miracles opérés de ces reliques en Provence ; que lorſque le Prince Charles de Sicile ordonna la tranſlation de ces reliques, on trouva des preuves qu'elles avoient été déjà reconnues une premiere fois du temps d'Eudes, fils de Robert le Fort, qui uſurpa la couronne ſur le Roi Charles le Simple, à la fin du neuvieme ſiecle ; enfin que, lors de la viſite de Louis XIV en 1660, on retrouva des preuves de ce qui avoit déjà été conſtaté du temps de Charles de Sicile, & des pieces qui établiſſoient même des traditions plus anciennes. Le Roi François I & la Reine Claude, qui viſiterent ces reliques, furent également

ment convaincus de cette authenticité. Les Papes d'Avignon ont consacré cette doctrine, en accordant des indulgences à ceux qui visiteroient ces reliques. Le bon Roi René fit condamner par la Faculté de Théologie de l'Université d'Aix, l'opinion de ceux qui oserent en douter : enfin le Parlement de Provence a rendu, en 1644, un Arrêt qui condamne comme impie & scandaleux, un Livre imprimé en latin, attaquant la vénération due à Sainte Magdeleine & à ses compagnons, comme Patrone & Apôtres de la Provence.

En partant de Saint Maximin pour se rapprocher de la côte & joindre le chemin de Toulon, on passe par la petite ville de *Brignolles*, qui est encore du diocese d'Aix, & a pris son nom du mot *Brigne*, qui, en ancien langage Provençal, veut dire une prune. Effectivement il en croît beaucoup aux environs de cette ville; on les fait sécher, & on en envoie par toute la France. L'air de Brignolles est si bon, que les anciennes Comtesses de Provence s'y faisoient porter exprès pour faire leurs couches, & y élevoient leurs enfans; c'est à cause de cela que cette ville est nommée dans certains titres *Villa Puerorum*, habitation des enfans. Ce fut là que naquit, en

1275, Louis, second fils de Charles d'Anjou, second du nom, Roi de Sicile, & petit-neveu du Roi de France Saint Louis. Ce Prince entra fort jeune dans l'Ordre de Saint François. Il fut fait Evêque de Toulouse n'étant âgé que de vingt-deux ans, & revint mourir au lieu de sa naissance, l'année suivante 1298. Il est canonisé sous le nom de *Saint Louis Evêque*.

L'évêché de *Toulon* est, aussi bien que Marséille, suffragant de l'archevêché d'Arles. Il n'est pas d'une grande étendue, n'ayant que 20 à 25 paroisses. Le plus ancien Evêque que l'on connoisse s'appeloit *Honorat* ou *Honoré*; il vivoit l'an 451. Depuis ce temps, il y a bien des lacunes dans la liste des Evêques de cette ville; & à compter du moment où on les connoît tous, on n'en trouve aucun qui ait fait des choses fort remarquables. On regarde comme le Fondateur de Toulon, un Général Romain nommé *Telo Martius*, & c'est sous le nom de *Telo* ou *Tolo*, qu'il est fait mention de Toulon dans l'itinéraire d'Antonin. A quelques lieues sur la côte, étoit une ville nommée *Tauroentum*, bien plus considérable, mais dont il ne reste plus aucuns vestiges. Quelques-uns de nos vieux Auteurs ont voulu

mal à propos confondre cette derniere ville avec Toulon. Ce qui les a induits en erreur, c'eſt qu'on montre encore dans l'évêché & ailleurs, des inſcriptions & bas-reliefs qui portent le nom de *Tauroentum*; mais ces monumens y ont été tranſportés de plus loin. On prétend que du temps des Empereurs Romains, on travailloit à Toulon à la teinture des étoffes pour l'uſage de ces Monarques. Cela n'eſt point étonnant, puiſque l'on trouve en abondance dans ſes environs, non ſeulement le kermès ou vermillon d'inſectes, qui croît ſur les figuiers ſauvages, mais la fameuſe coquille appelée par les Anciens *Murex*, qui fourniſſoit la matiere néceſſaire pour la teinture en pourpre. *Gaſſendi* & *Peireſc*, illuſtres Savans Provençaux du dix-ſeptieme ſiecle, ont vérifié ce fait auſſi intéreſſant pour les Erudits que pour les Naturaliſtes. Indépendamment de ce précieux coquillage, la rade de Toulon en fournit une infinité d'autres; les uns agréables par leurs couleurs, & remarquables par leurs formes; les autres excellens à manger. Le plus ſingulier eſt une eſpece de moule qui, non ſeulement ſe gliſſe dans les fentes des rochers, mais qui naît & croît au milieu même de la pierre,

d'où on ne peut la tirer qu'en caſſant cette pierre à coups de marteaux. Ce ne fut qu'à la fin du ſeizieme ſiecle que l'on découvrit cette ſingularité. On en donna la preuve au Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, & Gouverneur de Provence, qui en fut très-étonné. Depuis ce temps on en a fait cent fois l'expérience. On a attention cependant de contenir l'ardeur & l'appétit de ceux qui voudroient dégrader les rochers de la rade de Toulon pour s'en régaler ; car le petit poiſſon que contient ce coquillage eſt très-bon à manger.

Les *capres* des environs de Toulon ſont les meilleures de la Provence ; ſes raiſins muſcats ſont excellens, & les montagnes des environs produiſent des plantes auxquelles les Médecins reconnoiſſent de grandes propriétés ; enfin, les plus belles fleurs ſont celles qui croiſſent aux environs de cette ville, ſur-tout les tubéreuſes & les narciſſes.

La rade de Toulon a toujours été la meilleure & la plus ſûre de toute la Méditerranée. Elle réunit tous les avantages, étant vaſte au dedans, aiſée à défendre au dehors, & à l'abri de tous vents. Cependant autrefois, comme les vaiſſeaux marchands & les galeres entroient également dans le port de Marſeille, & que celui-ci leur

ſuffiſoit, on ne s'embarraſſoit pas beaucoup d'en chercher un plus profond. On en étoit même encore à ce point de négligence dans les premieres années du ſeizieme ſiecle. La rade n'étoit point défendue, & le port n'étoit pas même bien fermé; il n'y avoit aucun Lazaret, bureau de ſanté, ni précautions contre la peſte; auſſi, pendant le cours du quinzieme ſiecle, ce fléau y fit-il trois fois des ravages, en 1418, 1461 & 1476. Une fois dans le ſeizieme ſiecle, en 1587; quatre fois dans le dix-ſeptieme, en 1621, 1630, 1647 & 1664; enfin encore une fois dans ce ſiecle-ci, en 1720. Cette derniere peſte a été terrible; mais Toulon en eſt aſſurément très-bien remis, & depuis on a pris toutes les meſures néceſſaires pour la prévenir.

Le Connétable de Bourbon, conduiſant les troupes Impériales en Provence, prit, en 1524, Toulon, qui étoit alors ſans défenſe. En 1536, Charles-Quint s'en empara avec la même facilité; il établit ſa flotte dans la rade; mais étant parti de là pour aſſiéger Marſeille, il ne put prendre cette ville, & retourna en Italie. Dans le ſiecle ſuivant, Charles Emmanuel, Duc de Savoie, ne put s'en rendre maître, parce qu'Henri IV, qui avoit déjà re-

connu l'importance de cette place, avoit commencé à la fortifier. En 1707, elle soutint un siége en regle de la part des troupes Allemandes, Angloises, Hollandoises & Savoyardes, commandées par le Prince Eugene; mais ces forces réunies échouerent dans cette entreprise. Cependant on reconnut dès-lors que Toulon n'étoit pas imprenable du côté de la terre, & on s'occupa à en défendre les approches. Ce projet n'eut pas alors grande exécution; il a été repris depuis, mais sur un plan trop vaste pour pouvoir être suivi promptement & aisément. Il est certain que Toulon, quoiqu'enveloppé d'une assez bonne fortification du côté de la terre, est encore dominé par des hauteurs, & l'on a déjà beaucoup travaillé pour en défendre la surprise par l'ennemi.

Du côté de la mer, Toulon a deux ports, dont l'un s'appelle le *Port vieux*, & l'autre le *Port neuf*. Un beau quai regne au fond du premier; c'est là qu'est situé l'hôtel-de-ville, orné de belles sculptures, ouvrage d'un Artiste célebre du dix-septieme siecle, nommé *Puget*; il étoit Provençal. Les deux môles qui forment & ferment l'ancien port, ont été commencés par Henri IV, aussi bien que les fortifications de terre, en 1594, &

achevés en 1596; mais le port neuf est l'ouvrage de Louis XIV. C'est sous ce grand Roi que Toulon est devenu le chef-lieu de la Marine de France dans la Méditerranée. Les deux corps d'Officiers des vaisseaux du Roi, tant d'épée que de plume, y ont été placés. La ville a été augmentée du quartier neuf tout entier. On y a construit un arsenal, des magasins de toute espece, une belle & longue corderie, une salle d'armes, un parc d'artillerie, une fonderie de canons, un bel hôtel où les gardes de la Marine font leurs exercices, enfin des atteliers de construction, & des formes pour lancer les vaisseaux à l'eau dans le port même, par une manœuvre tout-à-fait curieuse. Depuis près d'un siecle, rien n'est si beau que le coup-d'œil du port de Toulon, toujours rempli de gros vaisseaux de guerre, & d'autres de toutes grandeurs. On y a même vu, pendant quelques années, les galeres; mais il faut avouer qu'elles y faisoient foule, & y causoient plutôt de l'embarras qu'elles n'y servoient. L'administration politique & économique est entre les mains des Consuls, sur-tout depuis que Toulon est élevé au rang de ville : quand ce n'étoit qu'un bourg ou une bourgade,

il dépendoit des Vicomtes de Marseille. Ceux-ci ayant vendu leurs droits à la ville de Marseille même, le territoire de Toulon & autres furent cédés aux Comtes de Provence, & ont passé de ceux-ci au Roi. Henri IV déclara, en 1596, les Consuls de Toulon Lieutenans de Roi de la ville; ils conservent encore ce titre, & exercent les fonctions qui y sont attachées, en l'absence du Gouverneur ou du Commandant militaire en chef. Il y a, depuis le dix-septieme siecle, un très-bel hôpital général, & une manufacture de *pinchina*, espece d'étoffe assez commune, mais qui a un grand débit.

On distingue la fameuse rade de Toulon en grande & petite. Au passage de la premiere dans la seconde, est une fortification que l'on appelle la *Grosse Tour*. C'est la plus ancienne de toutes, car elle est du temps de Louis XII. Vis-à-vis est une tour plus moderne, mais aussi forte. C'est celle de *Balaguier*, & un fort nommé de l'*Aiguillette*. Dans la grande rade, sont deux beaux établissemens, dont le *Lazaret*, & l'*hôpital Saint-Mandri* pour les Matelots; entre les deux, le *Creux Saint-Georges*, lieu où les vaisseaux en qua-

rantaine peuvent mouiller. Tout le reste du tour de la grande rade est garni de petits forts & de batteries. Dans la petite rade, est le village de la *Seine*, qui s'est infiniment peuplé, parce que la pêche y est excellente & facile. On ne sait si ce village a pris son nom du filet avec lequel on pêche, ou si l'instrument doit son nom au village. L'Abbé de Saint Victor en est Seigneur. Un peu plus avant dans les terres, est le lieu de *Six Fours*, que l'on prétend qui tire son nom d'un Romain nommé *Sextus Furius*; effectivement, il y a quelques inscriptions qui paroissent établir cette origine. Les habitans de ce lieu, hommes & femmes, sont tous d'une taille très-élevée; & l'on prétend qu'autrefois ils ne vouloient se marier qu'entre eux, de peur de voir dégénérer leur race.

Sans m'arrêter à quelques autres bourgs du diocese de Toulon, je passe à la ville d'*Hieres*, à la rade & aux Isles de ce nom. *Hieres* a été connue des Anciens sous le nom d'*Areæ*. C'étoit autrefois un port de mer; on s'y embarquoit encore au treizieme siecle pour faire le voyage de la Terre-Sainte. Guillaume de Nangis dit que Saint Louis y aborda en revenant de l'Egypte & de la Palestine. Ce lieu

s'appeloit alors *Ahires*. Depuis ce temps-là, la mer s'étant retirée, il n'y a plus de port à Hieres ; la ville eſt dans les terres, ſur une hauteur, au pied de laquelle, d'un côté, eſt un terrein bas & marécageux, où l'on apperçoit encore quelques traces du baſſin, & un canal preſque tout comblé qui conduit à la mer. Sur le rivage, à l'orient de la ville, ſont des ſalines. Mais du côté oppoſé, Hieres offre le payſage le plus riant, planté d'orangers, de citronniers & de grenadiers en pleine terre. On y fait même venir aiſément des cannes à ſucre. La température de l'air y eſt ſi douce, que pendant l'hiver on y jouit du plus délicieux printemps. Mais ceux qui, pour leur ſanté, accourent dans cette ſaiſon, font bien d'aller paſſer leur été ailleurs, car alors le ſéjour en devient incommode, mal-ſain, & même dangereux. La Seigneurie d'Hieres a fait partie du domaine des Vicomtes de Marſeille; & les Seigneurs *de Fos*, cadets de ces Vicomtes, en étoient encore en poſſeſſion au treizieme ſiecle. Alors Charles d'Anjou, Comte de Provence, voulut s'en emparer, & ayant trouvé de la réſiſtance de la part de deux freres *de Fos*, il fut obligé d'aſſiéger la ville &

le château d'Hieres. Ce siége dura cinq à six mois; enfin les freres capitulerent, & céderent leur Seigneurie au Comte. On leur donna en échange d'autres terres dans l'intérieur de la province. Les Comtes & les Rois leurs successeurs ont établi à Hieres une Viguerie, & même ensuite une Sénéchaussée qui a été transportée à Toulon. Plus anciennement que le temps dont je viens de parler, le château d'Hieres a appartenu, dit-on, aux Templiers : on y montre encore une tour bâtie par eux, au dessus de laquelle est une belle terrasse d'où l'on a une vue très-étendue. On découvre de là toute la rade ou baie d'Hieres, & les Isles que l'on appelle du nom général d'*Isles* d'*Or* ou d'*Hieres*; les principales se nomment *Porquerolles*, *Port-cros*, & *Titan* ou le *Levant*. La rade d'Hieres est très-bonne & très-vaste; les plus gros vaisseaux peuvent y mouiller, & l'on a vu plus d'une fois les flottes du Roi s'y réunir tout entieres. On peut jeter l'ancre de différens côtés; à la vérité, les gros bâtimens ne peuvent pas approcher de la terre; mais ils ne courent aucun risque de se briser sur cette côte, car le fond est toujours de vase & de sable doux, & l'on est

ſi bien à l'abri des vents dans cette rade, que l'on dit que de temps immémorial on n'y a jamais vu de naufrages ; d'ailleurs elle eſt défendue par trois forts, dont l'un, qui eſt ſur la pointe de la Terre-ferme, s'appelle *Brégançon* ; les deux autres ſont dans les Iſles de *Porquerolles* & *Portcros*. Les Anciens appeloient les quatre Iſles que nous nommons aujourd'hui d'*Hieres*, *Stæcades*, auſſi bien que celles vis-à-vis de Marſeille, dont j'ai parlé ; il paroît que c'eſt un nom général que l'on donnoit aux Iſles de la côte de Provence. Il vient, dit-on, de l'herbe *Stechas*, qui eſt médicinale, & ſe trouvoit en grande quantité dans ces Iſles. François I les érigea toutes trois en Marquiſat en 1531, ſous le nom des *Iſles d'Or*. On ne ſait trop d'où leur eſt venu cette qualification. Les uns penſent que ce ſont des orangers qui croiſſent naturellement & en abondance ſur la côte ; mais c'eſt plutôt de l'ancien nom d'*Ereæ*, qui veut dire Hieres. Dans le cours du ſeizieme ſiecle, le Marquiſat des Iſles fut partagé en deux ; l'Iſle de *Porquerolles* reſta dans la Maiſon d'Ornano, & les autres Iſles, conſiſtant en *Portcros*, le *Levant* & *Bagaut*, furent

données au même titre à un Seigneur Allemand, le tout avec les plus beaux droits, & sous la redevance d'un faucon pour chaque Isle. Ces inféodations furent faites à condition de défendre la rade & les Isles d'Hieres contre les incursions des ennemis. Aussi les Seigneurs y firent-ils bâtir deux châteaux solides qui subsistent encore & forment la base de la fortification de ces Isles. Les Seigneurs en ayant négligé la garde, le Roi a mis garnison & un Commandant à Porquerolles & à Portcros. Ainsi les Seigneurs d'aujourd'hui n'en sont plus trop les maîtres. Ces Marquisats ont passé dans bien des familles depuis les premiers possesseurs. On prétend que le nom de Porquerolles vient des sangliers, qui passoient autrefois de la Terre-ferme dans cette Isle pour brouter les chênes verts qui y sont en abondance. Il croît d'ailleurs dans Porquerolles beaucoup de plantes médicinales propres à rappeler à la vie; mais aucunes de celles propres à la conserver, au moyen de quoi les vivres y sont chers. Portcros, dont le nom ne veut dire que port creux ou profond, parce qu'effectivement il y a un petit port vis-à-vis le château, n'est pas plus fertile que Porquerolles. L'Isle du Levant, qui

eſt la plus grande & n'a point de fortifications, ſeroit ſuſceptible de culture; mais la crainte des Corſaires Barbareſques faiſoit qu'au ſeizieme ſiecle elle étoit inculte & inhabitée.

En ſuivant la côte de la Provence, toujours en tirant vers l'Italie, on trouve le *Golfe de Grimaud.* Le lieu qui lui donne ſon nom eſt dans les terres; & le principal port eſt *Saint-Tropez*, petite ville, dont une partie a été enfermée de murailles en 1592 : cette fortification s'appelle la *citadelle.* Elle a fourni un prétexte pour y établir un Etat Major. La rade, que forme le golfe de Grimaud, n'eſt pas à beaucoup près auſſi ſûre que celle d'Hieres. Mais Saint-Tropez eſt le lieu où les navires ſeroient le mieux à couvert; il en pourroit contenir beaucoup, ſi l'on vouloit prendre la peine & faire la dépenſe d'accommoder ce port. C'eſt à quoi l'on a pluſieurs fois penſé, & ce qui n'eſt point encore exécuté. On pêche beaucoup de corail & encore plus de poiſſon dans le golfe de Grimaud. Le nom de *S. Tropez* ou *Torpés* eſt celui d'un Martyr dont on conſerve les reliques à Saint Victor de Marſeille. Quant au nom de *Grimaud*, il eſt douteux qu'il ait rien de commun

avec celui de l'ancienne & illustre Maison des Grimaldi.

Le diocese de Toulon finit à l'embouchure de la riviere d'Argent, dans la mer; & après l'avoir passé on arrive bientôt à la ville épiscopale de *Fréjus*, fameuse du temps des Romains sous le nom de *Forum Julii*, & depuis, de *Colonia Octavianorum* (Colonie des Octaviens); ces deux noms indiquent qu'elle avoit été protégée par Jules César, & par son neveu Octave, si connu sous le nom d'Auguste. Effectivement, c'étoit une place militaire très-importante, fort commerçante, & bien plus étendue que le Fréjus d'aujourd'hui, qui ne contient que trois à quatre mille habitans. Une Lettre de Cicéron à Plancus prouve qu'une Légion entiere y étoit en garnison. L'enceinte, qu'il est encore aisé de reconnoître, a cinq mille pas de circonférence; elle étoit fermée par des murailles & des tours dont on voit encore les ruines. De gros anneaux de fer que l'on remarque dans la partie de ces murailles qui est en face de la mer, & qui étoient faits pour amarrer des vaisseaux, prouvent que la mer s'étendoit alors jusque là. On reconnoît même quelques traces du bassin & du môle de son port; mais l'un & l'autre

ſont enterrés dans les ſables & dans la vaſe, qui rendent, dans certaines ſaiſons, le ſéjour de Fréjus mal-ſain. Les autres antiquités romaines que l'on voit à Fréjus, ſont quatre portes ; la premiere s'appelle *la Porte Romaine.* Au ſeizieme ſiecle, il en ſubſiſtoit encore une arcade tout entiere, ſous laquelle on pouvoit paſſer, & pluſieurs ornemens d'architecture qui faiſoient juger qu'elle avoit été magnifique. La ſeconde, *la Porte dorée*, actuellement enfermée dans le jardin d'un couvent de Religieuſes. On y voit encore de gros clous à tête dorée, & il y avoit peut-être d'autres ornemens qui ont été enlevés par les Barbares. La troiſieme s'appelle *la Porte Patiſſiere* ; elle avoit ſans doute autrefois un autre nom ; elle eſt murée. La quatrieme eſt dans le jardin des Capucins. On remarque hors de la ville les reſtes d'un ſuperbe aqueduc qui conduiſoit, dit-on, à Fréjus les eaux de la riviere de Ciagne, qui eſt à plus de cinq lieues. Enfin, on reconnoît parfaitement les traces du cirque ou amphithéatre joignant les murs, & qui ne pouvoit convenir qu'à une grande ville. Fréjus ſubſiſta dans tout ſon éclat, pendant que les Romains furent maîtres

de

de la Gaule Narbonnoiſe; mais ſur la fin on négligea ſon port & on le laiſſa ſe combler. Les Goths la ravagerent avant que d'en être totalement les maîtres. Ceux qui acheverent de la détruire, furent les Saraſins. Ils en chaſſerent l'Evêque & les principaux habitans; & s'y fortifierent, enſuite, l'ayant entiérement dévaſtée & pillée, ils allerent s'établir à quelque diſtance de là, ſur une montagne que l'on appeloit *Fraxinet*, & que l'on nomme encore *la Garde de Frainet*. De là ils ravageoient tout le pays, & avoient communication avec la mer par le golfe de Grimaud. Ces Mahométans s'y maintinrent, malgré tous les efforts des Rois & des Empereurs François, juſqu'en 972, qu'ils furent enfin vaincus & chaſſés de la Provence par Guillaume, un des Comtes de la premiere Race, qui mourut en 992 à Avignon, revêtu de l'habit de Moine de Cluni. Guillaume fut fort aidé dans ſa conquête par l'Evêque de Fréjus, nommé *Riculfe*, qui contribua beaucoup à la reconſtruction de la ville, mais ſeulement dans l'étendue qu'elle a aujourd'hui. Il fit rebâtir la cathédrale & la paroiſſe; auſſi le Comte Guillaume & ſes ſucceſſeurs ſe ſont-ils empreſſés à combler de biens les

Evêques de Fréjus. On prétend même que Guillaume céda à leur église la moitié de la ville & du territoire. Par la suite les Evêques eurent quelques démêlés pour cette possession; mais au treizieme siecle tout leur fut rendu ; on leur a même donné en totalité six grandes Terres, & ils en ont partagé plusieurs autres avec différens Seigneurs. Le premier Evêque de Fréjus que l'on connoisse, s'appeloit *Acceptus* ; il vivoit en 374, & fut dépossédé de son siége pour avoir commis un crime : on ne dit pas quel étoit ce crime; mais j'ai lu quelque part, que ce fut par humilité qu'Acceptus s'accusa publiquement de cette faute, pour ne pas être Evêque. En 1300, Fréjus avoit pour Evêque *Jacques* d'*Ossa*, que l'on dit avoir été fils d'un simple Savetier; il fut d'abord Médecin du Roi des Deux Siciles, Charles Comte de Provence, Précepteur des enfans de ce Monarque, puis Chancelier du Roi Robert à Naples, Evêque de Fréjus, Patriarche d'Antioche, Cardinal, & enfin Pape sous le nom de *Jean XXII*, après une longue vacance du Saint Siége, en 1316. C'est lui que l'on prétend qui se nomma Pape lui-même; les Cardinaux s'en étant rapportés à son jugement. Il ne mourut qu'en 1334, ayant amassé de grands trésors. Il

fit beaucoup de bien à ſon ancien dioceſe; peut-être eſt-ce à lui que l'on a l'obligation du privilége qu'a l'Evêque de Fréjus de n'être point ſujet à la régale, & de nommer à tous les bénéfices de ſon dioceſe pendant les temps de la vacance du ſiége ; le Vicaire-Général nommé par le Chapitre a le même droit.

Fréjus ſe vante d'avoir autrefois donné la naiſſance, 1°. à *Julius Agricola*, beau-pere de l'Hiſtorien *Tacite*, qui a écrit ſa vie, & nous l'a préſenté comme le plus beau modele de bonne conduite dans l'état politique & militaire, & de vertus dans la vie ordinaire & privée : 2°. à *Cornelius Gallus*, Poëte Latin du ſiecle d'Auguſte, & ami de Virgile.

Dans le dioceſe de Fréjus eſt le golfe & la petite ville de la *Napoule*, qui étoit plus conſidérable & plus fréquentée au ſeizieme ſiecle qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, & un aſſez grand nombre d'autres bourgs & petites villes, entre leſquels je ne citerai que *Draguignan*, ville très-agréable avec un chapitre. L'Evêque de Fréjus y paſſe une bonne partie de l'année; cependant il n'en eſt pas Seigneur; elle appartient au Roi, comme Comte de Provence.

C'eſt auprès de Draguignan qu'eſt la

Terre de *Trans*, un des plus anciens Marquisats du royaume, car son érection est du temps de Louis XII, & faite en faveur de Louis de Villeneuve, d'une des plus illustres familles de Provence. Aussi le Marquis de Trans tient-il le premier rang dans l'Ordre de la Noblesse, lorsqu'il s'assemble en Provence.

Le dernier diocese de la Provence qui s'étende sur la mer, est celui de *Grasse*. Il n'est composé que de vingt-deux paroisses; dans ce nombre il y a plusieurs villes importantes, du moins par leur situation, & quelques Isles. La ville de *Grasse* n'est épiscopale que depuis le treizieme siecle; mais l'évêché est bien plus ancien : je parlerai dans un moment des premiers Evêques qui résidoient à *Antibes*. *Grasse* a environ dix mille habitans, en y comprénant ceux des fauxbourgs; elle n'est pas réguliérement fortifiée, & n'a qu'une enceinte de murailles. L'intérieur n'est point beau, & il n'y a aucun bâtiment remarquable; mais la situation extérieure est agréable, & présente un aspect surprenant pour un étranger, par la quantité d'arbres fruitiers & de plantes, rares dans l'intérieur de la France, qui viennent dans ce canton de tous côtés & sans donner beau-

coup de peines pour leur culture. Il y a nombre d'eaux très-claires. La verdure y dure toute l'année; mais, par une juste compensation constamment observée dans l'ordre de la Nature, elle y est plus sombre & plus triste que celle des arbres qui se dessechent réguliérement tous les automnes, & repoussent au printemps. Grasse & ses environs sont parfumés de l'odeur de leurs plantes & de leurs arbres; mais elle porte plus à la tête, que, pour me servir de l'expression du peuple, elle ne réjouit le cœur. Le territoire ne produit point assez de bled pour la consommation des habitans, mais beaucoup plus de vin & d'huile. Les pâturages sont excellens pour le bétail, qui peut s'y tenir pendant toute l'année. On y recueille aussi de la soie, & on y fabrique même quelques étoffes. Le grand commerce de ce diocese est partagé en deux branches : la premiere est celle des cuirs tannés & préparés avec les feuilles de myrte & de lentisque, qui leur donne un coup-d'œil très-différent de ceux qui sortent de nos tanneries ordinaires; on appelle ceux-ci *cuirs rouges*, & ceux de Provence, *cuirs verts*. Ils sont beaucoup meilleurs que les autres; mais le procédé

ſuivant lequel on les travaille, ne peut pas être ſuivi dans les provinces où le myrte & le lentiſque ne ſont pas auſſi communs. La ſeconde branche du commerce de Graſſe conſiſte en miel & cire naturellement parfumés, & en ſavonnettes, pommades, eſſences que l'on compoſe à Graſſe. Le bergamotier & ſon fruit y ſont communs; on en fait ſécher les écorces, & on en forme les bonbonnieres de bergamotes, qui ſont aſſez connues à Paris. Les montagnes des environs ſont remplies de cavernes, dans leſquelles on trouve beaucoup de pétrifications. Il y a même des carrieres de marbres & d'un aſſez bel albâtre. Les coquilles que l'on prend ſur la côte, ſont quelquefois d'une grande beauté. Il y en a dont on peut ſe nourrir, tels que les moules & les ourſins; mais les huîtres y ſont médiocres.

Antibes, anciennement ville épiſcopale, eſt ſituée ſur le bord de la mer, à quatre lieues environ de Graſſe. Elle eſt actuellement petite, mais elle a été autrefois bien plus conſidérable; c'étoit une Colonie des Marſeillois qui lui avoient donné un nom grec, d'où celui qu'elle porte dérive encore. Ils l'appelerent *Antipolis*, comme qui diroit ville oppoſée à une autre, parce qu'elle étoit vis-à-vis de

la ville de Nice, un golfe entre deux. Les Romains la regarderent comme une place assez importante. Ils l'entourerent de murailles, & la fortifierent de tours. Il en subsiste encore deux que l'on prétend être de cette ancienneté. On trouve d'ailleurs dans l'ancienne enceinte de la ville plusieurs monumens, inscriptions, médailles, &c. Elle fut, comme tant d'autres, subjuguée par les Goths au cinquieme siecle : elle avoit déjà alors des Evêques. Le premier que l'on connoisse, s'appeloit *Armentarius*; le second, nommé *Valerius*, fut martyrisé par ordre d'*Euric*, Roi des Goths, en 481. Antibes fut ruinée par les Sarasins au neuvieme siecle, & rétablie à la vérité dans le siecle suivant, mais moins grande & toujours exposée aux incursions des pirates. Au douzieme, il paroît que l'Evêque partageoit la seigneurie d'Antibes avec des Gentilshommes dont la famille portoit le nom de *Grasse*; apparemment parce qu'ils avoient eu quelques domaines dans cette derniere ville. C'est de ces Seigneurs que MM. de Grasse en Provence sont issus. Cependant l'Evêque d'Antibes étoit seul Seigneur de la ville & de tous les environs, lorsque le Pape Innocent IV jugea à propos, en 1244, de transférer le

siége épiscopal d'Antibes à Grasse, sous prétexte qu'il étoit trop exposé aux courses des pirates. Les habitans d'Antibes furent au désespoir de cette translation. Les Evêques s'établirent à Grasse, mais conserverent la Seigneurie d'Antibes, en reconnoissant le haut domaine des Comtes de Provence. A la fin du quatorzieme siecle, un Anti-Pape, qui siégeoit à Avignon & se faisoit appeler *Clément VII*, prétendit que la Seigneurie d'Antibes appartenoit au Saint Siége, & la réunit à la Chambre Apostolique. Il en vendit ensuite une partie à deux Seigneurs de la Maison Grimaldi, qui possédoient déjà dans les environs celles de Cagne & de Villeneuve. Non seulement le pouvoir temporel de l'Evêque de Grasse sur Antibes fut ainsi attaqué, mais son autorité spirituelle sur la même ville le fut aussi; & l'on établit un Vicaire Apostolique à Antibes. Malheureusement, par la suite, des Papes légitimes, Martin V & Eugene IV, autoriserent les décrets de l'Anti-Pape. La Seigneurie temporelle d'Antibes étoit, au seizieme siecle, partagée entre les Grimaldi & le Duc de Maïenne, du chef de sa femme Henriette de Savoie. Henri IV racheta les droits de ces Seigneurs au commence-

ment du dix-ſeptieme ſiecle, & réunit Antibes à ſon domaine. En 1642, la Seigneurie utile a été abandonnée au Prince de Monaco; mais le Roi y a conſervé tous ſes droits de ſouveraineté. Quant à l'autorité ſpirituelle, les Evêques de Graſſe ont été, juſques à nos jours, obligés de ſouffrir à Antibes le Vicaire Apoſtolique, qui étoit preſque indépendant d'eux. Ce n'eſt qu'en 1732, que l'Evêque de Graſſe eſt rentré dans tous ſes droits épiſcopaux ſur Antibes, en vertu d'un Arrêt qui déclare abuſives les bulles de Jean XXIII, de Martin V & d'Eugene IV, qui avoient confirmé les arrangemens de l'Anti-Pape Clément VII. On ſera ſans doute ſurpris qu'on ait pu revenir ſi tard ſur des bulles du quinzieme ſiecle; mais il eſt de principe dans la Juriſprudence de l'Egliſe gallicane, que l'abus ne preſcrit point, & qu'un Evêque ne peut être dépouillé de la juriſdiction qui lui appartient de droit divin dans toute l'étendue de ſon dioceſe; ſur-tout, quand il a toujours réclamé contre les actes d'autorité par leſquels on prétendoit l'en dépouiller.

François premier a commencé à faire fortifier Antibes, Henri IV a continué, & ſous Louis XIV on y a ajouté encore quelques nouvelles fortifications. Elles

consistent dans quatre bastions, dont les courtines sont couvertes par des demi-lunes ; par delà est un fossé enveloppé d'un chemin couvert & d'un glacis. Ces pieces défendent la communication de la ville avec la terre ; le reste est entouré par la mer, & l'on ne peut en approcher, parce que d'un côté sont des rochers, & de l'autre des fonds vaseux. L'entrée du port est défendue par des batteries & un fortin à quatre bastions, que l'on appelle le *Fort carré* ; d'ailleurs, ce port est très-petit, & ne peut recevoir que des barques. Pendant toutes les guerres dernieres, Antibes n'a point été prise, parce que les ennemis ont cru pouvoir, sans danger, la laisser de côté : mais cette place ne les a pas empêchés d'entrer dans le pays. En voilà bien assez sur ce qui la regarde, d'autant mieux que l'intérieur ne contient rien de curieux.

Le reste du diocese de Grasse, n'offre plus rien d'intéressant, si ce n'est la rade du *Gourgean*, & le bourg & la plage de *Cannes*, avec un ancien château, dont l'Abbé de S. Honorat de Lerins est Seigneur ; & enfin les *Isles de Lerins*, connues dans l'antiquité. Strabon dit qu'elles ont pris leur nom d'un nommé *Leron* ; mais l'on a pensé avec plus de justice que les Mar-

seillois les avoient nommées ainsi, d'un mot grec qui signifie petit ou méprisable, parce qu'elles étoient abandonnées & négligées. Effectivement elles n'ont été peuplées que par la piété des Chrétiens. Celle qui l'a été la premiere, n'est que la seconde en grandeur ; on l'appelle *Saint Honorat*, du nom du premier Fondateur de l'abbaye qu'elle renferme. Ce Saint étoit né en Hongrie, d'où il avoit passé à Rome, & fut envoyé pour prêcher la Foi sur les côtes de Provence. Les habitans, qui étoient Païens & brutaux, voulant s'en débarrasser, l'envoyerent dans une barque de Pêcheurs, avec trois d'entre eux, dans l'Isle de Lero, qui n'étoit alors habitée que par des serpens & des monstres dévorans. Mais le saint homme ayant fait des miracles pour dompter la fureur de ces animaux & pour trouver le moyen de vivre & de se loger dans l'Isle, les trois Pêcheurs, témoins de ces prodiges, se convertirent, & donnerent lieu au premier monastere de *Cénobites* Chrétiens qui aient existé dans les Gaules. Ce fut environ l'an 410. Bientôt tous ceux qui aborderent dans l'Isle suivirent l'exemple des premiers. Le nombre des Cénobites de Saint Honorat devint si

grand, que, ne pouvant plus tenir dans l'Isle de Lero qu'ils avoient entiérement défrichée, une partie d'entre eux passa dans l'Isle voisine, qui s'appeloit *Lerina*, & qui a ensuite pris le nom de *Sainte Marguerite*, parce que l'on y bâtit une chapelle qui fut dédiée à cette Sainte. Quelques autres vécurent en Ermites sur les islots ou rochers qui entourent ces Isles : on montre encore sur un d'eux la cellule de Saint Ferreol, dans laquelle un homme seul peut à peine se tenir debout ou couché. J'ai déjà dit que Saint Honorat avoit été fait Evêque d'Arlés en 426, & que, de concert avec Saint Cassien, il avoit dressé une regle pour ses Moines. Son successeur dans cette abbaye fut Saint Maxime, qui, dans la suite, devint Evêque de Riez. Les suivans s'acquirent tous de la réputation par leur sainteté, leur piété & leurs écrits. On s'empressa à vivre sous leur conduite, & il y eut jusqu'à trois mille Moines dans les deux Isles. Mais comme elles n'étoient point fortifiées, les Sarasins, les Normands & des Pirates de toute Nation pillerent & ravagerent souvent le monastere de Saint Honorat. Celui de Sainte Marguerite fut aban-

donné. Les chroniques de l'abbaye font mention particuliérement de deux de ces cataſtrophes, dans l'une deſquelles *Saint Aigulphe* fût martyriſé avec trente Religieux, & dans l'autre, *Saint Porcaire* avec cinq cents. Les corps de tous ces Religieux maſſacrés, ou du moins leurs os, ſont conſervés & honorés dans l'abbaye, comme reliques d'autant de Martyrs. Ces accidens déterminerent les Abbés de Saint Honorat à fortifier leur monaſtere. Ils l'entourerent de murailles, & firent élever au milieu une groſſe tour carrée qui ſubſiſte encore; elle fut commencée l'an 1088. Depuis l'invention du canon, on en a placé ſur cette tour qui eſt très ſolide, & au pied des murs de l'abbaye; de ſorte qu'elle s'eſt trouvée bien plus en ſûreté. Cependant, en 1400, elle fut encore priſe & pillée par un Corſaire Génois; mais la Nobleſſe de Provence s'étant aſſemblée & embarquée ſur la côte voiſine, reprit la tour & l'abbaye. L'Iſle de Sainte Marguerite n'a été fortifiée que lorſque les Eſpagnols s'en furent emparés auſſi bien que de celle de Saint Honorat; en 1635, ils bâtirent un fort à Sainte Marguerite, & augmenterent les batteries des deux Iſles. On les reprit

fur eux en 1637. On a continué à entretenir ce qu'ils avoient conftruit à S. Honorat, & on a fait une nouvelle citadelle à Sainte Marguerite ; elle fubfifte ; depuis le regne de Louis XIV, on y renferme des prifonniers d'Etat.

La regle de Saint Benoît fut apparemment fubftituée dans le monaftere de Saint Honorat, à celle de Saint Caffien, dès le huitieme ou neuvieme fiecle ; mais ce n'eft qu'en 1516 que cette abbaye a été unie à la Congrégation du Mont-Caffin. Aujourd'hui elle eft en commande, & les Moines ne font point réformés. Un détachement de la garnifon d'Invalides de l'Ifle Sainte Marguerite, garde Saint Honorat, & a fon corps-de-garde & fes logemens dans la groffe tour de l'abbaye. Au milieu de l'Ifle eft un puits fameux, & que l'on croit même miraculeux ; on y puife une eau très-limpide & excellente à boire ; elle n'y eft jamais qu'en petite quantité, mais elle fe reproduit fans ceffe. Dès le feizieme fiecle, il y avoit au deffus de l'églife principale une horloge qui paffoit pour merveilleufe ; toutes les fois que les heures fonnoient, on voyoit mouvoir des automates, dont un, entre autres, re-

présentoit un homme armé d'une hache, qui frappoit les heures sur la tête d'une figure de femme. Cette église contient d'ailleurs bien des reliques, renfermées dans de précieux reliquaires. Le catalogue en est très-long dans nos anciens Auteurs, & intéresseroit mes Lecteurs, si je n'en avois bien des fois rapporté de pareils : je me contenterai de dire qu'il y en a de relatives à Jésus-Christ même, à la Sainte Vierge, à Saint Jean-Baptiste, à tous les Apôtres, & à plusieurs grands Saints ; entre autres, une robe de Saint François, le capuchon de Saint Bernard, & un nombre considérable de corps de Saints tout entiers, dont les plus révérés sont ceux de Saint Honorat (qui n'est ici qu'en partie), de Saint Venant son frere, & de Saint Vincent de Lerins, qui vivoit peu de temps après eux, & étoit frere de Saint Loup, Evêque de Troies. Ce Vincent de Lerins est connu par de beaux Ouvrages de Théologie, qui ont été traduits en françois. Il ne faut pas s'étonner s'il y a beaucoup de reliques dans l'abbaye de Lerins même, car elle a fourni seule quarante-huit Saints, dont on célebre la fête à jours nommés, indé-

pendamment des compagnons de Saint Porcaire & de Saint Aigulphe.

Nos Auteurs du ſeizieme ſiecle parlent beaucoup de la précieuſe bibliotheque de manuſcrits conſervés dans la groſſe tour de Saint Honorat; mais les modernes ne nous apprennent point ce qu'elle eſt devenue. Il y avoit entre autres, dit-on, une Bible ſi ancienne & ſi authentique, que pluſieurs diſputes s'étant élevées ſur quelques paſſages de l'Ecriture Sainte, dans les conciles généraux de Conſtance & de Baſle, on envoya chercher ce manuſcrit, & on ſe décida d'après la maniere dont ces paſſages y étoient écrits.

Le dioceſe de *Vence* eſt de peu d'étendue, n'ayant que vingt-trois paroiſſes, dont quelques unes ſont dans les Etats du Duc de Savoie, de l'autre côté du *Var*, riviere, ou plutôt torrent, que nos anciens Géographes regardent comme ſéparant la France d'avec l'Italie. Il n'y a que deux petites villes dans tout ce dioceſe; l'une eſt *Saint Paul*, chef de la Viguerie ou Juſtice Royale; l'autre, la ville épiſcopale de Vence, dont la Seigneurie eſt partagée entre le Baron de Vence

Vence & l'Evêque. Le Baron est de la Maison de Villeneuve, descendant de pere en fils du fameux Romée ou Romieu de Villeneuve, peut-être le plus grand homme que la Provence ait vu naître. Sa vie est racontée par tous les Historiens de Provence, avec des circonstances assez différentes; mais il n'y en a aucun qui ne convienne que Raymond Bérenger, dernier Comte de Provence de la Maison de Barcelone, eut en lui la plus entiere confiance, & s'en trouva parfaitement bien; car ce Comte souverain fut plus riche & plus considéré dans l'Europe, qu'aucun de ses prédécesseurs. Il eut quatre filles: il maria les trois premieres de son vivant, par le conseil de son Ministre; l'aînée au Roi de France Saint Louis, la seconde au Roi d'Angleterre, & la troisieme au frere de ce dernier Monarque; le Comte déclara en mourant, Beatrix, la quatrieme, son héritiere, laissant le soin de la pourvoir à Romée de Villeneuve, qu'il nomma son Tuteur & Régent du Comté pendant sa minorité. Romée lui fit épouser Charles d'Anjou, frere de Saint Louis; ainsi ce fut à lui que les Princes de la Maison de France

eurent l'obligation de régner sur la Provence, & c'est par héritage de ces Princes que nos Rois la possedent aujourd'hui. La Baronnie de Vence fut une des récompenses justement méritées qu'obtint Romée de Villeneuve. Les Lettres-Patentes qui contiennent cette donation, font mention des grandes obligations que lui avoient Beatrix de Provence & Charles d'Anjou. Les descendans de Romée de Villeneuve doivent conserver précieusement un titre si honorable pour eux, & si ancien, puisque le fameux Romée est mort en 1250. M. le Vicomte de Vence d'aujourd'hui est son descendant au dix-huitieme degré. Depuis cette belle & fameuse époque, la branche de Vence n'a cessé de produire des hommes de mérite, & de grands & bons militaires, aussi bien que les autres branches de la Maison de Villeneuve. La principale de celles-ci est la branche de Trans; l'on ne peut douter qu'elle ne descende d'un frere aîné du fameux Romée, & qu'elle ne puisse même faire remonter cent ans plus haut encore (au douzieme siecle) son établissement & son illustration en Provence. Avec de si beaux titres, Messieurs

de Trans pourroient se passer de s'intituler *des Comtes de Barcelone*; mais ils doivent conserver précieusement l'épithete que Louis XII, en 1505, donna à un de leurs ancêtres, en faveur de qui il érigea la Baronnie de Trans en Marquisat, *riche d'honneur*. Helion de Villeneuve, Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem à Rhodes, au quatorzieme siecle, étoit de la branche de Villeneuve-Trans. Ce Grand-Maître étoit frere de Sainte *Roseline de Villeneuve*, Religieuse *Chartreusine* au diocese de Frejus, & cousin-germain de Saint *Elzear de Sabran*.

Quant aux Evêques de Vence, on regarde comme le premier d'entre eux Eusebe, qui vivoit en 374. Le quatrieme a été canonisé sous le nom de Saint Verant; il avoit été un des premiers Disciples de Saint Honorat dans l'abbaye de Lerins, & étoit, dit-on, fils de Saint Eucher, Archevêque de Lyon. On voit encore une partie de ses reliques dans la cathédrale de Vence, & sa tête y est conservée dans une belle châsse.

Ce ne fut qu'au douzieme siecle que Saint Lambert, dix-septieme Evêque de

Vence, mérita aussi d'être mis au catalogue des Saints. On prétend qu'il n'a jamais manqué, pendant trente ans, de réciter tous les jours le Psautier tout entier avant que de manger. On révere aussi ses reliques dans la même cathédrale. Ce fut le fameux Romée de Villeneuve qui abandonna quelques portions de sa Baronnie de Vence à l'Evêque de son temps, qui possédoit déjà le château de *Besaudun* dans son diocese. Au quinzieme siecle, il fut fort question de la réunion de l'évêché de Vence avec celui de Senez, à cause de la petitesse de l'un & de l'autre; mais cette réunion ne fut point consommée. A la fin du seizieme & au dix-septieme, on poursuivit encore plus vivement l'union des dioceses de Vence & de Grasse; de nos jours elle a été remise sur le tapis, cependant il n'y a point encore d'arrangement définitif à ce sujet. L'évêché de Vence est, comme ceux de Grasse & de Glandeves, suffragant de l'Archevêque d'Embrun, qui se prétend & s'intitule Archevêque & Primat des Alpes Maritimes. On trouve encore dans le diocese de Vence, sur le bord du Var, le bourg de Saint-Laurent, fameux par ses excellens vins muscats.

Le diocese de *Glandeves* est plus étendu que celui de Vence ; il a jusqu'à cinquante paroisses, dont une partie dans les Etats du Duc de Savoie. La ville épiscopale n'existe plus ; elle étoit à une demi-lieue d'*Entrevaux*, qui est aujourd'hui la résidence de l'Evêque.

Les inondations du Var ont entamé le terrein sur lequel étoit situé Glandeves ; d'ailleurs il y a près de quatre cents ans que Raymond Roger, Vicomte de Turenne, faisant la guerre au jeune Louis d'Anjou Comte de Provence, acheva de ruiner cette ville, en haine d'Isnard de Glandevez, Général des troupes qui lui étoient opposées ; à la fin, le Vicomte de Turenne fut battu, mais Glandeves est resté ruiné & désert. La ville d'*Entrevaux*, qu'habitent aujourd'hui les Evêques, n'est rien moins que jolie ; mais elle est sur une hauteur qui la met à l'abri des inondations du Var. Il est certain que Glandeves avoit, de toute ancienneté, ses Seigneurs particuliers, dont la Maison subsiste encore, & est regardée comme une des meilleures & des plus anciennes de la province. Par une singularité de prononciation remarquable, il est d'usage en Pro-

vence de prononcer le nom du diocefe, *Glandeves*, & celui des Seigneurs, *Glandevez*. Le premier Evêque que l'on connoiſſe, s'appeloit *Fraternus*; il vivoit l'an 451. La ſuite des Evêques n'eſt point interrompue depuis le ſixieme ſiecle; mais il eſt à remarquer qu'il n'y en a aucun qui ait été mis au nombre des Saints. On trouve dans le dioceſe de Glandeves deux autres petites villes, *Guillaumes* & *Anot*; la premiere a quelques fortifications; la ſeconde n'a rien de remarquable.

Le dioceſe de *Senez* eſt, comme celui dont je viens de parler, très-montagneux. Le nombre de ſes paroiſſes n'eſt que de quarante-deux. Il eſt auſſi ſuffragant d'Embrun. Le premier Evêque que l'on ait connu, s'appeloit *Urſus*; il vivoit au cinquieme ſiecle; mais la ſuite de ſes ſucceſſeurs n'eſt bien établie que depuis le onzieme. On ne voit pas non plus qu'aucun de ces Evêques ait été canoniſé, ni ait fait rien de bien remarquable, du moins juſqu'au ſiecle courant excluſivement. La ville épiſcopale eſt ſi petite, ſi pauvre & ſi mal ſituée, au milieu des montagnes, que l'Evêque ne s'y tient preſque jamais, quoique la cathédrale & le chapitre y

existent toujours. L'Evêque n'en est Seigneur qu'en partie. Cependant il faut qu'elle ait été autrefois plus considérable, car elle est mentionnée dans les anciens Itinéraires, & elle n'auroit pas donné le nom à un évêché, si elle eût été telle qu'aujourd'hui. C'est à *Castellane* que se tient ordinairement l'Evêque. Cette ville, quoiqu'elle ne soit pas grande, est à présent beaucoup plus jolie & plus agréable que Senez; son premier nom étoit *Salinæ*, parce qu'il y a effectivement à un quart de lieue de la ville, une source très-abondante d'eau salée; depuis, elle s'est appelée *Ducelia*, & a pris enfin le nom de ses Seigneurs. Elle fut d'abord bâtie sur une montagne très-élevée; mais, au treizieme siecle, les habitans jugerent à propos de s'établir sur le penchant du côteau, & au bord de la riviere du Verdon; ce qui est resté au haut de la montagne, s'appelle le *château*.

La Maison de *Castellane* a une belle chimere; elle prétend descendre des anciens Rois de Castille, parce que ses armes & son nom rappellent ceux de ces Souverains. Mais elle n'a pas besoin de soutenir cette prétention; elle peut s'en tenir à des probabilités bien mieux fondées, qui la font remonter au onzieme

ſiecle. Elle fut alors inveſtie par l'Empereur Conrad II, dit le *Salique*, de la terre de Caſtellane, & de ſon territoire qui étoit très-étendu. Les Comtes de Provence voulurent lui en diſputer l'indépendance. Les Caſtellane tinrent bon, firent la guerre pendant long-temps : enfin les Comtes furent les plus forts. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'un Seigneur de Caſtellane eut alors la tête tranchée par les ordres de Charles I d'Anjou, Comte de Provence; d'autres ſoutiennent que ce fut un Evêque de Fréjus, de la Maiſon de Caſtellane, qui fit cette fin tragique. Quoi qu'il en ſoit, les grandes Terres des Caſtellane furent en partie confiſquées & réunies au domaine des Comtes de Provence, & le reſte fut abſolument aſſujetti. Les Caſtellane continuerent cependant d'être regardés comme de grands Seigneurs; ils prenoient encore le titre de Princes de Caſtellane à la fin du treizieme ſiecle. Au quatorzieme, leur Maiſon fut ſéparée en un grand nombre de branches, dont quelques-unes ſubſiſtent encore. Celle de *Riez*, qui avoit poſſédé la ville épiſcopale de ce nom, eſt éteinte; mais celle de *Grimaud* s'eſt maintenue juſqu'à nos jours, auſſi bien que celle de *Norante*. Celle d'*Entrecaſteaux* prit, au ſeizieme ſiecle, le nom

d'*Adhemar de Monteil*, en épousant l'héritiere de la principale branche de cette illustre Maison ; enfin celles d'*Esparron* & de *Novejan* sont existantes. Les Seigneurs de Castellane se sont autrefois distingués par le talent de faire des vers en langue Provençale. Ils se signalerent parmi les illustres Troubadours. Il nous reste d'eux quelques vers galans ; mais ils eurent le malheur d'en faire aussi de satiriques ; & l'on prétend qu'une des causes des désagrémens qu'ils essuyerent au treizieme siecle, fut l'imprudence d'en avoir composé contre la Princesse Beatrix, héritiere du Comté de Provence, qui épousa Charles d'Anjou, frere de Saint Louis. On trouve encore dans le diocese de *Senez* la petite ville de *Colmars*, qui est fortifiée, & d'ailleurs de bien peu de conséquence.

La petite ville de *Seyne* est en Provence, mais du diocese d'*Embrun* ; elle est capitale d'une Viguerie. Plus avant dans les montagnes, est la vallée de *Barcelonette* & sa petite capitale, qui n'est rentrée sous la domination de la France qu'en 1713, quoique ce fût une ancienne dépendance du Comté de Provence, à laquelle les Comtes de la Maison de Barcelone avoient donné le nom du lieu de

leur ancienne origine. Cette vallée n'est gueres connue à Paris que par les marmottes, que l'on trouve en abondance dans ce pays, & que les jeunes habitantes viennent montrer dans la capitale.

L'évêché de *Digne*, situé dans les montagnes de la Haute Provence, comme les précédens, est de même suffragant d'*Embrun*, & ne contient que trente-trois paroisses. Il n'a de considérable dans toute son étendue que sa ville épiscopale, encore n'est-elle pas grande, car elle ne contient pas plus de trois mille habitans. Cependant elle est partagée en deux parties, dont l'une se nomme la *Cité*, & l'autre le *Bourg*. La premiere a trois portes, trois fauxbourgs, & des murailles flanquées de tours carrées : elles subsistent ; mais celles du bourg, qui avoit aussi trois portes, sont tombées en ruines. L'une & l'autre ville ont leur riviere & leurs ponts. Cette différence dans l'état de défense, est cause que le bourg a été trois fois pillé par les Huguenots pendant les guerres de Religion. L'Evêque & les Chanoines furent alors obligés de se refugier dans la Cité. Ils y sont restés ; cependant l'ancienne cathédrale subsiste toujours dans le bourg ; on y va faire l'office à certains jours, sur-

tout aux fêtes de la Sainte Vierge, à qui elle est dédiée. Les jours ordinaires, le service se fait dans une église de la Cité, dédiée à Saint Jérôme. On prétend que l'ancienne cathédrale est construite du temps de Charlemagne : elle n'est pas belle. A présent le bourg est presque entiérement désert. Le Roi est seul Seigneur de la ville ; l'Evêque n'a aucune part à cette Seigneurie ; mais il en a une autre, que l'on appelle la *Baronnie de Lauziere*. Le premier Evêque de Digne que l'on connoisse, s'appeloit *Saint Domnin* ; il vivoit au quatrieme siecle. Au seizieme, un de ses Evêques s'appeloit *Antoine Heroet*. Il étoit très-bon Poëte pour son temps, & j'ai eu occasion de parler de lui en donnant des notices sur les Poëtes du siecle de François I. Il étoit ami de Saint Gelais, de Marot & de Rabelais ; &, tant qu'il fut jeune, il traita comme eux des sujets galans & plaisans. Mais dès qu'il fut Evêque, il renonça à la poésie, & ne s'occupa plus que du soin de son diocese.

A la porte de la ville de Digne sont ces fontaines d'eaux minérales chaudes, auxquelles on attribue, avec raison, de grandes vertus. On les prend en boisson, & on s'y baigne. On a reconnu que ces

bains étoient très-bons pour les vieilles blessures. Quant au goût, celui de ces eaux est fort désagréable; elles sentent la bourbe; d'ailleurs elles contiennent beaucoup de soufre, & sont purgatives. On remarque que, sur-tout dans quelques saisons de l'année, on trouve dans ces bains une multitude de serpens qui ne sont nullement venimeux, & avec lesquels les enfans se jouent sans aucun danger; tandis qu'à cent pas plus loin, d'autres serpens, en apparence de la même espece, sont très-venimeux. Plusieurs Savans se sont appliqués à chercher la cause de ce phénomene physique, entre autres, le fameux Gassendi, un des meilleurs Philosophes du dix-septieme siecle, natif d'un village près de Digne, & Prévôt de l'église cathédrale. C'étoit un homme fort sage & fort pieux; cependant ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est d'avoir été l'Apologiste d'Epicure, & d'avoir su distinguer la volupté honnête, que cet ancien Philosophe regardoit comme le souverain bien, d'avec le libertinage & la débauche, que l'on accusoit les Epicuriens de professer.

Le diocese de Digne dont je viens de parler, a au midi celui de *Riez*, & au nord celui de *Sisteron*. Le premier est com-

posé de cinquante-quatre paroisses. Le premier de ses Evêques s'appeloit, dit-on, *Prosper*, & vivoit au commencement du cinquieme siecle; il y a des Auteurs qui croient que c'est le même qui étoit bon Poëte Latin & Auteur d'un Poëme contre les ingrats, qui est traduit en françois, & de quelques autres Ouvrages estimés; mais on n'a de parfaites connoissances des Evêques de Riez, que depuis *Saint Maxime*, qui, après avoir fait profession dans l'abbaye de Saint Honorat de Lerins, fut tiré de ce monastere pour gouverner l'évêché de *Riez*. Il fit plusieurs miracles, même de son vivant, & mourut à Riez après l'an 460: ses reliques sont conservées dans la cathédrale qu'il a fait bâtir, & dont il est regardé comme le Patron. On l'appelle communément dans le pays *Saint Maine*. Son successeur *Fauste*, très-connu dans l'Histoire ecclésiastique d'Occident, sur la fin du cinquieme siecle, passa encore du monastere de Lerins dont il avoit été Abbé, sur le Siége épiscopal de Riez. C'étoit un Prélat de beaucoup d'esprit & de savoir; mais il fut soupçonné de pencher vers les erreurs des Pélagiens. Cependant ses opinions n'ont point été précisément condamnées par l'église. Les successeurs de ces deux

premiers Evêques furent bien moins illustres qu'eux jusqu'à ce qu'au commencement du treizieme siecle, un de ses Prélats fut Légat du Pape contre les Albigeois. Son successeur, qui étoit de la Maison de Sabran, enrichit beaucoup son évêché, en lui procurant, de la part des Comtes de Forcalquier ses parens, le don de plusieurs Seigneuries. Pendant la derniere moitié du quinzieme siecle, & la premiere du seizieme, l'évêché de Riez fut possédé successivement par cinq Prélats de la Maison de *Lascaris*, originaire de Grece, qui avoit même possédé l'Empire de Constantinople. Elle s'est éteinte dans la Maison de Vintimille, qui avoit échangé le Comté de ce nom contre celui de Tende, qui est resté dans la branche aînée de Vintimille-Lascaris, jusqu'à ce qu'il ait passé par une fille dans une branche illégitime de la Maison de Savoie. En 1576, le Roi nomma à l'évêché de Riez *André d'Oraison*, dont la Maison possédoit de grandes Terres dans le diocese même. Mais il ne se trouva point propre à l'administration spirituelle. Il se déclara publiquement Huguenot, & resta pourtant en possession de l'évêché jusqu'en 1585. On peut dire qu'il le tyrannisa & le ruina même. Il fit abattre les

églises, dont on a eu depuis bien de la peine à relever les principales. Au reste, la ville de Riez est très-petite, car elle n'a guere plus de mille habitans. Les environs sont fertiles; il y croît des fruits excellens, & même de très-bon vin. De tous les autres lieux du diocese, il n'y a de remarquable que la ville de *Moustiers*, qui est fort ancienne, & sans doute tire son nom d'un monastere. Cependant il n'y en a point actuellement de considérable, mais une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, & qui est un lieu de grande dévotion. Postérieurement au seizieme siecle, il s'est établi dans cette petite ville une manufacture de faïance qui étoit certainement la plus belle & la plus fine du royaume; mais celles de porcelaine, qui se multiplient de nos jours, ne peuvent manquer de lui faire du tort.

Le diocese de *Sisteron*, suffragant d'Aix, est assez étendu; mais il y en a une partie dans le Dauphiné, & quelques paroisses dans le Comtat Venaissin. En revanche, l'évêché de *Gap*, qui a son Siége principal en Dauphiné, s'étend dans la Provence sur quarante paroisses, jusqu'aux portes de Sisteron. Le diocese d'Embrun en a aussi quatorze. Je vais parler à la fois

de toute la partie de la Provence dépendante de ces trois évêchés. Un des premiers Evêque de Sisteron que l'on connoisse, s'appeloit *Valere*, & vivoit au commencement du sixieme siecle; mais lui & ses premiers successeurs ne firent rien de bien remarquable. Ce ne fut qu'au neuvieme siecle que ces Evêques eurent à défendre leur cathédrale & leur ville épiscopale contre les courses des Sarasins & des Hongrois, qui firent des excursions jusque dans la Haute-Provence. Sisteron fut plusieurs fois pillée & brûlée. On y révéroit le corps de *Saint Marius* ou *Mary*. Les Evêques de Sisteron eurent grand soin de mettre à couvert ses reliques, comme un monument précieux du protecteur de leur ville épiscopale. Ne le trouvant pas en sûreté à Sisteron, ils le transporterent à Forcalquier, où étoit une assez belle église défendue par un fort château. On y établit une collégiale, & il en résulta une prétention de la part des Comtes de Forcalquier; ce fut celle de faire partager à leur église & à leur nouvelle collégiale, les honneurs dus dans tout le diocese à la seule cathédrale. Ils établirent donc une concurrence entre les deux églises & les deux chapitres. L'église de

de Forcalquier eut le titre de *Concathédrale.* Les Chanoines s'intitulerent, ceux de Sisteron, Chanoines de Sisteron & de Forcalquier, & ceux de Forcalquier, Chanoines de Forcalquier & de Sisteron. Les Evêques partageoient leur temps entre ces deux églises, & alloient de l'une à l'autre. Moyennant cela, les Comtes de Forcalquier leur firent beaucoup de biens, & leur donnerent de grandes Terres. Ce fut principalement sous l'Evêque *Pierre de Sabran* que cet arrangement singulier eut tout son effet. Cet Evêque étoit proche parent des Comtes de Forcalquier, & avoit beaucoup de crédit à leur Cour. Il avoit fait plusieurs pélerinages à la Terre Sainte, & en avoit rapporté de précieuses reliques. Dans un de ses derniers voyages, il se lia avec les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, en ramena quelques-uns dans son diocese, & engagea le Comte son cousin à leur donner, en 1149, la Seigneurie de Manosque, qui forme à présent une des plus belles Commanderies de cet Ordre militaire. Dans le siecle suivant, un saint Evêque nommé *Raoul*, fit beaucoup de prédictions, & même des miracles de son vivant & après sa mort; cependant

il n'est point canonisé. A la fin de ce siecle & dans le quatorzieme, il y eut de grandes disputes entre les Chanoines de Forcalquier & ceux de Sisteron, au sujet de l'élection de l'Evêque, à laquelle ils prétendoient devoir concourir également, mais sur laquelle ils étoient souvent divisés. Depuis la réunion du Comté de Forcalquier à celui de Provence, les disputes furent moins vives. Cependant l'église de Forcalquier a toujours continué à prendre le titre de *Concathédrale*, & le porte encore aujourd'hui, malgré les oppositions du Chapitre de Sisteron. L'Evêque prend le titre de Prince de *Lurs*, ce qui ne peut être fondé que sur ce que l'abbaye de Lurs est unie à son évêché ; que cette abbaye a la Seigneurie du bourg où elle est située, & qu'elle avoit été concédée à ce monastere par les Empereurs qui avoient déclaré les Abbés de Lurs indépendans de toute autre sujétion que de l'Empire, d'où ces Abbés avoient conclu qu'ils en étoient Princes.

La ville de *Sisteron* est située sur la *Haute-Durance*, au pied d'un rocher surmonté d'une citadelle difficile à prendre, mais qui n'a pas empêché la ville d'être souvent pillée & brûlée. Elle a environ cinq mille habitans, y compris ceux d'un

fauxbourg nommé *la Baume*, qui est du diocese de *Gap*.

La ville de *Forcalquier* est à sept lieues de Sisteron, sur une montagne dont le pied est baigné par une petite riviere qui se jette dans la Durance à deux lieues de là; elle a environ quatre mille habitans. L'air y est fort sain, & les environs en sont fertiles. Quelques Auteurs ont prétendu qu'elle s'appeloit autrefois *Forum Neronis*, *Marché de Néron*; mais rien n'est moins prouvé que cette origine. Il est bien plus naturel de croire que ce lieu s'est toujours appelé en latin, *Furnus calcarius*, nom qu'il porte dans des titres des dixieme & onzieme siecles, & qui veut dire tout simplement *four à chaux*.

Au milieu du dixieme siecle, *Bozon II*, Comte d'Arles ou de Provence, descendant des Rois d'Arles ou de Bourgogne, ayant eu deux fils, dont l'un s'appeloit *Guillaume*, & l'autre, *Rotbaud*, partagea entre eux ses Etats. Guillaume, l'aîné, eut le Comté de Provence, c'est-à-dire, la plus grande partie de ce que l'on appelle ainsi aujourd'hui, & le cadet eut en partage des terres considérables, dont Forcalquier faisoit partie; elles s'étendoient dans les montagnes de la Haute-

Provence & du Dauphiné, par delà la Durance & le Rhône, & comprenoient entre autres tout le *Comtat Venaissin*, *Avignon*, *Embrun*, *Valence* & *Die*. On appela ces Terres le *Marquisat de Provence*. Si l'on en croit les Auteurs que j'extrais, la postérité de *Rotbaud* finit par *Emme*, qui épousa Guillaume Taillefer, Comte de Toulouse. Leur fils aîné, *Pons*, fut Comte de Toulouse, &, prenant aussi le titre de Marquis de Provence, conserva une partie de l'héritage de sa mere, & prétendit le haut domaine sur le reste. Le cadet, *Bertrand*, eut le Comté de Forcalquier, & sa postérité l'a conservé jusquà ce qu'*Adelais*, fille de *Guillaume Bertrand*, épousa *Ermengaud*, Comte d'*Urgel*. Leurs descendans en jouirent jusqu'à Bertrand IV qui mourut en 1208. Il n'avoit eu qu'une fille qui étoit morte avant lui; elle avoit épousé Regnier de Castellar, que l'on croit avoir été de la Maison de Sabran; des deux filles de celle-ci, l'aînée, nommée *Garsende*, épousa *Alphonse*, Comte de Provence, & leur fils, *Raymond Bérenger*, réunit les deux Comtés de Provence & de Forcalquier. J'ai déjà dit que *Beatrix*, son héritiere, épousa *Charles d'Anjou*, frere de Saint

Louis. Les malheurs qui étoient arrivés aux Comtes de Toulouse, pour avoir protégé les Albigeois, avoient fait oublier les droits qu'ils prétendoient avoir sur le haut domaine de Forcalquier, à titre de Marquis de Provence. Ainsi la postérité de Charles d'Anjou jouit paisiblement des deux Comtés de Provence & de Forcalquier. Cependant la Maison de Sabran forma quelques prétentions sur le Forcalquier, fondées sur ce que Garsende étoit fille d'un Seigneur de leur nom, & qu'Alix de Forcalquier avoit épousé Geraud de Sabran. Guillaume de Sabran, prit, tant qu'il vécut, le titre de Comte de Forcalquier *par la grace de Dieu*; mais après lui, sa postérité n'a point cherché à réaliser un titre si magnifique. Guillaume mourut en 1250, & eut trois enfans qui formerent autant de branches. Gaucher, auteur de la troisieme, fut Baron de *Cereste*, & ses descendans conserverent le surnom de Forcalquier; le dernier d'entre eux, qui étoit Evêque de Gap, le transmit par son testament à son neveu Gaucher de *Brancas*, auquel il enjoignit de porter le nom & les armes de *Forcalquier*. C'est depuis cette

époque, au seizieme siecle, que la branche aînée de la Maison de Brancas, établie en Provence, possede la terre de Cereste, & porte le surnom & les armes de Forcalquier. La Maison de Sabran subsiste d'ailleurs dans des branches qui n'ont point de prétentions au Comté de Forcalquier, mais qui n'en sont pas moins illustres : elles descendent toutes de Louis, dernier des fils de Guillaume III, mort au treizieme siecle. Leurs armes sont un lion rampant, avec cette devise latine: *Noli irritare leonem, n'irritez pas le lion.* Le Comté de Forcalquier, tel qu'il est possédé aujourd'hui en souveraineté par nos Rois, contient la Viguerie de *Forcalquier*, y compris *Manosque*, dont la simple Seigneurie est à l'Ordre de Malte; celles de *Pertuis*, de *Sisteron*, d'*Apt*, & le haut domaine sur le Comté de *Sault*, celui de *Grignan*, & la petite Principauté de *Mondragon*; ces dernieres terres sont à l'écart & au milieu du Comtat Venaissin.

Manosque est une assez jolie ville, petite, mais très-peuplée pour son étendue. J'ai déjà dit que les Comtes de Forcalquier l'avoient donnée aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, & que

les reliques du bienheureux *Gerard Tenque*, fondateur de cet Ordre, sont conservées dans l'église de la Commanderie, qui est toujours possédée par un Bailli, Grand-Croix de l'Ordre. Disons en passant, qu'au commencement de ce siecle (en 1708) cette ville souffrit beaucoup d'un tremblement de terre qui renversa plusieurs maisons.

On prétend que la petite ville de *Pertuis*, à l'extrémité du Comté de Forcalquier, sur la Durance, est la patrie du Poëte satirique *Pétrone*, parce que dans les anciens titres elle porte le nom de *vicus Petronii.*

La ville épiscopale d'*Apt* est très-ancienne ; son nom est, dit-on, originairement Celtique, & se prononçoit *Hat.* Jules César la trouvant située avantageusement pour servir de point d'appui aux opérations de ses armées, y établit une Légion & une Colonie Romaine, sous le nom d'*Apta Julia.* A la fin du regne d'Auguste, on y éleva un temple, & on y fonda un collége de Prêtres en l'honneur de Rome & d'Auguste. On voit aussi par quelques inscriptions, qu'il y en avoit un autre dédié à Minerve. A une lieue de la ville, sur la petite riviere de

Calavon, on trouve un pont d'une ſeule arche, conſtruit du temps des Romains; on l'appelle encore le *Pont Julien.* Pas loin de là eſt un monument élevé par l'Empereur Adrien à ſon cheval, qu'il appeloit *Boriſthene*, du pays où il étoit né. Il y a une inſcription latine un peu briſée, qui nous apprend l'hiſtoire de ce cheval. Il périt par accident à la chaſſe. Les Lombards & les Allemands qui ravagerent la Provence au ſeizieme ſiecle, formerent un établiſſement à quelques lieues d'*Apt*, & détruiſirent preſque abſolument la ville. Elle fut rétablie ſous les deſcendans de Charlemagne; les Empereurs & les Rois d'Arles en partagerent la Seigneurie entre l'Evêque & les Conſuls & habitans. Par la ſuite, les Comtes de Forcalquier ſuccéderent aux droits des habitans; & les Rois de Naples, Comtes de Provence, acheterent ceux des Evêques; nos Rois ſont à préſent ſeuls Seigneurs d'*Apt.* Le premier Evêque s'appeloit *Saint Auſpice*, Martyr, que l'on veut ſe perſuader qui a vécu dès le premier ſiecle de l'Egliſe, mais qui eſt tout au plus du troiſieme. Le quatrieme eſt *Saint Caſtor*, qui avoit été Moine & Abbé, Diſciple & ami de Saint Caſſien.

Il gouverna cet évêché depuis environ l'an 419 jusqu'en 422 ; au moins on conserve encore leurs reliques dans la cathédrale, qui a été, dit-on, bâtie par lui, & a porté pendant quelque temps son nom.

A la fin du huitieme siecle, sous l'empire de Charlemagne, on prétendit avoir trouvé à *Apt* le corps de Sainte Anne, mere de la Sainte Vierge. L'Archevêque de Reims (Turpin) le reconnut, & en fit la translation en présence de Charlemagne même, avec beaucoup de cérémonies, l'an 792. Il fut distribué dans différens reliquaires, où on n'a cessé depuis de le révérer, & la cathédrale a quitté le nom de Saint Castor, pour prendre celui de Sainte Anne. Au douzieme siecle, l'Evêque *Leger d'Agoult* & ses successeurs immédiats procurerent à l'évêché de grands biens de la part des Empereurs de la Maison de Souabe, & l'Evêque *Guiran* leur valut la Seigneurie d'une partie de la ville. Des Seigneurs & Dames de la Maison de *Simiane* furent aussi bienfaiteurs de cette église. Ce ne fut qu'au quatorzieme siecle que les Evêques d'Apt renoncerent, comme je l'ai dit, à une partie de la Seigneurie de la ville; mais ils conserverent de grandes terres

& de grands biens aux environs; ils augmenterent même leurs possessions, continuerent de prendre le titre de Princes, & userent du droit de battre monnoie. En 1351, le Baron *Guiran de Simiane* se rendit de Caseneuve auprès du Pape Clément VI, pour solliciter la canonisation d'*Elzear de Sabran*, Comte d'Arian, au royaume de Naples, & Baron d'Ansouis en Provence, mort en 1323, & enterré aux Cordeliers d'*Apt*. Le Pape députa deux Evêques pour prendre sur les lieux les informations nécessaires, afin de constater ses vertus & ses miracles; & les preuves ayant été trouvées suffisantes, *Elzear* fut inscrit au catalogue des Saints vers 1354. *Delphine de Signe*, des Vicomtes de Marseille, veuve du nouveau Saint, vivoit encore alors, & l'on peut juger quelle fut sa satisfaction d'être témoin du triomphe de son époux. Elle avoit vécu trop saintement avec lui, pour ne pas mériter le même honneur. Elle ne mourut qu'en 1360. L'Evêque *Elzear de Pontdevez* la fit enterrer avec magnificence, & prononça son Oraison funebre; quelques années après, elle fut aussi canonisée par le Pape Urbain V. Leurs reliques sont aujourd'hui en grande vénération,

& conservées dans des châsses dans cette même église des Cordeliers où ils n'ont d'abord eu qu'une simple sépulture. Elzear & Delphine n'ont jamais eu d'enfans; mais toutes les branches de la Maison de Sabran, qui subsistent encore aujourd'hui, descendent d'Ermengaud de Sabran, frere du Saint.

A deux lieues d'Apt, dans le village de *Gault*, on voit la premiere verrerie qui ait été établie en Provence: c'est au bon Roi René que l'on en est redevable. Ce Prince, protecteur des Arts, & qui les cultivoit personnellement, anoblit le nommé Feré, qu'il mit à la tête de ces verreries. Le Monarque voyoit quelquefois travailler les ouvriers, & avoit pour cet effet une maison dans ce canton, où il se rendoit exprès pour cela.

A l'extrémité de la Viguerie d'Apt, touchant au Comtat Venaissin & au Dauphiné, est le petit pays de *Sault*, appartenant autrefois à l'illustre & ancienne Maison d'*Agoult*. Il fut érigé en Comté par le Roi Charles IX en 1561, pour François de Montauban, petit-fils d'une héritiere de la principale branche d'Agoult, & qui en avoit pris le nom. Ce Comté a passé ensuite dans les Maisons

de *Lesdiguieres* & de *Créqui Blanchefort*. Le chef-lieu est très-petit, & ne contient qu'environ six cents habitans. Le Comté a aussi fort peu d'étendue ; cependant sa jurisdiction seigneuriale ressortit directement au Parlement d'Aix. Aussi ses possesseurs ont-ils prétendu autrefois aux honneurs & aux droits de la souveraineté. L'Histoire de ce petit pays tient à celle de la Maison d'Agoult, & celle-ci fait remonter son origine bien haut ; elle a même des chimeres fort extraordinaires: sans les adopter ni les contredire, il faut s'en tenir à croire qu'elle descend de *Humbert*, Seigneur d'Apt, qui vivoit tout au commencement du onzieme siecle: son petit-fils fut le premier qui prit le nom d'Agoult ; ses enfans formerent deux branches, dont l'aîné conserva le nom du pere, & le cadet ayant épousé l'héritiere de Simiane, a formé la Maison de ce nom. L'Empereur Henri IV inféoda, l'an 1108, à *Raymond d'Agoult*, la Terre de Sault, & ses descendans en jouirent en franc-aleu noble & indépendant jusqu'en 1291, qu'*Isnard d'Agoult* consentit à en faire hommage à Charles II, Roi de Sicile, Comte de Provence. Ce Monarque le dédommagea de cet acte

de complaisance, en le laissant jouir dans sa Baronnie de Sault, de tous les avantages compatibles avec la vassalité ; il lui donna d'ailleurs la charge de Grand Sénéchal de Provence, qui a resté pendant deux cents ans dans sa famille, & a été remplie par dix Seigneurs de cette Maison. Il faut observer que c'étoit le plus bel emploi du pays, puisque le Grand Sénéchal étoit le premier Officier de la Cour du Prince, & gouvernoit la province en son absence. Au commencement du seizieme siecle, cette branche aînée & principale de la Maison d'Agoult s'éteignit, & une fille en porta le nom & la Baronnie de Sault à un Seigneur de la Maison de Montauban en Dauphiné. C'est en faveur de ces Montauban d'Agoult que la Baronnie de Sault a été érigée en Comté. Cependant il a subsisté & il existe encore en Dauphiné & en Provence différentes Maisons & branches qui portent le nom d'Agoult ; mais tous nos anciens Auteurs pensent que du moins ceux de Provence n'appartiennent à la premiere que par les femmes, quoique d'ailleurs ils soient d'une bonne & ancienne noblesse. En effet, les d'*Agoult d'Olieres* viennent des anciens Vicomtes

de Marſeille, & les d'*Agoult-Vincent* ſont originaires de la ville d'Aix, où ils tenoient anciennement un rang très-diſtingué. Ils occupoient les premieres charges municipales; mais ils étoient inſcrits ſur les regiſtres avec cette épithete remarquable, *Damoiſeau*, qui différencioit les Magiſtrats iſſus de race noble, d'avec ceux tirés de la ſimple bourgeoiſie. C'eſt en 1491 que les Vincent ont été adoptés par Fouquet, de l'ancienne Maiſon d'Agoult. Diſons encore un mot des anciens Seigneurs d'Agoult, d'après les Hiſtoriens de Provence, & particuliérement Noſtradamus. Non ſeulement ils étoient diſtingués par les armes, mais auſſi par leur goût pour les Sciences & les Lettres, & par leurs talens. Quelques-uns n'ont point dédaigné d'être de grands Juriſconſultes. Guillaume d'Agoult étoit le plus bel Eſprit de la Cour de Raymond Bérenger. Il accompagna en France Marguerite de Provence, fille de ce Prince, & femme du Roi Saint Louis, & fit aſſaut de vers & de chanſons en Langues Provençale & Romance, avec l'illuſtre Thibaut, Comte de Champagne, Roi de Navarre. Fouquet d'Agoult, qui avoit adopté les Vincent, étoit ſi ſavant, qu'il fit ou traduiſit

l'épitaphe du bon Roi René dans toutes les Langues alors connues dans l'Europe, & même en Grec & en Hébreu. Enfin, on compte deux Dames d'Agoult parmi les Présidentes de la Cour d'Amour, établie par la fameuse Comtesse Etiennette des Baux.

Depuis plus de sept cent cinquante ans que la Maison de *Simiane* est séparée de celle d'Agoult, elle a formé bien des branches, dont la plupart ont été très-illustrées. Il en subsistoit encore beaucoup au seizieme siecle ; la plupart se sont éteintes depuis. Les aînés possédoient le village de *Simiane*, qui est entre Sault & Apt, mais plus près du premier ; la Baronnie de *Caseneuve*, sur le même chemin, plus près d'Apt, & celle de *Gordes*. Cette branche aînée s'éteignit au quatorzieme siecle. Une seconde branche, qui avoit eu *Gordes* en partage, devint l'aînée, & c'est d'elle que descendent tous les rameaux qui subsistent encore, quoique les principaux se soient éteints aux dix-septieme & dix-huitieme siecles. Un d'eux s'est établi en Dauphiné, un autre dans la ville d'Aix même ; & ayant fait des alliances dans la Magistrature, Messieurs de Simiane y sont entrés eux-mêmes, & les

aînés ont possédé des charges de Conseillers & de Présidens ; tandis que leurs cadets, la plupart reçus Chevaliers de Malte, servoient dans les troupes de terre & dans celles de la Marine. La branche établie en Dauphiné leur avoit donné cet exemple, ayant eu deux Présidens à Mortier du Parlement de Grenoble, & même des Officiers de la Chambre des Comptes.

La Maison de *Pontevez* est encore, selon nos anciens Auteurs, une branche de celle d'Agoult, séparée un peu plus tard que celle de Simiane, mais du moins au treizieme siecle. La branche principale & la plus riche s'est éteinte à la fin du quinzieme siecle, & les terres ont passé dans la Maison de Simiane Gordes ; mais le nom subsiste dans plusieurs branches cadettes, qui portent toujours les armes d'Agoult écartelées avec celles de Pontevez.

Le Comté de *Grignan* appartient à la Provence, quoiqu'il soit fort à l'écart entre le Dauphiné & le Comtat Venaissin, dans le diocese de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; c'est une Terre très-noble, car quoiqu'elle n'ait été titrée que de Baronnie jusqu'en 1550, elle a joui des plus beaux droits, & même, pendant long-temps, de

ceux

ceux de la Souveraineté. Les possesseurs de ce domaine ont toujours tenu en Provence un rang considérable. Si quelque Maison peut prouver une descendance constante & suivie depuis le temps de Charlemagne, c'est celle d'*Adhémar*. Il paroît certain que dans les dernieres années de sa vie, cet Empereur avoit fait Duc de Gênes, Adhémar, un de ses Chevaliers ou Paladins, qui avoit conquis la Corse sur les Sarasins. Mais ce Duc périt dans une seconde expédition qu'il entreprit contre ces mêmes Mahométans dans la Sardaigne. Ses enfans partagerent sa succession, & l'on sait qu'elle étoit très-considérable. L'aîné conserva le Duché de Gênes, les cadets eurent de grandes Terres en Dauphiné. Celui qui présida à leurs arrangemens étoit, dit-on, Evêque de Maïence, & un des freres. En conséquence de ce partage, la Maison d'Adhémar se divisa en plusieurs branches. Une eut la ville de *Saint-Paul-Trois-Châteaux* & *Montdragon*; une autre forma la seconde branche des Princes d'Orange; une troisieme (1) conserva la Seigneurie de *Monteil* en

(1) Il est difficile de savoir si elle étoit la cadette des autres.

Dauphiné, & l'ayant fort agrandie, embellie & fortifiée, cette ville prit le nom de ses Seigneurs, & s'appela *Monteil-Aimart*, d'où on a fait *Montelimart*. C'est de cette branche que sont sortis les premiers Seigneurs de Grignan, qui ont toujours conservé le nom de *Monteil*, joint à celui d'*Adhémar* ou *Aimart*. L'Empereur Frédéric I, en 1160, donna l'investiture de Grignan à Gérard Adhémar de Monteil, avec les plus beaux droits, entre autres celui de battre monnoie. Cependant celui-ci voulut bien rendre hommage à *Raymond Bérenger*, Comte de Provence, en 1164, mais en se réservant tous ses droits. En 1165, ce même Gérard épousa *Mabille*, Vicomtesse, en partie, de Marseille, & cette portion de Vicomté passa à leurs enfans. Cette acquisition fixa de plus en plus les Adhémar de Monteil, Seigneurs de Grignan, en Provence, tandis que les autres branches restées en Dauphiné se multiplioient ou s'éteignoient. En 1257, Adhémar, Seigneur ou Baron de Grignan, voulut bien encore rendre hommage à la Comtesse *Béatrix*, cependant toujours sous la réserve de tous les droits dont il jouissoit dans cette Terre. Quelques Auteurs disent qu'il fallut acheter cette complaisance de sa part; effectivement, le

Roi Charles d'Anjou, mari de Béatrix, lui assura cinquante livres de rente sur le revenu de la ville de Marseille, mais peut-être étoit-ce pour racheter les anciens droits de la Vicomtesse Mabille. Quoi qu'il en soit, les Seigneurs de Grignan ont été considérés en Provence sur le pied des plus grands du pays, après les Comtes. La branche des Adhémar de Monteil, qui possédoit cette belle Terre, finit en 1557, en la personne de Louis, Comte de Grignan, Gouverneur du Lyonnois, Forez & Beaujolois. C'étoit en sa faveur qu'Henri II avoit érigé Grignan en Comté en 1550. Il laissa pour héritier de tous ses biens *Louis de Castellane d'Entrecasteaux*, son neveu; & comme il se croyoit le dernier de la Maison d'*Adhémar*, il lui ordonna d'en prendre le nom & les armes. C'est ce qui fut fidélement exécuté par *Louis de Castellane* & sa postérité, qui a subsisté jusqu'en 1704. Pendant ce temps-là, les Comtes de Grignan ont toujours été revêtus de la qualité de Lieutenans-Généraux commandant dans la Provence. Deux d'entre eux ont été Chevaliers des Ordres du Roi, & deux de leurs freres successivement Archevêques d'Arles, dont un Commandeur de l'Or-

dre du Saint-Esprit. Tout le monde a entendu parler des graces & de l'esprit de la Comtesse de Grignan, fille de Madame de Sévigné. Elle étoit femme du dernier de ces Comtes. Ils tenoient une Cour brillante dans leur château, dont le fond est d'une antiquité respectable, & qui prouve bien qu'il a toujours appartenu à de grands Seigneurs, mais qui a été ajusté à la moderne, & orné de nouveaux bâtimens construits sur les meilleurs plans, pendant le cours du siecle de Louis XIV. On voit à Grignan une belle église fondée par les Adhémar ; elle est collégiale, & les bénéfices en sont assez bons. Le Doyen officie avec la mitre & la crosse. Les Seigneurs de Grignan ont toujours été zélés Catholiques, & amis des Papes, avant, pendant & après le séjour de ces Pontifes à Avignon ; aussi ceux-ci ne leur refusoient-ils ni les priviléges, ni les indulgences, ni les reliques qu'ils pouvoient désirer pour leur église : en revanche, les Adhémar se signalerent dans les croisades contre les Infideles, dans celles contre les Albigeois, & dans les guerres contre les Vaudois ; ils furent même ardens Ligueurs au seizieme siecle. La Justice du Comté de Grignan ressortit directement

au Parlement d'Aix, feulement dans les ças royaux, qui étoient rares autrefois. Elle s'étend fur deux petites villes, *Grignan* & *Colonzelles*.

La derniere Terre adjacente du Comté de Provence eft *Montdragon*, fituée au milieu du Comtat, fur le bord du Rhône, prefque vis-à-vis le pont Saint-Efprit. Elle a le titre de principauté; depuis long-temps les Archevêques d'Arles en font Seigneurs temporels; mais pour le fpirituel, elle eft du diocefe de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle a appartenu autrefois aux Adhémar, on ne fait depuis quel temps ils l'ont perdue.

Avant que de parler du Comtat Venaiffin, il me refte à dire quelque chofe des villes de la Provence qui font du diocefe d'Avignon, mais fur la fouveraineté temporelle defquelles le Pape n'a aucun droit. La Viguerie ou Jurifdiction de *Tarafcon* eft tout entiere dans ce cas-là. On fait que la ville de *Tarafcon* eft fituée vis-à-vis de Beaucaire; elle n'en eft féparée que par le Rhône. On croyoit même autrefois, d'après une opinion ou préjugé vulgaire, qu'il y avoit une communication fouterraine, qui, paffant par-deffous le lit du Rhône, pouvoit conduire d'une ville à l'autre. S'il n'y

a point de cathédrale à Tarafcon, au moins y a-t-il une belle & ancienne églife collégiale. On y conferve les reliques de *Sainte Marthe* dans une châffe d'or qu'on prétend être une des plus riches du royaume: on a placé au deffous de cette châffe la peau d'un dragon énorme, que l'on affure que Sainte Marthe dompta & fit mourir par la force de fes prieres. On la porte tous les ans en proceffion avec les mêmes reliques, & on l'appelle *la Tarafque*. Le Peuple s'en occupe, & s'édifie peut-être de cette repréfentation; mais les gens éclairés favent que ce dragon & tant d'autres que l'on dit avoir été tués par des Saints ou des Evêques, ne font que des allégories qui indiquent la deftruction du paganifme, de l'idolâtrie & des vices, monftres moraux & métaphyfiques. Il y a d'ailleurs à Tarafcon plufieurs couvens de filles, entre autres une belle abbaye de Religieufes Bénédictines, dédiée à Saint Honorat, qui font remonter leur origine jufques au temps de l'épifcopat de ce faint Archevêque, premier Abbé & Fondateur de Lerins. On voit auffi à Tarafcon un beau château, fort par fa fituation, remarquable par la vue étendue & admirable que l'on a de fes

terrasses, & curieux parce que l'on y trouve des monumens du goût un peu singulier du bon Roi René, qui l'a fait construire. En allant de Tarascon à Aix, on passe par la petite ville de *Saint Remi*, qui est aussi du diocese d'Avignon; elle est remarquable par son ancienneté : on sait qu'elle s'appeloit autrefois *Glanum*, & qu'elle étoit considérable du temps des Romains. On y trouve des médailles, des fragmens & des traces d'antiquité; mais on y remarque sur-tout deux grands monumens entiers, qui, quoique dégradés dans leurs ornemens, ont fourni matiere à plusieurs dissertations. Le premier est un mausolée antique très-solide & très-élevé. On reconnoît encore que ses bas-reliefs représentoient des batailles. Cependant la partie de l'inscription qui est lisible, a fait conjecturer à nos Savans du seizieme siecle, que c'étoit un tombeau élevé par *Sextius*, Fondateur de la ville & de la Colonie Romaine d'Aix, à *Julia*, apparemment sa femme, & que l'on suppose avoir été de la famille de Jules-César. L'autre monument est un arc de triomphe composé d'une seule arcade : l'on ne peut plus déchiffrer les inscriptions; mais on croit qu'il fut élevé en l'hon-

neur de Nero Claudius, frere de Tibere. La ville de Glanum ne changea de nom que sous le regne de Clovis. Ce Monarque étant entré en Provence pour assiéger Avignon, où s'étoit réfugié *Gondebaud* Roi des Bourguignons, avoit auprès de lui *Saint Remi*, Archevêque de Reims, qui, depuis qu'il avoit eu le bonheur d'instruire & de baptiser ce Prince, le suivoit par-tout. Clovis lui fit présent de la ville & du territoire de *Glanum*, qui a pris son nom. Je ne sais combien de temps les Archevêques de Reims ont possédé ce domaine. L'on montre à Saint Remi en Provence une partie des cheveux du Saint, qu'un Prieur de Saint Remi de Reims donna à la principale église de ce lieu, que le Pape Jean XXII érigea en collégiale au quatorzieme siecle.

La petite ville d'*Orgon* est située sur le chemin d'Avignon à Aix, presque sur le bord de la Durance, mais du côté de la Provence. Elle n'a rien de remarquable. Un peu plus loin, en allant à Aix, est celle de *Lambesc*. L'une & l'autre de ces villes étoient d'anciennes Baronnies de la Provence; la derniere est la plus considérable, car elle a trois à quatre mille habitans, tandis que la premiere n'en a pas

mille. Elle doit bien moins cet avantage à l'honneur qu'elle a d'être titrée de Principauté depuis qu'elle appartient à des Princes de la Maiſon de Lorraine, qu'aux agrémens de ſa ſituation, qui l'ont fait choiſir depuis long-temps pour le lieu d'aſſemblée des Etats; au reſte, comme je l'ai dit, ils ne ſe tiennent plus que par Députés. Cependant la Nobleſſe de Provence fait toujours corps. Elle a des regiſtres dans leſquels toutes les familles nobles ſont inſcrites, & leur origine & leurs titres ſont détaillés. C'eſt là que l'on peut trouver les renſeignemens les plus ſûrs concernant les Maiſons dont j'ai déjà parlé dans cet article, & quelques autres que je n'ai pas eu occaſion de nommer, mais qui étoient déjà illuſtres au ſeizieme ſiecle, telles que celle de *Blacas*, qui, depuis le douzieme, s'eſt ſignalée dans tous les genres, tant en Provence, lieu de ſon origine, que dans les royaumes de Naples & de Sicile, qu'elle a conquis & défendus pour les Princes de la Maiſon-d'Anjou. On trouve dans les nobiliaires de Provence des anecdotes bien remarquables ſur ces MM. de Blacas. En voici quelques-unes. Le bon Roi René avoit donné des épithetes, que

l'on appeloit des *sobriquets*, à vingt-huit Maisons de Provence qui étoient regardées comme les plus considérables de son temps. Elles sont toutes venues jusqu'à nous, avec les manuscrits de ce Roi, qui sont conservés dans quelques bibliotheques. La plupart sont honorables, mais quelques-unes sont critiques. Je ne rapporterai point celles de cette derniere espece; mais je me fais un plaisir d'apprendre aux familles dont le Roi René paroissoit avoir bonne opinion, quel étoit le sentiment de cet ancien Souverain de la Provence sur leur compte. René mettoit ces mots au dessous des armes de Blacas, *vaillance de Blacas*, comme au dessous de celles d'Agoult, *bonté d'Agoult*, & de celles de Pontevés, *prudence de Pontevés*. Une époque à laquelle Messieurs de Blacas se signalerent, fut la conquête des royaumes des Deux Siciles par Charles d'Anjou, frere de Saint Louis & Comte de Provence. Ce Prince, ayant été appelé à Naples, vainquit l'Usurpateur Mainfroi. Guillaume de Blacas le suivit dans cette expédition, & ce fut lui qui fit prisonnier, après l'avoir blessé de sa main, l'antagoniste de Charles d'Anjou. Après cet avantage,

Charles devoit rester maître de ses royaumes ; mais le Roi d'Aragon, par une insigne perfidie, chercha à l'en dépouiller. Charles irrité proposa à l'Aragonois de décider leur différend par un duel. Les deux Monarques convinrent de se rendre à Bordeaux, chacun avec cent Chevaliers. Charles y vint, accompagné de Guillaume de Blacas & de quatre-vingt-dix-neuf autres Chevaliers, la plupart Provençaux (1). Mais le perfide Aragonois ne s'y trouva pas. Quelques années après, Charles II d'Anjou, fils de Charles premier, ayant été pris prisonnier par les Aragonois, *Blacasset de Blacas*, fils de Guillaume, fut envoyé comme otage pour procurer sa délivrance; mais, par une nouvelle trahison, il fut retenu lui-même prisonnier. Enfin les Blacas figurent en vingt endroits dans l'Histoire de Naples & de Provence ; cependant ceux qui restoient de cette Maison au seizieme siecle, n'étoient pas riches. Leurs armes sont une comete ou grande étoile à seize rais, rayons ou pointes ; ce sont à peu près les mêmes armes que portoient autrefois les Comtes

(1) Toutes les Maisons Provençales qui prouvent que leurs ancêtres en étoient aussi, s'en vantent avec raison.

de Baux, & anciennement les *Balbs*; ce qui a fait penser à quelques-uns de nos vieux Auteurs, que toutes ces Maisons pouvoient avoir la même origine. Dans cette supposition, on la fait remonter jusqu'au commencement de l'Ere Chrétienne, & l'on a osé écrire que les Seigneurs de Baux descendoient de Balthazar, l'un des trois Rois Mages qui vinrent adorer Jésus Christ dans la crêche, & que l'étoile qu'on voit dans leurs armes, représentoit celle qui servit de guide à ces Rois. La Maison de Balbs ne subsiste plus précisément sous ce nom dans aucune branche, mais il y a plusieurs bonnes Maisons qui ont la prétention d'en descendre. Les chimeres que je viens de rapporter étonneront moins, quand on saura qu'il y a bien d'autres familles Provençales qui en ont d'aussi singulieres. Je ne les répéterai pas toutes à beaucoup près; ce seroit revenir aux Romans que j'ai abandonnés depuis long-temps. J'observerai seulement que les chansons des Troubadours ont donné lieu à la plupart de ces fables. Les Poëtes Provençaux, voulant faire leur cour aux Seigneurs & aux Dames qu'ils chantoient, cherchoient à les flatter par des contes relatifs à leur

famille. Au reste, tant s'en faut que les Troubadours fussent toujours des gens subalternes & obligés de faire leur cour : il y avoit souvent de grands Seigneurs qui s'honoroient de ces talens, & dont les plus anciens titres sont, pour ainsi dire, des chansons. Telle est la famille des *Amalric*, dont le premier auteur vivoit l'an 1300; nous avons encore ses Poésies, & le premier *Sonnet* que l'on connoisse est de sa composition. On sait qu'il étoit amoureux d'une Dame Napolitaine, de la Maison d'*Arcussia*, qui, depuis ce temps-là, s'est établie en Provence.

La Maison de *Boniface*, qui subsiste encore en Provence, & dont une branche figuroit au seizieme siecle à la Cour de France, sous le nom de la *Mole*, prétend avoir donné son nom à la ville de *Boniface* dans l'Isle de Corse. Un Chevalier Provençal ayant accompagné le premier des Adhémar à la conquête de cette Isle, s'établit près du Cap qui fait face à l'Isle de Sardaigne, & y bâtit une ville qu'il appela *Boniface* : on remarque que ces Messieurs portent des armes parlantes, ce sont des faces blanches & vermeilles.

Les Seigneurs de la Maison de *Bou-*

liers, qui peut-être subsiste encore, jouoient un grand rôle en Provence sous le regne du Roi René ; ce Monarque leur avoit donné une belle épithete pour joindre à leurs armes, *fidélité de Bouliers*.

Peut-être y a-t-il encore dans Arles ou à Grasse, des *Boucicaut* ; ces Messieurs ont un titre remarquable, ce sont des Lettres de noblesse, à la vérité, seulement de l'an 1597, mais qui portent cette circonstance singuliere, qu'ils sont de la même famille que Jean le Maingre de Boucicaut, Maréchal de France, si renommé pendant le regne de Charles VI, & qui ne fut pas le seul de son nom qui se signala dans les armées pendant les quatorzieme & quinzieme siecles ; en conséquence, ils furent autorisés à porter le nom & les armes de ces grands hommes, qui sont un aigle à deux têtes, & une fleur de lis en cœur, & cette devise latine : *In altis habito*, (je me tiens au plus haut).

De vieux nobiliaires de Provence font descendre la famille des *Coriolis*, illustre dans cette province, tant dans la Magistrature que dans l'Epée, & qui a donné un grand nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte, du fameux Coriolan, qui, dans

les premiers temps de la République, ayant abandonné Rome pour prendre le parti des Volsques, se laissa toucher par les pleurs de sa femme & de sa fille, & rentra dans son devoir. On peut croire que cette filiation n'est pas bien établie; mais d'ailleurs Messieurs de Coriolis ont beaucoup d'illustrations plus certaines.

La Maison de *Jarente*, dont le nom est écrit dans les Auteurs modernes *Gerente*, est fort ancienne en Provence; elle y subsistoit dès le onzieme siecle; & non seulement ce nom se trouve sur la liste des Croisés qui suivirent les premiers Comtes de Provence à la Terre Sainte; mais la filiation de ces Messieurs est bien établie depuis ce temps. Ils ont eu un Abbé de Saint Benigne de Dijon en 1105, qui fit élever dans cette abbaye un tombeau à son pere, surnommé *le bon Jarento*, qui avoit été Gouverneur de Hugues II, Duc de Bourgogne, de la premiere Race de ces Ducs, descendans de Hugues Capet & du Roi Robert. Le Roi René a mis ce mot au bas des armes des Jarente, *subtilité de Gerente*. Cette Maison est actuellement partagée en deux branches, celle des Marquis de *Senas*, & celle des Seigneurs de

la Bruyere ; c'est de cette derniere qu'est M. l'Evêque d'Orléans.

Il y a peu de Maisons en Provence, & même en France, dont la généalogie rassemble d'aussi beaux titres, & dont l'Histoire renferme des anecdotes aussi curieuses que celle des *Porcelets*. Les anciens Historiens de Provence en parlent, pour ainsi dire, à tout moment. Le bon Roi René avoit écrit au bas de leurs armes, *grandeur des Porcelets*. Cependant jamais ils n'ont eu de prétentions à la souveraineté : ils n'ont point été revêtus des titres fastueux de Princes, de Comtes, ni même de Barons ; mais depuis l'an 1000, ils ont toujours tenu leur place parmi les meilleurs Gentilshommes de la Province, se sont trouvés dans toutes les occasions où la Noblesse Provençale s'est signalée, & se sont toujours alliés avec les Demoiselles du plus grand nom : enfin, ceux de cette Maison qui existent encore, prouvent une filiation de vingt-six degrés, depuis Amedée des Porcelets, qui vivoit à Arles au commencement du onzieme siecle, & qui étoit Seigneur d'un petit fauxbourg de cette ville, que l'on appeloit encore au seizieme siecle *la Porcele*. Mais c'est une véritable

véritable fable que l'hiſtoire d'une Dame de cette Maiſon, qui, ayant vu accoucher une truie de neuf petits cochons, en fut ſi frappée, qu'elle mit au monde neuf enfans qui vécurent tous, & firent ſouche. Ce qu'il y a de ſûr, eſt que ces MM. portent dans leurs armes une truie ou un cochon, & que ce ſymbole a toujours été gravé & ſculpté ſur la maiſon qu'ils poſſédent de toute ancienneté à Arles, & qui conſerve d'ailleurs des marques de nobleſſe, puiſqu'elle eſt entourée d'une grille, preuve qu'elle avoit autrefois droit d'aſile.

Beaucoup de gens ſavent l'anecdote ſuivante, ſi honorable à la Maiſon des *Porcelets*. Un Chevalier de leur famille avoit ſuivi Charles d'Anjou à la conquête de la Sicile, & avoit contribué par ſes exploits à l'aſſujettir à ce Prince. En récompenſe, il avoit eu un commandement aſſez conſidérable dans la ville ou aux portes de Palerme. Il s'y conduiſit avec tant de ſageſſe, de prudence & d'équité, qu'il ſe fit admirer & adorer des Siciliens autant que les autres François ou Provençaux de la ſuite de Charles d'Anjou s'en firent haïr & déteſter. En 1282, une conſpiration affreuſe

éclate contre les François en Sicile. Ils sont tous massacrés le jour de Pâques, au moment où l'on sonnoit Vêpres. Cette terrible catastrophe est connue sous le nom de *Vêpres Siciliennes*. *Guillaume des Porcelets* fut seul épargné, & en fut quitte pour le chagrin de s'entendre dire que si tous ses compatriotes lui avoient ressemblé, leur Prince n'auroit jamais perdu la Sicile. Ce modele des bons Gouverneurs fut, avec raison, de plus en plus cher à son Roi; Charles, jusqu'à sa mort, ne l'appela plus que *son Conseiller & Chambellan familier & fidele*, & cette dénomination se perpétua dans les deux postérités du Souverain & des Porcelets. La seconde Maison d'Anjou hérita des sentimens de la premiere pour les Porcelets. A la mort du bon Roi René, une branche de leur Maison s'attacha à Yolande sa fille, Duchesse de Lorraine, & s'est maintenue long-temps avec distinction dans cette Cour; les autres branches ont continué leur séjour en Provence. Au seizieme siecle, elles y étoient encore assez riches & très-considérées. Il me semble que la fortune de ceux d'aujourd'hui n'est pas si brillante, & je ne sais s'ils possédent encore la Terre de *Maillane*, qui avoit

été érigée pour eux en Marquisat en 1647.

Telles sont les anciennes & illustres familles originaires de Provence dont les généalogies contiennent les traits les plus singuliers; mais tout le monde sait que dans le nombre des Maisons qui y sont établies, il y en a au moins la moitié dont l'origine est étrangere. La plupart y ont passé d'Italie, à la suite des Comtes de Provence de la Maison d'Anjou, ou même des Rois de France, qui les ont ramenées de Naples, de Sicile ou de Florence. Quelques-unes sont venues de Gênes ou du Piémont. Je vais nommer celles dont mes Auteurs du seizieme siecle font des mentions honorables, & indiquer le lieu de leur origine.

Les *Arcussia* sont originaires de Naples. *Elizée d'Arcussia* étoit, en 1191, Général des galeres de l'Empereur Frédéric Barberousse, & Seigneur de l'Isle de Caprée. Ils passerent en Provence en 1395. Leur branche aînée subsistoit encore à Naples, au seizieme siecle, avec distinction. Le Roi René écrivoit au dessous de leurs armes, *gravité d'Arcussia.* De nos jours ils étoient séparés en deux branches, celle des Vicomtes d'*Esparron*, & celle des Seigneurs *du Revest.*

MM. de *Baſchi* ſont originaires de l'Ombrie, où eſt ſitué le château de leur nom. *Guichard de Baſchi* s'étant attaché au Roi Louis II, de la Maiſon d'Anjou, le ſuivit en Provence vers l'an 1411, & eut la Seigneurie de Saint Eſteve, qui eſt reſtée dans cette famille, dont une branche s'eſt établie en Languedoc.

La Maiſon de *Brancas* s'eſt tranſplantée en Provence vers 1390; elle étoit déjà alors très-illuſtre dans le royaume de Naples. Elle avoit fourni pluſieurs Cardinaux, un Maréchal de l'Egliſe Romaine, & poſſédoit en ſouveraineté une petite Iſle dans l'Archipel. Les branches qui ſont reſtées en Italie, & celles qui ont paſſé en Provence, ont continué d'être également illuſtrées. J'ai déjà dit que le premier rameau de celle de France avoit hérité de la Baronnie de Cereſte, & du beau titre de Comtes de Forcalquier. Du ſecond, qui poſſédoit la Baronnie d'Oyſe & la Seigneurie de Villars, dont il avoit pris le nom, eſt ſorti, à la fin du ſeizieme ſiecle, un Amiral de France; ce fut en faveur de ſon frere que les deux Terres réunies furent érigées en Duché en 1627, ſous le nom de *Duché de Villars*. Le premier Duc

étoit le quatrieme aïeul de M. le Duc de Brancas d'aujourd'hui.

C'est une question de savoir si les *Doria* sont originaires de Gênes ou de Provence; mais le dernier sentiment est le mieux établi. On trouve parmi les anciens Poëtes Provençaux du treizieme siecle, *Perceval Doria*, qui faisoit de grands exploits en armes, & les chantoit lui-même. Il fut l'un de ces cent Chevaliers qui furent choisis par Charles d'Anjou pour combattre contre ceux d'Aragon, & dans sa jeunesse il avoit composé un Poëme en l'honneur du Comte Raymond Bérenger, beau-pere de Charles, & l'avoit intitulé *las Victorias de Moussu lou Comte.* Il en a fait encore d'autres, tels que *la fina folia d'Amour.* Simon Doria, fils de Perceval, fut aussi Troubadour; il plaida sa propre cause à la Cour d'Amour de 1276, & eut pour Juges, entre autres Dames, la Marquise de Saluces, Clarette des Baux, & Hugone de Sabran. Les Princes de la Maison d'Anjou ayant été pendant un temps maîtres de Naples & de Gênes, il n'est pas étonnant que les Doria s'y soient établis. C'est même sur ces deux théa-

tres qu'ils ont le plus brillé, & qu'ils ont été véritablement illustrés. Cependant, à la fin du quinzieme siecle, une branche revint, dit-on, s'établir à Avignon, & subsiste à Tarascon; une autre s'est transportée, en 1530, à Marseille.

MM. de *Grille*, qui subsistent encore à Arles & aux environs, sont de la Maison des *Grillo*, nobles Génois. Ils se sont transplantés en Provence au seizieme siecle.

Les *Grimaldi*, quoique leur principale branche ait joui de tous les honneurs des Souverains étrangers en France, & qu'une autre tienne un des premiers rangs parmi les plus nobles Maisons Génoises, doivent pourtant être regardés comme d'origine Provençale & Françoise. Cette opinion seroit incontestable, si l'on admettoit leur descendance de Grimoald, Maire du palais des derniers de nos Rois de la premiere Race, & frere de Charles Martel : mais, toute chimere à part, Guy Grimaldi, premier Prince de Monaco, étoit fils de Gibelin Grimaldi, qui étoit Seigneur d'Antibes, de Cagnes, de Cannes, du golfe de Grimaut, & de la ville de Saint Tropès, qui lui avoient été donnés par les Rois d'Arles & les

premiers Comtes de Provence, vers l'an 980, pour en avoir chassé les Sarasins (1). La branche aînée des Grimaldi a constamment conservé cette Principauté libre & indépendante. M. le Prince de Monaco actuel est fils de l'héritiere de cette branche ; mais le reste des possessions de cette Maison en est successivement sorti. Elle s'est séparée en bien des rameaux. Celui de Gênes remonte au commencement du treizieme siecle. Vers 1275, un autre s'établit dans le Comté de Nice, & a possédé le Comté de Beuil. Cette branche a fini tragiquement au commencement du dix-septieme. Celle des Grimaldi de Naples & de Sicile, y a été conduite au commencement du quatorzieme par les Rois de la Maison d'Anjou ; & ce fut dans ce même siecle que la branche qui porte encore le nom de Grimaldi d'Antibes, rentra en Provence, où elle subsiste.

MM. *de Riqueti* sont originaires de Florence ; mais il est certain que *Pierre Arichetti* ou *Riqueti*, passa en Provence au commencement du quatorzieme siecle,

(1) Les Provençaux & tous nos anciens Auteurs François appellent toujours la Principauté de Monaco, *Mourgues*.

avec le Roi Robert d'Anjou. Ce Monarque, connoissant ses talens pour la guerre & pour l'administration, le nomma Gouverneur de la petite ville de Seyne, qui étoit une place frontiere & importante pour la sûreté du Comté de Provence. Pierre de Riqueti justifia de toute maniere le choix du Prince, conserva fidèlement cette place, & y bâtit un grand & bel hôpital. Etant mort l'an 1350, il y fut enterré; on lui éleva un superbe mausolée, qui ne fut détruit que deux cents ans après. Ses descendans continuerent d'occuper des postes honorables en Provence, contracterent toujours les plus belles alliances, & multiplierent les monumens de leur bienfaisance & de leur piété, dans différentes villes, entre autres dans celle de Riez. Ils étoient zélés Catholiques, ce qui leur attira la haine des Huguenots, & fut cause que ceux-ci détruisirent l'hôpital de Seyne & le tombeau de Pierre de Riqueti. Enfin, la famille de Riqueti a fourni jusqu'à nos jours des Militaires & des Marins de grande distinction. C'est d'elle qu'est sorti M. le Marquis de Mirabeau, dont on ne peut faire un plus grand éloge, qu'en disant que l'on a appliqué à sa personne

le titre d'un de ses Livres, l'*Ami des hommes*.

La derniere des Maisons étrangeres établies en Provence, dont je parlerai, est, sans contredit, une des plus illustres; c'est celle de *Vintimille*. Nos anciens Auteurs font remonter sa généalogie jusques aux Marquis d'Yvrée, qui oserent prendre le titre de Rois d'Italie. Il y a des titres du dixieme siecle, qui donnent aux Comtes de Vintimille la qualité de Marquis des Alpes; mais on ne peut établir d'une maniere certaine la filiation de ceux d'aujourd'hui, que depuis le treizieme. On est sûr qu'alors ils se séparerent en plusieurs branches. Les aînés ayant cédé tous leurs droits sur le Comté de Vintimille à Charles d'Anjou, Comte de Provence, eurent en retour des rentes considérables & des terres en Provence. Emanuel de Vintimille épousa Sibile, sœur de Bertrand de Signe, l'un des Vicomtes de Marseille. Ce Seigneur étant mort sans enfans, institua, en 1290, ses héritiers, ses neveux, petits-fils de sa sœur, à condition qu'ils prendroient le nom, les armes & le titre de Vicomtes de Marseille, ce que leurs descendans observent

encore, quoiqu'ils aient renoncé à leur part dans la Seigneurie de la ville. Dans le même temps que la branche aînée des Vintimille adoptoit le nom de Marseille, une autre de la même Maison, qui possédoit le Comté de Tende, prenoit celui de *Lascaris*; j'en ai parlé dans ce Volume: une troisieme branche des Vintimille passoit en Sicile avec les Princes de la Maison d'Anjou, & a formé les rameaux des Comtes de *Jeraci* & de *Belmonte*, qui tiennent un des premiers rangs parmi les grands Seigneurs de cette Isle. Le bon Roi René avoit donné pour épithete à la Maison dont je viens de parler, *Constance de Vintimille.*

Comtat Venaissin & Avignon.

Quoique le Pape soit depuis 450 ans en possession de jouir en pleine souveraineté du *Comtat Venaissin* & d'*Avignon*, cet Etat est cependant si bien enclavé entre la Provence & le Dauphiné, nos Rois d'ailleurs y ont conservé de si grands droits, qu'il faut nécessairement présenter, comme ont fait tous nos Cosmographes du seizieme siecle, le tableau de ce pays entre ceux des deux provinces.

L'Histoire d'Avignon & celle du Comtat ne sont pas tout-à-fait les mêmes, quoique

la premiere donne de grands éclaircissemens sur la seconde; aussi le Pape gouverne-t-il *Avignon* par un *Vice-Légat* qui y fait les fonctions de Gouverneur de la ville, & qui est toujours un Prélat de grande distinction, sur-tout depuis que les Légats ne s'y tiennent plus habituellement; & le *Comtat*, par un Ecclésiastique de moindre considération, que l'on appelle *Recteur*, & qui réside à *Carpentras*. La ville d'*Avignon*, originairement Gauloise, &, selon quelques Auteurs, Colonie des Marseillois, par conséquent Grecque, étoit déjà Colonie Romaine du temps de Pline, & jouissoit de ce que l'on appel-it *les droits des villes Italiques*. Lors de la . stribution des Gaules en provinces, elle dépendit de la *premiere Viennoise*. Les premiers Barbares qui s'en emparerent, furent les Bourguignons. Clovis vint jusqu'à ses portes & l'assiégea; mais Gondebaud, Roi des Bourguignons, s'y défendit, & le Roi des François ne put la prendre. Des Bourguignons, elle passa aux Ostrogoths, & de ceux-ci à nos Rois de la premiere Race, & fit partie du royaume d'Austrasie. Les Sarasins s'en emparerent, à ce que l'on dit, vers l'an 730. Charles Martel la reprit sur eux; ils y rentrerent, & ce ne fut

qu'au prix de bien du ſang que les Carlovingiens en furent abſolument les maîtres. Bientôt après, elle paſſa au pouvoir de ces Rois de la Bourgogne Transjurane d'Arles & de Provence, dont j'ai déjà pluſieurs fois parlé. On peut ſe rappeler que, lors de la décadence de ce royaume, les Comtes de Provence devinrent les maîtres de la plus grande partie des Seigneuries particulieres, s'emparerent du reſte, & que quelquefois la même ville fut partagée entre pluſieurs d'entre eux. Avignon fut dans ce cas; elle eut trois maîtres; ſavoir, les Comtes de Provence, ceux de Toulouſe, qui prenoient le titre de Marquis de Provence, &, pendant un temps, ceux de Forcalquier. Les Comtes de Toulouſe & de Provence étant diviſés & même en guerre, les Avignonois profiterent de ces troubles pour s'ériger en République; mais deux freres de Saint Louis, Alphonſe & Charles, ayant hérité des Comtes de Toulouſe & de Provence, s'entendirent pour reprendre leur autorité ſur Avignon. Le Roi Philippe le Bel céda, en 1290, la part qu'il avoit héritée du Comte Alphonſe, au Roi de Naples, Comte de Provence; ainſi Avignon appartint tout entier aux deſcendans de ce Prince, & ils en joui-

rent jusqu'à ce qu'en 1348 la Reine Jeanne vendit (ou engagea), pour la somme de 80000 florins, Avignon au Pape Clément VI, qui possédoit déjà le Comtat Venaissin & étoit réfugié à Avignon. Telle est l'histoire de cette ville. Faisons tout de suite celle du Comtat, après quoi nous entrerons dans quelque détail sur les villes qui le composent.

Le Comtat Venaissin tire son nom de la ville de *Venasque*, qui étoit autrefois très-considérable, & n'est aujourd'hui que peu de chose ; mais le pays est assez étendu. Il étoit jadis habité par les *Cavares*, Peuple Gaulois, & suivit le sort d'Avignon sous l'empire des Romains, des Barbares & des Rois de France de la premiere & de la seconde Race ; il dépendit ensuite du royaume d'Arles & du Marquisat de Provence, appartenant aux Comtes de Toulouse. Il leur fut assuré par l'Empereur Frédéric II, qui leur céda tous les droits des Rois d'Arles, au treizieme siecle, quoique les Papes y eussent quelques prétentions, fondées sur une donation du Comte Raymond de Saint Gilles, au commencement du douzieme : ce ne fut qu'en 1273 que Philippe le Hardi, ayant hérité de son oncle Louis Comte de

Toulouse, donna le Comtat au Pape Grégoire X, soit en vertu de ses anciennes prétentions, ou par pure libéralité ; ainsi les Papes ont été regardés comme Souverains du Comtat, soixante-quinze ans avant de l'être de la ville d'Avignon. Cette derniere ville est un des plus anciens évêchés de la Gaule, car il participe à l'opinion, difficile à justifier, du voyage de Saint Lazare, Sainte Marthe & Sainte Magdeleine ses sœurs, en Provence. Ce fut Sainte Marthe qui pénétra le plus avant dans le pays, puisqu'elle fit des miracles à Tarascon, qui est du diocese d'Avignon, & que l'on y conserve ses reliques. On croit que ce fut avec elle qu'y vint Saint Ruf, fils de Simon le Cyrénéen ; il est regardé comme l'Apôtre du Comtat, d'une partie du Dauphiné jusqu'à Valence, & comme le premier Evêque d'Avignon (1). Son successeur immédiat (suivant les vieux Historiens de l'église d'Avignon)

(1) On conserve encore les reliques de Saint Ruf à Avignon ; elles étoient autrefois dans une abbaye hors de la ville, qui étoit chef d'ordre d'une congrégation de Chanoines réguliers. Dans le temps des troubles, l'abbaye fut transportée dans la ville de Valence, & les reliques dans la cathédrale d'Avignon.

fut *Saint Just*; le sixieme Evêque d'Avignon est *Saint Donat*; le seizieme, *Saint Magnus*. Il eut pour successeur son propre fils, *Saint Agricole*, qui mourut l'an sept cent, & que la ville d'Avignon regarde particuliérement comme son patron. Après celui-ci, vint *Saint Veremont*. Les reliques de tous ces saints Evêques sont dans la cathédrale d'Avignon. Dans la suite des Evêques plus modernes, on doit remarquer *Jacques d'Ossa*, qui fut élu Pape sous le nom de *Jean XXII*. Pendant le séjour des Papes à Avignon, Clément VI & Innocent VI gouvernerent ce diocese par eux-mêmes, & n'y nommerent point d'Evêques particuliers. Ce ne fut qu'en 1475 qu'Avignon fut érigé en archevêché par le Pape Sixte IV, qui étoit de la Maison de la *Rovere* ou du *Roure*. Ce fut en considération de son neveu, qui en fut le premier Archevêque, monta ensuite sur le trône pontifical, & fut fameux & terrible sous le nom de *Jules II*. Les Chanoines d'Avignon avoient embrassé la Regle de Saint Augustin en 1096, sous le Pape Urbain II. Ils furent sécularisés, en 1481, par le même Pape Sixte IV, qui leur accorda de beaux priviléges : ils officient en chapes rouges

comme les Cardinaux, & les Prêtres du ſecond ordre en portent de violettes.

La plus grande partie de la ville d'Avignon eſt en plaine; il n'y a qu'un quartier élevé ſur un rocher qui domine ſur le Rhône & ſur la ville; l'enceinte entiere eſt entourée de belles murailles, partie de pierres de taille, partie de briques, avec des tours carrées de diſtance en diſtance. Ceux qui connoiſſent les murs de Rome trouvent que ceux-ci leur en rappellent très-bien l'idée; d'ailleurs cette fortification eſt entourée d'un foſſé dont l'eau eſt fournie par un canal tiré de la riviere de Sorgues; cependant elle n'eſt rien moins que redoutable depuis l'invention du canon. Auparavant même, le Roi Louis VIII, pere de Saint Louis, en détruiſit une grande partie, l'ayant aſſiégée & priſe au commencement du treizieme ſiecle. Les bords du Rhône ſont embellis de quais & de jetées auprès deſquelles ſe rangent les bateaux & les radeaux qui deſcendent ce fleuve, & un peu plus loin, des allées d'arbres forment des promenades agréables; dehors de la ville, du côté de la campagne, il y a un beau cours planté d'ormeaux alignés, que l'on a ſoin de tailler & d'élaguer, & qui forment une belle promenade.

promenade. Mais rien n'eſt ſi renommé à Avignon que ſon pont, que la tradition & même toutes les chroniques du pays aſſurent avoir été bâti l'an 1177, par les ſuites & l'effet d'un miracle. Voici comme il eſt raconté dans tous nos anciens Hiſtoriens. Un jeune Berger de dix-huit ans, nommé *Benezet*, c'eſt-à-dire, le petit Benoît, pieux & ſimple, gardant les moutons de ſa mere de l'autre côté du Rhône, eut, pendant pluſieurs nuits de ſuite, des ſonges ou des révélations, dans leſquels il crut voir J. C. en perſonne, qui lui ordonnoit de bâtir un pont ſur le fleuve. Le petit Berger répondoit à Notre-Seigneur qu'il ne pourroit exécuter cet ordre ni fournir aux frais, ne poſſédant que ſept oboles. » Ne craignez rien, mon fils, j'y » pourvoirai «, lui répondoit-on. Déterminé par ces avis ſurnaturels, le Berger Benezet traverſa le Rhône, & il lui en couta trois oboles, qu'un Juif exígea de lui pour le recevoir dans ſa barque. N'en ayant plus que quatre, il ſe rendit cependant auprès de l'Evêque, & lui expoſa ſa miſſion. Le Prélat, le regardant comme un fou ou un imbécille, le renvoya à ſon Prévôt, avec ordre de le traiter en conſéquence : celui-ci, pour ſe moquer du jeune

homme, lui proposa de transporter jusque sur le bord du Rhône une grosse pierre de taille qui étoit dans la cour du palais, & que trente hommes ne pouvoient remuer; ce fut ce que Benezet exécuta seul avec une grande facilité, en la chargeant sur ses épaules. L'Evêque & bientôt après tout le peuple accoururent, admirant ce miracle; & regardant dès-lors ce jeune Berger comme un Saint & un Envoyé de Dieu, on prit en lui toute confiance, & on s'empressa de lui faire d'abondantes aumônes qui suffirent pour payer les matériaux & les ouvriers nécessaires pour la construction du pont. Pendant sept ans on y travailla, & il n'y eut aucune de ces années qui ne fût marquée par plusieurs miracles qui redoubloient le zele & la confiance des peuples. Benezet mourut en 1184; l'ouvrage se trouva entiérement fini en 1188, & il resta encore d'assez grosses sommes provenantes des charités faites à cette occasion; on les appliqua à la construction d'une chapelle & à la fondation d'un hôpital. Les quêtes ayant continué pour l'entretien du pont, il s'est formé successivement un revenu considérable destiné à cet effet. Cependant on travailla à la canonisation de

l'Architecte. Le procès-verbal & les informations faites à cette occasion en 1188, existent encore; on pouvoit les lire, il n'y a pas bien long-temps, dans la bibliotheque des Célestins d'Avignon. Elles contiennent les dépositions très-naïves, en Provençal, d'un grand nombre de témoins oculaires des travaux de Saint Benezet & de ses miracles. Ses reliques sont conservées dans une chapelle particuliere, tenant au couvent & à l'église des Célestins. Quant au pont, il a subsisté pendant près de sept cents ans; & lorsque le Rhône y a fait quelques dommages, ils ont été réparés au moyen des fonds destinés à cet entretien; mais au milieu du dix-septieme siecle, les principales arches ont été si violemment fracassées, que l'on a jugé impossible de les rétablir en pierre; on les a jointes pendant quelque temps avec des arceaux de bois; enfin, on y a tout-à-fait renoncé.

L'intérieur de la ville est grand & peuplé, & quoique les rues ne soient pas par-tout également belles, ni les places vastes, elles sont du moins embellies par un grand nombre de bâtimens publics & particuliers, dont la plupart font remonter leur origine au temps où les Papes

ſe tenoient à Avignon, c'eſt-à-dire, au quatorzieme ſiecle. Nos Auteurs du ſeizieme inſiſtent beaucoup ſur une remarque que l'on a faite touchant Avignon; c'eſt que tout y eſt par ſept, & que l'on y compte ſept fois ſept édifices principaux; ſavoir, ſept palais, ſept chapitres de Chanoines, ſept égliſes paroiſſiales, ſept grands couvens d'hommes, autant de filles, ſept colléges, ſept hôpitaux; d'ailleurs on ſort de la ville par ſept portes. Entrons dans le détail de quelques-uns de ces édifices. Le grand palais eſt ſitué ſur le rocher qui domine la ville. C'eſt là qu'ont habité autrefois les Papes, enſuite les Cardinaux Légats d'Avignon, & enfin les Vice-Légats, qui aujourd'hui exercent les deux autorités ſpirituelle & temporelle ſur la ville & le Comtat. Quoique ces Légats ne ſoient pas Cardinaux, ni même ordinairement Prêtres, on expédie à leur Chancellerie ou Daterie toutes les graces eccléſiaſtiques, & les proviſions de bénéfices que les Légats peuvent conférer dans le reſſort de leur légation, conformément au pouvoir que le Pape leur en donne; bien entendu que ſi ce pouvoir eſt ſans limites dans le pays ſoumis au Pape, il éprouve des reſtrictions aſſez conſidé-

rables dans la partie du royaume sur laquelle s'étend la légation d'Avignon, qui comprend toute la Provence & une partie du Dauphiné. Pour cet effet, les bulles du Légat & Vice-Légat sont toujours enregistrées aux Parlemens d'Aix & de Grenoble, mais sous des réserves conformes aux libertés de l'Eglise Gallicane. Quant à l'autorité civile & temporelle, le Vice-Légat est véritablement le Gouverneur d'Avignon pour le Pape; mais sa souveraineté est restreinte par des conventions que l'on fait signer aux nouveaux Vice-Légats quand ils viennent prendre possession de leur charge; les Papes mêmes les ont signées autrefois. L'on prétend que les Comtes de Provence s'y étoient soumis. Ces conventions établissent une espece de partage de l'administration civile entre le Souverain du pays & le Corps municipal d'Avignon, qui, comme je l'ai dit, s'est autrefois gouverné en République. Dans les cérémonies, les Officiers du Pape & ceux de la ville marchent sur la même ligne, & l'on porte, l'un à côté de l'autre, les guidons du Souverain Pontife & de la ville. Les armes de celle-ci sont à présent trois clefs; mais on prétend qu'avant la domination

des Papes, on y voyoit des gerfauts ou oiseaux de proie. Le Viguier est un Officier municipal devant lequel on plaide en premiere instance, & qui juge définitivement les plus petites causes; mais on appelle des grandes à un Tribunal supérieur, que l'on appelle la *Rote*; il est composé de cinq Juges, dont le premier s'appelle *Auditeur principal*, & est ordinairement Italien, conformément à un ancien usage des villes d'Italie, qui se gouvernoient en République, & dans lesquelles le premier Juge étoit toujours étranger, pour éviter la partialité à laquelle étoient sujets ceux qui avoient des parens & des amis dans la ville. Il y a des cas où l'on appelle encore de la Rote au Pape. La police est entre les mains des Consuls & d'un Assesseur, homme de Loi avec lequel ils consultent. Dans certains cas, les affaires sont portées au Vice-Légat. Pour revenir au *grand palais* que ce Prélat habite; il contient d'assez belles salles, dans lesquelles on voit des monumens & des inscriptions relatifs aux Papes qui ont séjourné à Avignon, & les portraits de ces Pontifes & de quelques Légats. C'est dans la premiere de ces salles que se tiennent ordinairement les Suisses qui forment

la garde perſonnelle du Vice-Légat, & qui ſont habillés comme ceux du Pape à Rome.

Le Pape, ou plutôt le pays entretient d'ailleurs pour la garde extérieure du Vice-Légat & de la ville, une compagnie de cavalerie de cinquante Chevau-Légers vêtus de rouge, & cent hommes d'infanterie vêtus de bleu; il y a une milice du pays, mais qui ne s'aſſemble que peu ou point, le Souverain étant tout-à-fait pacifique; auſſi a-t-on ſupprimé la charge de Général des armes qui ſubſiſtoit au ſeizieme ſiecle, & paſſoit pour belle. Les habitans d'Avignon ne payent ni taille ni capitation; ainſi le revenu du Pape & du Magiſtrat ne conſiſte qu'en droits d'entrée (1). Ce que l'on appelle le *petit palais*, ſitué tout haut du rocher, eſt la demeure de l'Archevêque, dont la juriſdiction eſt très-reſtreinte par celles de la Légation & de l'Inquiſition. Le troiſieme des palais d'Avignon eſt l'*hôtel-de-ville*, où s'aſſemblent les Conſuls & le Conſeil; les premiers ſont au nombre

(1) Attenant au grand palais, eſt une cloche d'argent qu'on ne ſonne jamais qu'à la mort du Pape, mais alors elle ſonne continuellement pendant vingt-quatre heures.

de trois, dont l'un est toujours un Gentilhomme du pays ; le second aussi Gentilhomme, étranger à la ville & au Comtat, & le troisieme, Avocat, Bourgeois ou Marchand de quelque considération. Le Conseil est composé de quarante-huit personnes; j'ai déjà dit qu'il formoit une espece de Sénat Républicain, qui conservoit quelques traces de l'ancienne indépendance dont il jouissoit aux douze & treizieme siecles.

La ville d'Avignon regarde en quelque façon le Roi de France comme le protecteur de ses priviléges, parce qu'il est aux droits des Comtes de Provence, qui les ont reconnus, en ont promis l'observation, & n'ont pas pu céder aux Papes plus de droits qu'ils n'en avoient. On révoquoit même en doute dès le seizieme, que la cession d'Avignon au Pape eût pu avoir lieu. Les raisons qu'on alléguoit contre, sont que le Roi Philippe le Bel n'avoit pas pu céder la part qu'il avoit dans Avignon, parce que cette ville avoit été réunie au Domaine de la Couronne par son pere Philippe le Hardi ; que lorsque la Reine Jeanne céda au Pape ce qui pouvoit lui appartenir, les Etats de Provence s'y opposerent & firent leurs pro-

testations, disant qu'elle étoit comptable de ce beau Domaine à ses successeurs ; que l'Empereur Charles IV, qui confirma cette donation, n'avoit plus aucun droit sur la Provence, ayant cédé ceux sur le royaume d'Arles au Roi de France Charles V son neveu; que nos Rois eux-mêmes ont cru cette donation si suspecte, qu'ils se sont emparés d'Avignon lorsqu'ils l'ont jugé à propos. Louis XI y envoya le Cardinal de Bourbon, non comme Légat du Pape, mais comme Gouverneur en son nom. Lorsque les Huguenots voulurent s'emparer du Comtat Venaissin, ils déclarerent que c'étoit parce qu'il appartenoit directement au Roi de France, & qu'il étoit tyrannisé par les Papes. Nos Rois ont toujours accordé aux Avignonois tous les avantages dont les François jouissent en France; mais, en revanche, ils exercent dans Avignon même certains droits de souveraineté; quand ils y ont passé, ils y ont accordé des graces que les seuls Souverains peuvent accorder à leurs sujets; & l'on remarque que le Prévôt de l'hôtel y a exercé sa jurisdiction à la suite de la Cour.

Le quatrieme palais d'Avignon est l'hôtel des Monnoies; on y frappe au

coin du Pape de la monnoie, mais elle n'a point de cours dans le royaume, au lieu que celle du Roi est reçue par tout le Comtat. Le cinquieme palais est celui de l'Inquisition, qui est établie à Avignon comme dans tous les autres Etats du Pape, mais qui s'y conduit avec tant de modération & de ménagement, qu'elle n'a jamais excité aucune plainte dans ce pays. Il y a un vieux palais qu'on nomme le *Palais brûlé*, sur lequel Belleforêt prétend qu'on débite des anecdotes très-extraordinaires, & qu'il ne veut pas croire : je n'ai pu découvrir ce que ce pouvoit être. Enfin, le dernier des palais d'Avignon est celui du Roi René ; il est situé auprès du couvent des Célestins, où l'on voit encore des monumens des talens, ou plutôt des amusemens de ce bon Prince.

Les principales églises & les plus beaux couvens d'Avignon sont, 1°. la cathédrale, qu'on appelle Notre-Dame du *Doms* ou le *Dôme*, nom que portent en Italie toutes les cathédrales. L'histoire de celle-ci est si belle & si ancienne, qu'on pourroit la croire romanesque, car les vieux Historiens prétendent qu'elle a été d'abord bâtie par Sainte Marthe, qui la dédia à la Sainte Vierge, environ l'an soixante

de notre Ere, que l'Empereur Constantin la rétablit & l'augmenta, ce qu'on croit prouver par le monogramme de Jésus-Christ que l'on remarque encore sur plusieurs endroits des murailles. Ce saint temple fut en partie ruiné par les Sarasins, mais Charlemagne le réédifia avec plus de magnificence. Les principaux ouvrages exécutés par les ordres de cet Empereur, subsistent encore, mais on y a ajouté bien de nouveaux ornemens. Le chœur est revêtu de lambris dorés & de neuf grands médaillons qui représentent autant de Papes qui ont fait leur demeure à Avignon. On a placé au dessous de la chaire une magnifique inscription, dans laquelle, à cette occasion, cette ville est traitée de *seconde Rome*. Le maître autel & les ornemens conservés dans la sacristie sont de la plus grande magnificence. On voit dans le chœur les tombeaux de deux Papes, Jean XXII, mort en 1334, & Benoît XII en 1342. Les Cordeliers ont un des plus beaux couvens & des plus belles églises d'Avignon, où ils sont établis depuis l'an 1227. La voûte de l'église est très-élevée, & passe pour un morceau d'architecture très-hardi; mais ce qui engage principalement les Etrangers à vi-

ſiter l'égliſe des Cordeliers d'Avignon, c'eſt le tombeau de la belle Laure, objet des amours, & ſujet des quatre-vingts Chanſons & des trois cent vingt Sonnets du Chanoine & Poëte Pétrarque. *Madame Laure*, c'eſt ainſi qu'on l'appeloit, mourut âgée de trente-huit ans, en 1348, vingt-ſix ans avant ſon Amant, & fut enterrée, ſans beaucoup de pompe, dans une petite chapelle de cette égliſe des Cordeliers. Tout le monde ſait que François I, paſſant par Avignon, non ſeulement viſita le tombeau de Laure, il le fit ouvrir. On n'y trouva rien de remarquable; mais le Roi même honora la ſépulture de cette belle Dame de huit vers françois de ſa compoſition. On voit dans la même chapelle, au deſſus du tombeau de *Laure*, gravée ſur le mur, l'épitaphe de Hugues de *Sade*, que l'on croit avoir été ſon époux. En effet, on ne peut preſque douter, qu'après avoir été long-temps courtiſée par Pétrarque, elle ne ſe ſoit enfin mariée à un autre. On prétend même qu'elle y fut en quelque façon forcée, parce que Pétrarque refuſa la diſpenſe que le Pape Benoît XII lui offrit pour épouſer ſa Maîtreſſe, en conſervant une partie de ſes bénéfices,

& qu'il répondit au Saint Pere, » qu'il » ne pourroit plus la chanter aussi bien, » s'il l'avoit épousée «. Façon de penser que la plupart des gens trouveront bien bizarre, & que quelques autres pourroient excuser.

Les Dominicains sont établis à Avignon depuis l'an 1226. C'est dans leur église que s'est faite la cérémonie de la canonisation de Saint Thomas d'Aquin, par le Pape Jean XXII. Les Augustins & les Carmes sont aussi établis à Avignon à peu près dans le même temps; ainsi les quatre Ordres mendians y avoient déjà des églises & des couvens au treizieme siecle; les Trinitaires ne datent que de 1354, & les Célestins de 1393. Ce fut le Pape, ou, pour mieux dire, l'Antipape Clément VII qui les y établit un an avant sa mort, arrivée en 1394. Charles VI se soumit à l'obédience de Clément, qui, ayant refusé avec plusieurs autres Cardinaux, de souscrire à l'élection d'Urbain VI, faite à Rome en 1379, s'étoit retiré avec eux à Avignon. Il y régna quinze ans. Un des principaux Cardinaux de son parti étoit *Pierre de Luna*, qui lui succéda sous le nom de *Benoît XIII*, & tint aussi son siége à

Avignon, jusqu'à ce qu'il fut chassé de cette résidence, & obligé de se retirer près de Valence, en Espagne, où il ne mourut qu'en 1423. Il est assez étonnant que Clément VII, n'étant regardé que comme un Antipape (si bien que cent trente ans après un autre Pape de la Maison de Médicis s'intitula aussi Clément VII), soit cependant enterré dans le chœur de l'église des Célestins d'Avignon, avec tous les attributs de la papauté. Dans son épitaphe, il est déclaré Fondateur de ce couvent. Cette épitaphe & son mausolée lui sont communs avec Pierre de Luxembourg, jeune Seigneur de la Maison la plus illustre, né en 1369, & mort en 1387, n'étant par conséquent âgé que de dix-huit ans. Cependant il avoit déjà été successivement Chanoine de l'église cathédrale de Paris, Archidiacre de Chartres, Evêque de Metz, & enfin Cardinal de la création de Clément VII, qui l'avoit attiré par cette dignité à sa Cour, où il mourut martyr de ses austérités. On a de lui plusieurs Livres de piété, & les Auteurs de sa vie prétendent qu'il opéra, même de son vivant, de grands miracles. Il s'en est fait encore, à ce que l'on assure, bien d'au-

tres à son tombeau. Les Célestins d'Avignon soutenoient même au seizieme siecle, qu'il s'en faisoit encore tous les jours. Les Célestins de Paris conservoient précieusement, il n'y a pas long-temps, une de ses chappes, à laquelle on attribuoit les mêmes vertus qu'à ses reliques. Les Antipapes l'ont déclaré bienheureux ; mais le schisme ayant cessé, le procès de sa canonisation n'a point été suivi : cela n'empêche pas qu'il ne soit très-respecté à Avignon, & que la chapelle où sont conservées ses reliques ne soit très-fréquentée & magnifiquement ornée. Dans une autre chapelle est le corps du fameux *Saint Benezet*, Constructeur du pont dont j'ai parlé. Dans une des salles du couvent, on voit un tableau de la façon du bon Roi René, qui représente un squelette décharné, sujet hideux, mais très-bien exécuté par le Prince Artiste. On admire une toile d'araignée peinte sur un vieux cercueil placé au pied du squelette (1). La bibliotheque des Cé-

(1) Une tradition très-répandue établit que ce squelette représente celui d'une Dame dont René avoit été fort amoureux ; il seroit étonnant qu'il eût peint sa Maîtresse dans un pareil état.

lestins d'Avignon est fameuse, avec d'autant plus de justice, que le fond leur en a été donné par Jean Gerson, que l'on a long temps regardé comme l'Auteur de l'excellent Livre de l'Imitation de Jésus-Christ, & qui certainement étoit un des plus zélés & des plus lumineux défenseurs des libertés de l'Eglise Gallicane.

On prétend qu'Alain Chartier, le plus Bel esprit de la Cour de Charles VII, est mort en 1449 à Avignon, & est enterré dans la petite église des Antonins.

Ce n'est qu'à la fin du seizieme siecle que la Congrégation, surnommée *de la Doctrine Chrétienne*, a été établie, & c'est à Avignon que le bienheureux *César de Bus*, qui étoit de ce pays, en jeta les premiers fondemens en 1592. Le saint Fondateur est inhumé dans sa petite église, & ses reliques y sont révérées. Les couvens de filles, qui, au seizieme siecle, n'étoient qu'au nombre de sept à Avignon, se sont multipliés depuis. Les sept hôpitaux subsistent sur le meilleur pied. Le plus ancien est celui de Saint Benezet, fondé dès le temps de la construction du pont, c'est-à-dire, au douzieme siecle; il est très-riche: tous les autres le sont devenus d'autant plus aisément,

que

que dans les Etats du Pape, rien ne gêne la bonne volonté de ceux qui veulent disposer de leurs biens pour enrichir les établissemens pieux & ceux de bienfaisance. Il y a aussi dans Avignon sept compagnies de Pénitens, désignées chacune par une couleur différente. Les Pénitens gris sont les plus anciens; ils prétendent avoir été établis par le Roi Louis VIII, pere de Saint Louis, lorsqu'il eut pris Avignon en 1226. Les derniers sont les Pénitens violets, dont la Confrérie n'a été fondée qu'au dix-septieme siecle.

L'Université d'Avignon tient ses premiers priviléges du Pape Boniface VIII, qui les lui accorda à la réquisition de Charles II, Roi de Sicile & Comte de Provence. L'Archevêque d'Avignon en est Chancelier né. Sous le regne de Louis XIV, il a été décidé que les Gradués en cette Université jouiroient des mêmes droits & priviléges que ceux qui avoient pris leurs degrés en France; que ceux en Théologie pourroient posséder des bénéfices, & ceux en Droit les charges de judicature pour lesquelles on exige des grades. Depuis le seizieme siecle, on a pris trois des colléges pour en faire des séminaires. Une singularité très-remar-

quable & très-honorable pour l'Université d'Avignon, c'est que le Recteur (ou Primicier) est toujours pris dans la Faculté de Droit, & que tous ceux qui remplissent cette charge, qui n'est qu'annuelle, sont réputés nobles, eux & leur postérité, du moins dans le Comtat.

Les Chartreux n'ont qu'un hospice dans Avignon, mais ils ont dans le Comtat un beau & grand monastere que l'on appelle la Chartreuse de *Bonpas*; elle est du diocese de Cavaillon, mais assez près d'Avignon. Tous les Historiens conviennent que le lieu où elle est située s'appeloit autrefois *Maupas*, parce que les Chrétiens y avoient été défaits par les Sarasins au huitieme siecle. Le carnage avoit été si considérable, que les ossemens des morts formoient un monticule sur lequel on bâtit une chapelle dédiée à Notre-Dame. Au douzieme siecle, les Templiers étant venus de la Terre Sainte s'établir à Avignon, on leur donna cette chapelle, dont ils firent une commanderie. Cet Ordre ayant été détruit, elle resta vacante jusqu'à ce que, vers 1325, le Pape Jean XXII y établit des Chartreux, & changea le nom de *Maupas*, qui indiquoit la défaite des Chrétiens par les Sarasins, en celui de *Bonpas*.

Nonobstant l'Inquisition & même sous l'inspection de ce tribunal, il y a à Avignon une Juiverie ou Synagogue considérable, renfermée dans un quartier séparé, qui contenoit, au seizieme siecle, environ six cents personnes; ils sont assujettis aux mêmes réglemens que ceux de Rome, & sont obligés, comme eux, de porter des chapeaux doublés de jaune. Tous sont Fripiers ou Brocanteurs.

Le commerce d'Avignon consiste dans le débit de quelques étoffes de soie qui s'y fabriquent, sur-tout de taffetas. Mais cette ville est particuliérement renommée pour ses teintures en cramoisi, car le kermès ou vermillon du Comtat est le meilleur de toute l'Europe. On y fabrique aussi beaucoup de papier, l'eau de la Sorgue étant fort propre à cette manufacture. Depuis le seizieme siecle jusques à nos jours, les Imprimeurs & les Libraires d'Avignon gagnoient beaucoup à imprimer des Livres François de contrebande, quoiqu'ils fussent gênés par l'Inquisition & la censure, qui les empêchoient d'imprimer ceux des Hérétiques; mais ils s'enrichissoient à contrefaire des Ouvrages imprimés en France avec privilége.

C'est Avignon que Rabelais a désigné

ſous le nom ridicule de l'*Iſle Sonnante*, parce qu'effectivement il y a dans cette ville tant d'Eccléſiaſtiques, de Moines, d'égliſes, de clochers & de cloches, que l'on en eſt importuné à toutes les heures du jour & de la nuit. On compte dans Avignon cent cinquante Chanoines ou Bénéficiers, près de quatre cents Religieux, trois cents Religieuſes, ſans compter le commun des Eccléſiaſtiques. Le revenu de tout le Clergé, dans la ſeule ville d'Avignon, eſt de ſix cent mille livres de rente, non compris celui des Officiers du Pape, conſidéré comme Prince temporel.

La ville d'Avignon a produit un grand nombre d'hommes illuſtres dans les Lettres, les Sciences & les Arts, & peut-être encore plus de femmes célebres par les graces de leur eſprit, l'étendue de leurs connoiſſances, & leurs talens. Je me réſerve à faire connoître les principaux de ces perſonnages, ainſi que les premieres familles du pays, après avoir jeté un coup-d'œil ſur les lieux & les villes du Comtat qui méritent quelque attention.

Carpentras eſt regardé aujourd'hui comme la capitale du *Comtat* ou *Comté*, qui s'appelle cependant *Venaiſſin*, du nom de *Venaſque*, petite ville ſur la riviere de *Naſque*, qui a

été pendant un temps plus illustre que Carpentras, quoique celle-ci soit très-ancienne, ayant été connue dès le temps des Gaulois sous le nom de *Carpentoractum*, qui est Celtique, & ensuite de *Forum Neronis*, qui est latin; elle fut ruinée par *Crocus*, Roi des Allemands ou Vandales, qui fit, l'an 266, un grand ravage dans les provinces méridionales de France, jusques en Provence. Carpentras ayant été alors abandonnée pour Venasque, qui en est à deux lieues, les Evêques de ces deux villes se sont confondus en quelque maniere, & ont pris, dans les premiers siecles de l'Eglise, tantôt le nom de l'une, tantôt celui de l'autre, ensuite de toutes les deux ensemble. Enfin, l'évêché est resté uniquement à Carpentras. Actuellement Venasque n'est qu'un bourg de mille habitans au plus, & Carpentras une ville de douze mille. Le diocese comprend vingt-neuf paroisses, dont sept en Provence. Le revenu de l'Evêque est de plus de quarante mille livres de rente. La cathédrale est belle, les dehors de la ville charmans, & le pays des environs fertile & d'un grand commerce. Il y a aussi dans Carpentras une synagogue d'environ six cents Juifs. On les oblige d'entendre toutes les semai-

nes le ſermon d'un Prêtre Catholique, qui leur dit toujours beaucoup d'injures, & n'en convertit jamais aucun.

Le ſecond évêché ſuffragant d'Avignon eſt preſque ſur le bord de la Durance, & s'appelle *Cavaillon*, ancienne Colonie Romaine ou Latine, ſous le nom de *Cabellio*. Elle a ſuivi le ſort du reſte du Comtat, & a été remiſe aux Papes par Philippe le Hardi; la Seigneurie de la ville eſt partagée entre le Pape & l'Evêque. La ville eſt petite & mal-propre, mais les environs agréables & fertiles; elle a environ quatre mille habitans. Le dioceſe eſt aſſez étendu, & a quelques paroiſſes en Provence; il eſt d'un bon revenu. Il y a auſſi à Cavaillon une Synagogue de Juifs, qui y font un aſſez grand commerce & y ont plus de liberté que dans les autres villes du Comtat.

Vaiſon eſt le dernier évêché ſuffragant d'Avignon. Il eſt pauvre & d'un très-petit revenu. Cependant l'évêché eſt très-ancien, car il eſt connu dès l'an 314, & plus anciennement encore. *Vaiſon* étoit une ville conſidérable & capitale du pays des *Vocontiens*; mais elle a été ruinée à différentes repriſes par les Lombards & par les Saraſins. Elle n'a pas à préſent plus de

deux mille cinq cents habitans. L'Evêque en est Seigneur par moitié avec le Pape; mais la seigneurie, l'évêché & l'étendue du diocese, tout est peu considérable.

Enfin, les deux dernieres villes du Comtat sont, *Sorgues*, sur la riviere de ce nom, près de son embouchure dans le Rhône, & l'*Isle*. Celle-ci est ainsi nommée à cause de sa situation au milieu de la Sorgues. Elle est à quatre lieues d'Avignon, & à deux de Carpentras. Elle a environ cinq à six mille habitans & des Juifs. Il y a des foires & des marchés très-fréquentés, des manufactures, & un assez grand commerce. Les environs passent pour les plus délicieux & les plus agréables du Monde. Tout auprès est cette charmante fontaine de Vaucluse, si bien célébrée par Pétrarque, & si chere à la belle Laure. C'est ici le lieu de parler de cette charmante personne, & de quelques-unes de ses contemporaines & compatriotes, qui composoient & fréquentoient la seconde Cour d'Amour, qui s'assembloit, au quatorzieme siecle, dans le Comtat, à Sorgues ou à l'Isle, au lieu que la premiere se tenoit dans la Terre des Baux, où demeuroit la Comtesse Etiennette au douzieme siecle. J'ai parlé plus haut des Da-

mes qui formoient cette premiere Cour; celles de la seconde étoient, selon les Historiens de la Poésie Provençale, *Phanette des Baux* épouse de *Bérenger de Pontevez*, *Jeanne* Dame *des Baux*, *Blanche de Pontevez* surnommée *Blanchefleur*, la Marquise de *Saluces*, *Huguette de Sabran Forcalquier*, *Doulce de Moustier*, *Mabille de Villeneuve* Dame de *Vence*, *Briande d'Agoult*, *Stephanette de Cantelme*, & enfin la belle *Laure de Sade*, sa niece & son éleve. Les Chevaliers Chansonniers qui brilloient le plus dans ces Cours, étoient, 1°. *Bernard de Parasols*, qui fit des satires terribles, en forme de Tragédies, contre la Reine Jeanne : 2°. *Pierre de Boniface*, qui, au contraire, fut très-attaché à cette Reine, & mourut dans le même temps qu'elle fut étranglée : 3°. le Seigneur de *Blacas*, surnommé *Lou grand Guerrier*, parce qu'il avoit fait un Poëme intitulé, *la Maniera de ben guereiar* : 4°. enfin, l'illustre *Pétrarque*; celui-ci composoit ses Chansons en Italien & non en Provençal; mais ces deux Langues ont une grande affinité, & il étoit aussi bien entendu & admiré dans sa Langue naturelle que dans celle du pays où se tenoit la Cour d'Amour.

De tous les Savans, autres que Poëtes, qui

étoient connus au seizieme siecle, je ne citerai d'autre Avignonois qu'un Rabbin Juif, Auteur d'un Livre très-curieux & très-rare, imprimé en Hébreu en 1554, & qu'on prétend qui contient dans cette Langue l'Histoire des Rois de France, & même celle des Empereurs Ottomans.

La Noblesse du Comtat Venaissin & d'Avignon fait corps en certaines occasions. Elle est composée d'un grand nombre de familles illustres, la plupart étrangeres ; car, indépendamment de celles de Provence, dont j'ai parlé, il en est venu d'Italie & de diverses autre provinces, qui ont des Terres dans le Comtat, ou des établissemens à Avignon. J'en vais nommer quelques-unes qui subsistent. La Maison des *Berton de Crillon* descend de celle de *Balbi*, originaire de la ville de Quiers en Piémont. La branche de *Berton* est établie à Avignon depuis plus de trois siecles, c'est-à-dire, depuis 1451, que *Gilles de Berton* épousa *Catherine de Seytres-Caumont*. Depuis, ils n'ont cessé de se distinguer dans les guerres d'Italie du côté des François, & dans celles intestines de France du côté des Catholiques. *Louis de Berton de Crillon*, surnommé *le Brave*, né en 1566, fut d'abord Chevalier de Malte,

combattit à la bataille navale de Lepante, &, quoique blessé, fut chargé de porter la nouvelle de cette victoire en France. Depuis, il resta fidélement attaché au Roi Henri III, & à la mort de celui-ci, à Henri IV, auquel il survécut. Il fut Chevalier des Ordres du Roi en 1585.

Les *Cambi*, que l'on appelle communément *Cambis*, sont originaires de Florence. Ils passerent en Provence au quinzieme siecle, à la suite des Princes de la Maison d'Anjou. La branche d'*Orsan* s'établit à Avignon en 1548; celle de *Velleron* en est issue.

Les *de Laurent* descendent des *Laurenti* de Rome, dont une branche a passé en Piémont. Ils ne se sont établis à Avignon qu'au seizieme siecle.

Les *Lauris* sont d'une ancienne noblesse de Provence.

Les *Fortia* se prétendent originaires d'Aragon, d'où ils sont passés en Languedoc. Une branche s'est établie à Avignon, l'autre en Provence. Le château de *Pilles*, dont ceux-ci ont pris le nom, est dans le Comtat Venaissin.

Les *Galéan* ont passé de Nice à Avignon pendant le cours du quinzieme siecle. Le Pape Clément IX érigea en leur

faveur la Seigneurie de *Gadagne*, ſituée dans le Comtat, en Duché. Une autre branche, qui portoit le nom des Seigneuries de Salerne & des Eſſarts, a été élevée de nos jours à la dignité de Princes de l'Empire.

Les *Lopès*, que l'on appelle communément *Lopis*, & dont une branche porte le nom de *La Fare*, font remonter leur origine juſques à une Maiſon très-illuſtre d'Eſpagne, dont étoit, entre autres, le Connétable de Caſtille, Dom Lopès d'Avalos. Ils ne ſont à Avignon que du commencement du ſeizieme ſiecle. Ils firent dans ce même temps deux branches, dont l'une eſt établie à Carpentras.

MM. de Merle de Beauchamps ſont originaires du Beaujolois, mais d'une branche tranſplantée en Provence dès le quatorzieme ſiecle, & à Avignon au commencement du quinzieme.

Les *Peruzzi* ſont originaires de Florence, où leur famille a joué un grand rôle dans les treizieme & quatorzieme ſiecles. Ils ne ſont paſſés à Avignon qu'en 1470, étant chaſſés de leur patrie par les Médicis.

L'ancienne Maiſon de *Sade* eſt originaire d'Avignon même; du moins y eſt-

elle établie de toute ancienneté. La Seigneurie dont elle prend ſon nom, eſt à la vérité dans le Languedoc, mais à deux lieues d'Avignon, de l'autre côté du Rhône. La belle Laure, qui en étoit, ſelon les uns, par elle même, ſelon d'autres, par ſon mari, mourut, comme je l'ai dit, en 1348, de la peſte qui ravagea cette année-là le pays d'Avignon, & emporta la plupart des Dames de la ſeconde Cour d'Amour, que j'ai nommées. Les Sade portoient anciennement pour armes une étoile à huit pointes. Ce fut l'Empereur Sigiſmond qui leur permit, en 1416, de placer deſſus un aigle à deux têtes.

Les *Seytres*, Seigneurs de *Caumont*, ſont venus du Dauphiné à Avignon en 1340. Leur nom, dans les anciens titres, eſt écrit en latin, *de Sceptris*.

Meſſieurs Suarès d'Aulan tirent leur origine d'une Maiſon illuſtre d'Eſpagne; ils ont paſſé à Avignon au commencement du ſeizieme ſiecle.

Tout le monde ſait que la Maiſon d'*Albert*, de laquelle ſont MM. les Ducs de Luynes & de Chaulnes, eſt originaire de Florence. Elle y ſubſiſte encore, & porte le nom d'*Alberti*. La branche Françoiſe a paſſé en Provence au quinzieme ſiecle.

En passant de la Provence dans le Dauphiné, il faut que je dise quelques mots de la Principauté d'*Orange*, qui a été regardée, tantôt comme dépendante d'une de ces provinces, tantôt de l'autre. Elle est située en plus grande partie entre le Dauphiné & le Comtat d'Avignon, séparée du Languedoc par le Rhône, & n'a que trois lieues de longueur sur six dans sa plus grande largeur; elle ne renferme que dix paroisses, dont les principales, après celles de la ville, sont *Courtaison*, *Gigondas*, *Causan & Jonquieres*. Les petites rivieres qui l'arrosent la rendent très-fertile, & le voisinage du Rhône très-commerçante. On y recueille des grains, de très-bonne huile, des fruits, des légumes excellens & de très-bons vins; on y éleve beaucoup de vers à soie; mais il n'y a ni orangers ni oranges. Aussi le nom de la ville & de la principauté n'a-t-il rien de commun avec ce fruit; il vient de l'ancien nom latin, & plus anciennement Celtique ou Gaulois, *Arausio*, & nos anciens Auteurs l'écrivoient toujours *Aurange*, & jamais *Orange*. *Arausio* étoit une des quatre grandes Cités des peuples *Cavares*; les autres étoient *Avignon*, *Carpentras* & *Cavaillon*. Les

Principauté d'Orange.

Romains s'en étant emparés sur ces Peuples des Gaules, y établirent une Colonie qu'ils nommerent *Colonia Secundanorum*, parce qu'elle fut principalement composée des Vétérans de la seconde Légion. Elle resta sous la domination Romaine aussi long-temps que l'Empire subsista; il paroît par les monumens encore existans, qu'elle jouit de tous les avantages d'une ville considérable; on y remarque des restes imposans d'un grand & beau cirque. Au seizieme siecle il étoit encore assez entier. On reconnoissoit la grande muraille, contre laquelle étoit appuyé le demi-cercle de l'amphithéatre. Elle est bâtie de grands quartiers de pierres de taille grisâtres, qui ne paroissent joints par aucun ciment ni mortier, probablement à cause que la longueur du temps & la bonne construction les ont rendus, pour ainsi dire, contigus. On remarque au bas de la muraille plusieurs arcs qui formoient sans doute autant de portes ou d'entrées; celle du milieu est la plus grande. Dans la partie extérieure de la muraille, on voit encore plusieurs ornemens d'architecture, pilastres, chapiteaux & frises, & dans l'intérieur, les gradins sont encore assez bien conservés, du

moins dans certains endroits. On peut ſuivre & deſſiner tout le tour de ce cirque ou amphithéatre, & à travers pluſieurs lacunes, ruines & dégradations, retrouver toutes les parties qui devoient entrer dans la compoſition d'un grand cirque ou théatre des Romains. De nos jours, l'intérieur du cirque forme une des places publiques d'Orange. A ſon extrémité eſt le couvent des Cordeliers. Les arenes ſont hors de la ville, & aſſez bien conſervées. C'eſt-là, dit-on, que combattoient les Gladiateurs, le cirque étant deſtiné pour des jeux moins cruels. Il faut encore remarquer les ruines d'un bel aqueduc qui conduiſoit l'eau dans des thermes ou bains publics; c'eſt auſſi à cet uſage que paroît avoir été deſtinée la groſſe tour ronde que l'on fait encore voir aux Etrangers. Sans s'arrêter à décrire grand nombre d'inſcriptions & de médailles, de ſtatues briſées, repréſentant Diane ou Flore, & des morceaux de pavé travaillés en moſaïque, dont quelques-uns ſont très-beaux, il faut s'attacher à conſidérer l'*Arc triomphal*, qui ſubſiſte encore preſque en entier, à quelque diſtance de la ville d'Orange, ſur le grand chemin, ſi bien que les voyageurs, en paſſant, ne peuvent

presque éviter de le voir. C'est un bâtiment à quatre faces, dont deux sont percées en arcades. Chacune des quatre faces est chargée de bas-reliefs qui représentent au milieu de différens ornemens d'architecture & de trophées, des figures de Captifs où l'on a cru reconnoître des Cimbres & des Teutons ; ce qui a donné lieu de croire que c'étoit un monument élevé à la gloire de Marius, après que ce Général Romain eut vaincu les Cimbres. L'intérieur du bâtiment carré est rempli par plusieurs voûtes l'une sur l'autre. Ce superbe & précieux monument a donné lieu à plusieurs savantes dissertations.

On prétend qu'il y avoit à Orange un capitole sur la hauteur qui domine la ville, au même lieu où a été bâti le château des Princes, & ensuite une citadelle détruite sous le regne de Louis XIV.

Les premiers Barbares qui s'emparerent d'Orange furent les Bourguignons & les Visigots ; ils furent chassés par les Rois Mérovingiens, auxquels succéderent les Carlovingiens, qui eurent à combattre les Sarasins. C'est sous le regne de Charlemagne que l'on place l'Histoire de

Guillaume

Guillaume au cornet ou *au court nez*, qui étoit un des plus fameux Paladins de la Cour de cet Empereur. C'est lui que l'on regarde comme le premier Comte ou Prince d'Orange, & le Chef de la premiere Race de ces petits Souverains, parce qu'il conquit Orange sur les Sarasins qui en étoient les maîtres. Ce seroit ici le lieu d'extraire le *Roman de Guillaume*, & j'en trouverois le fond dans un précieux manuscrit, écrit en vers françois, d'une haute antiquité, que je possede. Je pourrois aussi me servir du *Philomena*, Ouvrage aussi rare & aussi ancien, & peut-être même aussi fabuleux; mais dans un extrait de descriptions géographiques, tel que celui-ci, il n'est pas possible de se livrer à ces écarts; il suffit de dire que ce premier Prince d'Orange est peut-être le même que Guillaume, premier Duc d'Aquitaine & Comte d'Auvergne, qui, après avoir livré bien des combats & gagné bien des batailles, se retira dans un hermitage situé dans les montagnes d'Auvergne, & dédié à Saint Julien Martyr, & fonda une abbaye qui a donné naissance au noble & illustre Chapitre de Saint Julien de

Brioude, dont les Chanoines portent le titre de Comtes. Quoi qu'il en soit, Guillaume au cornet eut une fille nommée *Eremburge*; on ne sait qui elle épousa. La Principauté d'Orange passa à la postérité de cette Princesse : mais combien de temps resta-t-elle dans cette Maison, dans quelles mains passa ensuite ce petit pays? rien n'est si obscur ni si incertain. Ces Princes d'Orange furent-ils de la Maison d'Adhemar? toutes ces questions sont difficiles à éclaircir; mais enfin, il paroît qu'au douzieme siecle l'héritage d'Orange fut partagé entre deux freres, de sorte qu'ils n'en avoient chacun qu'une moitié qui fut encore divisée de nouveau entre deux fils & une fille de l'un de ces Princes, qui, ayant été à la Terre Sainte, s'étoit lié avec les Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, en ayant ramené quelques-uns dans son pays, les prit si fort en affection, qu'étant mort sans enfans, il leur laissa sa portion par son testament; une Princesse en fit autant, & il se trouva qu'au douzieme siecle les Chevaliers qu'on appelle aujourd'hui *de Malte*, jouissoient de la moitié d'Orange, de tous les droits de la Souveraineté, & y faisoient battre monnoie.

La moitié restante fut enfin réunie sur la tête de la Princesse Tiburge. Celle-ci épousa Bertrand des Baux, qui a formé la seconde branche, bien connue, des Princes d'Orange. J'ai déjà parlé des droits que cette Maison avoit sur le Comté de Provence. Bertrand eut le bonheur de plaire à l'Empereur Frédéric Barberousse. Ce Monarque étant venu se faire couronner à Arles, s'il ne fit pas rendre la Provence à Bertrand, au moins le rendit-il puissant dans Orange; il lui permit de s'intituler Prince par la grace de Dieu, & lui accorda tous les droits de la Souveraineté, quoique les Chevaliers de Saint Jean possédassent toujours la moitié de sa Seigneurie. L'Empereur Frédéric II fut encore plus libéral envers Guillaume IV, fils de Bertrand des Baux, car il lui abandonna le beau titre de Roi d'Arles & de Vienne, en vertu duquel il paroît que tout le haut Domaine de ce qui avoit autrefois composé les royaumes d'Arles & de Bourgogne, devoit appartenir au Prince d'Orange; mais il étoit trop foible pour tirer un grand parti de ce beau titre; à peine put-il maintenir l'indépendance de son petit Etat. Il fit la guerre aux Albigeois, fut pris par eux,

&, dit-on, écorché vif. Sa postérité osa encore, pendant quelques générations, porter le titre de Roi d'Arles; & enfin y renonça. Au commencement du quatorzieme siecle, Charles II, Roi de Sicile & Comte de Provence, racheta la portion d'Orange possédée par les Chevaliers, & la donna à Raymond III des Baux, qui étoit son favori. On prétend qu'il n'en exigea point alors d'hommage; mais Jeanne, petite-fille de Charles, prétendit qu'il le lui devoit; elle fit la guerre à Raymond IV, le prit prisonnier, & ce ne fut qu'en se soumettant à cet hommage qu'il fut délivré : cependant les Princes d'Orange ont toujours protesté contre cette soumission forcée. Raymond IV n'eut qu'une fille, Marie des Baux, qui épousa Jean de Châlons, descendant des anciens Comtes de Bourgogne, d'une branche qui possédoit la ville de Châlons-sur-Saone. La Principauté d'Orange a été pendant plus d'un siecle (depuis 1418 jusqu'en 1530) dans la Maison de Châlons; mais pendant ce temps ces Princes essuyerent différens revers, ayant pris tantôt le parti des Ducs de Bourgogne, tantôt celui de Louis XI. Ce dernier fit prisonnier Guillaume VII, & le força de

lui rendre hommage. Jean de Châlons s'attacha au Roi Louis XII ; mais Philibert son fils prit le parti de Charles-Quint, contre le Roi François I. Ce fut lui qui pilla Rome en 1527, lorsque le Connétable de Bourbon eut été tué à l'assaut de cette ville. Il avoit été dépouillé de ses petits Etats, & fut tué, en 1530, au siége de Florence. Il laissa pour héritier René de Nassau, fils de sa sœur Claudine de Châlons. René étoit encore plus attaché à Charles-Quint que son beau-frere. Il mourut en 1544, & crut pouvoir disposer par testament de la Principauté d'Orange en faveur de Guillaume de Nassau d'Altenbourg son cousin. Celui-ci n'avoit aucun droit à cette succession, puisqu'il ne tenoit en rien à la Maison de Châlons ; cependant différentes circonstances ont engagé la France à reconnoître le droit des Princes de Nassau-Orange sur cette Principauté, & à en laisser jouir les Stathouders de Hollande pendant les dernieres années du seizieme siecle & tout le cours du dix-septieme, avec tous les droits de la Souveraineté, entre autres, celui de battre monnoie. Ces Princes y établirent un Tribunal Souverain, qu'ils appelerent *Parlement*. Ils fortifierent le château,

& en firent une citadelle importante. Comme ils étoient zélés Protestans, les Calvinistes se multiplierent dans Orange; & quoiqu'il y eût un évêché, & que les Catholiques n'y fussent point persécutés, la ville fut bientôt partagée entre ceux des deux Religions; le Parlement fut mi-parti, & on éleva un temple Huguenot vis-à-vis de la cathédrale. Dans les guerres terminées par les traités de Nimegue & de Riswick, Louis XIV s'empara d'Orange, & fit raser la citadelle; mais ce petit pays fut toujours restitué au Prince Guillaume, qui fut depuis Roi d'Angleterre sous le nom de *Guillaume III*, lorsque la France fut forcée de faire la paix avec lui. Enfin, en 1702, ce Monarque mourut sans enfans. Un Prince de Nassau, Stathouder de Frise, & le Roi de Prusse, se disputerent sa succession; Louis XIV termina leur différend, du moins par rapport à Orange, en en déclarant la Souveraineté dévolue à sa Couronne, conséquemment aux anciens hommages rendus par les Princes de la Maison des Baux & de Châlons aux Comtes de Provence & à Louis XI. L'exercice de la Religion Calviniste fut alors aboli dans Orange; le Parlement fut supprimé, & il

ne fut plus question que de disposer de la Seigneurie ou Domaine utile. Le Roi déclara qu'il devoit appartenir aux héritiers de la Maison de Châlons : mais il s'en trouvoit dont les prétentions avoient deux sources différentes ; Louis XIV prononça en faveur de celles de la Maison de Longueville, dont le Prince de Conti étoit héritier, au préjudice de celles du Marquis de Nesle, descendant de Jean de Châlons. Il y avoit eu des Comtes de la Chambre qui avoient des droits plus certains, reconnus par des Arrêts du Grand Conseil ; mais leur postérité étoit déjà éteinte au commencement du seizieme siecle. De nos jours, M. le Prince de Conti a vendu au Roi cette Seigneurie ou Domaine utile d'Orange.

L'évêché d'*Orange* existoit dès le quatrieme siecle de l'Eglise, & a toujours été suffragant de l'archevêché d'Arles ; le revenu en est modique ; il n'a sous sa Jurisdiction que vingt paroisses, dont dix hors de la Principauté. Il y a dans la ville, outre la cathédrale, trois couvens de Religieux mendians, & une abbaye de filles. La population d'Orange a beaucoup diminué depuis l'extinction de ses Princes & la destruction du Protestantisme. Dans ce siecle,

on y a établi une manufacture de toiles peintes, qui sont connues en beaucoup d'endroits, & même dans Paris, sous le nom de *toiles d'Orange.*

Dauphiné. Le *Dauphiné* est un des gouvernemens généraux du royaume des plus importans, parce qu'il doit être regardé comme le rempart de la France du côté des Alpes, du Piémont & de la Savoie; mais d'ailleurs, tant s'en faut que ce soit un des plus riches & des plus fertiles. Il n'y a qu'une petite partie du Bas-Dauphiné à laquelle on puisse donner cette épithete. La province entiere a environ quarante lieues dans sa plus grande longueur, depuis les bords du Rhône qui la sépare de la Bresse au septentrion, jusqu'à l'extrémité du petit pays des Baronnies du côté opposé, qui est celui de la Provence; il n'en a guere plus de trente de largeur depuis le même fleuve du Rhône qui la sépare du Vivarais à l'occident, jusqu'aux frontieres de la Savoie & du Piémont à l'orient. Il est arrosé, ou, pour mieux dire, côtoyé par un seul fleuve, qui est le Rhône, dans lequel se jettent trois rivieres principales, l'*Isére*, la *Drôme* & l'*Achasse*; le *Drac* tombe dans la premiere. On comprend sous le nom de *Haut-*

Dauphiné, le pays des *Baronnies*, le *Gapençois*, l'*Embrunois*, le *Briançonnois*, & le *Graisivaudan*; dans le Bas, le *Tricastin*, le *Diois*, le *Valentinois*, & le *Viennois*. Je vais parcourir chacun de ces cantons en particulier, mais sans observer l'ordre dans lequel je viens de les nommer.

En général, l'air de cette province est fort sain; mais le climat y est plus froid que tempéré, excepté tout-à-fait sur les bords du Rhône. Par-tout ailleurs l'on voit des montagnes couvertes de neiges pendant la plus grande partie de l'année, & l'hiver y est plus long qu'ailleurs; mais aussi dans le fort de l'été, lorsque le soleil échauffe le fond des vallons, les plantes y croissent avec beaucoup de rapidité, & les fruits y mûrissent parfaitement. Le bled, le chanvre, les olives, le vin & la soie sont les principales productions du Bas-Dauphiné; entre tous les vins, les meilleurs sont ceux du Viennois, sur-tout ceux de Côte-Rôtie, de l'Hermitage & de Saint-Peret. Ceux du Graisivaudan passent pour bons dans le pays même; mais ils ne sont pas de garde. Il y a dans les vallons & sur les montagnes les moins élevées d'excellens pâturages; on y nourrit beau-

coup de bétail, dont le lait sert à faire des fromages ; ceux de Sassenage sont le plus en réputation. Les Médecins & les Botanistes connoissent le mérite des arbustes, des simples & des plantes médicinales qui croissent principalement du côté d'Oysans, entre Grenoble & Briançon. Les forêts fournissent des chênes & des sapins d'une hauteur considérable. On n'est embarrassé que de la maniere de les conduire à la mer, pour en faire des mâtures & des bois de construction : on trouve dans une partie de ses montagnes beaucoup d'ours & d'aigles, & des vautours ; & dans l'autre, des chamois & des marmottes. Le gibier du Dauphiné est communément excellent. On y trouve des lievres blancs, souvent aussi des perdrix blanches, mais les plus excellentes sont celles à pattes rouges ; les plus grosses se nomment *bartavelles*.

Quant aux productions intérieures de la terre, il y a en Dauphiné des mines de toutes especes. Nos anciens Auteurs prétendent que la montagne d'*Orel*, dans le Diois, en contient d'or. Il est certain que l'on trouve beaucoup de pailloles dans les ruisseaux qui sortent de cette montagne,

& même dans le Rhône, au dessous de Valence; mais si l'on a négligé ces mines de métaux précieux, qui seroient peut-être difficiles à exploiter, en revanche celles de fer, de cuivre & de plomb sont tout-à-fait en valeur. Il y a auprès de Grenoble une grande fabrique de canons & de lames d'épées: on trouve dans ces mines de belles marcassites, & même des pierres précieuses de différens genres. La craie de Briançon est en grande réputation, & il y a dans la province plusieurs fontaines d'eaux minérales, entre autres, celles de la Motte, qui étoient moins connues au seizieme siecle qu'elles ne le sont à présent. Il résulte de ce que je viens de dire, que le commerce du Dauphiné consiste en bois, en térébenthine, en ouvrages de fer, d'acier & de cuivre, en fils, toiles & quelques étoffes de laine & de soie, & en papier, fruits, vins & marrons. Ceux que nous appelons *de Lyon* viennent du Dauphiné.

Il n'y a personne qui n'ait entendu parler des sept Merveilles du Dauphiné. Nos Auteurs du seizieme siecle ne manquent point de s'étendre sur ces sept prétendus prodiges, qui ne sont que des singularités d'Histoire Naturelle que l'on fit remarquer au Dauphin, depuis Louis XI, pen-

dant le séjour qu'il fit en Dauphiné du vivant du Roi Charles VII son pere. Le Roi François I les admira aussi ; mais depuis qu'on a fait beaucoup d'autres observations & de grandes découvertes en Physique, ces merveilles paroissent communes ou même pitoyables : 1°. la fontaine brûlante, ou, pour mieux dire, le terrein qui brûle, situé à trois lieues de Grenoble, ne consiste que dans un petit bassin de huit pieds de long sur quatre de large, quelquefois rempli d'eau, qui n'empêche pas qu'il ne sorte du fond une quantité de petites flammes rouges & bleuâtres, qui s'élevent jusques à la hauteur d'un demi-pied. Si l'on plonge un flambeau allumé dans l'eau de ce bassin, il s'éteint ; & si on en approche un dont la mêche soit éteinte & seche, il s'y allume. Il est évident que le fond de ce terrein est de soufre natif, qui s'enflamme avec facilité. 2°. La tour sans venin, située à une lieue de Grenoble, ainsi nommée, parce qu'on prétend qu'on n'y trouvoit jamais aucunes bêtes venimeuses, & qu'elles ne pouvoient y vivre. Mais depuis que la tour est inhabitée & négligée, aussi bien qu'une chapellede Saint Vrin, qui étoit à côté, il

y a des araignées, des crapauds & toutes ſortes de vilaines bêtes comme ailleurs. 3°. La montagne innacceſſible, qui eſt à deux lieues de Die; c'eſt un rocher ſur lequel on croyoit impoſſible de monter, parce qu'il eſt plus large à ſon ſommet qu'à ſa baſe: on prétend que François I fit faire des machines pour l'eſcalader; on en vint à bout, & l'on y trouva des troupeaux de chamois qu'on crut y avoir été tranſportés par miracle, & s'y être multipliés de toute ancienneté; mais on a reconnu qu'en tournant cette montagne, on pouvoit parvenir juſqu'à ſon ſommet, & qu'elle n'eſt que d'un difficile accès. 4°. Les cuves de Saſſenage ſont deux rochers creuſés, ordinairement ſecs, mais dans leſquels on trouve quelquefois de l'eau. Il paſſoit autrefois pour conſtant qu'il n'y en avoit que le jour de la fête des Rois; depuis, on a reconnu que ce n'étoit qu'une fourberie, ou un accident. 5°. La manne de Briançon, qui ſe recueille ſur l'écorce des mélèzes qui couvrent les montagnes du Briançonnois, & dont le bois eſt bon d'ailleurs pour la menuiſerie; cette manne tient le premier rang dans l'ordre des drogues, après celle de Calabre. 6°. La fontaine vineuſe; elle eſt ſituée

à Saint-Pierre d'Argenson, dans le Gapençois; c'est une source dont l'eau est rouge, & le goût âpre & fort, parce qu'elle est très-ferrugineuse. 7°. La grotte de Notre-Dame de la Balme est une caverne remplie de pétrifications, comme tant d'autres du royaume; mais, au seizieme siecle, on la trouvoit merveilleuse.

Il y a en Dauphiné un petit volcan ou montagne qui jette de la fumée & des flammes; on le nomme le *mont Bressier*, près de Saint-Genis.

Le *Dauphiné* contient avec la Principauté d'Orange environ cinq cent mille habitans. Nos anciens Auteurs conviennent qu'en général les Dauphinois ont de l'esprit; ceux d'une partie de cette province ont de l'industrie, & du goût pour le travail; mais les sentimens sont fort partagés sur leur caractere & les qualités de leur cœur. L'administration ecclésiastique du Dauphiné est entre les mains de deux Archevêques, ceux de Vienne & d'Embrun, & de cinq Evêques, dont trois suffragans de Vienne, Grenoble, Valence, & Die; un d'Aix, qui est celui de Gap, & un d'Arles, celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Je parlerai de chacun de ces dioceses en particulier, en décrivant les

différens cantons de la province dans lesquels se trouvent situées les villes épiscopales qui en sont les principales.

L'administration économique & politique du pays étoit, au seizieme siecle, confiée à des Etats qui s'assembloient sous la présidence du Gouverneur de la province, en son absence, du Lieutenant-Général, & après ceux-ci, du premier Président. Je n'ai point trouvé clairement détaillé dans nos Cosmographes quelle étoit la composition de ces Etats, quand ils s'assembloient, ni combien de temps ils duroient. Ce que je sais, c'est que depuis que le Dauphiné est sous l'autorité de nos Rois, on voit que les Gouverneurs y ont joui d'un pouvoir très-étendu, & que quelquefois les Arrêts du Parlement & les Lettres de petite Chancellerie y étoient expédiés en leur nom. Au dix-septieme siecle, ces belles prérogatives leur ont été ôtées, & ce gouvernement a été mis sur le pied de ceux des autres provinces du royaume, avec cette différence cependant, que le Gouverneur, & en son absence le Lieutenant-Général siégent au Parlement, même avant le premier Président : celui-ci commande en leur absence. Depuis 1628, les Etats du Dauphiné ne s'assemblent plus,

& la Noblesse ne fait plus corps; mais on connoît toujours les familles qui en faisoient partie avant la suppression des Etats, & je les indiquerai dans le cours ou à la fin de cet article, sur-tout lorsque les grandes Terres qu'elles ont possédées ou qu'elles possedent encore, me mettront dans le cas d'en parler. Selon toute apparence, les Etats délibéroient (ainsi que presque tous les autres du royaume) sur l'admission & la répartition des impositions faites sur la province. L'an 1635, on a pris pour cet objet des mesures & des arrangemens d'après lesquels on a cru que le travail des Etats devenoit inutile. On a fait ce que l'on appelle un *cadastre*, c'est-à-dire, une estimation générale de tous les biens-fonds, d'après laquelle chaque possession, que l'on appelle *feu*, est imposée proportionnellement à son étendue & à sa valeur. Ainsi la taille est réelle en Dauphiné, & se paye par les biens nobles comme par les roturiers. Les vingtiemes & les autres impositions ont toujours pour base celles de la taille. Depuis la suppression des Etats, l'exécution du cadastre & les différentes parties d'administration relatives aux Finances sont entre les mains de différentes

Compagnies

Compagnies qui ont les mêmes titres & fonctions que celles du même genre répandues dans le royaume. Ainsi il y a en Dauphiné six Elections, un Bureau des Finances, & une Chambre des Comptes, séparée du Parlement depuis 1628, & qui réside comme lui à Grenoble. Quant au fait de la Justice, le Dauphiné est en général pays de Droit écrit; mais il y a quelques usages locaux qui lui sont particuliers. On prétend que la ville de Grenoble en avoit autrefois de remarquables, dont les plus singuliers ont été changés. Je n'en citerai qu'un dont on se souvient encore, c'est que le crime d'adultere n'y étoit puni que par une amende de seize sous. Les Tribunaux ordinaires, civils & criminels, sont les Bailliages & les Sénéchaussées, Justices Royales, & les Justices Seigneuriales des Evêques & des anciens Comtes & Barons de la province. On appelle des uns & des autres au Parlement séant à Grenoble, qui doit son origine au Conseil Delphinal, érigé en 1337 par Humbert II, dernier Dauphin de la Race des Seigneurs de la Tour-du-Pin. Ce Conseil n'étoit alors composé que de sept Conseillers, sans aucuns Présidens. Ce qu'il y a de très-remarquable,

c'eſt que de ces ſept-Conſeillers, quatre devoient profeſſer le Droit canonique & civil dans l'Univerſité de Grenoble, établie par le même Dauphin. Bientôt après, un de ces Conſeillers fut érigé en Préſident. Pendant le cours du ſiecle ſuivant, le Roi Louis XI, n'étant encore que Dauphin, changea cette forme. En 1452, il tranſporta l'Univerſité à Valence, où elle eſt encore, & en 1453, il érigea le Conſeil Delphinal en Parlement; il y établit pluſieurs Préſidens, & un Procureur-Général & Fiſcal. Le Roi Charles VII ne s'étant point oppoſé à cet établiſſement, & Louis XI l'ayant confirmé après ſon avénement au Trône, le Parlement de Dauphiné date ſon érection de 1453. Il n'étoit alors compoſé que d'une ſeule Chambre; on en créa une ſeconde en 1538, une troiſieme en 1577; la quatrieme n'eſt que du dix-ſeptieme ſiecle. Il eſt aujourd'hui diviſé en quatre Chambres, & compoſé d'un premier Préſident, de neuf Préſidens à Mortier, de cinquante-cinq Conſeillers, d'un Procureur-Général, & de trois Avocats-Généraux. Son reſſort eſt auſſi étendu que la province.

Le Dauphiné étoit, dès le commencement du ſeizieme ſiecle, tout entier ſous la ſouveraineté du Roi. Mais voyons,

d'après nos anciens Auteurs, comment il y avoit été réduit. Les Peuples Barbares qui habitoient ce pays avant que les Romains en eussent fait la conquête, étoient Gaulois-Celtiques, séparés en plusieurs nations, dont la principale étoit celle des Allobroges; & les autres, les Gessates, les Voconces, les Cathuriges, & les Cavares. Une partie de ces Peuples suivit le fameux Général Brennus dans son expédition en Italie. Peu s'en fallut que les Gaulois ne s'emparassent alors de Rome; quelques-uns d'eux, en revenant, s'établirent dans la Gaule, que les Romains nommerent *Cisalpine*, mais la plupart revinrent chez eux. Les Allobroges favoriserent tantôt les Carthaginois dans les guerres Puniques contre les Romains, tantôt les Romains mêmes contre les Gaulois Cisalpins; ils se faisoient acheter, & se mettoient à la solde des uns & des autres. Vers l'an 530 de la fondation de Rome, les Romains, aidés des Marseillois, vainquirent les Saliens, & commencerent à s'établir dans ce que l'on appelle aujourd'hui la Provence. Alors les Allobroges, craignant cette nouvelle domination, se déclarerent ouvertement contre les Romains, & se joignirent, pour les combattre,

à Bituit Roi des Auvergnats; mais ils furent vaincus par Fabius Maximus, & Bituit fut mené en triomphe à Rome. Les Cimbres & les Teutons étant accourus en foule du fond du Nord & de la Germanie, pour pénétrer en Italie, les Allobroges se joignirent à eux; mais ils partagerent la honte de leur défaite. On voit encore dans la Provence & dans le Dauphiné une multitude de monumens des victoires de Marius, & ensuite des autres Généraux Romains sur ces Barbares. J'ai parlé de plusieurs en décrivant la Provence; les Romains vainqueurs réduisirent tout le pays des Allobroges & de leurs alliés en Provinces Romaines. Le Bas-Dauphiné appartint à la Viennoise, ainsi nommée parce que Vienne en étoit la capitale & la résidence du Préfet des Gaules; cette ville parvint à un degré de puissance & de grandeur dont elle conserve encore quelques traces. Le Haut-Dauphiné dépendoit de la province des Alpes Cottienes & Maritimes. On y établit des garnisons de Légionnaires, & il se forma des Colonies, non seulement à Vienne, mais encore à Grenoble, à Valence, à Die, & dans deux ou trois autres villes de l'Embrunois & du Tricastin; ce ne sont plus

que des villages ; je les nommerai dans le cours de cet article. Lors de la décadence de l'Empire, les Bourguignons furent les premiers Barbares étrangers qui s'établirent dans les possessions Romaines de ce côté-là. Ce fut d'abord d'assez bonne amitié ; ils tâcherent même de les défendre contre Attila : ils furent battus, mais les Huns passerent comme un torrent. Les guerres que les Romains se faisoient entre eux (les légions faisant & défaisant leurs Empereurs), furent cause que les Romains & les Bourguignons ne vécurent pas toujours en paix ; cependant ils résisterent encore de concert aux Goths ; mais enfin ces deux nations Barbares s'arrangerent de maniere que les Rois des Bourguignons posséderent le côté du Rhône où se trouve Vienne, & les Visigots l'autre partie où est Narbonne. Clovis étoit en paix avec les Bourguignons, lorsqu'il attaqua les Visigots & défit leur Roi Alaric. Il y eut ensuite des alternatives de guerre & de paix entre les Nations Françoise & Bourguignonne ; mais enfin celle-ci se confondit avec la premiere : l'ancienne Viennoise entra dans le partage des Etats de Clovis, fait entre ses enfans, & dépendit le plus souvent du

royaume d'Austrasie. Les Sarasins ravagerent ce pays, & même l'occuperent quelque temps, jusqu'à ce que Charles Martel les défit, & Charlemagne acheva de les en chasser.

L'on sait que ce fut sous les descendans de ce grand Empereur que se forma ce royaume de Bourgogne dont j'ai déjà tant parlé, & qui finit, à vrai dire, en la personne de Rodolphe le Fainéant, au commencement du onzieme siecle, quoique le titre en durât encore quelque temps. Dès le dixieme siecle, on vit naître différentes petites Souverainetés, qui, ayant été réunies, ont enfin composé le Dauphiné tel qu'il existe aujourd'hui : ainsi on commença à parler des Comtes de Vienne, de ceux de Valentinois, du Diois, & des Marquis de Saluces.

Au onzieme siecle commencerent les Comtes d'Albon & du Graisivaudan, qui, par la suite, prirent le nom de Dauphins, & qui à la fin ayant cédé tous leurs droits aux Rois de France, se sont donné des héritiers puissans, lesquels ont achevé de réunir tout le Dauphiné à leur autorité, & de le réduire en province de France. Les Empereurs, depuis Conrad le Salique jusqu'à l'extinction de la Maison de Souabe, se trouvant aux

droits des Rois d'Arles, regarderent d'abord tous les petits Souverains du Dauphiné actuel comme leurs vassaux ; mais bientôt ils éprouverent qu'ils en étoient trop éloignés ; d'ailleurs leur autorité leur étoit disputée par les Papes : les Evêques, profitant de ces troubles, usurperent la Seigneurie de leurs villes épiscopales, & furent favorisés tantôt par les Papes, tantôt par les Empereurs, qui accorderent à presque tous les Evêques le beau titre de Prince, que ces Prélats firent plus ou moins valoir. Les Archevêques de Vienne en profiterent pour s'emparer de tous les droits des Comtes de Vienne & de Viennois ; les autres Prélats furent moins puissans ; mais leurs prétentions ne finirent que lorsque les Rois de France, faisant valoir les donations d'Humbert II, dernier Dauphin, & celles des derniers Comtes de Valentinois & de Diois, forcerent tous les Evêques de se contenter des Seigneuries utiles, & des prérogatives & honneurs qu'on voulut bien leur laisser. En entrant dans le détail des dioceses & des différens cantons du Dauphiné, j'éclaircirai d'autres points de l'Histoire de cette province.

J'ai déjà dit que la ville de Vienne avoit

été autrefois la capitale d'une grande Province Romaine, la résidence d'un Préfet du Prétoire des Gaules, la garnison habituelle de plusieurs Légions, & qu'elle fut ornée des plus beaux édifices publics & particuliers. Dès les premiers siecles du Christianisme, elle avoit eu ses Evêques, qui, relativement à l'importance de la ville dans laquelle ils résidoient, avoient été reconnus pour Métropolitains & même pour Primats d'une bonne partie de la Gaule. Les Rois de France des deux premieres Races, & les Empereurs Carlovingiens y ont souvent séjourné; enfin, les premiers Rois de Bourgogne & d'Arles y ont fait pendant quelque temps leur résidence. Il paroît qu'au dixieme siecle ils y établirent des Comtes, dont la premiere Race finit au milieu du onzieme. On croit que ces Comtes descendoient de Louis l'Aveugle, fils de Boson, par son fils Charles Constantin. En 1060, Stéphanie, fille de Gérard I, épousa Guillaume I, Comte de Bourgogne, qui fit passer le Comté de Vienne à son second fils Etienne; celui-ci en vendit une partie à son frere Gui, qui en étoit Archevêque (1); Etienne laissa le

(1) Cette Archevêque Gui fut élu Pape sous le nom de *Calixte II*, à Clugni, en 1119, & mourut en 1124.

reste à son fils. Ce dernier ayant refusé l'hommage à l'Empereur Conrad, qui se prétendoit Roi d'Arles & de Bourgogne, fut dépouillé par ce Monarque du reste de son Comté, dont l'Archevêque fut mis en possession. Cependant la postérité de ces Comtes de la Maison de ceux de Bourgogne, subsista encore pendant plus d'un siecle, avec des prétentions sur Vienne & le Viennois, qu'elle faisoit quelquefois valoir. Enfin, vers 1260, Béatrix, femme de Hugues de Pagny, derniere héritiere de ces Comtes, vendit toutes ses prétentions à l'Archevêque Jean de Burnins, & depuis ce temps ses successeurs se qualifient Comtes de Vienne. Les Prélats resterent même en pleine possession de toute la Seigneurie, du moins de celle de la ville; mais quant aux Terres du Comté, qui étoit très-étendu sous les premiers Comtes, il paroît qu'ils les avoient déjà perdues, & que les Comtes d'Albon, du Graisivaudan & de Grenoble, s'en étoient successivement emparés. *Guigue VII*, l'un de ces Comtes, prenoit déjà, en 1237, le titre de Dauphin de Viennois, & étoit maître du plat-pays entre Vienne & le Rhône, qui est pourtant de l'ancien ressort du Bailliage de Vienne. Ces Dauphins

enleverent insensiblement aux Archevêques l'hommage des Seigneurs qui occupoient ces Terres, quoiqu'eux-mêmes leur rendissent hommage comme Comtes d'Albon & comme Dauphins du Viennois. Par la suite, ils prétendirent à l'indépendance, & même s'attribuerent une autorité dans Vienne même. Ces prétentions sont devenues bien plus fortes, lorsque les Dauphins se sont donné pour héritiers les Rois de France; car ces Monarques sont venus à bout de réduire les Métropolitains de Vienne presque aux seuls honneurs ecclésiastiques, & au simple domaine utile d'une partie de la ville, encore est-il très-diminué. En 1448, Louis XI, n'étant que Dauphin, obtint de l'Archevêque Jean de Poitiers, qu'il partageroit la Seigneurie de Vienne avec lui, se fit prêter serment par les Consuls & habitans, & y établit un Juge en son nom. Le même Roi étant sur le Trône, l'Archevêque lui-même le reconnut pour son Souverain, en se réservant des titres & des franchises auxquelles les Monarques n'ont eu des égards qu'autant qu'ils l'ont jugé à propos. Il reste encore à l'Archevêque quelques débris de son ancienne autorité dans la ville, & il se pratique

quelques cérémonies qui paroissent aujourd'hui plus singulieres qu'elles ne peuvent être importantes pour la conservation de ses droits.

On voit par ce que je viens de dire, que l'Histoire civile de Vienne tient beaucoup à son Histoire ecclésiastique. Il n'y a peut-être aucun Archevêque dans l'ancienne Gaule, qui ait été plus illustre que celui-ci. Comme les grandes Maisons ont des chimeres, les grands siéges épiscopaux en ont aussi. Il faut dire quelque chose de celle de Vienne, avant que de parvenir aux événemens généralement reconnus & avoués.

On lit dans toutes les vieilles Chroniques, copiées par les Auteurs du seizieme siecle, que Ponce Pilate, qui avoit été Préteur en Judée, & qui avoit condamné Jésus-Christ, ou souffert qu'on le condamnât, fut, sous le regne de Tibere, exilé à Vienne, & qu'il y mourut dans les horreurs de la rage & du désespoir. On montre encore les ruines d'une maison qu'on prétend qu'il habitoit, & de la tour dans laquelle il mourut enfermé ; on dit que les habitans de Vienne jeterent son corps dans le Rhône. Il est certain qu'au cinquieme siecle, la

ville étant affligée de peste & même ravagée par quelques tremblemens de terre, Saint Mamert, qui en étoit alors Archevêque, déclara qu'il avoit appris en songe, ou par révélation, que tous ces maux n'étoient occasionnés que par la présence du corps de Pilate, qui étoit enterré dans le Rhône, au pied de la tour ronde, que l'on appelle encore Mauconseil. Sur sa parole on s'y transporta, & l'on retira du milieu du sable qui fait le fond du fleuve, un cadavre infect que l'on ne douta pas qui ne fût celui du Juge inique de Jésus-Christ. On le porta à deux lieues de Vienne dans un marais, où on le jeta. Le peuple croit encore entendre sortir des eaux de ce marais bourbeux, les gémissemens de Pilate, & les cris des diables qui le tourmentent. C'est-là, dit-on, que se forment les orages & les tempêtes des environs de Vienne. Ils y sont fréquens, & le tonnerre a souvent tombé sur la tour de Mauconseil. Quoi qu'il en soit, la peste & les tremblemens de terre cesserent au moyen de la découverte faite par Saint Mamert. Ce Saint n'est regardé que comme le dix-septieme Evêque de Vienne, &, si l'on en croit encore

les anciennes traditions, il faut regarder Saint Paul même comme le premier. Cet Apôtre des Gentils, allant de Rome en Eſpagne, traverſa les Gaules, & paſſa par Arles & Vienne. Il établit dans la premiere de ces villes Saint Trophime, & à Vienne Saint Creſcent, & il y conſacra une chapelle à l'honneur des ſaints Martyrs Macchabées. Saint Creſcent ne reſta pas long-temps à Vienne, & s'en fut chez les Galates; Saint Zacharie, envoyé par Saint Pierre, prit ſa place; il étoit chargé d'une précieuſe relique que l'on conſerve encore à Vienne; on la nomme la *Sainte Touaille*; c'eſt la nappe ſur laquelle Jéſus-Chriſt inſtitua l'Euchariſtie; pluſieurs autres égliſes prétendent auſſi l'avoir. Saint Zacharie fut martyriſé, & eut pour ſucceſſeur S. Martin, qui avoit vu la Paſſion de Notre-Seigneur, quoiqu'il y eût cent ans que cet événement ſe fût paſſé lorſqu'il monta ſur le ſiége de Vienne. Tous les Evêques du ſecond & du troiſieme ſiecle furent Saints. Saint Lupicin, l'un d'eux, jeta, vers l'an 260, les fondemens de l'égliſe S. Pierre, qui ſubſiſte encore. Il fut martyriſé, auſſi bien que ſon ſucceſſeur. Mais au quatrieme ſiecle, les perſécutions ceſ-

ſerent, & Saint Paſcaſe eut la ſatisfaction de voir Conſtantin, le premier Empereur Chrétien. On peut regarder comme les derniers Martyrs, ceux de la Légion Thébaine qui furent maſſacrés par ordre de l'Empereur Maximien. On ſait que Saint Maurice en étoit le Chef. Son corps fut tranſporté à Vienne ſous le Pontificat de Paſcaſe. Il y a toujours depuis été révéré, & l'égliſe cathédrale lui eſt dédiée. On le repréſente comme un Chevalier armé de toutes pieces, portant un étendart ou un aigle. Ce fut dans le même temps que Clovis régnoit ſur les François, que Saint Mamert fut Evêque, ou plutôt Archevêque de Vienne, car ce titre avoit déjà été aſſuré aux Prélats de cette ville, plus de cent ans auparavant, malgré les oppoſitions de l'Archevêque d'Arles. Saint Mamert le fit encore confirmer à ſon égliſe par un Bref ou Epître du Pape Saint Léon, daté du ſeptieme Conſulat de l'Empereur Valentinien, c'eſt-à-dire, de l'an 450. Par la même Epître, la ſupériorité eſt accordée à l'égliſe de Vienne ſur quatre évêchés, ſes ſuffragans, ſavoir, Valence, Grenoble, Tarentaiſe & Geneve. Saint Mamert non ſeulement aſſura ainſi la dignité de ſon

église, mais il rendit à la ville des services bien importans. J'ai déjà dit qu'il fit cesser la peste & les tremblemens de terre en découvrant le corps de Pilate. Il arrêta aussi un incendie qui étoit près de consumer toute la ville de Vienne. Voici comment ce miracle s'opéra : Saint Mamert disoit la Grand'Messe, dans sa cathédrale un jour de Pâques ; tout à coup le bruit se répandit dans l'église, que le feu venoit de prendre avec violence ; tout le peuple sortit en foule pour l'éteindre ; Saint Mamert resta seul à l'autel, & pria Dieu que la ville fût sauvée ; effectivement, quelques heures après, le feu fut arrêté, & le peuple rassuré revint entendre la fin de la Messe. C'est à ce saint Prélat que l'on est redevable des Rogations ; il en donna l'exemple à tout le reste du Monde Catholique qui l'a suivi, les Papes ayant adopté ce pieux usage. Depuis long-temps les Viennois honoroient un Martyr de leur pays, nommé *Saint-Féréol.* Il avoit été enterré sur le bord du Rhône, & on avoit élevé une petite chapelle sur son tombeau ; elle tomboit en ruine. Saint Mamert en fit reconstruire une autre plus belle au centre de la ville, & il fut question d'y

transporter le corps de Saint Féréol. D'abord on eut de la peine à reconnoître son cercueil entre plusieurs autres; mais ayant été tous ouverts, le corps du Saint fut distingué, tant parce qu'il étoit sans corruption, que parce qu'il tenoit entre ses bras la tête de Saint Julien, qui avoit été le compagnon de son glorieux supplice sous l'Empereur Domitien, & dont le corps est à Brioude. Saint Mamert étant mort, fut enterré dans sa cathédrale avec tous les honneurs que l'on rend aux Saints, car il fut dès-lors canonisé par la voix publique. Cent ans après, Gontrand, Roi d'Orléans & de Bourgogne, de la Race des Mérovingiens, ordonna que les reliques de ce saint Archevêque seroient transportées à Orléans, patrie de Saint Mamert. Cette translation s'exécuta au grand regret des Viennois, & à l'avantage des Orléanois, car il y fit beaucoup de miracles, & y a été très-révéré jusqu'en 1583, que les Huguenots pillerent sa châsse & disperserent ou brûlerent ses reliques. A la fin du septieme siecle, le Pape Jean V, en envoyant le pallium à l'Archevêque Saint Edoald, y joignit quelques cheveux de Saint Paul, avec un bref, par lequel il reconnoît que cet Apôtre

Apôtre des Gentils doit être regardé comme le premier Evêque de Vienne. Depuis cette lettre, la confiance que l'on a à l'infaillibilité des Papes, n'a plus laissé lieu de douter de la vérité de ces reliques, ni de celle du voyage de Saint Paul dans les Gaules. Saint Adon étoit Archevêque de Vienne sous l'empire de Charles le Chauve. Il fut d'abord Moine de Ferrieres, ensuite de Prum. Il étudia & voyagea beaucoup, sur-tout à Rome & à Jérusalem, acquit de vastes connoissances, & se fit la réputation du plus savant homme de son temps. Il mourut l'an 874, après avoir occupé ce siége pendant quinze ans. Il nous reste de lui une Chronique des Rois de France & des Evêques & Archevêques de Vienne, jusqu'aux derniers événemens dont il avoit été lui-même témoin. Ce qu'il dit de ces derniers temps est sans doute fort exact; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait adopté bien des fables sur les temps plus reculés. Il a aussi publié un Martyrologe, dans lequel on peut soupçonner qu'il a suivi aveuglément les vieilles légendes, & même les traditions populaires souvent mal fondées. Saint Thibaud ou Theobald est le dernier Archevêque de Vienne qui

ſoit reconnu pour Saint. Il eſt le cinquante-huitieme depuis Saint Paul & Saint Creſcent, & plus de quarante de ſes prédéceſſeurs avoient été mis, comme lui, au catalogue des Saints. Il eut pour ſucceſſeur Burcard, que les Hiſtoriens du temps nous repréſentent comme profondément verſé dans la politique : auſſi eut-il tout crédit ſous Rodolphe le Fainéant. Ce Roi déclara l'Archevêque Comte & Seigneur de Vienne, le mit en poſſeſſion des châteaux qui tenoient la ville en reſpect, & le fit ſon grand Chancelier, c'eſt à dire, ſon premier Miniſtre dans le royaume de Bourgogne. Rodolphe mourut à Vienne en 1032, & y eſt enterré auſſi bien que ſa femme Ermengarde ; mais Burcard étoit mort dès 1026. C'eſt lui qui a fondé la grandeur temporelle des Archevêques de Vienne ; & ſi ſon prédéceſſeur fut le dernier Saint, il fut le premier Comte.

En 1088, Vienne eut encore un Archevêque très-illuſtre, qui ne pouvoit manquer d'augmenter la gloire & les priviléges de ſon ſiége ; ce fut Guy, cinquieme fils de Guillaume II, Comte de Bourgogne. Pendant le cours de ſon épiſcopat, le corps de Saint Antoine, qui

avoit été transporté de la Thébaïde à Alexandrie en 552, fut apporté d'Alexandrie en France par un Seigneur Dauphinois, nommé *Josselin*, fils de Guillaume Chapeau Cornu, Seigneur de la Motte-Saint-Didier en Viennois, & conduit jusqu'à la Motte, où il opéra de grands miracles, sur-tout pour la guérison d'une maladie cruelle & inflammatoire, que l'on appela le *Feu Saint Antoine*. On bâtit à la Motte une belle église, & l'on y fonda un hôpital & un couvent. Plusieurs Chevaliers & grands Seigneurs Dauphinois s'y consacrerent à Dieu & au service des pauvres malades du Feu Saint Antoine. Ils donnerent tout leur bien pour enrichir cet établissement; la nouvelle église fut bénite par l'Archevêque Guy, & l'Ordre des Hospitaliers, devenus par la suite Chanoines réguliers, fut confirmé par ce même Prélat quand il fut devenu Pape. Telle est l'origine de l'Ordre de Saint Antoine de Viennois, qui n'a été supprimé que de nos jours. Guy assista à ce fameux Concile de Clermont, dans lequel fut prêchée la premiere croisade. A la mort du Pape Gelase II, arrivée dans l'abbaye de Cluny en 1119, ce Prélat fut élevé au pontificat dans le conclave

qui se tint dans cette abbaye. Il voulut être couronné dans sa cathédrale de Vienne. Cette élection fut un vrai coup de bonheur pour toute la Chrétienté, car Calixte fit cesser les divisions qui duroient depuis si long-temps entre les Souverains Pontifes & les Empereurs. Se trouvant être proche parent de l'Empereur Henri V, il n'eut point de peine à l'amener à une conciliation. L'Empereur renonça à la prétention de donner l'investiture aux Evêques par la crosse & l'anneau. Il se contenta de recevoir d'eux l'hommage simple de leurs fiefs temporels. Il se tint un Concile à Reims, dans lequel un Antipape, élevé par les Empereurs, fut abandonné & chassé. Calixte II mourut tranquille & glorieux après cinq ans de pontificat, ayant assuré aux Archevêques de Vienne la prééminence sur sept métropoles, dont quelques-unes avoient même des prétentions à être primatiales, d'où vient que les Archevêques de Vienne prennent encore aujourd'hui le titre de Primats des Primats. D'ailleurs, le Pape confirma tous les droits féodaux & temporels dont les Archevêques étoient déjà en possession; & cette confirmation de sa part a paru

d'autant plus importante, qu'il étoit de la Maison des Comtes de Bourgogne, dont étoient aussi les derniers Comtes de Vienne séculiers. Pendant tout le cours du treizieme siecle, les Archevêques de Vienne continuerent d'être riches, puissans & considérés; ils reçurent plusieurs fois l'hommage des Dauphins de Viennois, qui commençoient à s'élever alors, & eux-mêmes ne reconnoissoient pour Seigneurs que les Empereurs, qui même avoient pour eux des ménagemens, tels que l'on doit les avoir pour de grands & puissans Feudataires. Au commencement du quatorzieme siecle, en 1311, on tint dans Vienne un Concile général. Ce fut Clément V, premier des Papes qui siégerent à Avignon, qui l'assembla. Le Roi de France, Philippe le Bel, & ceux d'Angleterre & d'Aragon y assisterent. La Fête du Saint Sacrement, que l'on nomme communément la *Fète-Dieu*, y fut instituée. L'Ordre des Templiers y fut aboli, & la plus grande partie de leurs biens donnée aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, qui venoient de conquérir Rhodes. Enfin, on fit dans ce Concile un grand nombre de constitutions, que l'on appela du nom du Pape qui y présidoit, *Clémentines*,

On montre encore, ou du moins on montroit au seizieme siecle, auprès de la cathédrale & dans le palais archiépiscopal de Vienne, les salles dans lesquelles s'assembloient le Concile & les Congrégations qui rédigerent ces constitutions. Dans le courant de ce siecle, on voit un grand nombre d'hommages faits aux Archevêques de Vienne par les Seigneurs de la Maison de Clermont, la plus illustre du pays, & bienfaitrice de cette église. L'an 1338, Humbert, Dauphin de Viennois, fut reçu Chanoine honoraire de la métropole; on lui donna le surplis & l'aumuce, qu'il porta pardessus ses armes, & prit ainsi séance au chœur, mais avec protestation de la part de l'Archevêque & du chapitre, que cela ne préjudicieroit point à l'hommage qu'il leur devoit comme Comte d'Albon. Peu d'années après, le même Humbert Dauphin, se voyant sans enfans, fit don de ses Etats au Roi Philippe de Valois, au Duc de Normandie son fils, qui fut depuis le Roi Jean, & à leurs successeurs; il passa au fils de ce dernier, & est devenu l'apanage des fils aînés de nos Rois. Mais l'Archevêque & le chapitre de Vienne soutiennent que, comme cette

donation a été faite à la charge de l'hommage dû, nos Rois sont toujours tenus à cette subjection ; & quand ces Monarques sont reçus Chanoines, le chapitre fait les mêmes protestations qui furent faites lors de la réception du dernier Dauphin. Cependant par la suite, non seulement nos Rois se sont refusés à l'hommage (1), mais leurs Officiers ont attaqué l'indépendance des Archevêques de Vienne. Ceux-ci ont cessé de frapper de la monnoie au quinzieme siecle; ils ont consenti (en 1448), sous l'épiscopat de Jean de Poitiers, à partager la Seigneurie avec le Roi ; & au seizieme, ils ont été assujettis aux regles établies par le Concordat, & à tous les usages du Clergé de France. Depuis 1482 jusqu'en 1507, Vienne eut pour Archevêque Angelo Catto, né dans le royaume de Naples, homme savant, peut-être plus qu'il n'est permis de l'être, car il se piquoit d'être très-habile dans l'Astrologie judiciaire. Effectivement il prédit les plus grands événemens de son temps,

(1) On offre cependant encore de la part du Roi un gros cierge de cire jaune à la cathédrale de Vienne ; mais le Procureur du Roi, en le présentant, déclare que ce n'est que par dévotion, & celui de l'Arhevêque répond qu'il le reçoit comme hommage.

entre autres, la mort du Duc de Bourgogne.

Le quatre-vingt-dix-huitieme Archevêque, qui vécut depuis 1535 jusqu'en 1560, fut Charles de Marillac, fils d'un simple Avocat, & d'abord Avocat lui-même, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, & chargé de plusieurs ambassades par le Roi François I. Il fut d'abord Evêque de Vannes, puis Archevêque de Vienne; lui & ses freres firent tous fortune, & ont fondé une Maison qui a brillé beaucoup en très-peu de temps dans l'église, la magistrature & l'épée. On sait quelle fut, sous le ministere du Cardinal de Richelieu, la fin tragique du Maréchal de Marillac & de son frere le Garde des Sceaux.

Depuis 1575 jusqu'en 1693, il y a eu successivement cinq Archevêques de Vienne, du nom & de la Maison de Villars; les derniers étoient de la branche dont est sorti le fameux Maréchal de Villars. Sous l'épiscopat de leur prédécesseur, Jean de la Brosse, Vienne eut beaucoup à souffrir de la part des Huguenots, les églises ayant été cruellement pillées en 1562 & en 1567 par le fameux & cruel Baron des Adrets.

En jetant un coup-d'œil sur les édifices sacrés & profanes que contient la ville de Vienne, j'aurai encore occasion de rapporter quelques circonstances de son Histoire. On prétend que Vienne a une lieue & demie de circuit; elle ne contient à présent qu'environ cinq mille habitans. Elle a cinq portes, dont l'une s'appelle de *Mauconseil*, du nom de la tour qui en est voisine, où j'ai dit qu'on croit qu'avoit été renfermé Pilate; l'autre s'appelle la *porte de Pipet*, du nom d'un château qui, du temps des Romains, s'appeloit *Pompeiacum*, en l'honneur du Grand Pompée, d'où l'on a fait *Pompet* & puis *Pipet*. Il y avoit dans Vienne deux autres châteaux, dont l'un s'appeloit autrefois *Quiriacum*, l'autre *Crappum*. Ce dernier s'appelle aujourd'hui *le Mont Saint Just*, & l'autre *le Mcnt Sainte Blandine*, sur lequel il y avoit un monastere qui a été détruit par les Huguenots. Suivant la regle de ce monastere on ne devoit y recevoir pour Religieuses que des veuves, parce que Sainte Blandine étoit elle-même veuve. Elle avoit eu des enfans, & est regardée, à Vienne & ailleurs, comme la Patrone des Nourrices. Une autre porte de Vienne

s'appelle la *porte d'Avignon* ; & enfin celle qui eſt près du Rhône, s'appelle la *porte du Pont* ; effectivement il y en avoit un très-beau à Vienne, dont on voit encore quelques piles qui embarraſſent la navigation, & qui font écueils au milieu du Rhône. On prétend que ce pont étoit le plus ancien de tous ceux qui ont été établis dans les Gaules, & qu'il fut fondé par Tiberius Graccus, cent ſoixante-quinze ans avant Jéſus-Chriſt. On n'eſt pas ſûr s'il fut d'abord de pierre ou de bois, mais il étoit certainement de pierre ſous les Empereurs Romains. Il dura, diſent les Chroniques de Vienne, pendant 1582 ans, & tomba pour la premiere fois l'an 1407. On s'occupa auſſi-tôt du ſoin de le relever, mais on paſſa tout un ſiecle à réflechir ſur les moyens. Enfin l'an 1507 on y travailla ſérieuſement, au moyen d'une taxe ou aumône forcée que l'Archevêque impoſa ſur tous les habitans de ſon dioceſe, en leur permettant de faire gras les deux premiers jours de Carême. La récolte fut conſidérable ; cependant les arches qui manquoient ne furent réparées qu'en bois. Deux autres chutes arrivées, l'une en 1535, & l'autre en 1574, exigerent de nouvelles répara-

tions. On en fit encore en 1604; mais en 1617 la violence du Rhône l'a mis décidément hors d'état d'être réparé en aucune maniere.

Les rues de Vienne sont étroites & mal pavées; mais les voyageurs sont dédommagés de la peine qu'ils prennent à les parcourir, par les monumens curieux & précieux qu'ils rencontrent, pour ainsi dire, à chaque pas. La cathédrale est dédiée à Saint Maurice; c'est un très-bel édifice gothique; le portail est chargé d'une multitude d'ornemens dans ce goût, de niches & de statues de grandeur naturelle. Des deux côtés s'élevent de hautes tours carrées de belle apparence. Devant la porte principale est un parvis auquel on n'arrive qu'après avoir monté vingt-huit marches. L'intérieur de l'église a cent quatre pas de longueur sur trente-neuf de largeur. La voûte est soutenue par quarante-huit colonnes, dont vingt-quatre sont engagées dans le mur; les vingt-quatre autres sont isolées & séparent la nef des bas côtés.

La voûte est très-élevée, d'un trait fort hardi, qui mérite l'admiration des connoisseurs; elle est peinte en bleu, chargée

d'étoiles d'or. La construction de ce bel édifice s'est prolongée pendant plusieurs siecles, avant que de parvenir à sa perfection, car elle fut commencée au huitieme, continuée au dixieme par Saint Thibaud ou Théobald; & enfin, n'a été totalement achevée qu'en 1527, sous l'Archevêque Pierre Palmier. La premiere chose que l'on fait remarquer aux étrangers en entrant dans cette église, est le monument élevé près le grand autel, qui renferme le cœur de François Dauphin, fils aîné de François I, mort à Valence en 1536, d'une maladie vive & prompte, qui le saisit aussi-tôt après qu'il eut bu un verre d'eau, en sortant de jouer à la paume, ce qui fit croire qu'il étoit empoisonné. Il n'avoit que dix-neuf ans. Son corps a été porté à Saint Denis, son cœur seulement est à Vienne. C'est ce qu'apprennent les deux vers latins qui composent son épitaphe. De l'autre côté du grand autel, est l'épitaphe d'Isabeau d'Harcourt, femme du Comte de Roussillon, mort en 1439. C'est une insigne bienfaitrice de l'église de Vienne. On lit sur son tombeau, qu'elle lui donna, entre autres, un grand reliquaire d'or & d'argent, dans lequel

étoit renfermé un morceau de la colonne de pierre à laquelle Notre-Seigneur fut attaché lors de sa flagellation ; cette relique venoit sans doute de Rome, où le reste de cette colonne est conservé. Dans une chapelle de cette église, dédiée à Saint Clair, est le tombeau de la famille des *Maugirons*, une des plus illustres du Dauphiné. Dans celle de Sainte Apolline, on voit celui du premier de tous les Rois de Bourgogne, Boson, qui fut élu dans un château du Viennois, nommé *Mantaille*, & couronné en 879 : il mourut en 887 ; son épitaphe est en vers latins, dignes du siecle dans lequel ils ont été composés. Dans des charniers ou petits cloîtres attenant à l'église, sont les sépultures de quelques Reines de Bourgogne ; mais les épitaphes en étant effacées, on ne peut trop décider qui elles étoient. On ne reconnoît que celle d'Ermengarde, femme de Rodolphe III, dit le Fainéant ou le Lâche, dernier des Rois de Bourgogne, qui mourut en 1032. En mourant, il envoya à Conrad, dit le Salique, Roi de Germanie, qui avoit épousé sa niece, la lance vraie ou prétendue de Saint Maurice, qui servoit de

ſceptre aux Ducs de Bourgogne. Dans une petite chapelle voiſine, on reconnoît encore le tombeau de Mathilde, femme de Conrad. Le palais archiépiſcopal eſt, comme de raiſon, voiſin de la cathédrale. On prétend que ç'a été autrefois un de ceux que les Rois de Bourgogne avoient dans cette ville. On y a fait, à différentes repriſes, bien des réparations; de ſorte qu'on y reconnoît à préſent peu d'antiquités; mais on y montre encore la ſalle des Clémentines, dont j'ai parlé. L'abbaye de Saint Pierre, à préſent convertie en collégiale noble, eſt la ſeconde égliſe de Vienne, & l'on prétend même qu'elle étoit autrefois la premiere; elle eſt entourée de hautes murailles, preuve de la juriſdiction dont l'Abbé, & à ſon défaut le chapitre jouiſſent, mais ſeulement dans leurs murs. Cette égliſe eſt ſi remplie de reliques & de corps ſaints, que tous les anciens Auteurs eccléſiaſtiques n'en parlent qu'avec une vénération extraordinaire. On eſt perſuadé qu'elle contient les corps de pluſieurs Martyrs de la Légion Thébaine, & autres du temps des perſécutions; que celui de Saint Zacharie, Diſciple de Saint

Pierre, & au moins le ſecond Evêque de Vienne, y eſt renfermé. Ce fut lui qui bâtit & dédia au Prince des Apôtres la premiere chapelle qui ait exiſté dans Vienne, & qui a donné lieu à cette égliſe-ci. Les premiers fondemens en furent jetés au commencement du dixieme ſiecle par Hugues, qui n'étoit alors que Comte & premier Miniſtre du ſecond Roi de Bourgogne, Louis l'Aveugle. Il devint enſuite Tuteur de Charles Conſtantin, fils de Louis. Il s'empara de la Couronne d'Italie ſur ſon pupille; mais ayant été chaſſé par Bérenger, il ſe retira dans cette abbaye de S. Pierre, où il ſe fit Moine en 945, & y mourut. Indépendamment de tous les ſaints Evêques de Vienne qui y ſont enterrés, on y voit le tombeau du fameux Gerard de Rouſſillon, qui vivoit en 1045 (nous avons ſur ſon ſujet des Chroniques & Hiſtoires fabuleuſes & romaneſques), & celui de l'Archevêque Jean Burcard, que j'ai dit qui étoit bien plus habile politique que pieux Evêque. Cependant on prétend que les Moines de Saint Pierre, dans le temps que cette abbaye avoit le plus beſoin de réforme, voulurent faire croire qu'il s'opéroit des

miracles à ce tombeau ; mais on reconnut que ce n'étoit qu'une fourbe. C'eſt ce qui a principalement contribué à faire chaſſer ces Moines. On a établi à leur place un chapitre de Chanoines, deſquels on exige des preuves de nobleſſe de plusieurs générations, & on a donné pour raiſon de cet établiſſement, que les Chanoines de la métropolitaine de Vienne étoient autrefois aſſujettis, comme ceux de Lyon, à faire des preuves. Mais les Hiſtoriens remarquent que, ſur la fin du treizieme ſiecle, on renonça à cet uſage à Vienne, parce que l'on s'apperçut que les gens de qualité n'étoient pas toujours les mieux diſpoſés à remplir exactement les devoirs preſcrits aux Eccléſiaſtiques ; que du moins ne falloit-il pas accorder aux gens de qualité un droit excluſif, mais laiſſer ſubſiſter une concurrence entre eux & les gens d'une naiſſance ordinaire, pour engager les premiers à acquérir un mérite perſonnel, indépendant de celui de leurs ancêtres. Au reſte, les voyageurs curieux & érudits pourroient paſſer plusieurs jours à étudier les monumens de l'égliſe de Saint Pierre de Vienne ; il y en a de toute eſpece ; inſcriptions antiques qui y ont été tranſportées,

portées ; les pierres sur lesquelles elles étoient gravées, ayant servi à la construction & au pavé de l'église & des cloîtres ; épitaphes d'Archevêques, d'Abbés & de Princes qui se sont empressés à y choisir leur sépulture, dans la persuasion que rien n'est si sacré ni si respectable que cette église.

Il y a deux autres collégiales dans Vienne ; la premiere se nomme *Saint André le Bas*, qui est aussi une abbaye sécularisée ; l'église est d'une très-belle architecture, soutenue par de superbes colonnes de marbre, ou revêtues de marbre ; mais la voûte n'a point été achevée depuis le temps des Rois de Bourgogne, c'est-à-dire, depuis le onzieme siecle. Adon nous apprend que le Fondateur de ce monastere est un Duc Ansemond, plus ancien que ces Rois. Conrad le Salique, l'un de ceux-ci, qui mourut en 993, y est enterré. Près de cette église, dans une petite place, est un monument que l'on appelle la *table ronde* ; effectivement c'est une table de pierre soutenue par quatre piliers, & couverte d'un dôme ; cette table avoit le droit d'asile, c'est-à-dire, que tous ceux qui avoient le bonheur d'en approcher & d'y toucher, ne pouvoient

être arrêtés, & y mettoient même leurs effets en sûreté. Ce privilége avoit été accordé au Baron de Monleans, Feudataire des Comtes & Archevêques de Vienne. La famille de Monleans étant éteinte, leur Terre a passé à MM. de Chevrier, & ensuite à MM. de Maugiron, qui ont conservé avec raison ce monument; & l'on voit écrit sur la table, *asile de Monleans.*

La derniere collégiale de Vienne s'appelle *S. Sévere;* l'église est fort ancienne & bâtie sur les ruines d'un temple dédié aux faux Dieux, dans lequel S. Sévere fut martyrisé, l'an 430. Il y a quelques Archevêques enterrés dans cette église, & on y lit quantité de vieilles inscriptions, tant sacrées que profanes. C'est dans cette collégiale que l'on consacre les Archevêques; & on les conduit ensuite processionnellement dans leur cathédrale. Saint André le Haut est une abbaye de filles, &, par un usage constant, l'on n'y reçoit que des Demoiselles nobles. Une autre église de Vienne, fort ancienne & très-curieuse, s'appelle *Notre-Dame de la Vie*; c'est l'ancien prétoire du temps des Romains, & l'on y voit encore une grande & belle colonnade, dont les colonnes, d'ordre Co-

rinthien, laiſſoient entre elles des intervalles vides & ouverts; mais aujourd'hui ces colonnes ſont encaſtrées dans un mur qui renferme la chapelle, fondée par le fameux Archevêque Burcard. Les bonnes gens ne manquent pas de dire que là étoit le prétoire de Pilate.

Depuis, on a rendu la juſtice à Vienne ſous des arbres, & on montre encore une place appelée *des Ormes*, du nom des arbres ſous l'ombre deſquels ſe rempliſſoit cette auguſte fonction. A préſent c'eſt dans le palais des anciens Rois de Bourgogne que les Juges royaux ont leur tribunal. Ce palais paſſa aux Dauphins, & on le nomma *palais Delphinal*; ce fut Louis XI qui y établit les Juges, & fit mettre ſur la porte ces mots latins, qui renferment un grand ſens, *Juſticia eſt divina Lex, & vinculum Societatis humanæ* (la Juſtice eſt la loi de Dieu même, & le lien de la ſociété des hommes). Les priſons tiennent au palais de la Juſtice, & rempliſſent d'anciennes ſalles de ce château des Rois.

On voit encore dans Vienne une place que l'on appelle le *Cirou*; c'étoit là où étoient l'ancien cirque & l'amphithéatre des Romains; mais il faut être connoiſſeur

pour en bien distinguer les traces; ce que l'on reconnoît infiniment mieux, est une pyramide antique, à quatre ou cinq cents pas de la ville, hors de la porte d'Avignon; on la nomme l'*aiguille*; elle est placée sur une voûte carrée d'environ vingt-quatre pieds de long; l'aiguille en a autant de hauteur, & l'on n'y remarque aucune inscription; mais les Savans pensent que c'étoit un Cénotaphe élevé en l'honneur d'Auguste.

Tous nos vieux Auteurs font mention des usages particuliers qu'avoit autrefois l'église de Vienne, & qu'on a prudemment jugé à propos d'abolir au commencement du seizieme siecle. On élisoit solennellement un Abbé des Fous. Il se faisoit des cérémonies ridicules dans le chœur de la cathédrale le jour des Innocens. L'Archevêque régaloit tout son clergé le Lundi de Pâques, & ne lui épargnoit pas le *vin d'épices*; ensuite tous les assistans alloient processionnellement chanter les *graces* dans l'église; mais la plus ridicule de ces fêtes étoit celle des *Noircis*. Elle consistoit à faire courir dans la ville une quantité d'hommes presque nus, & noircis de la tête aux pieds, qui sans doute représentoient

des diables. Au milieu d'eux étoit un homme vêtu en Hermite, qui buvoit du vin, mangeoit du pain & du jambon, & jetoit des cendres sur tous ceux qu'il rencontroit ; il représentoit apparemment Saint Antoine tenté par les diables. L'Archevêque, les Abbés, & même l'Abbesse de la ville, nommoient ceux qui jouoient cette scene scandaleuse.

Dans l'étendue de l'ancien Comté & Bailliage du Viennois, il faut remarquer, 1°. l'abbaye *de Saint Chef*, à présent sécularisée, & dont la manse abbatiale est réunie à l'archevêché. Le chapitre est composé de vingt-huit Chanoines, y compris le Doyen. Vingt six doivent être nobles, & il n'y en a que deux, le Théologal & le Capiscole, qui soient dispensés de l'être ; il suffit qu'ils soient gradués. Outre les Chanoines, il y a des habitués qui composent le bas chœur ; il faut passer par cette classe avant que de devenir Chanoine ; & pour être habitué, il faut faire des preuves de noblesse tant du côté paternel que du côté maternel ; cependant ces canonicats ne sont pas considérables pour le revenu. Ce ne fut qu'en 1525 que les Moines furent convertis en Chanoines ; mais l'abbaye a été fondée, au

ſixieme ſiecle, par *Saint Theudère*, qui en fut le premier Abbé. Elle fut rebâtie, à la fin du dixieme, par l'Archevêque Saint Thibaud ou Théobald, dont j'ai parlé. La tête de ce ſaint Prélat y eſt conſervée dans un reliquaire. On croit que c'eſt ce qui a fait donner à l'abbaye le nom de *Saint Chef*.

La ville de *Romans* eſt la ſeconde du Viennois, & prouve l'étendue de cette partie du Dauphiné, car elle en eſt à douze lieues ſur le bord de l'Iſere, qui ſépare le Viennois du Valentinois. Les environs & l'intérieur en ſont également agréables ; elle a quinze cents habitans. On ne peut preſque pas douter que Romans ne doive ſon exiſtence à l'abbaye de Saint Barnard, qui y fut fondée par l'Archevêque de Vienne de ce nom en 839. L'étymologie du nom de Romans eſt très-incertaine. Les uns diſent que c'eſt le nom de celui qui donna à Saint Barnard le terrein néceſſaire pour ſa fondation ; d'autres croient que c'eſt parce que l'abbaye fut ſoumiſe immédiatement au Saint Siége. Le Pape Clément VI parut ſi bien perſuadé de cette origine, qu'il prétendit que Romans appartenoit aux Papes ; il en enleva la Seigneurie à l'Ar-

chevêque de Vienne, & la fit passer aux derniers Dauphins, de qui nos Rois en ont hérité. Par la suite l'abbaye de Romans a été sécularisée, & la manse abbatiale réunie à l'archevêché de Vienne.

Une autre abbaye très-considérable du diocese de Vienne est celle de *Saint Antoine*, située à une lieue de *Saint Marcellin*. J'ai dit à quelle occasion l'église fut construite & l'Ordre fut établi à *la Motte Saint Didier*, autrement *la Motte au Bois*, autrefois simple village, & à présent bourg assez considérable qui a pris le nom de l'abbaye. L'Ordre n'étoit d'abord (au onzieme siecle) qu'une Société d'Hospitaliers purement laïque, & l'église étoit desservie par des Religieux Bénédictins, sous la conduite d'un Prieur, dépendans de l'abbaye de Montmajour, près d'Arles. Mais à la fin du treizieme siecle, le Pape Boniface VIII supprima les Moines, & les Hospitaliers furent érigés en Chanoines réguliers & ecclésiastiques, faisant les trois vœux suivant la regle de Saint Augustin. Leur Général eut le titre d'Abbé, & il est le seul de tout son Ordre, qui, depuis cette époque, s'est fort étendu en France, en Savoie, en Piémont, & même a eu des Maisons en Italie & jus-

que dans Rome. Les *Antonins*, c'est ainsi que le peuple appeloit ceux de cet Ordre, n'ont jamais cessé d'exercer l'hospitalité, du moins y a-t-il toujours eu, dans le chef-lieu, un hôpital pour recevoir les Pélerins qui visitoient les reliques de S. Antoine, ou les malades qui venoient y chercher leur guérison. Cependant, en 1616, on trouva que cet Ordre avoit besoin de réforme, & l'Abbé Général d'alors, nommé *Brunel de Grammont*, en fit une qui fut autorisée par une Bulle du Pape Urbain VIII. Mais de nos jours cet Ordre en a subi une bien plus considérable. Tous les Chanoines réguliers ont été incorporés à la partie ecclésiastique de l'Ordre de Malte, dont on a trouvé que l'institution étoit analogue à la leur; & le *tau* d'étoffe bleue qu'ils portoient sur l'estomac, & qui faisoit la marque distinctive de leur Ordre, a été changé en croix à huit pointes de toile blanche.

A trois lieues de Vienne est un vieux château nommé *Ponas*; on croit que ce fut là que se tint, en 517, un Concile national des Gaules, connu dans notre Histoire Ecclésiastique sous le nom de *Concile d'Epaune.*

Saint Marcellin appartient au Viennois; c'est un gros bourg ou petite ville

assez près de l'Isere. Les autres lieux remarquables du Viennois sont placés tous le long du Rhône ; ce fleuve fait un grand circuit autour du Dauphiné ; il l'enveloppe absolument au septentrion & à l'orient, & le sépare du Bugey, de la Bresse, du Lyonnois, du Forez & du Vivarais. On peut remarquer dans ce circuit la petite ville de *Cremieu*, fameuse par un Edit qu'y donna le Roi François I en 1536. La *Guillotiere* est un fauxbourg de Lyon ; comme il est placé du côté du Rhône qui dépend du Dauphiné, cette province a eu des prétentions sur ce fauxbourg, & dans ce cas il auroit appartenu au Viennois ; mais il a été enfin adjugé au Lyonnois.

En repassant à travers la ville de Vienne, & suivant toujours le cours du Rhône, on trouve *Roussillon*, une des premieres & des plus anciennes Seigneuries du Dauphiné ; c'est dans son château que le Roi Charles IX, qui y passa en 1564, rendit une Ordonnance qui portoit que l'année commenceroit dorénavant au premier Janvier, au lieu qu'auparavant elle ne commençoit qu'à Pâques. Un peu plus loin est *Albon*, dont la premiere Race des

Comtes, qui ont pris ensuite le surnom de *Dauphins*, portoit le titre. *Saint Vallier* est un assez gros lieu à l'embouchure de la petite riviere de Galaure dans le Rhône. Il a donné son nom à une branche de l'illustre Maison de Poitiers. Enfin, *Tain* est une petite ville qui n'est séparée de celle de Tournon que par le Rhône.

Il y a eu souvent des guerres entre les habitans du Viennois & ceux du Lyonnois ; les Archevêques & les chapitres des deux capitales, oubliant combien peu il leur convenoit de faire combattre l'Eglise contre l'Eglise, ont quelquefois favorisé des irruptions qui se faisoient de part ou d'autre en traversant le Rhône. L'Histoire du Dauphiné fait mention d'une de ces expéditions de l'an 1297, dans laquelle un Archidiacre de Vienne ayant été fait prisonnier, on lui fit payer chérement sa rançon. En 1314, les deux églises leverent des armées, & formerent des alliances l'une contre l'autre. Les Lyonnois pillerent le village de Saint Clair, & les Viennois firent de grands dégâts dans les bonnes vignes de Condrieu. La paix fut faite par l'entremise du Dauphin. L'an 1328, la guerre re-

commença ; mais le Roi Philippe de Valois s'étant déclaré contre les Viennois, les força à demander la paix.

Rapprochons-nous des Alpes, pour jeter un coup-d'œil sur le pays qui dépend de l'évêché de *Grenoble*, & dont la principale partie s'appelle le *Graisivaudan*. Le diocese de Grenoble est composé de plus de trois cents paroisses, dont il y en a environ deux cent vingt en France, & le reste en Savoie. On connoît les Evêques de Grenoble depuis *Saint Domnin* qui vivoit l'an 380. L'Evêque prend le titre de Prince, & l'on prétend que ces Prélats ont été autrefois Souverains ; mais on ne sait trop jusqu'où s'étendoit leur souveraineté, ni même en quoi elle consistoit. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le titre de Prince a été donné à l'Evêque de Grenoble, comme à tous les autres Prélats de l'ancien royaume de Bourgogne, par Frédéric I, à la fin du douzieme siecle. La cathédrale n'a rien de remarquable, non plus que les couvens de la ville.

Le palais épiscopal, qui est beau, est postérieur au seizieme siecle. A quelque distance de la ville, on trouve le monastere de *Montfleuri*, fondé pour des Reli-

gieuses Dominicaines par le dernier Dauphin, Humbert II, en 1342. Ce Prince leur abandonna un de ses châteaux, dont elles ont fait leur habitation; dès le temps de leur institution, elles étoient toutes nobles; leur nombre fut d'abord porté jusqu'à cent, mais au seizieme siecle il fut réduit à soixante-dix. Dans ce siecle-ci, il a été fait, au sujet de ce couvent, des arrangemens qui n'appartiennent point au temps dont je présente le tableau.

Après cela, il n'y a plus dans le diocese de Grenoble qu'une seule & grande maison religieuse qui mérite que l'on en parle; c'est la *grande Chartreuse*, fondée en 1084 par Saint Bruno, aidé des secours de Saint Hugues, Evêque de Grenoble. C'est une visite très-curieuse à faire que celle de *cette espece de Thébaïde*; mais il n'y a que les hommes qui puissent se procurer cette satisfaction; aucune femme ne peut pénétrer au milieu de ces affreuses montagnes dans le vallon habité par les Chartreux. Pour y parvenir, on fait d'abord trois lieues, & on arrive au village de *Chartrouse*, dont l'Ordre tire son nom. On trouve ensuite la riviere du *Guyer-Mort*, que l'on passe sur un pont;

& on fait encore une lieue pour arriver au monastere. A l'entrée est un bâtiment que l'on appelle la *Courrie*; c'est la demeure du Procureur de la maison, qui, dans l'Ordre des Chartreux, s'appelle *Dom Courrier.* C'est lui qui pourvoit à tous les besoins de la maison. Pour cet effet, on y a établi des manufactures de toute espece, même une Imprimerie, mais on n'y emploie que des hommes. Le vrai couvent a quelques beautés, & encore plus de commodités. L'église est sombre, comme toutes celles de cet Ordre, mais plus vaste que les autres, parce qu'il y a des temps où elle doit contenir un grand nombre de Religieux. Ce sont ceux des Chapitres généraux qui se tiennent dans cette maison, parce qu'elle est le chef-lieu de tout l'Ordre, dont le Prieur est Général. Celui-ci ne sort jamais de l'enceinte de sa maison; il envoie des Visiteurs dans toutes les différentes Chartreuses, & les autres Prieurs se rendent à ses ordres. Par la même raison, le cloître est très-grand, & les cellules y sont multipliées de façon qu'il puisse y habiter un certain nombre de Religieux étrangers. La salle du chapitre est vaste & ornée. Il y a une assez

grande bibliotheque, & des galeries dans lesquelles les Religieux peuvent se promener aux jours & aux heures où cette récréation leur est permise, quand la saison ne souffre pas qu'ils se dispersent dans les rochers & les vallons qui entourent leur monastere. Hors ces momens de promenades & de conversations, il regne toujours dans cette maison un silence imposant & respectable.

La Chartreuse a eu souvent le malheur d'être brûlée. Elle le fut par accident deux fois pendant le cours du quatorzieme siecle, & autant pendant le quinzieme. Mais ce fut au seizieme qu'elle reçut les plus grands dommages; les Huguenots la pillerent, la brûlerent, la détruisirent presque entiérement, & disperserent les Religieux. A peine commençoit-elle à se rétablir au dix-septieme siecle, qu'elle essuya un nouvel incendie; mais depuis cent cinquante ans tous ces malheurs sont oubliés & parfaitement réparés.

Il y avoit déjà au seizieme siecle, en France, soixante-seize Maisons de Chartreux. Leur nombre n'a, depuis ce temps, ni augmenté ni diminué. Il n'y a dans le royaume que trois couvens de Reli-

gieuſes *Chartreuſines* ; l'un eſt dans le diocefe de Grenoble, à quelques lieues de la grande Chartreuſe ; il s'appelle *Prémol.*

La ville de *Grenoble* eſt très-ancienne ; c'étoit une des ſept Cités des Allobroges. Elle s'eſt appelée long-temps *Cularo.* Il paroît qu'elle a conſervé ce nom juſqu'à ce qu'elle ait pris celui de l'Empereur Gratien, fils de Valentinien, prédéceſſeur de Théodoſe ; on la nomma alors *Gratianopolis*, nom qu'elle porte encore en latin, & d'où on a fait celui de *Grenoble* en François. Elle a toujours été depuis aſſez conſidérable ſous la domination des différens Peuples qui ont ſoumis le Dauphiné, Bourguignons & François. Enfin, lors de la décadence du royaume de Bourgogne & la mort de Rodolphe le Fainéant, c'eſt-à-dire, au onzieme ſiecle, les Comtes d'Albon s'étant emparés du Graiſivaudan, s'établirent à Grenoble; & la puiſſance de ces Comtes s'étant ſucceſſivement fort augmentée, cette ville, qui fut regardée comme leur capitale & leur réſidence la plus ordinaire, eſt devenue très-peuplée & très-conſidérable. Les Evêques de Grenoble voulurent partager l'autorité avec eux, & s'autoriſer du titre de Princes, qu'ils avoient

obtenu de l'Empereur Frédéric I; mais les Comtes en sont restés absolument les maîtres, sauf les dixmes ecclésiastiques qu'ils ont laissées aux Evêques. On ne sait pas bien d'où la premiere Race de ces Comtes tiroit son origine ; mais le plus ancien que l'on connoisse s'appeloit *Guigues*, & vivoit au milieu du onzieme siecle. Pendant cent ans il eut quatre successeurs du même nom, ses descendans. Guigues IV fut le premier qui prit le titre de Dauphin, à ce que l'on croit parce qu'il avoit fait bâtir une forteresse nommée le *Château-Dauphin*, dans le Briançonnois, & qu'il avoit acquis quelques droits sur le Comté de Vienne. Ce premier Dauphin n'eut qu'une fille, qui épousa en secondes noces Hugues III, Duc de Bourgogne de la Maison de France. Elle en eut un fils qui s'appeloit *André*, mais qui prit le nom de *Guigues VI*, en héritant des biens de sa mere. Son fils, Guigues VII, étoit déjà si puissant, qu'il possédoit, outre le Graisivaudan, une partie du Viennois & les Comtés de Gap & d'Embrun. Il eut pour héritiere, après la mort de son fils Jean, sa fille Anne, qui épousa Humbert, Baron de la Tour-Dupin, simple Gentilhomme de

la

la province. Le Dauphiné passa à Jean, fils d'Anne & de Humbert, à son fils Guigues VIII, & enfin à Humbert II, dernier des Dauphins. L'histoire de celui-ci est très-singuliere; mais ce n'est pas ici le lieu d'en détailler les faits. Ce dernier Dauphin mourut Dominicain à Clermont en Auvergne, en 1355; & l'on remarque que le premier Comte d'Albon Guigues étoit aussi mort Moine à Cluni 280 ans auparavant. Pour revenir à la ville de Grenoble, elle a actuellement environ vingt mille habitans. Elle a toujours été fortifiée d'une façon fort irréguliere, & telle que sa situation & ses dehors l'exigent. Au seizieme siecle elle avoit pour citadelle la tour de *Rabot*, & *la Bastille*; à présent sa vraie citadelle est l'*Arsenal*. La ville est partagée en deux parties inégales par l'Isere, qui reçoit à peu de distance le Drac; ces deux rivieres ou torrens causent assez souvent des désordres considérables dans la ville & dans les environs. Ils l'ont plusieurs fois menacée de sa ruine; l'art & l'attention des Ingénieurs doivent se porter à défendre Grenoble de ses deux grands ennemis naturels, l'Isere & le Drac, bien plutôt que des troupes étrangeres, qui ne pourroient

que difficilement pénétrer jusque là, par la quantité de défilés aisés à défendre, qui se trouvent entre Grenoble, la Savoie & le Piémont. La ville de Grenoble étoit, au seizieme siecle, bien moins belle qu'elle ne l'est aujourd'hui. Ce n'est qu'au dix-septieme que l'on a formé le quartier de Bonne (nom de famille du Connétable de Lesdiguieres), qui est le plus beau de la ville. On y voit encore l'ancien hôtel du Connétable, dont le fond est antique, mais qui a été fort orné & fort embelli. Du reste, le palais où s'assemblent le Parlement & la Chambre des Comptes dont j'ai parlé, & l'hôtel-de-ville, n'ont rien de remarquable.

Le commerce de Grenoble consiste en mégisserie; on y fait des gants de peau très-fins, qui depuis long-temps sont renommés dans toute la France, & même dans le reste de l'Europe.

Les autres lieux du Graisivaudan n'ont rien de bien remarquable, sinon quelques-unes des sept prétendues merveilles dont j'ai parlé au commencement de cet article. Dans la vallée qui conduit à Briançon, on trouve le *Bourg d'Oisans*, le plus considérable de tous ceux de ce canton; & en remontant l'Isere pour entrer en

Savoie par Montmélian, le *fort Barraux*, qui appartient à présent à la France, & est la derniere fortification de ce côté-là. Le Duc de Savoie fit construire cette forteresse en 1597; mais Lesdiguieres, depuis Connétable, s'en empara, dès 1598, par surprise, ayant fait monter ses troupes à l'assaut au clair de la lune.

Le *Briançonnois* n'a pas toujours fait partie du Dauphiné. Il dépendoit autrefois du Marquisat de Suze en Piémont, qui avoit ses petits Souverains particuliers; mais ils étoient mal obéis par des Peuples sauvages & agrestes, qui habitoient des montagnes dans lesquelles il étoit si difficile de pénétrer qu'on ne pouvoit les assujettir qu'aux conditions auxquelles ils vouloient bien se soumettre. Ces montagnes faisoient partie, du temps des Romains, des Alpes Cottiennes, & les Peuples étoient Allobroges. Lors de la destruction de l'Empire Romain, ils se maintinrent dans une sorte d'indépendance des Barbares, des Rois François, même des Empereurs, & se choisirent les Seigneurs qu'ils voulurent; comme je l'ai dit, ce furent d'abord les Marquis de Suze, & ensuite les Guigues, Comtes d'Albon & de Graisivaudan. Ces Princes firent bâtir le

Château Dauphin, sous prétexte de les défendre, mais en effet pour les assujettir: on prétend que c'est de là que ces Comtes prirent le nom de Dauphins. Les derniers joignoient à leurs titres ceux de Princes de *Briançon*, & de Comtes d'*Oulz* & de *Cezanne*, du nom de deux vallées qui dépendoient du Briançonnois, & qui passerent à nos Rois en même temps que le reste du Dauphiné. Ce n'est qu'à la paix d'Utrecht, en 1713, que la France a perdu ces deux vallées de Cezanne & d'Oulz, qui lui étoient nécessaires pour la communication avec Pignerol, place importante à laquelle Louis XIV fut alors obligé de renoncer. Le Briançonnois François est donc aujourd'hui réduit de moitié, ce qui a rendu la place de Briançon même infiniment plus importante; aussi, sur-tout depuis cette époque, n'a-t-on rien négligé pour la fortifier, en quoi l'on a été si bien aidé par la Nature, que l'on peut dire que Briançon est imprenable. Sa situation & ses fortifications offrent un coup-d'œil véritablement effrayant & épouvantable pour tous autres que des Militaires, mais qui devient pour ceux-ci vraiment curieux, instructif & intéressant. On en peut dire autant de toute la grande chaîne des

montagnes du Dauphiné, des *cols* par lesquels on les traverse (1), des vallées qui les coupent de tous les côtés en différens sens. C'est en examinant ces débouchés & les différens postes qui s'y trouvent, & en réfléchissant sur leur plus ou moins d'importance, que l'on peut apprendre à faire la guerre de montagnes, la plus difficile de toutes. Ce à quoi les Voyageurs simplement curieux doivent s'attacher en parcourant le Briançonnois, c'est à jouir de la vue admirable que l'on a sur le *mont Genevre*, d'où l'on découvre un pays immense, & toutes les principales routes qui conduisent en Piémont, & par conséquent en Italie. Une autre singularité est le *Pertuis Rostan*, roche percée, à travers laquelle on passe du Briançonnois dans la vallée de Queyras, qui est encore à la France : au dessus de cette roche est une inscription latine, qui prouve que l'on est redevable de cet ouvrage aux Romains, & qu'ils l'ont dédié à Auguste. Les montagnes du Briançonnois sont la plupart seches & arides ; mais on trouve sur quelques-unes, & sur-tout dans les vallons, d'excellens pâturages où l'on nourrit

(1) C'est ainsi qu'on appelle les passages dans les Alpes.

beaucoup de moutons. Ces vallons produisent aussi quelques bons fruits, & même du bled, mais jamais de vin. J'ai parlé plus haut de la manne que l'on recueille sur les Melezes du Briançonnois ; la craie de Briançon est aussi en réputation, & fait un objet de commerce pour ce malheureux pays, dont on assure d'ailleurs que les habitans ont de l'esprit & de l'industrie. La Durance prend sa source auprès de Briançon, & ne devient de quelque conséquence qu'au dessous de cette place. Son nom est, dit-on, composé de ceux de deux torrens qui s'unissent pour former cette riviere, l'un se nomme la *Dure*, & l'autre l'*Ance*.

L'*Embrunois* est situé entre le Briançonnois, le Gapençois & la Provence ; c'est le pays des anciens Peuples Gaulois *Caturiges*, dont on prétend que le nom se retrouve encore dans la petite ville de *Chorges*, qui est dans l'Embrunois, & n'a rien de remarquable que cette origine. Quant à *Embrun* même, son nom latin est *Ebrodunum* ou *Ebredunum*, qui veut dire en Celtique *montagne fertile*. On ne voit pourtant pas trop que celle sur laquelle est située cette ville mérite cette épithete ; la ville n'a que douze ou

treize mille habitans, & n'a de remarquable que sa cathédrale, qui elle-même ne contient rien de bien digne de l'attention des Voyageurs. Ce que le palais archiépiscopal a de plus beau, c'est sa terrasse, fort élevée au dessus du vallon formé par la Durance qui tourne autour de la ville, a une vue assez étendue & très-pittoresque. La ville est fortifiée en plus grande partie par la Nature, & un peu même par l'Art ; il y avoit, au seizieme siecle, un château ou citadelle ; mais cela n'a pas empêché qu'Embrun n'ait été plusieurs fois surpris, brûlé & pillé, tant pendant le cours des guerres de religion que de celles avec le Duc de Savoie. Le diocese a plus de cent vingt paroisses, & presque autant d'annexes, parce qu'étant dispersées dans les montagnes, les paroisses occupent quelquefois une étendue de terrein considérable. Le Briançonnois & la vallée de Barcelonette sont de ce diocese. Il reconnoît pour son premier Evêque Saint Marcellin, qui vivoit l'an 340. Les successeurs de ce saint Prélat ont été confirmés dans le titre de Métropolitains au Concile de Francfort en 794. On leur a donné pour suffragans les Evêques d'une

partie de l'ancienne Viennoiſe que l'on nommoit *les Alpes maritimes*, qui comprenoient cette chaîne de montagnes qui s'étend depuis Embrun juſqu'à la mer Méditerranée, en traverſant la Haute-Provence; auſſi Embrun a-t-il encore pour ſuffragans ſix évêchés, qui ſont placés dans cette direction ; ſavoir, *Die*, *Graſſe*, *Vence*, *Glandeves*, *Senès*, & *Nice*. L'Empereur Néron accorda à la ville d'Ebrodunum le droit des Colonies Latines ; elle fut en quelque conſidération tant que l'Empire Romain dura, parce qu'elle étoit regardée comme une place militaire & importante, au milieu des montagnes. Cependant on n'y voit aucuns reſtes d'antiquités. Lors de la deſtruction de l'Empire, elle tomba, comme tant d'autres, entre les mains des Barbares. Elle fut aſſujettie aux Bourguignons, aux Rois François Mérovingiens, aux Empereurs Carlovingiens, & fit enſuite partie du royaume de Bourgogne. Lors de la décadence de celui-ci, les Marquis de Provence, Comtes de Forcalquier, furent faits Comtes d'Embrun, ſous la réſerve cependant du haut domaine & de l'hommage que ſe réſerva Rodolphe le Fainéant pour lui & ſes ſucceſſeurs ; mais l'Empereur Conrad II céda ce haut domaine aux

Archevêques, qui, après quelques difficultés, partagerent la seigneurie avec les Comtes de Forcalquier, & reçurent leur hommage, aussi bien que celui des Dauphins qui hériterent de l'Embrunois, & rendirent toujours ce devoir aux Archevêques, jusqu'à ce que nos Rois, possesseurs du Dauphiné, non seulement s'y sont soustraits, mais se sont fait rendre hommage par les Prélats, qui conservent seulement le titre de Princes d'Embrun. Nos Rois permettent au chapitre d'Embrun de les compter parmi leurs Chanoines. Louis XIII passant par Embrun, reçut l'aumuce, & prit place au chœur. L'Archevêque est encore Seigneur d'une partie d'Embrun & de la petite ville de *Guillestre*, la seconde du triste pays de l'Embrunois. C'est au dessus de Guillestre que Louis XIV a fait construire, en 1693, sous la direction du célebre M. de Vauban, depuis Maréchal de France, la forteresse de *Mont-Dauphin*, située sur un plateau élevé, & presque entiérement entouré par la Durance. La place ne contient de maisons & bâtimens civils que ce qui est nécessaire pour la subsistance de la garnison. Depuis la construction, on s'est apperçu qu'il souffle tous les jours, à cer-

taines heures reglées, un vent froid qui paroît très-incommode aux étrangers qui n'y sont point accoutumés : on connoissoit depuis long-temps le même phénomene dans la petite ville de Nyons, dont je parlerai dans un moment, & on n'avoit pas pensé à y remédier; au contraire, c'est ce qu'on a voulu faire à Mont-Dauphin : on a reconnu que ce vent sortoit, comme d'un soufflet, d'une caverne placée sur une montagne de l'autre côté de la Durance; en conséquence les Ingénieurs construisirent vis-à-vis cette caverne ou fente une muraille qui intercepta le vent; mais on s'apperçut bientôt que le séjour de Mont-Dauphin devenoit malsain, que ce vent étoit nécessaire dans certaine saison pour agiter & purifier l'air; on lui a rendu son libre cours, & ce vent s'appelle encore dans le pays le *balai de Mont-Dauphin*.

C'est à l'Embrunois plutôt qu'au Gapençois qu'appartient le *Champsaur*, dans lequel sont placées en grande partie les Terres dont on a formé, en 1611, le Duché-Pairie de *Lesdiguieres*. C'étoit le patrimoine de François de Bonne, qui naquit en 1543 à Saint Bonet, une de ses Terres. Ses parens étoient des Gentilshom-

mes peu aisés; mais il étoit réservé à François de Bonne, d'élever son nom au plus haut degré de gloire : c'est ce qui arriva, puisqu'il fut Connétable, & le dernier de tous ceux qui ont été revêtus de cette éminente dignité. Ce fut sous le regne de Louis XIII ; par conséquent les Auteurs du seizieme siecle n'en parlent encore que comme d'un zélé défenseur du parti Protestant, dans lequel il s'étoit engagé de bonne heure. Sa vie est une des plus curieuses & des plus instructives que puissent lire un jeune Militaire & un Courtisan. On y trouve des traits de courage vraiment héroïques, des actions de guerre conduites avec sang froid & intelligence, & l'on doit conclure de sa conduite envers la Cour, que, suivant les circonstances, l'on réussit quelquefois dans ce pays-là par les mêmes moyens qui devroient écarter & même perdre ceux qui les emploient. Le Connétable mourut à Valence en 1626, âgé de quatre-vingt-quatre ans, & est enterré dans la chapelle du château de Lesdiguieres. Il est actuellement abandonné & même en partie détruit; mais on a conservé la chapelle & le mausolée. Le Duché, qui avoit été assuré à sa fille, mariée à Charles de Créqui-Blanchefort,

a été absolument éteint en 1711. La Connétable est enterrée dans l'église des Filles de Sainte Claire de Grenoble, & y a aussi un beau mausolée.

Le *Gapençois* tire son nom de sa capitale *Gap*, qui s'appeloit, du temps des Romains & même plus anciennement, *Vapencum*, & les Peuples qui l'habitoient, les *Tricoriens*. L'Histoire de ce pays & de cette ville, de ses Evêques & de ses Comtes, est la même que celle d'Embrun, jusqu'au moment où les Dauphins ayant hérité des Comtes de Forcalquier, d'une partie du Gapençois & du titre de Comtes de Gap, l'Evêque, qui avoit obtenu des Empereurs le titre de Prince & une partie du pays, voulant s'appuyer contre les Dauphins, se soumit en quelque maniere aux Comtes de Provence. Il en résulta de grandes prétentions & des guerres. Louis XI, encore Dauphin, étant en Dauphiné, chassa l'Evêque de Gap de sa ville, & réunit le pays au Dauphiné; par la suite, ce Roi ayant hérité de la Provence, le différend fut terminé à l'égard de nos Rois, puisque, possédant également le Dauphiné & la Provence, ils ne pouvoient manquer d'être maîtres de Gap à l'un ou à l'autre titre; mais le procès sub-

ſiſta de province à province, & entre le Parlement de Grenoble & celui d'Aix. Il n'étoit point encore terminé au ſeizieme ſiecle; ce n'eſt que bien avant dans le dix-ſeptieme que Gap a été tout-à-fait adjugé au Dauphiné & au Parlement de Grenoble. Du reſte, les Evêques reconnoiſſent la ſouveraineté du Roi, quoiqu'ils portent toujours le titre de Comtes de Gap. La ville & le pays ſont pauvres, & la premiere mal bâtie; elle a été ſouvent ravagée & brûlée. Le premier Evêque s'appeloit *Saint Demetrius*; il a eu pour ſucceſſeurs trois autres Saints, Conſtantin Conſtance, Tigride, & Remedius. Le ſecond aſſiſta au Concile national des Bourguignons, tenu en 517 à Epaune. Il n'y a dans ce dioceſe qu'une ſeule abbaye de Bénédictins, à préſent très-pauvre, que l'on appelle *Clauſone*. Elle fut dépouillée de ſes biens par M. de Leſdiguieres, tandis qu'il étoit encore Proteſtant. Il fit paſſer ces Terres à ſa famille, & ne les a point fait rendre quand il eſt devenu Catholique & Connétable. L'Evêque de Gap eſt ſuffragant d'Aix, avec d'autant plus de raiſon que le Gapençois faiſoit anciennement partie de la ſeconde Narbonnoiſe, & non pas de la Viennoiſe; le dioceſe a plus de deux cents paroiſſes,

dont cent cinquante en Provence. C'eſt dans ce diocèſe qu'eſt ſituée la Terre de *Tallard*, érigée en Duché pour le Maréchal de ce nom, & qui de nos jours s'eſt éteint à la mort de ſon fils.

Ce que l'on appelle les *Baronnies* tient au Gapençois ; ce ſont deux Terres qui relevoient autrefois immédiatement de l'Empire ; l'une ſe nomme *Montauban*, & a pour capitale *Nyons*, où l'on voit encore quelques antiquités romaines ; il y ſouffle un vent pareil à celui de Mont-Dauphin, dont j'ai parlé ; il vient d'une montagne appelée *Pontias* : les Phyſiciens du ſeizieme ſiecle ſe ſont exercés à expliquer ce phénomene, & n'ont pu en venir à bout. Cette Baronnie a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon du Dauphiné, qui a hérité de la branche principale d'Agout. L'autre Baronnie s'appelle *Mevoillon* ; ſon plus conſidérable lieu eſt le bourg de *Buy* : il y a à Mevoillon un château aſſez fort ; le Connétable de Leſdiguieres tomba malade en en faiſant le ſiége, & eut la ſatisfaction d'apprendre ſa priſe un moment avant ſa mort. Cette Baronnie fut acquiſe par les derniers Dauphins, & a paſſé au Roi avec le Dauphiné.

Le *Diois* eſt entre le Gapençois, les

Baronnies & le Valentinois ; les premiers habitans de ce pays ont été les *Vocontiens* ; mais *Die*, que l'on appeloit en latin *Dea*, n'en étoit point la capitale ; c'étoit *Vaison*, autre ville épiscopale dont j'ai parlé, & qui fait partie du Comtat Venaissin. On ne sait pas trop quand Dea devint Colonie Romaine ; mais il est certain que sous l'Empire de Constantin on l'appeloit *Colonia Augusta, Dea Vocontiorum*. Elle a eu des Evêques dès le quatrieme siecle, car, en 346, Palladius, Evêque de Die, assista au Concile de Sardique ; son diocese devint même considérable, & il l'est encore, puisqu'il contient deux cents paroisses, dont un petit nombre sont dans le Comtat & les terres adjacentes de Provence. Le Diois fit partie de la premiere Viennoise sous l'Empire Romain ; il fut ensuite soumis aux Bourguignons, aux Rois François Mérovingiens & Carlovingiens, & aux Rois de Bourgogne, jusques à Rodolphe le Fainéant, qui mourut au onzieme siecle ; mais dès le dixieme, il y avoit des Comtes de Diois, dont l'héritiere épousa un Comte de Forcalquier, nommé *Guillaume*, dont le fils Pons hérita du Diois. La postérité de celui-ci le posséda pendant trois générations.

En 1176, Isoard II mourut sans enfans, & l'Empereur Frédéric I, regardant le Diois comme un fief vacant de l'Empire & du royaume d'Arles, en investit Aymar de Poitiers, Comte de Valentinois; ainsi ces deux Comtés furent unis. Cependant, en 1178, Frédéric II, qui se regardoit toujours comme ayant le suprême domaine sur le royaume de Bourgogne, donna à l'Evêque de Die les plus belles prérogatives, telles que le titre de Prince, les droits régaliens, & augmenta le domaine utile que cet Evêque possédoit déjà. Il lui accorda, entre autres, la petite ville d'*Aoste*, dans le Diois, qu'on croit avoir été la vraie *Colonia Augusta* du temps des Romains, & la moitié de la ville de *Crest*, qui est dans le Valentinois. En 1275, le Pape Grégoire X jugea à propos de réunir les deux diocèses de *Valence* & de *Die*, & depuis cette époque, l'histoire des deux évêchés & des deux comtés est absolument la même. Les premiers s'étant soumis à nos Rois, les seconds ont eu le même sort. Ce n'est qu'à la fin du dix-septieme siecle, après la révocation de l'Edit de Nantes, que Louis XIV & le Pape ont jugé à propos de séparer de nouveau ces deux évêchés, celui de Die étant

assez

assez étendu & d'un assez gros revenu pour pouvoir subsister seul depuis qu'il n'est plus tyrannisé par les Huguenots; car durant tout le cours du seizieme siecle, les Calvinistes avoient réduit la ville épiscopale dans le plus triste état. Tout y étoit livré & abandonné au bras séculier & aux hérétiques; mais le Catholicisme ayant repris le dessus, la cathédrale & le palais épiscopal ont été rebâtis, & l'Evêque est rentré dans tous ses droits, qui sont considérables, car il est Seigneur de la ville de Die, de quatre-vingt-quinze paroisses, & d'une partie de Crest, dont le reste appartient à M. le Prince de Monaco, comme Duc de Valentinois. Cette ville est très-petite, n'ayant que quinze cents habitans; mais elle est forte par sa situation; l'Histoire nous apprend qu'elle a soutenu plusieurs siéges sans pouvoir être prise. On y voit encore un château dans lequel on renferme des prisonniers d'Etat.

Le *Valentinois* n'étoit pas autrefois habité par les mêmes Peuples que le Diois; ceux qui l'occupoient s'appeloient *Segalauni*. *Valence* (*Valentia*) étoit déjà Colonie Romaine sous l'empire de Néron; elle passa sous les mêmes domina-

tions que la ville de Die, jusques au milieu du dixieme siecle : alors, sous l'empire de Conrad le Pacifique, Roi de Bourgogne, on voit paroître un Comte de Valentinois, que nos Auteurs du seizieme siecle nomment *Gontard de Poitiers*, & qu'ils croient descendu des premiers Ducs d'Aquitaine, Comtes de Poitou. Ces mêmes Auteurs disent que Gontard eut pour fils Lambert, de qui vint Aymar I, dont l'arriere-petit-fils, Aymar II, fut investi par l'Empereur Frédéric I du Comté de Diois. La postérité d'Aymar II jouit des deux Comtés réunis jusques à la fin du quatorzieme siecle que le Comte Louis II de Poitiers, n'ayant que des filles, céda ses Comtés au Dauphin fils de Charles VI, & qui fut depuis Roi sous le nom de *Charles VII.* Louis de Poitiers de Saint Vallier, cousin au troisieme ou quatrieme degré du dernier Comte, voulut disputer au Dauphin cet héritage; mais il n'étoit pas assez puissant: le Duc de Savoie l'occupa quelques années de troubles en France, jusqu'à ce que Charles VII, ayant pacifié son royaume, reprit le Valentinois & le Diois, & les réunit à sa souveraineté. Le domaine utile du Valen-

tinois fut accordé, à titre de Duché, par Louis XII, à César Borgia, fils du Pape Alexandre VI, & fut repris par le Roi François I, malgré les représentations des Seigneurs de Bourbon-Busset, qui descendent d'une fille de César Borgia. Henri II, ayant racheté leurs droits, donna le Duché de Valentinois à Diane de Poitiers, dont la Maison avoit autrefois possédé ce Comté en souveraineté; mais ce ne fut que pour la vie de cette Dame. Au dix-septieme siecle, Louis XIII érigea de nouveau le Valentinois en Duché pour Honoré de Grimaldi, Prince de Monaco; ses descendans (par femmes) en jouissent encore. Cependant la ville de Valence n'étoit point comprise dans le Duché de Valentinois. Les Evêques en avoient été faits Princes, & en avoient acquis le haut domaine en vertu des donations des Empereurs Frédéric I & Frédéric II; ils en jouirent jusqu'en 1449, que l'Evêque Louis de Poitiers reconnut la souveraineté du Dauphin, depuis le Roi Louis XI; il n'est resté à l'Evêque que la Seigneurie utile de la ville, & le titre de Comte de Valence. Le diocese de Valence contient un peu plus de cent pa-

roiſſes, dont quelques-unes ſont de l'autre côté du Rhône en Vivarais. Il reconnoît pour ſes premiers Apôtres Felix, Fortunat & Achilée, Prêtres & Diacres, envoyés de Lyon par Saint Irenée, qui, à la fin du ſecond ſiecle, prêcha la Foi dans Lyon. Ce Saint étoit Diſciple de Saint Policarpe, & Saint Policarpe l'étoit de Saint Jean l'Evangéliſte. On n'eſt pas ſûr qu'aucun des trois Diſciples de Saint Irenée que j'ai nommés, ait été Evêque de Valence, mais ils y furent martyriſés. Le premier Evêque que l'on connoiſſe certainement, eſt Saint Emilien : il vivoit en 374 ; il eut pour ſucceſſeur Saint Sextus, qui ſouffrit le martyre lors de l'irruption des Barbares, dans laquelle Valence fut pillée. Un des plus célebres entre ces anciens Evêques fut Saint Apollinaire, frere de Saint Avite, Archevêque de Vienne. Ces deux ſaints perſonnages vivoient ſous la premiere Race de nos Rois. Le reſte de l'Hiſtoire des Evêques de Valence n'eſt pas bien intéreſſant juſques aux donations des deux Empereurs Frédéric, qui rendirent ces Prélats bien plus grands Seigneurs, & juſqu'à l'union de l'évêché de Die à celui-ci. Cette union ſubſiſtoit lorſque

Valence eut pour Evêque, au seizieme siecle, le fameux Jean de Montluc; homme de beaucoup d'esprit & de talent, mais qui, à cause de cela même, donna les scandales les plus marqués & l'exemple le plus dangereux pour tous les Prélats de son temps. J'ai eu occasion de parler de lui, & encore plus de son frere Blaise de Montluc. Celui-ci faisoit massacrer avec la plus grande cruauté tous les Huguenots, les faisoit pendre par centaine, pilloit leurs biens, brûloit les villes, tandis que l'Evêque son frere s'approprioit les biens & les trésors de son église, & ne les ménageoit qu'autant qu'il vouloit en faire son patrimoine. Il dispersoit les Moines & les Religieuses de son diocese, détruisoit les couvens, & se maria avec une Demoiselle nommée *Anne Martin*, dont il eut le fameux Balagny, qui, après avoir servi sous son oncle le Maréchal, apprit de lui à faire la guerre avec habileté & cruauté. Il finit par se rendre maître de la ville de Cambrai, qu'il étoit chargé de défendre, força son Souverain à capituler avec lui pour l'avoir, & fut enfin Maréchal de France. Jean de Montluc ne renonça à l'évêché de Valence qu'en le fai-

sant passer, dans le triste état où il étoit, à un de ses parens, & en assurant sur ses revenus la fortune de Balagny. Quel siecle que celui où la religion & la politique éprouvoient de pareilles crises ! Cependant c'est celui où l'Europe commençoit à s'éclairer.

L'Abbé de *Saint Ruf*, Général d'un Ordre de Chanoines réguliers qui a été éteint de nos jours, avoit, depuis le seizieme siecle, son habitation principale dans Valence. L'institution de cet Ordre remonte environ à l'an 1050 ; il fut établi près d'Avignon. On donna à ces Religieux une église & un monastere dans lequel ils menoient une vie très-réguliere & très-austere, & conservoient le corps de Saint Ruf, un des premiers Evêques d'Avignon. La guerre des Albigeois les obligea à abandonner cette premiere demeure. Les reliques de Saint Ruf furent transportées dans Avignon, & le chef-lieu de l'Ordre fut transféré, en 1192, dans une Isle du Rhône, nommée l'*Esparviere*, près de Valence. Mais pendant les guerres du seizieme siecle, ce second monastere, qui étoit très-beau, fut ruiné par les Huguenots, & les Abbés obligés de se re-

tirer à Valence, où ils avoient fort embelli leur maison, qui d'ailleurs est dans une belle situation. Il y avoit un assez grand nombre de Prieurés qui dépendoient de cet Ordre & de son Abbé. Le dernier de ceux-ci comptoit parmi ses prédécesseurs deux Saints & plusieurs grands Seigneurs, dont les uns avoient mis l'Ordre en réputation de sainteté; les autres avoient contribué à sa gloire & à ses richesses. Le Pape Jules II avoit été Abbé Général de Saint Ruf; mais cet Ordre, destiné d'abord à réformer le Clergé, avoit eu lui-même plusieurs fois besoin de réforme. Enfin, les divisions qui s'y sont mises, & les procès que les derniers Abbés ont eus contre leurs Chanoines, ont été cause de sa destruction.

La ville de Valence est bâtie dans une plaine, au milieu d'un demi-cercle formé par un côteau qui rend sa situation très-agréable. Sa grandeur est médiocre; cependant elle est séparée en trois parties, ville haute, ville basse, & bourg. La fortification en est simple & antique, mais suffisante pour arrêter pendant quelque temps une armée ennemie, d'autant plus qu'on peut aisément se retrancher sous

cette place. La citadelle, de forme triangulaire, n'est pas non plus bien forte; elle renferme un beau bâtiment qui sert de logement au Gouverneur; le jardin est en terrasse, & l'on y jouit de la plus belle vue. Jean de Montluc, en pillant les trésors de son église, a ménagé le vaisseau de la cathédrale, & le palais épiscopal qu'il regardoit comme sa propre maison : les couvens des Jacobins & des Cordeliers, qui étoient très-beaux, furent alors ruinés, & depuis ont été rétablis. Le port de Valence étoit autrefois beau & commode, mais fut de même ruiné, & le quai le long du Rhône a été entiérement détruit.

L'Université a été fondée par Louis XI, encore Dauphin, en 1494; elle a eu autrefois de fameux Professeurs, sur-tout en Droit; Cujas même y a enseigné; mais dans ces derniers temps elle étoit absolument négligée & même décriée.

Montelimart est du diocese de Valence, & sur le chemin de cette ville à Avignon, à peu de distance du Rhône. J'ai déjà dit que cette ville devoit sa fondation aux Adhémar de Monteil; les Seigneurs de cette Maison en resterent en possession jusqu'à la fin du quatorzieme siecle. Ils

rendirent d'abord hommage aux Evêques de Valence, ensuite aux Papes siégeant à Avignon ; ces Souverains Pontifes parvinrent même à s'emparer de la Seigneurie des Adhémar, en l'échangeant contre d'autres Terres ; ainsi les Papes en furent les seuls maîtres jusqu'au regne de Louis XI. Alors ce Prince racheta des Adhémar les Terres qui leur avoient été cédées par les Papes, & se trouvant aux droits de ces Seigneurs, il enleva Montelimart aux Pontifes, & l'unit au Dauphiné. Le Calvinisme s'étant introduit dans Montelimart, les Huguenots y devinrent les plus forts, & firent de cette place une de leurs principales forteresses jusqu'au dix-septieme siecle, qu'ils furent forcés de se soumettre absolument. La citadelle de Montelimart est assez bonne, mais aujourd'hui elle n'est pas regardée comme d'une grande importance.

Le dernier canton du Dauphiné, dont j'ai à parler, est le *Tricastin*, ainsi nommé des anciens Peuples qui l'habitoient du temps des Romains. C'est une question que de savoir si la capitale de ce pays est l'ancienne *Augusta Tricæstinorum*, ou si ce n'est pas plutôt le village d'*Aoste* dans

le Diois ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville a pris, au quatrieme siecle, le nom de *Saint Paul*, son quatrieme Evêque. On y a joint l'épithete de *Trois-Châteaux*, dérivée sans doute du nom des Tricastins. Le diocese n'a que trente-quatre paroisses, dont huit dans le Comtat Venaissin. Le premier Evêque est *Saint Restitut*, qu'on croit avoir été l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ. Les Empereurs Frédéric I & II éleverent les Evêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux, comme plusieurs autres Prélats, au rang de Princes, & leur assurerent la souveraineté de leur ville & de leur diocese ; ils en jouirent en toute indépendance jusqu'en 1408, qu'un d'eux associa à cette Seigneurie le Roi de France Charles VI ; cependant ce ne fut qu'en 1450 que ces Evêques consentirent à prêter serment de fidélité au Roi Louis XI. La ville de *Saint-Paul-Trois-Châteaux* est très-peu de chose, & n'a rien de remarquable. Il y a eu un grand nombre d'Evêques de cette ville du nom & de la Maison d'Adhémar ; le premier vivoit au douzieme siecle, le second au treizieme, le troisieme & le quatrieme au quatorzieme, le cinquieme au seizieme,

enfin il y en a encore eu un au dix-septieme.

Il y a en Dauphiné cinquante-deux paroisses du diocese de Lyon, divisées en deux archiprêtrés, & dix-neuf du diocese de Bellay.

Nos Cosmographes du seizieme siecle parlent du Marquisat de *Saluces* à la suite du Dauphiné, parce qu'il appartenoit alors à la France, quoiqu'il soit enclavé dans le Piémont; mais, tant par cette même raison que parce qu'il a été cédé à la Maison de Savoie, je n'en parlerai point ici.

Les mêmes Auteurs nous font connoître quelles étoient les principales Maisons & famillesqui brilloient de leur temps en Dauphiné, soit qu'elles fussent originaires de la province, ou qu'étant étrangeres elles s'y fussent établies. Mais malheureusement il faut conclure de cette longue liste, qu'il n'y a point de siecle où les provinces ne voyent s'éteindre une partie des noms qui doivent leur être les plus chers. Je vais désigner un petit nombre de ceux originaires du Dauphiné qui subsistent encore. Tant que les Etats du Dauphiné se sont assemblés, les premieres places parmi la Noblesse ont été ac-

cordées aux Seigneurs de quatre ou cinq Baronnies, *Clermont*, *Saſſenage*, *Montmaur*, & alternativement *Breſſieu* & *Maubec*. Ces quatre Barons avoient des fauteuils, tandis que le reſte de la Nobleſſe étoit aſſis ſur des ſiéges à dos. Les trois dernieres Baronnies ont paſſé depuis le ſeizieme ſiecle dans différentes mains; mais la premiere n'eſt jamais ſortie de la Maiſon de *Clermont*, qui peut le diſputer à toutes les autres du Dauphiné, quand même on ne ſuivroit pas l'opinion de quelques anciens Auteurs qui la font deſcendre des Empereurs Allemands de la Maiſon de Souabe, & lui donnent des alliances avec les Ducs d'Aquitaine dès le commencement du onzieme ſiecle. Son illuſtration en Dauphiné remonte conſtamment juſques au Pontificat de Calixte II, qui étoit de la Maiſon des Comtes de Bourgogne, & fut d'abord Archevêque de Vienne. Sibon de Clermont rendit les plus grands ſervices à ce Souverain Pontife, commanda les troupes qui le rétablirent dans Rome, & favoriſa ſa réconciliation avec l'Empereur. Le Pape lui donna en récompenſe le droit de porter pour armes deux clefs en ſautoir, & pour cimier une tiare,

La Baronnie de Clermont, que les prédécesseurs de Sibon possédoient déjà depuis quelques générations, obtint de grands priviléges, & une sorte d'indépendance. Cependant les Barons continuerent toujours de rendre au moins l'hommage simple aux Archevêques de Vienne, jusqu'au regne des derniers Dauphins. Alors ils abandonnerent les Archevêques pour ceux-ci, & ils obtinrent de ces Princes les plus beaux titres, tels que ceux de Connétables & de Sénéchaux héréditaires du Dauphiné. Humbert II érigea Clermont en Vicomté, & le Roi Henri II en Comté en 1547. Du reste, rien de si beau que les alliances de la Maison de Clermont dès les treizieme & quatorzieme siecles. Elle en a eu avec les Rois de Naples, de Sicile & de Hongrie, & souvent avec la Maison de Savoie. Dans le dix-septieme siecle, elle a recueilli l'héritage de la derniere branche de la Maison Impériale & Royale de Luxembourg; mais elle ne l'a pas gardé long-temps, il est presque aussi-tôt passé par une fille dans celle de Montmorenci. Tout le monde sait qu'avec de si beaux titres & celui de Comte & Pair de France,

un Evêque de Noyon (Clermont-Tonnerre) se donna cependant, par sa vanité, les plus grands ridicules, tant il est vrai que rien n'autorise à la hauteur, & qu'elle n'est pas plus faite pour les gens de grande qualité que la bassesse.

La seconde Baronnie du Dauphiné est celle de Sassenage. Elle étoit très-anciennement possédée par des Seigneurs dont la race s'est éteinte en 1338. On prétend que leur Terre avoit été indépendante jusqu'en 1297, qu'ils jugerent à propos de se soumettre aux Dauphins. Ils descendoient des Comtes de Forez, & ceux-ci, dit-on, de la fameuse Meluzine : de là vient que Messieurs de Bérenger & de Sassenage conservent encore en cimier la figure de cette Princesse prétendue Fée. La Maison de Bérenger a la même origine : dès l'année 1060, Ismidon Bérenger obtint la Seigneurie ou Principauté de Royans en Dauphiné, & en fut Seigneur souverain & indépendant. Ce fut un de ses descendans qui, en 1338, épousa l'héritiere de Sassenage, réunit ces deux Seigneuries & les deux principales branches de sa Maison, & prit le nom & les armes de Sassenage. La postérité masculine de

cette ſeconde Maiſon de Saſſenage ne s'eſt éteinte que de nos jours; mais par bonheur celle de Bérenger ſubſiſte encore dans d'autres branches deſcendantes d'un petit-fils cadet du premier Prince de Royans. Iſmidon. C'eſt de la branche de *Gua* qu'eſt M. le Comte de Bérenger, qui, ayant épouſé une fille du dernier Comte de Saſſenage, a encore une fois conſervé dans la deſcendance des Comtes de Forez la Baronnie de Saſſenage.

En extrayant l'Hiſtoire du Chevalier Bayard, j'ai déjà eu occaſion de parler, dans un précédent Volume, de quelques illuſtres Maiſons du Dauphiné, telles que celles des *Aynard* ou *Montaynard*, de *Guiffrey*, des *Allemand*, *Dupuy Montbrun* & de *Beaumont*. J'ai remarqué avec regret que celle de *Poitiers* eſt éteinte; celle de *Maugiron* l'eſt auſſi de nos jours; celle de *Græle* & celle d'*Albon* appartiennent au Lyonnois & à la Breſſe, plus encore qu'au Dauphiné. La deſcription de la Provence m'a mis dans le cas de faire mention des *Agoult*, des *Simiane* & des *Adhémar*, tous également illuſtres dans l'une & l'autre de ces provinces contiguës.

Messieurs de *Labaume de Suze* de Dauphiné, qui n'ont d'ailleurs rien de commun avec Messieurs de Labaume-Montrevel de Bourgogne, sont de très-bons & anciens Gentilshommes, & qui, dans les siecles derniers, ont été très-illustrés.

Messieurs de *Gelas* de *Léberon* sont originaires du Condomois; ils ont été attirés en Dauphiné par un Evêque de Valence de leur nom, neveu du fameux Prélat Hérétique, Jean de Montluc; ils ont hérité de la Maison de Voisins, héritiere en partie du Vicomté de Lautrec en Languedoc, dont ils ont joint les noms au leur.

La branche des *Montauban* de Dauphiné, qui avoit hérité de la branche aînée d'Agoult, est éteinte; mais on ne croit pas que la Maison de ce nom ait fini : on fait descendre ceux qui subsistent, des Artaud, & ces Artaud des Comtes de Forez, aussi bien que les Bérenger & les Sassenage. Cette origine est très-illustre; mais il y a, dit-on, plusieurs Gentilshommes en Dauphiné qui portent le nom de Montauban, & à qui l'on prétend qu'il peut être disputé.

Messieurs de *Moreton-Chabrillant* sont anciens

anciens en Dauphiné, puisqu'ils y sont connus depuis le treizieme siecle. Il y a dans la Grande-Bretagne une famille de Lords qui porte ce nom, & qui a produit un Archevêque de Cantorbéri ; mais il est bien plus probable que ces Lords viennent de Dauphiné, que Messieurs de Chabrillant d'Angleterre.

Messieurs de la *Poype* sont très-anciens & très-illustrés en Dauphiné ; ils ont été Maréchaux héréditaires des derniers Dauphins ; ils se sont séparés en plusieurs branches, dont une a rempli des places de Présidens à Mortier au Parlement de Grenoble. Cette Maison a adopté cette belle devise, *nec temerè*, *nec timidè* (*ni téméraire ; ni timide*).

Messieurs de *Montchenu* sont bons & anciens ; ils se signaloient dès le quatorzieme siecle, & ont eu un Abbé de Saint Pierre de Vienne au treizieme : dès ce temps, ce bénéfice n'étoit rempli que par des Gentilshommes.

Le nom de *Salvaing* passe pour excellent en Dauphiné ; je ne sais s'il y subsiste encore ; mais, au seizieme siecle, il y étoit très-honoré, parce que plusieurs hommes du plus grand mérite & protecteurs des Lettres, l'avoient porté. Il y a

eu de cette Maiſon un Grand-Maître de l'Ordre des Templiers. On croit qu'ils deſcendent des Seigneurs d'Alinges en Savoie. Ils ont poſſédé la Baronnie de Boiſſieu, une des premieres du Dauphiné. Leurs armes ſont celles de l'Empire, à la bordure de France. Leur deviſe eſt galante, & adreſſée ſans doute à une Dame; la voici : *Que ne ferai-je pas pour elle?* Mais d'ailleurs leur épithete ou *ſobriquet* eſt très-honorable, *loyauté de Salvaing*.

La Maiſon de la *Tour* en Dauphiné eſt ſéparée depuis long-temps en pluſieurs branches; les principales ſont celles de *Gouvernet*, de la *Chau de Montauban*, & de la *Charce*. Leur origine eſt ſi ancienne, & ils tiennent place depuis ſi long-temps entre les Gentilshommes de cette province, qu'on a préſumé qu'ils étoient de la famille des Barons de la Tour-Dupin, qui ont été Dauphins. En conſéquence, ils ont pris le ſurnom de la *Tour-Dupin*, & ont ajouté des Dauphins à leurs anciennes armoiries.

Meſſieurs de *Virieu* ſont originaires du Viennois, & connus dès le onzieme ſiecle. La branche de *Virieu-Beauvoir*, qui ſubſiſte, a pour deviſe ces mots latins, *ſine fine*, ſans fin.

Les de *Vesc* sont depuis le même temps illustres dans le Valentinois; le Connétable de Lesdiguieres se faisoit honneur d'en descendre par les femmes, & portoit leurs armes écartelées avec celles de sa famille (de Bonne).

Je crois qu'il subsiste encore en Dauphiné des Gentilshommes du nom de *Viennois*; ils descendent d'un fils naturel du dernier Dauphin, Humbert II, & portent les armes de Dauphiné sans brisure.

Fin du trente-septième Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le trente-ſeptieme Volume.

TABLEAU de la France au ſeizieme ſiecle. Page 1
Bas-Languedoc. Ibid.
Le Vivarais. 69
Le Gévaudan. 77
Le Velai. 84
La Provence. 109
Comtat Venaiſſin & Avignon. 298
Principauté d'Orange. 333
Dauphiné. 344

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le trente-sixieme Volume.

PAGE 30, ligne 26, sur le haut, *lisez* à mi-côte.

P. 34, l. 14, guérit de la lepre, *lisez* punit en l'affligeant de la lepre, parce qu'il avoit voulu trafiquer du don des miracles qu'avoit le Prophete son Maître.

ERRATA

Pour le trente-septieme Volume.

PAGE 20, ligne 8, Henri II, *lisez* Henri I.

P. 67, l. 22, rive gauche, *lisez* rive droite.

P. 101 & 102, l. derniere & suivante, *ôtez* son frere le Duc de Guienne, en fit un autre.